Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **532** sur **532**

Nombre de pages: **532**

Notice complète:

**Titre :** Collection des mémoires sur l'art dramatique, publiés ou traduits par MM. Andrieux, Barrière, Félix Bodin, Després...

**Éditeur :** Ponthieu (Paris)

**Date d'édition :** 1822-1825

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Langue :** language.label.français

**Format :** 14 vol. in-8°

**Format :** application/pdf

**Format :** Nombre total de vues : 532

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k97160650](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97160650)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Y-616

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33308121g>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 27/06/2016

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 99 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

COLLECTION

DES MÉMOIRES

SUR

1: ART DRAMATIQUE, -: \

PUBLIÉS OU TRADUITS

ParinM. ANDRIEUX, - BARRIÈRE,

) , -.,F-iL)X BODIN ,

DESPRÉS ,

ÉV ARISTE DUMOULIN , DUSSAULT,

ÉTIENBE ,

MERLE, MOREAU, OBRRY, PICARD, T AL1\IA ,

THIERS,

Et LÉON THIESSE,

MÉMOIRES

DE LEKAIN,

PRÉCÉDÉS

DE RÉFLEXIONS SUR CET ACTEUR,

ET SUR L'ART THEATRAL,

PAR F. TALMA.

A PARIS,

CHEZ PONTHIEU, LIBRAIRE, AU PALAIS-ROYAL.

1825.

AVIS DES ÉDITEURS.

LA Notice sur la vie de Lekain, par Molé, se trouvant dans cette livraison, nous avons cru devoir nous borner à mettre en tète du volume des Mémoires de Lekain les réflexions de M. Talma.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LEKAIN

ET SUR L'ART THÉATRAL.

JE n'ai pas la prétention d'être un écrivain; tontes mes études ont été tournées vers 111011 art; le but de cet art est d'offrir à la fois un plaisir et une leçon. La tragédie et la comédie, l'une par la peinture des vertus et des crimes, l'autre par le tableau des ridicules et des vices, intéressent ou font rire, en même temps qu'elles corrigent et qu'elles instruisent. Associés aux grands auteurs, les acteurs sont pour eux plus que des traducteurs : le traducteur n'ajoute rien à la pensée de l'auteur qu'il traduit; le comédien, en se mettant fidèlement à la place du personnage qu'il représente, doit compléter la pensée de l'auteur dont il est l'interprète. Un des grands malheurs de notre art, c'est qu'il meurt, pour ainsi dire,

avec nous, tandis que tous les autres artistes laissent des monumens dans leurs ouvrages ; le talent de l'acteur, quand il a quitté la scène , n'existe plus que dans le souvenir de ceux qui l'ont vu et entendu. Cette considération doit donner plus de prix aux écrits, aux réflexions, aux leçons que les grands acteurs ont laissés. Ces écrits peuvent acquérir encore plus d'utilité, s'ils sont commentes, discutés par les acteurs qui obtiennent aujourd'hui quelques succès. C'est sans doute ce motif qui a engagé les éditeurs des Mémoires dramatiques à me prier de joindre à la Notice sur Lekain quelques réflexions sur son talent et sur l'art qu'il a illustré.

Encouragé par une expérience de trente- sept ans et par une suite de succès dont quelques uns , peut-être, ont été mérités, j'ai cru pouvoir accomplir ce que désirent les éditeurs. J'espère que le lecteur ne verra dans cette confiance ni un excès de vanité, ni une fausse modestie.

Lekain n'eut point de maître. Tout ac-

teur doit être son propre instituteur. S'il n'a pas en lui-même les facultés nécessaires à l'expression des passions, à la peinture des caractères, tous les conseils du monde ne pourront les lui donner : le génie ne s'apprend pas. Cette faculté de créer naît avec nous ; mais si l'acteur la possède, les avis des gens de goût pourront alors le guider; et comme il y a dans l'art de dire les vers une partie en quelque sorte mécanique, de certaines règles qu'on peut se prescrire, les leçons d'un acteur consommé en initiant celui qui a le germe du talent aux secrets de sa propre expérience, pourront lui épargner beaucoup de tâtonne- mens , d'études et de temps.

Lekain, dès le commencement de sa carrière , eut de très grands succès ; ses débuts durèrent dix-sept mois. Un jour qu'il avait joué à la cour devant Louis xv, le roi dit après la pièce : « Cet homme m'a fait pleurer , 1110i qui ne pleure jamais. » Cet illustre témoignage lui valut son admission parmi les comédiens francais. Avant de

paraître sur leur théâtre, il s'était déjà acquis quelque réputation sur des théâtres de société ; c'est là que Voltaire le vit et le remarqua pour la première fois, et là que naquit la liaison de Lekain avec ce grand homme. On peut voir les détails de cette époque de sa vie dans le récit qu'il en fait lui-même.

Le système de déclamation était alors une sorte de psalmodie, de triste melopée, qui datait de la naissance du théâtre, (i)

1

(i) C'est peut-être ici le lieu de relever l'impropriété du mot déclamation, dont on se sert pour exprimer l'art du comédien. Ce terme, qui semble désigner autre chose que le débit naturel, qui porte avec lui l'idée d'une certaine énonciation de convention, et dont l'emploi remonte probablement à l'époque où la tragédie était en effet chantée, a, j'en suis sûr, souvent donné une fausse direction aux études des jeunes acteurs. En effet, déclamer, c'est parler avec emphase ; donc l'art de la déclamation est l'art de parler comme on ne parle pas. D'ailleurs, il me paraît bizarre d'employer, pour désigner un art, un terme dont on se sert en même temps pour en faire la critique. Je serais fort embarrassé d'y substituer une expression plus convenable.

Jouer la tragédie donne plutôt l'idée d'un amusement

Lekain, soumis malgré lui à l'influence de l'exemple, éprouvait le besoin de s'affranchir de ce chant monotone et de secouer ces règles de convention qui gênaient son génie ardent, prêt à se développer ; et, malgré la contrainte où il se sentait retenu , il fit entendre enfin pour la première fois au théâtre les véritables accens de la nature. Plein d'une sensibilité forte et profonde, d'une chaleur brûlante et communicative, son jeu, d'abord fougueux et sans règle, plut à la jeunesse, entraînée par les empor- temens de son action, par la chaleur de son débit, et surtout émue par les accens d'une voix profondément tragique. Les amateurs de l'ancienne psalmodie, fidèles à leurs vieilles admirations , le critiquèrent

que d'un art ; dire la tragédie me paraît une locution froide,

et me semble n'exprimer que le simple débit sans action. Les Anglais se servent de plusieurs termes qui rendent mieux l'idée : to perform tragedy, exécuter la tragédie ; to act a part, agir un rôle. Nous avons bien le substantif acteur, mais nous n'avons pas le verbe qui devrait rendre l'idée de mettre en action, agir.

amèrement; ils l'appelèrent le taureau. Ils ne retrouvaient pas en lui cette déclamation redondante et fastueuse, cette diction chantante et martelée, où le profond respect pour la césure et la rime faisait tom- ber régulièrement les vers en cadence. Sa marche, ses mouvemens, ses poses , ses gestes n'avaient pas cette noblesse , ces grâces de nos pères, qui constituaient alors le bel acteur, et que les Marcel du temps enseignaient à leurs élèves en les initiant aux beautés du menuet. Lekain , simple plébéien, arraché d'un atelier d'orfèvrerie, n'avait pas, il est vrai, été élevé sur les genoux des reines, comme Baron prétendait qu'auraient dû l'être les acteurs ; mais la nature, plus noble institutrice encore, s'était chargée de lui révéler ses secrets.

Lekain avec le temps parvint à régler tout le désordre que son inexpérience avait d'abord nécessairement jeté dans son jeu. Il apprit à dompter sa fougue et à en calculer les mouvemens. Cependant il n'osa pas

dès le début abandonner entièrement ce chant cadencé qui était alors regardé comme le beau idéal de l'art de la déclamation, et que l'acteur conservait même dans les emportemens de la passion. Mademoiselle Clairon, Granval et d'autres acteurs de ce temps suivirent, ainsi que lui, le système de cette déclamation pompeuse et fortement accentuée qu'ils avaient trouvée établie. Ils portaient même dans la société ce ton solennel qu'ils avaient contracté au théâtre, comme s'ils eussent craint d'en perdre l'habitude : mais dans Lekain cette pompe, cet apprêt, cette solennité se perdaient dans un jeu plein de chaleur, dans des accens pathétiques ou terribles qui ébranlaient toutes les âmes. Mademoiselle Duménil seule se livra sans réserve à tous les élans d'une nature que l'art ne put asservir. Douée, comme Lekain, de cette précieuse et rare faculté de se pénétrer vivement des passions de ses personnages, de cette sensibilité profonde qui constitue le véritable talent, elle s'abandonnait sans règle et sans science à

toutes les agitations de son âme. Insensible aux beautés de convention , reculant devant la froideur des calculs , elle était incapable de subir le joug de l'habitude et de l'exemple : aussi, quoique presque toujours admirable, combien n'eut-elle pas de critiques à essuyer ! Combien n'a-t-elle pas donné de prise à la jalousie de sa rivale, grande actrice d'ailleurs, mais dont le jeu tout d'arrangement et de calcul, dont la déclamation toute notée, plaisaient davantage aux partisans de l'ancien système ! L'envie n'a-t-elle pas osé dire que cet abandon sans art auquel mademoiselle Dumé- nil se livrait, n'était que l'effet de l'ivresse ! misérable calomnie qui ne mérite pas même qu'on se donne la peine de la réfuter.

Comment les acteurs de cette époque, et Lekain lui-même, voulant plaire à un public habitué, depuis la naissance du théâtre, à cette psalmodie pompeuse, auraient-ils osé hasarder des innovations trop hardies, arriver d'un seul élan, sans degrés inter-

niédiaires, à une nature grande, élevée, mais simple et vraie ? Le succès de ces tentatives trop brusques eût été fort douteux; elles les auraient exposés à trop de dangers : ils aimaient mieux rester dans la route battue que de s'aventurer dans des écarts. Les contrariétés, les critiques qu'essuyait mademoiselle Dunlénil, leur faisaient peur, et tout en l'admirant ils n'osaient imiter son audace. Ces règles de convention pesaient alors sur tous les genres de talens. Comment les acteurs s'y seraient-ils soustraits plus que les auteurs eux-mêmes ? Ne voit-on pas les plus grands d'entre ceux-ci fléchir sous l'influence de leur temps, et Racine lui-même, le divin Racine y soumettre trop souvent la hauteur de son génie? Beaucoup de ses héros ont l'empreinte de la galanterie du siècle de Louis xiv, et non celle de leur époque. Voltaire, dans son Temple du Goût, signale ce défaut par une critique également fine et judicieuse. Dans l'admirable pièce Andromaque, Oreste et Pylade, dont l'amitié a passé en

proverbe, ne sont point placés sur la même ligne : Oreste tutoie Pylade, mais celui-ci traite respectueusement son ami de seigneur, et ne se sert jamais à son égard que du mot vous. Il n'entrait pas alors dans les convenances du théâtre que le personnage principal fût tutoyé par le confident. Peut-être l'acteur chargé du rôle d'Oreste, à l'époque où Racine donna sa pièce, eut-il quelque part à cette distinction bizarre; peut-être eût-il été choqué de tant de familiarité de la part d'un ami, que l'auteur avait jugé nécessaire de rabaisser au rang subalterne de confident. A l'exemple du monde réel, les acteurs au théâtre tenaient sans doute aussi beaucoup à leurs rangs imaginaires, et étaient entre eux très sévères sur les convenances et l'étiquette.

Cette influence des mœurs de l'époque se fait encore particulièrement sentir dans Britannicus et dans quelques endroits du rôle de Néron. Néron peint d'abord à Narcisse l'amour qu'il ressent pour Junie

avec des couleurs qui décèlent une âme ardente et vicieuse. Il y a dans cet amour je ne sais quel mélange de libertinage et de férocité naissante. Cè sont les larmes, les cris, l'effroi de cette jeune princesse, arrachée durant la nuit de sa demeure, traînée devant lui par des soldats, au milieu d'un appareil d'armes et de flambeaux; c'est ce spectacle de douleur et de violence qui charme Néron et irrite son amour. Il savoure en quelque sorte la douleur de Junie, elle l'embellit à ses yeux :

J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.

Jusque là il n'y a rien que de pris dans la nature et dans le caractère connu de Néron ; mais dans la scène suivante entre ce personnage et Junie, ce n'est plus cet amour effréné qui porte le désordre dans tous ses sens ; on - reconnaît dans Néron cette galanterie qui caractérisait la cour de Louis xiv :

Pourquoi, de cette gloire exclus jusqu'à ce jour , M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour?

.......................

........................

En vain de ce présent ils m'auraient honoré,

Si votre cœur devait en être séparé,

Si tant de soins ne sont adoucis par vos charmes,

Si, tandis que je donne aux veilles, aux alarmes,

Des jours toujours à plaindre et toujours enviés,

Je ne vais quelquefois respirer à vos pieds.

4

Cette scène, qui vers la fin reprend sa véritable couleur, est au commencement fort difficile à jouer. Cette teinte d'affectation doucereuse refroidit l'acteur ; le nlOUvement passionné, imprimé d'abord au rôle de Néron, l'impétuosité de ses désirs , son trouble, son désordre, si bien peints dans la scène qui précède, paraissent tout à . coup comme suspendus. Ils ne pourraient l'être que par la simple expression de cette retenue naturelle, involontaire, qu'impose souvent à la passion même la plus violente, l'aspect de la vertu timide et sans défense ; mais ce Néron si impétueux, que déj-à nul frein n'arrête, ne parle plus que le langage d'un galant de cour. Du temps de Louis xiv, oii l'on n'eût osé violer les lois de la galan-

terie, où toute la cour se modelait sur un monarque qui avait la réputation d'aborder les femmes avec tant de grâces, on n'eût jamais souflert au théâtre qu'un prince parlât à sa maîtresse autrement que ne l'aurait fait le monarque lui-même. Il fallait toujours de belles manières pour parler aux femmes, et Racine aurait cru blesser toutes les convenances en donnant à Néron, dans son entretien avec Junie 2 ce feu, cette ivresse, ce désordre dont il est agité dans la scène antérieure : un tel langage eût par trop choqué des oreilles habituées au doux langage des ruelles.

On portait alors le goût des belles manières dans les situations les plus tragiques, et jusque dans la mort même. L'Iphigénie de Racine refuse les secours d'Achille et de sa mère, et semble ne vouloir rien éprouver de l'émotion naturelle à une jeune fille qui va mourir. Euripide, qui n'avait pas de ces sortes de convenances à observer, s'est bien gardé de donner une résignation si composée à son Iphigénie; mais Racine

aurait cru dégrader la sienne en lui donnant la. peur de la mort. Une princesse sous l'empire de l'étiquette devait toujours soutenir sa dignité, même dans les mo- mens où la nature reprend le plus ses droits. Ce grand génie dut encore en cette circonstance fléchir sous la puissance des idées reçues.

Il faut encore reporter à cette cause le peu de progrès qu'a fait le costume du temps de Lekain. Il avait sans doute re-x gardé la fidélité du costume comme une chose fort importante; on le voit par les efforts qu'il fit pour le rendre moins ridicule qu'il ne l'était alors : en effet, la vérité dans les habits comme dans les décorations augmente l'illusion théâtrale, transporte le spectateur au siècle et au pays où vivaient les personnages représentés. Cette fidélité fournit même à l'acteur les moyens de donner une physionomie particulière à chacun de ses rôles. Mais une raison bien plus grave encore me fait regarder comme véritablement coupables les acteurs qui

négligent cette partie de leur art. Le théâtre doit offrir à la jeunesse en quelque sorte un cours d'histoire vivante, et cette négligence ne la dénature-t-elle pas à ses yeux ? N'est-ce pas lui donner des notions tout-à- fait fausses sur les habitudes des peuples et sur les personnages que la tragédie fait revivre ? Je me rappelle très bien que dans mes jeunes années, en lisant l'histoire, mon imagination ne se représentait jamais les princes et les héros que comme je les avais vus au théâtre. Je me figurais Bayard élégamment vêtu d'un habit couleur de chamois, sans barbe, poudré, frisé comme un petit-maître du dix-huitième siècle. Je voyais César serré dans un bel habit de satin blanc, la chevelure flottante et réunie sous des nœuds de rubans. Si parfois l'acteur rapprochait son costume du vêtement antique, il en faisait disparaître la simplicité sous une profusion de broderies ridicules ; et je croyais les tissus de velours et de soie aussi communs à Athènes et à Rome qu à Paris ou à Londres. Lekain ne

parvint à faire disparaître qu'en partie le ridicule des vêtemens que l'on portait alors au théâtre, sans pouvoir établir ceux qu'on y devait porter. A cette époque, cette sorte de science était tout-à-fait ignorée, même des peintres. Les statues, les manuscrits anciens ornés de miniatures, les monu- mens existaient comme aujourd'hui, mais on ne les consultait pas. C'était le temps des Boucher et des Vanloo, qui se gardaient bien de suivre l'exemple de Raphaël et du Poussin dans l'agencement de leurs draperies. Ce n'est que lorsque notre célèbre David parut, qu'inspirés par lui, les peintres et les sculpteurs, et surtout les jeunes gens parmi eux, s'occupèrent de ces recherches. Lié avec la plupart d'entre eux, sentant toute l'utilité dont cette étude pouvait être au théâtre, j'y mis une ardeur peu commune. Je devins peintre à ma manière ; j'eus beaucoup d'obstacles et de préjugés à vaincre, moins de la part du public que de la part des acteurs ; mais enfin le succès couronna mes efforts, et sans craindre que

l'on m'accuse de présomption, je puis dire que mon exemple a eu une grande influence sur tous les théâtres de l'Europe. Lekain n'aurait pu surmonter tant de difficultés : le moment n'était pas venu. Aurait- il hasardé les bras nus, la chaussure antique , les cheveux sans poudre, les longues draperies, les habits de laine? eût-il osé choquer à ce point les convenances du temps j) Cette mise sévère eût alors été regardée comme une toilette fort malpropre, et surtout fort peu décente. Lekain a donc fait tout ce qu'il pouvait faire, et le théâtre lui en doit de la reconnaissance. Il a fait le premier pas, et ce qu'il a osé nous a fait oser davantage.

Les acteurs doivent sans cesse se proposer la nature pour modèle ; elle doit être l'objet constant de leurs études. Lekain sentit que les brillantes couleurs de la poésie servaient seulement à donner plus de grandeur et de majesté aux beautés de la nature. Il n'ignorait pas que dans la société , les êtres profondément émus par de

grandes passions , ceux que de grandes douleurs accablent, ou qu'agitent violemment de grands intérêts politiques, ont, il est vrai, un langage plus élevé, plus idéal, mais que ce langage est encore celui de la nature. C'est donc cette nature noble , animée, agrandie, mais simple à la fois, qui doit être l'objet constant des études de l'acteur comme du poète, et Lekain avait pu trouver dans les ouvrages même des maîtres de la scène les exemples de cette grandeur sans enflure. En effet, dans leurs chefs-d'œuvre, les expressions les plus sublimes sont aussi les plus simples.

J'entends souvent dans le monde des personnes , très instruites d'ailleurs, dire que la tragédie n'est pas dans la nature : c'est une idée qu'on répète sans réflexion, qui se propage et finit par être établie comme une vérité. Les gens du monde, occupés d'autres objets, n'ont pas fait une étude approfondie de tous les mouvemens des passions ; ils jugent légèrement, et d'ailleurs les auteurs médiocres et les acteurs

qui donnent peu d'attention à leur art, servent encore à accréditer cette erreur. Certes, la manière dont ils conçoivent la o tragédie, le style des uns, le jeu des autres , ne sont pas propres à désabuser de cette fausse idée. Mais qu'on examine la plupart de ces personnages politiques ou passionnés de Corneille et de Racine. Comme souvent leur langage est à la fois simple et élevé ! Voltaire, dans le style duquel l'ambition du poète apparaît davantage , comme son expression est pathétique et vraie, quand il est saisi par la passion ! Certes, ce n'est pas la négligence et l'abandon d'une conversation vulgaire qu'on retrouve dans les belles scènes de ces grands poètes : c'est le langage naïf, c'est l'expression agrandie, mais exacte de la nature même. Qu'on examine sous toutes les faces l'exposition et le dénoûment de Wencesla,s , le cinquième acte de Rodo- gune, celui de Cinna, le rôle du vieil Horace , les scènes d'Agamemnon et d'Achille, les rôles de Joad , d'OEdipe , des deux

Brutus , de César, les rôles de Phèdre, d'Andromaque, d'Hermione, etc., je défie qu'on puisse leur prêter un langage plus naturel et plus vrai ; ôtez la rime, et tous ces personnages n'auraient pas dans la réalité parlé d'une autre manière.

Il en est de même de quelques acteurs qui ont illustré la scène française, tels que Lekain , mademoiselle Duménil , Mole , Monvel. Ce n'est que par l'imitation fidèle du vrai qu'ils ont fait éprouver à une nation éclairée ces émotions pénétrantes qui vivent encore après eux dans le souvenir. Ainsi les chefs-d'œuvre des uns et le talent des autres prouvent d'une manière incontestable que la tragédie n'est pas si loin de la nature qu'on le pense, et que les médiocrités seules ont donné quelque poids à l'opinion contraire.

Cependant il faut le dire, parmi le grand nombre d'acteurs de tous les pays, il n'en est que quelques uns qui aient recherché cette vérité. Molière pourtant, et Shaks- peare avant lui, avaient donné d'excellentes

leçons aux comédiens de leur temps. On voit le premier, dans son Impromptu de Versailles, railler les comédiens de l'hôtel de Bourgogne sur l'affectation et l'enflure de leur débit.

« Comment! vous appelez cela réciter ? « C'est se railler. Il faut dire les choses « avec emphase. Ecoutez-moi Voyez- « vous cette posture? là, appuyez comme « il faut sur le dernier vers. Voilà ce qui « attire l'approbation et fait faire le broute haha. — Mais, Monsieur, il me semble « qu'un roi qui s'entretient tout seul avec « son capitaine des gardes parle un peu « plus humainement, et ne prend guère ce « ton démoniaque. — Vous ne savez ce que « c'est : allez-vous-en réciter comme vous « faites, vous verrez si vous ferez faire « aucun ah ! etc. » Et Scapin dans les Fourberies : ce Tiens-toi un peu, mets la main « au côté, fais les yeux furibonds, marche « un peu en roi de théâtre. »

Il paraît que sous les yeux de Molière même, les acteurs ne croyaient pas que les

rois dussent marcher et parler comme les autres hommes.

Shakspeare, à une époque plus reculée, où le théâtre était à peine sorti de l'enfance , met dans la bouche d'Hamlet d'ex- cellens conseils aux comédiens : « Rendez « ce discours comme je l'ai prononcé de- « vaut vous, d'un ton facile et naturel ; « mais si vous grossissez votre voix et voci- « férez, comme font la plupart de nos acte teurs , j'aimerais autant avoir mis mes « vers dans la bouche d'un crieur de ville. « Oh! rien ne me blesse l'âme comme « d'entendre un homme grossièrement ro- - « buste exprimer une passion par des éclats « et des cris à fendre les oreilles d'une inul- « titude qui n'aime que le bruit. Je vou- ée drais vous faire fustiger cet Hérode de « théâtre, qui enchérit sur Hérode même, et c veut être plus furieux que lui. Ne soyez « pas non plus trop froid ; mais que votre « intelligence vous serve de guide : pro- <( portionnez l'action au mot et le mot à « l'action, avec cette attention de ne pas

c sortir de la décence de la nature ; car tout « ce qui s'écarte de cette règle, s'écarte du « but de la représentation dramatique, qui cc est d'offrir en quelque sorte un miroir à (c la nature, de montrer à la vertu ses véte ritables traits, au ridicule sa ressemblante « image, et à chaque siècle, à chaque époque « du temps sa forme et son empreinte. Si « cette peinture est exagérée ou affaiblie, (c elle amusera les ignora ns ; mais elle fera cc souffrir les hommes judicieux, dont l'opi- cc nion doit toujours à votre égard l'em- « porter sur l'opinion de la foule. Oh ! il y ce a des acteurs que j'ai vus jouer, et que « j'ai entendu vanter par des louanges ou- « trées, qui, pour ne pas dire plus, n'avaient « ni la démarche d'un chrétien, ni d'un « païen, ni d'un homme, et qui s'enflaient (C et hurlaient d'une si horrible manière cc qu'on les eût pris pour quelques simu- « lacres humains, grossièrement ébauchés « par quelque apprenti subalterne de la na- « ture, tant ils imitaient l'homme abomi- « nablement. »

Comment se fait-il donc que, malgré les avis de ces deux grands peintres, et sans doute malgré l'opinion de beaucoup d'autres de leurs contemporains, le faux système d'une déclamation ampoulée se soit établi sur la plupart des théâtres de l'Europe, et y ait été proclamé comme le seul type de l'imitation théâtrale ? C'est que la vérité dans tous les arts est ce qu'il y a de plus difficile à trouver et à saisir. La statue de Minerve existe dans le bloc de marbre, le ciseau seul de Phidias peut l'y découvrir. C'est que cette faculté n'ayant été donnée qu'à très peu de comédiens, et les médiocrités étant en majorité, elles ont fait la loi, et ont avec le temps établi, comme seul modèle à suivre, les fausses imitations de leur faiblesse.

On me permettra de consigner ici une observation que m'ont suggérée les grands événemens de la révolution ; car les crises violentes dont elle m'a rendu témoin m'ont souvent servi d'étude.

L'homme du monde et l'homme du peu-

pie, si opposés par leur langage, ont souvent , dans les grandes agitations de l'âme, la même expression : l'un oublie ses manières sociales , l'autre quitte ses formes vulgaires ; l'un redescend à la nature, l'autre y remonte ; tous deux dépouillent l'homme artificiel, pour n'être plus vraiment qu'hommes. Les accens de l'un et de l'autre seront les mêmes dans la violence des mêmes passions ou des mêmes douleurs.

Supposez une mère, les regards attachés sur le berceau vide d'un enfant aimé qu'elle vient de perdre : une sorte de stupidité dans les traits, quelques larmes rares qui sillonneront ses joues, quelques cris déchirans, quelques sanglots convulsifs , se faisant passage de temps à autre, signaleront la douleur de la femme du peuple comme celle de la duchesse. Supposez de même un homme du peuple et un homme de cour tombés tous deux dans les accès violens, soit de la jalousie, soit de la vengeance ; ces deux hommes, si différens par

leurs habitudes, seront les mêmes par leur frénésie. Ils offriront dans leurs fureurs la même expression; leurs regards, leurs traits, leurs gestes, leurs attitudes, leurs mouvemens prendront tout à coup un caractère terrible , grand, solennel, digne dans tous deux et du pinceau du peintre et de l'étude de l'acteur ; et peut-être même le délire de la passion inspirera-t-il à l'un aussi bien qu'à l'autre un de ces mots, une de ces expressions sublimes qui pourront peut-être aussi mériter d'être recueillis par le poète.

Les grands mouvemens de l'âme élèvent l'homme à une nature idéale, dans quelque rang que le sort l'ait placé. La révolution, ' \* qui a mis tant de passions en jeu, n'a-t-elle pas eu des orateurs populaires qui ont étonné par des traits sublimes d'une éloquence non recherchée, et par une expression et des accens que Lekain même n'eût pas désavoués?

Lekain avait senti que l'art de la déclamation , puisqu'il faut employer ce terme,

ne consistait pas à réciter des vers avec plus ou moins de chaleur et d'emphase; que cet art pouvait, en se perfectionnant, donner en quelque sorte de la réalité aux fictions de la scène.

Pour arriver à ce but, il fallait que l'acteur eût reçu de la nature une sensibilité a extrême et une profonde intelligence; et Lekain possédait ces qualités à un degré éminent. En effet, les impressions profondes que les acteurs produisent sur la scène ne sont que le résultat de l'alliance de ces deux facultés essentielles. Il faut que j'explique ce que j'entends. Selon moi, la sensibilité n'est pas seulement cette faculté que l'acteur a de s'émouvoir facilement lui-même, d'ébranler son être au point d'imprimer à ses traits, et surtout à sa voix -, cette expression, ces accens de douleur qui viennent réveiller toute la sympathie du cœur, et provoquer les larmes de ceux qui l'écoutent ; j'y comprends encore l'effet qu'elle produit, l'imagination dont elle est la source, non cette ima-

gination qui consiste à avoir des souvenirs tels que les objets semblent actuellement présens, ce n est proprement là que la mémoire ; mais cette imagination qui, créatrice , active, puissante, consiste à rassembler dans un seul objet fictif les qualités de plusieurs objets réels, qui associe l'acteur aux inspirations du poète, le transporte à des temps qui ne sont plus, le fait assister à la vie des personnages historiques ou à celle des êtres passionnés créés par le génie, lui révèle comme par magie leur physionomie , leur stature héroïque, leur langage, leurs habitudes, toutes les nuances de leur caractère, tous les mouvemens de leur âme, et jusqu'à leurs singularités spéciales. J'appelle encore sensibilité cette faculté d'exaltation qui agite l'acteur, s'empare de ses sens, l'ébranlé jusqu'à l'âme, et le fait entrer dans les situations les plus tragiques, dans les passions les plus terribles, comme si elles étaient les siennes propres.

L'intelligence qui procède et n'agit

qu'après la sensibilité, juge des impressions que nous fait éprouver celle-ci ; elle les choisit, elle les ordonne, elle les soumet à son calcul. Si la sensibilité fournit les objets, l'intelligence les met en œuvre. Elle nous aide à diriger l'emploi de nos forces physiques et intellectuelles, à juger des rapports et de la liaison qu'il y a entre les paroles du poète et la situation ou le caractère des personnages, à y ajouter quelquefois les nuances qui leur manquent, ou que les vers ne peuvent exprimer, à compléter enfin leur expression par le geste et la physionomie.

On conçoit qu'un tel individu doit avoir reçu de la nature une organisation toute particulière : car la sensibilité, cette propriété de notre être, tout le monde la possède à un plus ou moins haut degré d'intensité ; mais chez l'homme que la nature a destiné à peindre les passions dans leurs plus grands excès, à rendre toutes leurs violences, à les montrer dans tout leur délire, on conçoit qu'elle doit avoir une

bien plus grànde énergie ; et comme toutes nos émotions ont avec nos nerfs un rapport intime, il faut que le système nerveux soit chez l'acteur tellement mobile et im-

pressionnable, qu'il s'ébranle aux inspirations du poète aussi facilement que la harpe éolienne résonne au moindre souffle de l'air qui la touche, (i)

Si l acteur n'est pas doué d'une sensibi-

(i) On a vu souvent de jeunes acteurs avoir dans leurs débuts des succès en partie mérités, et pourtant ne pas remplir par la suite les espérances qu'ils avaient données; c'est que, chez quelques uns, l'émotion, inséparable de leurs premiers essais sur la scène, avait mis leurs nerfs dans cet état d'ébranlement et d'agitation propre à les faire facilement entrer dans les situations les plus passionnées. Ensuite, l'habitude de paraître en public, en les affranchissant de ces émotions pénibles, mais salutaires, les a en même temps rendus à leur médiocrité. Ne voit-on pas aussi parfois quelques personnes, pour s'enhardir, avoir recours à un peu de vin? Leur nature timide ou paresseuse, ainsi stimulée, acquiert une exaltation factice, qui peut suppléer pour quelques mo- mens à l'exaltation véritable de l'âme. Ne remarque-t-on pas tous les jours qu'il y a plus de loquacité et d'esprit parmi les convives, même les plus sobres, après un repas

lité au moins égale à celle des plus sensibles de ses auditeurs, il ne pourra les émouvoir que faiblement; ce n'est que par un excès de sensibilité qu'il parviendra à produire des impressions profondes, et à émouvoir même les âmes les plus froides. La force qui soulève ne doit-elle pas avoir plus de puissance que celle qu'on veut ébranler? Cette faculté doit être même chez l'acteur, je ne dirai pas plus grande et plus forte que chez le poète qui a conçu ces mouvemens de l'âme reproduits au théâtre, mais plus vive , plus rapide, plus puissante sur ses organes. En effet, le poète ou le peintre peuvent attendre, pour écrire ou pour peindre, le moment de l'inspiration. Chez l'acteur, l'inspiration doit avoir lieu instantanément et à sa volonté; et pour qu'il l'ait ainsi à commandement, pour qu'elle soit soudaine, vive et prompte, la

qu'avant? Il faut oser en convenir, ces accès de vivacité et saillies ne tiennent souvent qu'à cet ébranlement ner- \ i lilç qu'ils ont puisé dans les plaisirs de la table.

sensibilité ne doit-elle pas être en quelque sorte chez lui surabondante? De plus, il faut que son intelligence soit là toujours en éveil, agissant de concert avec sa sensibilité pour en régler les mouvemens et les effets; car il ne peut, comme le peintre et le poète, effacer ce qui est fait.

On me pardonnera ici sur ces deux qualités principales, la sensibilité et l'intelligence , une digression qui pourra servir de réponse à une opinion de Diderot. Après avoir avancé que « c'est à la nature à « donner au comédien les qualités exté- « rieures, la figure, la voix, la sensibilité, « le jugement et la finesse, et que c'est à « l'étude des grands maîtres, à la pratique (c du théâtre, au travail, à la réflexion, à « perfectionner les dons de la nature, » ce qui est parfaitement juste, il ajoute plus loin, par une contradiction incroyable, « qu'il veut au grand acteur beaucoup de « jugement, qu'il le veut spectateur froid et « tranquille de la nature humaine, et qu'il « ait par conséquent beaucoup de finesse

« et nulle sensibilité. » Je puise dans la nature même du génie de Diderot la cause de ce bizarre paradoxe; en effet, il était doué d'une intelligence étendue et active, mais il manquait de sensibilité ; ses écrits en sont la preuve. L'enflure du langage, qui suit partout l'exagération dans les idées, le caractérise. Diderot comprend tous les principes abstraits et toutes les conséquences des choses, et il n'entend rien aux facultés mobiles des sentimens. Son style, généralement emphatique et déclamatoire, ne reçoit jamais les influences variées qu'impriment aux écrivains sensibles et délicats leurs émotions intérieures, si diverses et si multipliées. Son esprit était capable d'enthousiasme , et son cœur n'avait pas de passion ; car il s'exaltait tou jours, et n'était jamais profondément pénétré. De là son éloquence uniformément élevée, et ce ton monotone de grandeur qui ôte à ses discours la souplesse et le naturel. Comparons la simplicité touchante et la suprême énergie des ouvrages de Jean-Jacques avec

l'appareil faussement animé des phrases philosophiques de Diderot, nous resterons convaincus que ce dernier n'eut jamais un seul élément de cette sensibilité réelle et native qui soumet la plume des poètes, le pinceau des peintres et les organes des vrais acteurs, à l'expression juste et naturelle des agitations douces, tristes ou terribles, qu'ils savent représenter par la puissance de leur art. On distingue entre Jean-Jacques et Diderot la différence de l'ostentation et de la vérité, comme entre des acteurs on discerne la diction sentie qu'inspire la nature, de la déclamation convenue qu'on peut apprendre, et dont les accens n'émeuvent pas parce qu'ils ne sortent point du fond du cœur. Diderot n'avait donc point ce qu'il faut pour juger du talent des acteurs, et il n'est pas étonnant qu'il ait beaucoup exalté celui de mademoiselle Clairon, qui était tout de composition, et par cela même avait quelque analogie avec le génie de ce philosophe, et qu'il ait en même temps

rabaissé celui de mademoiselle Dunlénil, qui prenait sa source dans une exquise sensibilité; il lui échappe cependant de dire que celle-ci était quelquefois sublime, et dans l'éloge pompeux qu'il fait de sa protégée, il s'écrie assez froidement : « Quel jeu plus parfait que celui de mademoiselle Clairon ?» J'avoue que je préfère le jeu sublime au jeu parfait.

Ainsi, entre deux personnes destinées au théâtre, dont l'une aurait cette extrême sensibilité que j'ai définie plus haut, et l'autre une profonde intelligence, je préférerais sans contredit la première. Elle sera sans doute sujette à quelques écarts ; mais sa sensibilité lui inspirera ces mouve- mens sublimes qui saisissent le spectateur et portent le ravissement jusqu'au fond des cœurs.

L'intelligence rendra l'autre froidement sage et réglée. L'une ira par delà votre attente et votre pensée ; l'autre ne fera que les accomplir. Votre âme sera profondément émue par l'acteur inspiré ; votre

esprit seul sera satisfait par l'acteur intelligent. Celui-là vous associera tellement aux émotions qu'il éprouve, qu'il ne vous laissera pas même la liberté du jugement. Celui-ci , par un jeu sage et sans reproche, vous laissera parfaitement à vous-même et vous permettra de raisonner tout à votre aise. Le premier sera le personnage lui- même , l'autre ne sera qu'un acteur qui représente le personnage. L'inspiration chez l'un suppléera souvent à l'intelligence, tandis que chez l'autre les combinaisons de l'intelligence ne suppléeront que faiblement aux effets de l'inspiration.

Cependant, pour former un grand acteur , tel que Lekain, il faut la réunion de la sensibilité et de l'intelligence.

Chez l'acteur qui possède ce double don de la nature, il se fait un genre de travail particulier. D'abord, par des études répétées , il essaie son âme aux émotions, et sa parole aux accens propres à la situation du personnage qu'il a à représenter. Il va delà au théâtre exécuter non seulement les

premiers essais de ses études , mais se livrer encore à tous les élans spontanés de sa sensibilité, à tous les mouvemens qu'elle lui suggère à son insu. Que fait-il alors ? Pour que ces inspirations ne soient pas perdues, sa mémoire recherche dans le repos, lui rappelle les intonations, les ac- cens de sa voix, l'expression de ses traits, de son geste, le degré d'abandon auquel il s'est livré , enfin tout ce qui dans ces momens d'exaltation a concouru à l'effet qu'il a produit. Son intelligence alors soumet tous ces moyens à sa révision, les épure, les fixe dans son souvenir, et les y conserve en dépôt, pour les reproduire à sa volonté dans les représentations suivantes. Souvent même, tant ces impressions sont fugitives, faut-il qu'il répète en rentrant dans la coulisse la scène qu'il vient de jouer, plutôt que celle qu'il va jouer. Par cette sorte de travail, l'intelligence accumule et conserve toutes les créations de la sensibilité. C'est par là qu'au bout de vingt ans (il faut au moins cet espace de temps ) une personne

destinée à avoir un beau talent peut enfin offrir au public des rôles, à peu de chose près, parfaitement conçus et joués dans toutes leurs parties. Telle a été la marche qu'a constamment suivie Lekain, et que doivent suivre tous ceux qui ont l'ambition de marcher sur ses traces. Toute sa vie a été consacrée à ce genre de travail, et ce n'est que dans ses cinq ou six dernières années qu'il recueillit complètement le fruit de ses études. C'est alors que sa sensibilité féconde ne le laissa jamais au dessous des situations tragiques qu'il avait à peindre , que son intelligence déploya pleinement tous les trésors qu'il avait amassés ; c'est alors qu'on vit son jeu tellement assuré, tellement soumis à sa volonté, qu'il retrouvait toujours et les mêmes combinaisons et les mêmes effets : accens, inflexions, gestes, attitudes, regards, tout chez lui se reproduisait à chaque représentation avec la même exactitude, la même vigueur et le même abandon ; et s'il y avait quelque différence d'une représentation à une

-autre, c'était toujours à l'avantage de la dernière.

La sensibilité et l'intelligence sont donc les facultés principales nécessaires à l'acteur. Mais de plus il lui faut, indépendamment de la mémoire qui est son instrument indispensable, une taille et des traits à peu près convenables aux rôles qu'il est appelé à jouer; il lui faut une voix qui puisse se moduler facilement, qui ait de la pùissance et de l'accent. Je n'ai pas besoin de dire qu'une bonne éducation, l'étude de l'histoire , moins les événemens que les mœurs des peuples et le caractère particulier des personnages historiques , le dessin même doivent venir encore fortifier les dons de la nature.

On juge bien qu'ici je ne parle que de la tragédie. Sans entrer dans cette question de savoir s'il est plus difficile de jouer la tragédie que la comédie, je dirai que pour arriver à la perfection dans l'un et l'autre genre, il faut posséder les mêmes facultés morales et physiques ; seulement je pense

qu'elles doivent être douées de plus de puissance chez l'acteur tragique. La sensibilité , 1 exaltation chez l'acteur comique n ont pas besoin de la même énergie ; l'imagination en lui a moins à faire. Il représente des objets qu'il voit tous les jours, des êtres de la vie desquels il participe en quelque sorte. A quelques exceptions près, sa fonction ne consiste qu'à imiter des travers ou des ridicules, qu'à peindre des passions prises dans une sphère qui est celle de l'acteur même, et par conséquent plus modérées que celles qui sont du domaine de la tragédie. C'est pour ainsi dire sa propre nature qui dans ses imitations parle et agit en lui, tandis que l'acteur tragique a besoin de quitter le cercle ou il a coutume de vivre pour s'é- lancer dans la haute région où le génie du poète a placé et revêtu de formes idéales, des êtres conçus dans la pensée, ou que l'histoire lui a fournis déjà tout agrandis par elle et par la longue distance des temps. Il faut qu'il conserve à ces person-

nages leurs grandes proportions, mais qu'en même temps il soumette leur langage élevé à des accens naturels, à une expression naïve et vraie; et c'est ce mélange de grandeur sans enflure, de naturel sans trivialité, c'est cet accord de l'idéal et de la vérité qu'il est fort difficile d'atteindre dans la tragédie.

On me dira peut-être qu'un acteur tragique a bien plus de liberté dans le choix de ses moyens pour offrir au jugement du public des objets dont les types n'existent pas dans la société, tandis que chez l 'acteur comique ce même public peut facilement juger si la copie est conforme au modèle qu'il a sous les yeux ; mais je répondrai que les passions sont de tous les temps : la société peut en affaiblir l'énergie ; mais elles n'en existent pas moins au fond des âmes, et chaque spectateur peut en juger très bien par lui-même.

Quant aux grands caractères historiques, comme c'est le public instruit qui fait seul l'opinion, ainsi que la réputation de l'acteur,

comme il est familiarisé avec l'histoire, il peut facilement juger de la vérité de l'imitation. L'on voit donc, par ce que je viens de dire, que les facultés morales doivent avoir plus de force et d'intensité chez l'acteur tragique que chez l'acteur comique.

Quant aux qualités physiques, on sent que la mobilité des traits, l'expression de la physionomie doivent être plus prononcées , la voix plus pleine, plus sonore, plus profondément accentuée dans l'acteur tragique , qui a besoin de certaines combinaisons, d'une force plus qu'ordinaire pour rendre d'un bout à l'autre avec la même énergie un rôle dans lequel l'auteur a souvent rassemblé en un cadre étroit, dans l'espace de deux heures, tous les mouve- mens, toutes les agitations qu'un être passionné ne peut ressentir souvent que dans un long espace de sa vie. Au reste, je le répète , il ne faut pas moins de qualités, quoique d'un ordre différent, au grand acteur comique qu'au grand acteur tragique,

et l'un a comme l'autre besoin d 'être initié aux mystères de la nature passionnée, aux penchans, aux faiblesses et même aux bizarreries du cœur humain.

Quand on considère toutes les qualités qu'il faut pour former un véritable acteur tragique, tous les dons que la nature doit lui départir, faut-il donc s 'étoniier qu ils soient si rares ? Parmi la plupart de ceux qui se présentent dans la carrière , l 'un a de l'esprit, et son âme est de glace ; l'autre a de la sensibilité, et nulle intelligence. Tel possède ces deux qualités, mais c est à un degré si faible que c'est comme s 'il ne les avait pas ; son jeu est sans effet, toute son expression est molle, incertaine , sans couleur ; il parle tour à tour haut, bas, vite, lenteIllent et comme au hasard. Celui-ci a reçu de la nature tous ces heureux dons de l'âlne et de l'esprit, et sa voix aride, sèche, sans accent, est rebelle à exprimer les passions ; il pleure, et ne fait pas pleurer ; il est ému, et ne peut émouvoir. Celui-là possède une voix sonore et touchante ; mais ses

traits sont disgracieux , sa taille et ses formes n'ont rien d'héroïque. Enfin la somme de hasards heureux qu'un seul homme doit réunir en lui pour être un grand acteur est telle , qu 'il ne faut pas s'étonner si l'on n'en voit paraître que loin en loin dans la carrière.

Il faut l'avouer, Lekain eut quelques défauts; mais, dans la littérature et les arts d'imitation, le génie est estimé en raison des beautés qu'il enfante, ses imperfections ne font point partie de sa renommée; c'est la matière grossière qui serait tombée dans l'oubli sans l'excellence de ses plus nobles inspirations, et le souvenir de ses défauts ne se perpétue que dans la célébrité que lui ont value ses perfections. La nature avait refusé à Lekain quelques avantages physiques que la scène exige. Ses traits n'avaient rien de noble ; sa physionomie paraissait commune, sa taille était courte; mais son exquise sensibilité, mais les émotions d'une âme ardente et passionnée, mais cette faculté qu'il avait

de se plonger tout entier dans la situation du personnage qu'il représentait, mais cette intelligence si fine, qui lui faisait deviner et rendre toutes les nuances des caractères qu'il avait à peindre, venaient embellir ses traits irréguliers, et leur donner un charme inexprimable. Sa voix était naturellement pesante et peu flexible; elle était couverte d'un léger voile, mais ce voile même donnait à cette voix, défectueuse sous quelques rapports, je ne sais quelles vibrations mélancoliques et pénétrantes qui allaient vous remuer jusqu'au fond de l 'âme. Il vint cependant à bout, à force de travail, d'en dompter la roideur, de l'enrichir de tous les accens de la passion , et de la rendre obéissante à toutes les inflexions les plus délicates du sentiment. Il avait enfin étudié sa voix comme on étudie un instrument ; il en connaissait toutes les qualités et tous les défauts. Il passait légèrement sur les cordes ingrates pour ne faire vibrer que les cordes harmonieuses ; sa voix, sur laquelle il avait

essayé tous les accens, était pour lui comme un riche clavier dont il tirait à volonté tous les sons dont il avait besoin ; et telle est la puissance d'une voix sensible donnée par la nature, ou acquise par l'art, qu'elle emeut même l'étranger qui ne comprend pas les paroles. La voix de Lekain avait cet avantage.

Le talent de mademoiselle Gaussin, celui de mademoiselle Desgarcins consistait principalement dans cet heureux don de la nature. J'ai vu, à Londres, des Français qui n'entendaient pas un mot d'anglais s'attendrir et pleurer aux seuls accens de la voix touchante de miss O'Neil.

Dans le commencement de sa carrière f jekain fit ce que font tous les jeu tics acteurs: il s'abandonna aux mouvemens violens et aux cris, car c'est toujours par là que dans la jeunesse on se sauve des difficultés. Lekain, avec le temps, sentit que de toutes les monotonies celle de la force est la plus insupportable, qu'il fallait parler la tragédie, et non la hurler, qu'une explosion

continuelle fatigue sans toucher, que ce n'est que lorsqu'elle est rare, inattendue, qu'elle peut étonner et émouvoir, qu'enfin l'auditeur, choqué par les cris continuels d'un acteur, finit par oublier le personnage, et cesse de compatir aux malheurs de l'un pour ne plaindre que la fatigue de l'autre. Aussi Lekain, souvent épuisé dans des scènes longues et violentes, prenait-il soin de dérober au public le dernier terme de ses efforts; dans le moment même où ses j moyens étaient le plus fatigués, il en paraissait encore conserver toute la force et toute la puissance,

On a aussi reproché à Lekain un peu de lourdeur dans son débit ; mais ce défaut - provenait d'abord de sa nature lente, posée çt réfléchie; ensuite Voltaire, dont il était particulièrement l'acteur, n'eût pas peut- être facilement consenti à sacrifier la pompe et l'harmonie de ses vers à un débit trop naturel et trop vrai. Il voulait qu'on frappât fort, si l'on ne frappait juste ; et comme

il avait un peu enflé la tragédie, il fallut bien que l'acteur suivît le système que le poète avait adopté. Bailleurs, à l'époque où vivait Lekain, époque si brillante encore par le génie de ses écrivains et de ses philosophes, tous les arts d imitation étaient tombés dans le faux et dans la manière ; et Lekain sentit peut-être qu'il était assez riche de toutes ses perfections pour faire un léger sacrifice au mauvais goût du temps ; mais au reste son débit, d'abord lent et cadencé, s'animait par degrés, et une fois qu'il avait atteint la haute région des passions, il étonnait par la sublimité de son jeu. Malgré le débordement du mauvais goût dans les arts, il existait dans la société de cette époque, et parmi les amis de Voltaire, un grand nombre de personnes d'un goût plus vrai, dont les conseils furent à Lekain d'une grande utilité ; et Voltaire aussi, quoique fort médiocre acteur, même lorsqu'il jouait dans ses ouvrages , avait des intentions savantes qu il

communiquait à Lekain et que celui-ci mettait habilement en œuvre. Dans un voyage que Lekain fit à Ferney, comme on le verra dans une de ses lettres, Voltaire lui fit changer totalement sa manière de jouer le rôle de Gengiskan ; à son retour à Paris, il fit sa rentrée par ce rôle. Le public, d'abord étonné de ce changement , resta long-temps incertain s'il devait approuver ou blâmer. On crut l'acteur indisposé; rien de tout ce fracas, de toutes ces ressources du métier qui naguères lui avaient valu tant d'applaudissemens dans ce rôle. Ce ne fut qu'après la chute du rideau, que le public, immobile pendant tout le cours de la pièce, sentit en effet que Lekain avait avec raison substitué à de vains cris, à une vaine enflure, à des effets vulgaires,■ des accens simples, nobles, terribles et passionnes ; c'était bien, comme dit Voltaire, le lion caressant sa femelle en lui enfonçant ses griffes dans les flancs. L opinion se forma instantanément et

comme par un mouvement électrique , elle se manifesta par de longs et nombreux applaudissemens. Lekain remontant dans sa loge , entendit ces témoignages de l'approbation publique, et se penchant sur la rampe de l'escalier, « Rougeot, dit-il « à un garçon de théâtre qui se trouvait « au bas de la rampe, qu'est-ce que j'en- cc tends donc là ? Eh, monsieur Lekain, (c lui répondit Rougeot, c'est vous qu'on « applaudit ; à la fin ils vous ont re- « connu. »

L'expérience lui avait appris que toutes ces combinaisons niaises de la médiocrité, toutes ces oppositions de sons, tous ces cris pouvaient procurer beaucoup d 'applaudissemens et de bravos, mais nulle réputation. Tandis que dans une salle, les amateurs des vociférations se persuadent que leur âme est émue, quand leurs oreilles ne sont que déchirées, et qu'ils applaudissent à outrance, il est un certain nombre . d'artistes, de connaisseurs, de gens in-

struits qui ne sont sensibles qu'à ce qui est vrai et conforme à la nature ; ces personnes-là ne font pas beaucoup de bruit, mais font les réputations. Lekain se défendit donc de cet amour des applaudisse- mens qui tourmente la plupart des acteurs et les font souvent s'égarer; il ne voulut plaire qu'à la partie saine du public. Il rejeta tout ce charlatanisme du métier, et pour produire un véritable effet, il ne visa point aux effets ; aussi fut-il peut-être un des acteurs les moins applaudis de son temps, surtout dans la dernière partie de sa carrière, mais il fut le plus admiré, et rendit plus familière la tragédie, sans lui ôter ses majestueuses proportions. Il sut mettre une juste économie dans ses mouvemens et dans ses gestes; il regardait cette partie de l'art comme une chose essentielle , car les gestes sont aussi un langage; mais leur multiplicité ôte la noblesse du maintien, et tandis que les autres acteurs n'étaient que des rois de théâtre, en lui la

dignité paraissait être non le produit d'un effort, mais le simple effet de l'habitude ; il ne se haussait point, et n'enflait point sa voix pour commander ou donner un ordre. Il savait que l'homme puissant n'a pas besoin d'efforts pour se faire obéir, et qu'au rang où il est, toutes ses paroles ont du poids, et tous ses mouvemens de l'autorité.

Lekain déployait une suprême intelligence , une véritable et rare habileté dans les divers mouvemens de son débit, qu'il rendait plus ou moins rapide, plus ou moins lent, selon la situation du personnage , et qu'il entrecoupait souvent de silences étudiés.

Il est en effet de certaines circonstances oil l'on a besoin de se recueillir avant de confier à la parole ce que l'ânle éprouve, ou ce que l'intelligence calcule. 11 faut donc que l'acteur, dans ce cas, ait l'air de penser, avant que de parler ; que par des repos il paraisse prendre le temps de Iné-

diter ce qu'il va dire ; mais il faut aussi que sa physionomie supplée à ces suspensions de la parole, que son attitude, ses traits indiquent que pendant ces momens de silence son âme est fortement préoccupée ; sans cela, ces intervalles dans le débit ne seraient que des lacunes froides qu'on attribuerait moins à une opération de la pensée , qu'à une distraction de la mémoire.

Il est aussi des situations où un être vivement ému sent avec trop d'énergie pour attendre la lente combinaison des mots ; le sentiment dont il est oppressé, avant que sa voix ait pu l'exprimer, s'échappe soudainement par l'action muette. Le geste, l'attitude, le regard doivent donc alors précéder les paroles, comme l'éclair précède la foudre. Ce moyen ajoute singulièrement à l'expression, en ce qu'il décèle une âme si profondément pénétrée, qu'impatiente de se manifester, elle a choisi les signes les plus rapides.

Ces artifices constituent ce qu'on appelle

proprement le jeu muet, partie si essentielle de l'art théâtral, et qu'il est si difficile d'atteindre, de posséder, de bien régler ; c'est par lui que l'acteur donne à son débit un air de naturel et de vérité, en lui ôtant toute apparence d'une chose apprise et récitée.

Il est cependant d'autres situations où un personnage emporté par la véhémence d'un sentiment, trouve soudainement toutes les expressions dont il a besoin. Ses paroles arrivent sur ses lèvres aussi rapidement que les pensées dans son âme ; elles naissent avec elles ; elles se succèdent \* sans interruption ; le débit de l'acteur doit être alors pressé, rapide et d'un seul jet. Il doit dérober au public jusqu'aux efforts d'une respiration trop forte et trop prolongée ; car reprendre haleine est une sorte de repos, de suspension, qui, toute légère qu'elle soit, ralentit la chaleur du mouvement et en détruit nécessairement l'effet, parce qu'elle semble faire participer l'âme

à ce soulagement et à ce repos (i). Au surplus la passion ne marche pas comme la grammaire ; elle ne s'arrête point toujours

(1) Pour accomplir ce que j'exige ici, et surtout pour éviter ce sifflement de la poitrine, ces râlemens insoutenables que quelques personnes font entendre au théâtre, il est un moyen sûr que l'expérience m'a fourni, et le voici : l'acteur doit reprendre sa respiration avant que l'air soit entièrement expiré de sa poitrine, et que le besoin et la fatigue le forcent d 'en aspirer un trop grand volume à la fois. Il faut donc qu 'il aspire de l 'air peu et souvent, et surtout avant que la nécessité l'y contraigne. Les plus légères aspirations suffisent, si elles sont fréquentes ; mais, dans ce cas, il doit mettre une grande adresse à ce qu'elles soient inaperçues : sans cela, les vers ainsi fréquemment coupés rendraient sa diction fausse, pénible et incohérente; c'est surtout devant les voyelles, et particulièrement devant l'a et l'e, que l 'on peut le plus facilement dérober cet artifice au spectateur. Pour être mieux compris, j'en vais donner un exemple, et marquer par un trait les endroits où je placerais ces aspirations, si j'avais à dire ce morceau.

Lusignan , — le dernier de cette auguste race,

Dans ces momens affreux ranimant notre audace, — Au mijieu des débris des temples renverses,

Des vainqueurs, des vaincus — et des morts entasses, — Terrible., — et d'une main reprenant cette épée,

où celle-ci l'exige; d'ordinaire elle respecte peu les points et les virgules, et les franchit ou les déplace au gré de son désordre et de ses emportemens.

Dans le sang infidèle — à tout moment trempée, —

Et de l'autre — à nos yeux montrant avec fierté De notre sainte loi — le signe redoute, —

Criant à haute voix : — Français, soyez fidèles ! — Sans doute, en ce moment, le couvrant de ses ailes, La vertu du Très-Haut, — qui nous sauve aujourd'hui, Aplanissait sa route, — et marchait devant lui.

L'on voit, par cet exemple, que j'emploie ces légères aspirations, autant que faire se peut, devant des voyelles, que ces aspirations sont encore placées devant les expressions qui demandent de la force, comme le mot terrible, et les deux hémistiches,

Criant à haute voix : — Français , soyez fidèles!

Mais, je le répète, il faut bien se garder que l'oreille, l'oeil même du spectateur soupçonne que vous respirez. J'avoue en même temps qu'il faut beaucoup d'habitude et d'exercice pour se familiariser avec cette opération mécanique. Par ce moyen, ces douze vers que je viens de citer peuvent être dits comme d'un trait, et avec toute la rapidité et la chaleur qu'ils exigent. Au reste, la fréquence de ces aspirations dépend du plus ou du moins de force de chaque individu. Il y a tel acteur qui peut n'avoir pas besoin de les multiplier aussi souvent.

Quelques années avant sa mort, Lekain essuya une longue maladie, et c'est à elle qu'il dut le parfait développement et toute la maturité de son talent. Ceci peut paraître étrange, mais n'en est pas moins exactement vrai. Il est des crises violentes, de certains désordres dans l'économie animale, qui souvent exaltent le système nerveux , et donnent à l'imagination une inconcevable activité : le corps est souffrant et l'esprit est lucide. On a vu des malades étonner par la vivacité de leurs idées, et d'autres en qui la mémoire reprenant une activité nouvelle, leur rappelait des circonstances , des événemens complètement oubliés; d'autres enfin avoir une sorte de prévision de l'avenir ; et ce n'est peut-être pas sans raison que Chénier a dit :

Le ciel donne aux mourans des accens prophétiques.

En sortant de cet état, il reste toujours quelque chose de cet excès de sensibilité imprimée au système nerveux. Les émo-

tions sont plus faciles et plus profondes, toutes nos sensations acquièrent un plus grand degré de délicatesse. Il semble que ces secousses épurent et renouvellent notre être, et c'est ce que Lekain éprouva après sa maladie. L'inaction à laquelle sa longue convalescence le contraignit , lui devint même profitable. Son repos fut encore du travail ; car le génie ne veut pas toujours de 1 exercice, et, comme la mine d'or, il se forme et se perfectionne sans bruit et sans mouvement.

Il reparut alors après une longue absence du théâtre. Quel fut l'étonnement du public, qui, se préparant à l'indulgence pour un homme affaibli par la souffrance, le vit au contraire sortir de son tombeau, brillant de perfections et de clartés nouvelles ! Il avait comme revêtu une existence plus parfaite et plus pure. C'est alors que son intelligence rejeta tout ce que la raison ne peut avouer. Plus de cris., plus d'efforts de poumons, plus de ces douleurs communes,

plus de ces pleurs vulgaires qui amoindrissent et dégradent le personnage. Sa voix, à la fois brisée et sonore, avait acquis je ne sais quels accens, quelles vibrations qui allaient retentir dans toutes les âmes ; les larmes dont il la trempait étaient héroïques et pénétrantes. Son jeu plein, profond , pathétique, terrible, purifié de tous ces effets bruyans, et qui ne laissent point de souvenirs , poursuivait jusque dans leur sommeil même ceux qui venaient de l'entendre.

Ce fut encore à cette dernière époque de sa vie, qu'ayant acquis plus de connaissance des passions des hommes, ayant peut-être assisté lui-même à de grandes douleurs, il sut les peindre mieux ; et si, souvent pour exprimer les peines de Famé, sa voix mélancolique et douloureuse s'échappait à travers les sanglots et les larmes, souvent aussi dans le dernier degré de la souffrance morale, sa voix altérée, couverte d'un voile, n'avait plus que des sons

étouffés, pénibles, sinistres, et niai articules ; ses yeux comme stupides n'avaient plus de larmes, elles semblaient toutes retomber sur son cœur. Admirable artifice puisé dans la nature, et bien plus fait encore pour émouvoir les aines que les larmes mêmes ; car dans la vie réelle, tout en plaignant l'être souffrant qui pleure, nous sentons du moins qu'il éprouve du soulagement à pleurer ; mais combien plus notre pitié est-elle excitée par la vue du nlalheureux qui, dans l'excès d'un morne et profond désespoir, demeure sans voix pour exprimer ses souffrances, comme sans larmes pour les soulager! Aussi cet axiome d'Horace, répété par Boileau :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez, n'est pas toujours exactement vrai.

Lekain fut très passionné. Il n'aima jamais qu'avec fureur ( i ) : il haïssait, dit-on,

(1) Dans le dernier temps de sa vie, il devint éperdu- ment amoureux d'une dame Benoît, qu'il devait épouser;

de même ; et celui-là ne sera jamais qu'un médiocre acteur dont rame n'est pas susceptible de ressentir des passions extrêmes, il est dans leur expression tant de nuances qu'on ne peut deviner et que l'acteur ne peut bien rendre que lorsqu'il les a éprouvées lui-même! Riche alors des observations qu'il a faites sur sa propre nature, il se sert à lui-même et d'étude et d'exemple. Il s'interroge sur les impressions que son âme a ressenties, sur l'expression dont ses traits se sont empreints , sur les accens dont sa voix s'est émue dans les divers accès des passions qu'il a éprouvées ; il médite ces souvenirs et en fait passer toutes les réalités dans les passions fictives qu'il est chargé de peindre. A peine oserai-je dire que moi-même, dans une circonstance

toutes les fois qu'il jouait, il la faisait placer dans la première, coulisse, et lui adressait toutes les expressions de tendresse et d'amour qu'il débitait à l'actrice en scène avec lui.

de ma vie où j'éprouvai un chagrin profond , la passion du théâtre était telle en moi, qu'accablé d'une douleur bien réelle, au milieu des larmes que je versais, je fis malgré moi une observation rapide et fugitive sur l'altération de ma voix et sur une certaine vibration spasmodique qu'elle contractait dans les pleurs; et, je le dis non sans quelque honte, je pensai machinalement à m'en servir au besoin; et en effet cette expérience sur moi-même m'a souvent été très utile. (i)

Les contrariétés, les chagrins, des sou-

(i) Je' ferai observer à ce sujet que les larmes forcent presque toujours la voix à s'élever dans ses cordes les plus hautes ; mais que, dans ces tons aigus, loin d'être attendrissantes, elles sont souvent maigres, communes, et peu communicatives. Il faut donc, autant que faire se peut, user, dans la douleur, du médium de sa voix. C'est dans ce ton seulement que, les larmes sont nobles, touchantes, profondes , et que la voix trouve facilement ces accens pathétiques , ces sons déchirans et douloureux qui vont réveiller toute la sensibilité des âmes, et forcent le spectateur à pleurer avec vous.

venirs douloureux que l'acteur peut appliquer au personnage qu'il représente, en exaltant sa sensibilité le mettent aussi dans cet état d'agitation nécessaire au développement de ses facultés. Je suis loin de souhaiter cependant que ceux qui suivent cette carrière soient dans le cas de faire une fréquente épreuve de semblables moyens. Mais enfin l'acteur a ce privilége de retirer de ses douleurs même un avantage réel, et d'y puiser encore des moyens de perfection.

Lekain puisa donc dans ses passions même un aliment à son talent. Quant aux caractères odieux et aux passions viles dont le type n'était pas en lui, car nul homme au monde ne fut plus honorable, il sut les peindre par analogie. En effet parmi les passions désordonnées qui dégradent la nature humaine, il en est qui se rapprochent par quelques points des passions vives et pures qui l'élèvent et l'agrandissent. Ainsi le sentiinent d une noble émulation nous fait deviner ce que peut éprouver

l'envie; le juste ressentiment des injures nous montre de loin les excès de la haine et de la vengeance. La réserve et la prudence nous mettent sur la voie de la dissimulation. Les désirs , les tourmens, les inquiètes jalousies de l'amour en font concevoir toutes les frénésies et nous mettent dans le secret de ses crimes. Ces combinaisons , ces rapprochemens sont le résultat d'un travail rapide, inaperçu, de la sensibilité unie à l'intelligence, qui s'opère en secret chez l'acteur comme chez le poète, ot qui leur révèle, bien que leur propre nature y soit étrangère, les noirs pen- chans, les passions coupables des âmes vicieuses et corrompues. Ainsi JUilton, homme d'une probité austère, dont l'âme était si pleine de la puissance divine, a créé le personnage de Satan ; Corneille, le plus simple et le plus honnête des hommes, a créé Pho- cas et Félix; Racine a fait Néron, Narcisse et Mathan ; Voltaire a peint les effets du fanatisme avec une effrayante vérité;

et Ducis dont les goûts furent simples, dont la vie fut religieuse, peignit dans Abu- far, avec un pinceau brûlant, tous les transports de l'amour incestueux.

Je termine ici ces réflexions ; je les ai jetées sans beaucoup d'ordre, et telles qu'elles sont venues sous ma plume. Je n'ai pu me refuser au plaisir de rendre cet hommage à la mémoire du plus grand acteur qui ait paru sur notre scène, et à répandre, chemin faisant, quelques unes des idées que mon expérience a pu me donner sur l'art théâtral. Je n'ignore pas ce qu'elles peuvent avoir d'incomplet. Il est à regretter que Lekain lui-même nous ait laissé trop peu de chose sur cette matière ; je suis loin de croire qu'il soit en moi de suppléer à ce qu'il n'a pas fait; mais si mes forces répondent à mon désir, et si mes occupations actives me laissent quelque loisir , j'aimerais par la suite à rassembler dans le silence et le repos les souvenirs d'une lon-

gue expérience, et à terminer ainsi par un travail, peut-être utile pour ceux qui viendront après moi, une carrière embellie par quelques succès, et donnée tout entière à l'avancement du bel art que j'ai tant aimé.

TALMA.

MÉMOIRES

DE LE KA lN.

DÉBUTS ET RÉCEPTION.

Discours prononcé à la clôture du Theâtre- Français3 après ma réception, (i)

Le 18 mars 175a.

M ESSIEU RS,

Quoique la sensibilité, dont vos bontés pour moi me pénètrent, soit un des principaux motifs qui m'amènent aujourd'hui devant vous, souffrez que je suspende un instant

(1) Lekain débuta, le 14 septembre 1750, par le rôle de Titus, dans le Brutus de Voltaire. Il passionna les uns et révolta les autres. Ceux-ci, pleins du souvenir de Baron et de Dufresne dont les formes étaient si belles , repoussaient un acteur d'une taille courte et ramassée , dont la bouche était large , les lèvres épaisses , la voix dure, l'ensemble vulgaire et désagréable. Les autres, pardonnant à tout cela,

les expressions de ma reconnaissance particulière , pour vous en retracer une autre que je partage, mais qui n'en est pas moins vive.

Avant de vous parler de votre indulgence, qui n'est que pour moi, il est juste de vous rappeler la mémoire de vos plaisirs et du bonheur que nous avons eu d'y contribuer.

Mahomet (i), ouvrage unique dans un

voyaient en Lekain le germe d'un acteur sublime.

Rebuté des obstacles que lui suscitaient, d'un côté l'ignorance et la prévention , et de l'autre l'envie qui voyait'plus clair et qui ne l'en persécutait que mieux, Lekain pensait à quitter la France; ce fut la princesse de Robecq qui J'en détourna. Grandval était en possession du rôle d'Orosmane; Lekain eut le désir de le jouer, et de le jouer à la cour, c'est-à-dire devant tous ses ennemis. Grandval, après toutes les remontrances d'une pitié présomptueuse , le laissa faire, comme on livre à sa démence un homme qui veut se perdre. Lekain parut; il entendit ce cri désobligeant : Il Ali ! qu'il e"t laid ! » et peu de temps aptes : « Ah ! qu'il est beau ! M Louis xv s'étonna de pleurer (4) , et le reçut au nombre de ses comédiens.

(i) Mahomet, ou le Fanatisme, joué, pour la première fois , le 9 août 1742. Cette pièce fut retirée par l'auteur à la troisième représentation , et non interrompue par les ordres de M. le procureur - général y comme on l'avait ridiculement débité.

(\*) Il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guère , dit le roi.

genre aussi grand que difficile, n'avait fait que se montrer à vous.

Cette pièce, dont la lecture vous avait dévoilé tout l'art et le mérite, a été rendue à votre impatience ; le théâtre, en développant le tableau pathétique qu'elle renferme, en a, pour ainsi dire, animé la morale par une action terrible et vraiment tragique.

Vous avez applaudi, dans Varron (i), une pièce construite avec simplicité, quoique avec art, des situations intéressantes et neuves, dans un temps où toutes les espèces d'intérêt semblent être épuisées ; vous y avez remarqué une connaissance du théâtre , d'autant plus estimable , que l'auteur , livré presque entièl'enlent à d'autres objets, par les devoirs d'un

(1) Varron , tragédie de M. le vicomte de Grave , chevalier de Saint-Louis. L'auteur étant au parterre , le jour de la première représentation , fit seul le succès de son ouvrage , en s'écriant au dénouement, qui n'est autre chose qu'un tour de passe-passe : -4 h ! que cela est ingénieux ! Le public , sans le connaître , le crut sur sa parole , et la pièce qui, jusqu'à ce moment, avait fort chancelé , réussit et fut jouée dix-sept fois de suite. Il est vrai qu'elle n'a pu se soutenir à la reprise , parce qu'il est rare que le public se laisse attraper deux fois.

état dans lequel il se distingue, semble avoir atteint, dès son coup d'essai, ce qui n'est pour l'ordinaire que le fruit d'une expérience longue, pénible et dangereuse.

ROllte sauvée, enfin, a mis sous vos yeux toute la grandeur et la majesté des plus beaux temps de la république romaine. Vous avez cru voir revivre, et dans les personnages, et dans la manière dont ils ont été rendus, l'éloquence vive et touchante de Cicéron, la finesse et la grandeur d'âme de César.

Vous avez surtout été frappés des ressources que l'auteur a trouvées dans un sujet, non seulement assez ingrat par lui-même, mais encore heureusement traité avant lui par un homme célèbre, qu'il a souvent appelé son maître, et que vos suffrages ont tant de fois couronné sur ce théâtre.

A l'exemple des Grecs, nos maîtres et nos modèles, qui encourageaient les Sophocle et les Euripide à s'exercer sur les mêmes sujets , vous avez trouvé bon , messieurs, que l'on cherchât à multiplier vos plaisirs, et que le même poète, dont vous applaudissez aujourd'hui l'OEdipe, après celui du grand Corneille, joignît cette nouvelle espèce de mérite à celui d'avoir traité sur le théâtre

français tant de sujets différens, d'une manière aussi différente que ces sujets mêmes.

La postérité, dont vous êtes l'image, qui souscrira sans réserve à vos critiques comme à vos éloges, ne verra, comme vous, dans les beautés de Rome sauvée, que le fruit de l'émulation, ce germe des grandes choses, cette vertu des grandes âmes, qui ne dégénère en vice que dans les petites : sentiment que vous ne sauriez désapprouver, puisque vos ap- plaudissemens l'inspirent. Mais il est un autre sentiment, messieurs, dont l'auteur est vivement pénétré, qui doit aussi vous toucher davantage, et dont je ne suis que le faible interprète.

Absent, plutôt qu'éloigné de sa patrie, dont il augmente chez les étrangers la réputation et la gloire, son cœur est toujours au milieu de vous : quelque sensible qu'il soit à 1 honneur de vos suffrages, il regrette encore plus ce plaisir, si pur et si doux, de les recueillir de la bouche de ses concito) eus ; il voudrait partager jusqu'à ma reconnaissance même ; il sait que c'est à ses boutes que je dois les vôtres, et que le soin qu h a pris de mes faibles talens a fermé vos yeux sur mes défauts.

Mon devoir, messieurs, est de le sentir, et de ne pas oublier que, si vous commencez par être indulgens, c'est pour devenir ensuite plus sévères, et de chercher à suppléer autant qu'il est en moi à ce que la nature m'a refusé.

DISCOURS

Prononcé avant la première représentation du Duc de Foix. (i)

Le août 1752.

MESSIEURS ,

La tragédie que nous avons eu l'honneur de vous annoncer, a été retardée jusqu'ici par un événement (2) qui répand dans vos cœurs autant d'allégresse qu'il y avait laissé de crainte. Ce poëme, dont nous allons vous donner une représentation, ne peut être regardé ni comme une pièce nouvelle, ni comme une pièce remise au théâtre.

Il fut joué en 1734, sous le titre & .4délaïde du Guesclin; l'auteur, toujours attentif à

(1) Ce discours et celui qui- le suit sont de M. le marquis de Ximenès.

(2) La maladie de M. le Dauphin.

saisir le vrai, et aussi avide de recevoir sa lumière que de la répandre dans toutes ses productions , crut s'apercevoir , aux représentations, que le public ne pouvait voir sans une espèce d'horreur un fratricide attribué à un prince de la maison de Bourbon.

Ce nom gravé par l'amour dans tous les cœurs ; ce nom adoré, que nos alarmes récentes , à peine dissipées, semblent nous rendre encore plus cher, ne nous présente en effet que des idées ou des modèles de vertu, et ne peut être souillé par le soupçon même d'un crime.

Voilà pourquoi l'auteur remonte à des siècles plus reculés, et place ses personnages dans ces temps d'anarchie et de calamités, où les factions des grands, les irruptions des étrangers et des barbares ( malheurs inséparables de la faiblesse des rois fainéans ) , rendirent le trône méprisable et les peuples malheureux.

Il ne me conviendrait pas d'apprécier les autres changemens que l'auteur a cru nécessaires : c'est à vous de les juger.

Je ne me présente à vous, messieurs, que pour réclamer votre indulgence ; jamais elle ne me fut plus utile.

Un rôle pénible, et joué autrefois de la manière la plus noble, par l'un des plus célèbres acteurs (i) dont vos suffrages aient immortalisé le nom, devrait l'être, du moins aujourd'hui, par le successeur (2) de son emploi et de ses talens , par le seul enfin qui l'aurait fait oublier, s'il pouvait l'être.

Le rôle, à son refus, m'a été destiné; je ne l'ai accepté qu'en tremblant. J'ai senti toute ma faiblesse ; mais la crainte de retarder vos amusemens l'a emporté sur toutes les considérations qui m'avaient arrêté, et je me suis flatté que le désir ardent de vous plaire, mes efforts non interrompus pour y parvenir, et mon profond respect, me tiendraient lieu des talens qui me manquent, ou du moins ne permettraient pas à mes juges de se ressouvenir de toute leur justice.

(1) Le sieur Dufresne, l'un des plus beaux acteurs de son siècle.

(2) Le sieur Grandval.

DISCOURS

Prononcé à la rentrée du Théâtre.

Le 3o avril 1753.

MESSIEURS,

C'est avec plus de zèle que jamais, que nous rentrons dans une nouvelle carrière ; intimidés y sans être rebutés par le peu de succès de celle que nous venons de finir, nous craignons toujours d'avoir quelque négligence à nous reprocher, jusque dans nos efforts.

L'attention que nous apportons, en tremblant , au choix des pièces destinées à soutenir vos regards, n'a pu vous rendre favorables aux nouveaux ouvrages que nous eûmes l'honneur de vous offrir l'année dernière.

L'auteur seul du Duc de Foix, déjà tant couronné par vos mains, éclairé par vos ap- plaudissemens et vos critiques, vient encore de trouver, dans vos suffrages, le prix de sa docilité.

Nous sommes, messieurs, trop accoutumés à votre bienveillance pour vous croire jamais injustes, et trop reconnaissans pour nous

plaindre. C est à vous seuls que nous devons nos succès, et à nous seuls que nous imputons nos disgrâces ; si les mis nous répondent de votre bonté, les autres nous font sentir qu'elle a des bornes, et nous apprennent à respecter votre indulgence même. Plus circonspects désormais, s il est possible, plus attentifs à étudier les objets de votre estime et jusque à ceux de vos goûts, nous allons, messieurs, vous présenter des ouvrages d'une espèce nouvelle, ornés de tout ce que le spectacle peut leur prêter de grâces et de variété, (i)

Le soin même que nous avons pris d'embellir le lieu destiné à vous rassembler, est un garant faible, mais sûr, du projet que nous avons de ne rien négliger pour vous plaire.

Mais en cherchant à vous attirer, messieurs, par des plaisirs auxquels vous paraissez le plus sensibles sur d'autres théâtres, nous songerons toujours, pour l'intérêt même de ces plaisirs, a ne point confondre ce qui est essentiel à la scène française , avec ce qui ne lui est qu 'accessoire, et, en quelque manière, étranger.

(i) Époque du rétablissement de la danse et du chaut, dans toutes les pièces d'agrément.

Nous n'oublierons point que son mérite principal est de représenter les chefs-d œuvre qui l'immortalisent, d'une manière digne de ces chefs-d'œuvre, dignes de ceux à qui nous les devons, dignes de vous qui les écoutez.

Daignez, messieurs, seconder nos désirs et nos travaux.

Que notre nation, si justement jalouse des plaisirs qu'elle ne peut partager avec aucune autre , et de voir subsister avec éclat les théâtres qui lui sont propres, témoigne au moins le même intérêt pour celui qui fait sa gloire principale aux yeux des autres peuples, et qui est devenu le théâtre de l 'Europe et du monde entier !

Que la postérité, qui devra tant à votre siècle, lui doive encore la conservation d 'un spectacle, dont elle regretterait à jamais, pour elle et pour vous-mêmes, la dégradation et la perte !

Que les étrangers qui nous envient Cinna, le Misanthrope} Brilannicus, et tant d'autres ouvrages Immortels ; qui les représentent, et les applaudissent aux extrémités de la terre ; qui viennent enfin les admirer parmi vous, ne s'étonnent plus de les voir, dans le lieu même de leur naissance , abandonnés, et

cherchant pour ainsi dire des spectateurs!

Venez, messieurs, par vos assiduités et vos applaudissemens, rendre à la mémoire des Corneille, des Molière et des Racine, l'hommage qu'une nation noble et sensible doit aux grands hommes qui l'ont honorée. Payez à leur cendre ce tribut si juste, que, par le malheur de la condition humaine, ils n'ont presque jamais reçu de leurs contemporains sans mélange et sans amertume, qu'ils ont attendu de vous, et dont l'espoir les a soutenus et consolés.

Faites jouir d'avance de la même gloire ceux que vous regardez déjà comme leurs successeurs ; encouragez ceux qui promettent de le devenir ; jetez un regard favorable sur ceux qui n'aspirent qu'à les suivre de loin : qu'ils éprouvent l'indulgence que vous croyez devoir même accorder aux génies heureux à qui elle est le moins nécessaire , et qui n'ont plus besoin que de votre sévérité.

Oserai-je le dire, messieurs? Cette bonté qu'obtient de vous, sans aucun autre droit, le seul désir de vous plaire, et dont j'ai si souvent ressenti les effets, ne la refusez pas aux vrais talens qui naissent ; accordez-leur, à titre de justice, ce que vous me prodiguez à

titre de grâce : leur reconnaissance , si j en juge par la mienne, sera égale à vos bienfaits.

ÉVÉNEMENT

Qui a fait naître Vidée d'une nouvelle édition de la tragédie du Cid, de P. Corneille.

Paris, 1764.

AvANT que M. de Voltaire eût enrichi la littérature française de ses Commentaires sur le théâtre de P. Corneille ; avant qu'il eût tracé les règles d'une poétique ainsi mise en action, on était, à la Comédie, dans l usage de supprimer la première scène du Cid, dans laquelle le spectateur s'instruit, par la bouche même de Chimène, de son amour pour Rodrigue, et de la passion de ce dernier pour cette belle Castillane.

Cette scène n'existant plus, il était impos- sihle que ce même spectateur prît un intérêt bien vif à la querelle suscitée, un moment après, entre les pères de ces deux amans, par le choix que le roi vient de faire de l'un d'eux pour être le gouverneur de son fils.

Par une suite de cette même absurdité, qui a souvent réglé la conduite de quelques innovateurs présomptueux, ils avaient aussi supprimé la première scène du quatrième acte de cette superbe tragédie, et je remarque que cette scène était d autant plus nécessaire, qu'elle prépare, d'une manière admirable, tout ce que le spectateur doit éprouver de plus flatteur pour. Rodrigue et d'intéressant pour Chimène.

Selon le récit qu 'Elvire y fait h sa maîtresse du combat de Rodrigue contre les Maures, les jours de ce jeune héros spnt à l'abri de tout danger, et par l'aveu du roi, et par l'acclamation générale' du peuple :

Les Maures, en fuyant, ont emporté son crime. ..........

...............

Et la main de Rodrigue a fait tous ces miracles !

dit Chimène.

Ainsi, cette malheureuse amante, en applaudissant d'une voix faible et languissante aux éloges que la nation prodigue à son libérateur; ne peut encore s'empêcher de poursuivre sa mort.

Reprenons donc aussi ma colère offensée;

dit-elle plus bas.

Cette situation intéressante et terrible se trouve, à la vérité, presque toujours la même dans le rôle de Chimène ; mais ce défaut était inévitable dans un sujet aussi simple, aussi peu compliqué que celui du Cid, et que le grand Corneille a traité avec tant de génie, d'élévation et de pathétique.

M. de Voltaire a donc eu la plus grande raison de s'élever contre l'ineptie de ceux qui avaient retranché l'exposition de cette tragédie, sans réfléchir qu'ils en altéraient la marche et l'intérêt.

C'est sur la sagesse des réflexions de M. de Voltaire que je me suis déterminé à faire rétablir ces deux scènes, non seulement au théâtre de Paris, mais encore dans la nouvelle édition du Cid que je me propose de donner.

Elle servira de guide aux comédiens de provinces, qui saisissent avec plus de facilité les fautes de leurs modèles qu'ils n'ont d'aptitude pour en saisir les traits caractéristiques.

J'espère aussi qu'un jour à venir, messieurs de la chambre haute (i) m'en sauront quelque

(i) J'appelle de ce nom quelques personnages qui

gre; car, tôt ou tard, les abus se corrigent, le faux goût disparaît, et les, bonnes choses demeurent.

Quand on a osé avec prudence, et que l'on soutient avec fermeté, on peut entreprendre de mettre à fin les choses les plus difficiles.

Je l 'ai éprouvé en 1759; j'ai osé former le projet de changer la forme du théâtre ; d'en débarrasser les spectateurs, et de rendre à la scène française une partie de la majesté dont elle était susceptible, et dont le gros du public n avait aucune idée. Il serait superflu de détailler ici toutes les entraves et toutes les cabales sourdes qu 'il m'a fallu vaincre pour y parvenir ; il suffit que l'expérience ait suffisamment prouvé que mes vues étaient sages et désintéressées, puisqu'au bout de trois mois de cette grande révolution , personne ne pouvait se figurer que les choses eussent jamais existé dans un autre ordre qu'on les voyait alors. (1)

n ont pour loi que l'usage, et pour raison que la longue habitude.

(1) Voyez plus bas le Mémoire écrit par Lekain , pour obtenir cette amélioration.

DÉTAIL HISTORIQUE

Sur des changemens faits à la tragédie de, Venceslas, de Rotrou.

Paris, avril 1759.

LA fureur de la célébrité dans les hommes de lettres les entraîne souvent dans des entreprises qui sont bien au-delà de leurs forces ; c'est ce qu'éprouve M. de Mar-olontel dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de la tragédie de Venceslas. Cet auteur, connu par différens genres de poésie, et forcé par le public de renoncer à la gloire que procure la carrière dramatique, avait pensé qu'il pouvait en acquérir une plus solide en retouchant le style et en mutilant les caractères de la pièce originale de Rotrou.

Il s'était appuyé dans ce magnifique projet de la protection et de l'aveu même de madame la marquise de Pompadour, sans penser qu'un nom seul, quelque recommandable qu'il puisse être, n'en imposera jamais à la génération présente et future, et que dans le silence du cabinet, les gens de mérite et de goût approu-

vent souvent ce que la multitude a condamné, et réprouvent encore plus souvent ce que les belles dames de la cour avaient pris sous leur protection.

C'est le triste sort qu'a éprouvé M. de Mar- montel, en employant l'autorité pour faire jouer son moderne Venceslas. Il en a facilement imposé à la plupart des acteurs dont il avait besoin ; mais il a révolté ceux qui avaient encore un peu de goût et de bon sens, et nommément celui qui devait être chargé du rôle de Ladislas. (i)

Ce dernier, à qui M. de Marinontel donnait un rôle plat, froid et languissant, un rôle enfin qui ne tenait en rien de la vigueur et de l'énergie de son modèle ; ce dernier, dis-je, n'a pas jugé à propos de l'apprendre tel qu'il lui était distribué : et quoique cette pièce eÚt. été demandée et remise pour la cour, il a imaginé pouvoir répéter le rôle moderne devant son auteur, pour se réserver le plaisir de représenter à la cour celui du poète original.

La ruse lui a si bien réussi, que le jour même de la représentation, personne n'a pu

(i) C'était moi-même.

s'apercevoir de la supercherie de notre jeune acteur, excepté M. de Marmontel, qui savait mieux ses vers par cœur que ceux de Rotrou, dont il ne pouvait sentir ni le sens profond, ni la précieuse naïveté.

Plus la cour redoublait de complimens pour l'acteur qui avait joué, à ce qu'elle croyait, le rôle de son protégé, plus M. de Marmontel concentrait sa petite rage et son violent dépit : il est vrai que, par la suite, ce léger per- sifflage ne valut pas un petit nombre d'ennemis à notre jeune acteur.

C'était s'attaquer sans doute h forte partie, que d'oser tourner en ridicule un protégé de madame la marquise ; c'était se fermer à jamais la porte de toutes les grâces ; mais nonobstant ces inconvéniens , le rôle n'en fut pas moins jugé admirable, tel qu'il était; et il n'y avait plus de possibilité de revenir, sans honte, sur les complimens outrés que l'auteur prétendu en avait recus.

C'est ce même Fenceslas que j'ai le projet de faire réimprimer, et dans lequel on retrouvera environ deux cents vers de la fabrique de M. de Marmontel, et vingt vers seulement de M. Colardeau. Ces derniers sont insérés dans la scène ironique de Ladislas

avec Cassandre, au troisième acte, et tels qu'ils sont ici transcrits :

L A D 1 s L A 8 , à Cassandre.

Vous pensez me braver, et s'il faut vous en croire,

A languir dans vos fers j'ai mis toute ma gloire.

D'un triomphe incertain pourquoi vous applaudir? Madame, il est bien vrai, je n'ai pu vous haïr ; Ladislas, jusqu'à vous ayant daigné descendre, Prodigue de ses soins, se plut à vous en rendre ;

Mais, après tout, ces soins que vous interprétez,

Ont pu vous éblouir, et n'être qu'affectés.

Je suis jeune , et dans l'âge où l'on aspire à plaire ;

Né bouillant, j'ai souvent besoin de me distraire;

Je vous offris mes vœux : mais, près de vos appas,

J'ai pu vouloir aimer, et pourtant n'aimer pas.

Sans doute, j'en dis trop; excusez ma franchise :

Je suis fier, et surtout alors qu'on me méprise;

Je n'ai point de dépit, je le sens ; mais enfin , J'attendais un refus , et non pas un dédain.

J'ai dû vous en punir; content de ma vengeance.

Je reprends les froideurs de mon indifférence; J'abandonne un succès que j'ai peu poursuivi.

Je crois ces vers d'autant mieux faits, qu'il semble que M. Colardeau ait emprunté le génie même de Rotrou : bien différent, en cela, de M. de Marmontel, dont le style incorrect et dur s'allie peu avec la diction naturelle et forte de l'auteur qu'il a si impitoyablement défiguré.

Il ne fallait pas moins qu'une circonstance aussi bizarre, aussi peu connue, pour me ré-

soudre à donner cette nouvelle édition, qui peut être agréable aux personnes de goût, çt fort utile aux comédiens de province, qui ne peuvent apprendre la tragédie de Venceslas que sur des éditions très fautives.

Celle-ci est à peu de chose près la véritable de Rotrou; et je suis persuadé que les bons littérateurs la désavoueront d'autant moins, qu'ils désapprouveront plus celle de M. de Marmontel. (i.)

PARTICULARITÉS

Sur la remise et la nouvelle édition d'Adélaïde du Guesclin, tragédie de M. de Voltaire.

Paris, janvier 1766.

IL y a trois ans, qu'en visitant le portefeuille de M. le comte d'Argental (2), pour y

(1) Il faut avouer que, dans ce récit, Lekain ne traite pas Marmontel avec les égards qu'il lui devait même alors. Si Marmontel n'occupait pas encore , dans la littérature, le. rang où l'ont élevé d'excel- lens ouvrages, au moins annonçait-il un écrivain ; et l'auteur d' -4t-istomène n"était pas , après tout, un homme à mépriser. ( Note des éditezirs. )

(2) Le comte d'Argental, dont l'attachement pouD

recueillir quelques fragmens des productions de M. de Voltaire, qui manquaient à ma collection, je tombai sur la copie d'un manuscrit original d'Adélaz'de du Guesclin, et sur un autre intitulé : Le Duc d'Alençon.

Ce dernier n'était autre que le sujet d'Adélaïde, transporté dans un autre temps, et mis sous d'autres noms.

A l'aspect seul de ces deux ouvrages, qu'il me fut permis de parcourir avec assez d'attention, j'imaginai qu'il me serait possible d'extraire ce qu'il y avait de mieux fait dans les trois premiers actes de ces deux pièces, et de les lier aux deux derniers du Duc de Foix, les seuls vraiment beaux dans cette tragédie , que nous avions jouée, pour la première fois, en 1 75 [ .

Voltaire datait du collège , jouissait de toute la confiance littéraire de ce grand homme , et la partageait avec madame d'ArgentaI, née Dubouchet, femme d'un esprit peu commun. Voltaire , dans toute sa correspondance , ne cesse de les appeler mes anges.

M. d'ArgentaI, idolâtre du talent de Lekain , aimait d'autant plus sa personne, qu'il voyait en lui l'acteur de Voltaire ; car le soin de la gloire de Voltaire était la passion la plus vive de M. d'Argental ; ses sentimens pour lui tenaient du culte.

Ce projet, déjà presque arrangé dans ma tête, me fit demander ces deux pièces originales à M; d'Argental; et, de son aveu, je les emportai sans lui rien confier de ce que j'avais imaginé. Je me mis en effet à la besogne , et au bout de trois mois je trouvai le moyen, à l'aide de quelques vers de liaison, de rétablir dans tous ses droits l ancienne Adélaïde, en y insérant toutes les beautés de détail que j'avais pu recueillir dans les deux tragédies du Duc d'Alençon et du Duc de Foi x.

M. d'Arget, gardien des archives de l 'École militaire, le seul, à qui je montrai mon premier manuscrit, après m'avoir félicité sur l'ordre et le goût qui régnaient dans cet ouvrage , me confia, par reconnaissance, une autre Adélaïde, que M. de Voltaire, pendant son séjour à Berlin, avait mise en trois actes, sous le nom des Frères ennemis, pour la faire jouer par la cour du prince Henri de Prusse.

Je n'ai pu tirer que bien peu de chose de ce poëme énervé, et dont l'intérêt était entièrement affaibli par la contrainte où s'était vu l'auteur de supprimer le rôle de femme.

Ce qu'il m'a été possible d'en extraire, s'est.

borne à dix-huit beaux vers qui se trouvent au second acte, dans la scène de Couci et de Vendôme, et dans la seule édition de 1765; car M. de Voltaire les a supprimés depuis, dans celle de Genève, in 8°, 1768.

Il n'était pas seulement question d'avoir enté, sur un arbre précieux, des fruits d'une autre espèce ; il fallait encore faire agréer le tout à M. de Voltaire, avoir son aveu pour remettre au théâtre cette pièce qu'il croyait être celle que le public avait sifflée en 1734; et c'est ce qu'il ne voulut jamais entendre. Lui faire part du nouveau manuscrit, c'était tout gâter; il aurait été furieux de voir qu'un nain en littérature eût osé compiler l'un de ses chefs-d'œuvre\*

Rien n'était plus embarrassant : je ne pouvais le presser que par des voies détournées; mais il répétait toujours, d'une manière positive : « Que son Adélaïde avait été proscrite « par le public assemblé; qu'il avait fait de- « puis le Duc de Foix, que l'on avait ac- « cueilli un peu plus favorablement ; que « d'ailleurs il n'était pas dans l'habitude de e( mettre deux affiches à sa porte. »

Quoique sa répugnance me parût en quelque sorte fondée, cependant il n'était pas

sans exemple qu'un poème, avili et décrié dans sa nouveauté, n'eût été porté aux nues dans un moment plus calme et plus favorable.

C'est ce que je m'efforçai, mais en vain , de lui représenter, en lui citant l'exemple de Phèdre et du Misanthrope ; mais rien ne pouvait vaincre sa.tinlidité ou sa prévention : il tenait à ses préjugés; moi, je tenais aux miens.

Je pris donc le parti de le servir malgré lui, et j'eus la hardiesse de faire jouer la pièce au mois de septembre i 765 > après m'être muni, toutefois, du consentement de ses plus intimes amis.

Elle fut applaudie avec une fureur sans égale, et le public ne put jamais se persuader que ce même ouvrage était celui qui avait été sifflé, dès trois heures, le jour de sa première représentation. Il n'était pas, à la vérité, tout-à-fait le même, mais il le croyait, et le bruit de son succès étant parvenu jusqu'à M. de Voltaire, il m'écrivrit de lui envoyer le manuscrit de la Comédie pour y mettre la dernière main.

J'ai toujours, depuis, rendu grâces au ha-r sard, de l'idée heureuse qui m'était venue de

tirer de son obscurité un poëme dont le style est si noble, si pur, les caractères si bien faits, l'intérêt si touchant, et le dénouement si pathétique.

Il s'en faut de beaucoup que le Duc de Foix ., que nous ne jouons plus, puisse être jamais comparé à cette pièce originale, que M. de Voltaire avait perdue de vue depuis plus de quatorze ans, et qui heureusement lui avait été volée avant son départ de Berlin.

Voici les vers extraits des Frères ennemis :

COUCI.

Le Bourguignon, l'Anglais, dans leur triste alliance, Ont creusé, par nos mains, les tombeaux de la France. Votre sort est douteux; vos jours sont prodigués Pour ces maîtres nouveaux qui nous ont snbjugés; Songez qu'il a fallu trois cents ans de constance Pour sapper par degrés cette vaste puissance.

Le dauphin vous offrait une honorable paix.

VE N DÔME.

Avec ses favoris je ne l'aurai jamais.

Ami, je hais l'Anglais; mais je hais davantage Ces lâches conseillers, dont la faveur m'outrage ;

Ce fils de Charles VI, cette odieuse cour,

Ces maîtres insolens m'ont aigri sans retour :

De leurs sanglans affronts mon âme est trop frappée. Contre Charle, en un mot, quand j'ai tiré l'épée,

Ce n'est pas, cher Couci, pour la mettre à ses pieds; Pour baisspr dans sa cour nos fronts humiliés ;

Pour servir lâchement un ministre arbitraire.

COUCI.

Non, mais il faut la paix ; la paix est nécessaire. Tous les chefs de l'état, etc.

NOTE HISTORIQUE.

Réflexions sur le nouvel établissement des comédiens français, pour servir à l'ouvrage de M. de Lacroix, intitulé : Etat de la France.

Le Ier août 1763.

LE monarque du dix-septième siècle, le créateur des beaux-arts, le rédacteur des lois civiles et criminelles ; en un mot, le grand homme qui traça de sa main le code des lois militaires, de la marine et du commerce, ne dédaigna pas de donner des marques sensibles de sa bienfaisance au célèbre Molière, l'un de ses comédiens ordinaires. (1)

C'est à cette époque qu'il faut fixer l'établissement des comédiens en France.

Louis xiv, dégagé des troubles qui avaient

(1) Cet homme, auquel nul autre ne peut être compare , avait même conservé auprès du roi sa charge de valet de chambre ordinaire , laquelle ln: conférait h droit de commensalité.

affligé sa minorité , entièrement livré aux soins de rendre à la monarchie toute la splendeur dont elle devait jouir, avait confié à Monseigneur (1) l'administration de son théâtre français.

Dès ce moment les comédiens furent réunis en corps de société. Par un acte de février j 681, le roi leur conféra le droit de propriété, en leur permettant de bâtir leur salle de spectacle rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Madame la dauphine n'avait point dédaigné de rédiger elle-même toutes les parties de ce nouvel établissement, et Louis xiv, au mois d'août 1681, y mit le sceau, en gratifiant ses comédiens ordinaires d'une pension alimen- mentaire de 12,000 livres.

On vit encore les bienfaits de ce monarque x se répandre en particulier sur plusieurs de ses comédiens, qui faisaient partie des deux troupes de Guénégaud et de l'hôtel de Bourgogne , réunies en une seule, pour former celle du roi. (2)

Ce germe d'émulation, joint à l'honneur

(1) Le grand dauphin.

(2) Les sieurs Baron et Poisson, les demoiselles Beauval et Poisson. 1

que Louis xiv faisait à ses comédiens de leur donner audience, et de solliciter directement ses bontés, était seul suffisant pour donner à cette partie des beaux arts, négligée depuis si long-temps, toute la célébrité dont elle était susceptible.

Il semblait dès lors que rien ne devait manquer a la perfection de 'ce nouvel établissement ; cependant il fut aisé de reconnaître que Louis xiv n'en avait jeté que les premières fondations , et cette vérité fut tellement sentie, que son digne successeur au trône (sans aucun égard pour un reste de barbarie populaire) rendit, au mois de juin 1757, un arrêt émané de son conseil d'état, revêtu de lettres-patentes registrées au Parlement de Paris ; lequel arrêt donna une forme encore plus solide à la société des comédiens francais.

A l'exemple du prince qui rangeait ses comédiens dans la classe de tous les autres corps de l'état, la noblesse, la magistrature et la saine partie de la bourgeoisie leur a rendu toute la considération que méritent des gens honnêtes, dont les talens servent à l'amusement du public et à l'entretien des bonnes moeurs.

Dans une révolution si long-temps attendue, on a cru même entrevoir que le clergé de France se relâchait, à leur égard, de sa première rigidité, et qu'il voyait avec un œil moins courroucé, avec quel désintéressement les comédiens donnaient aux pauvres la quatrième partie de leurs biens, et faisaient néanmoins d'autres aumônes particulières. (1)

Ces exemples de piété et de religion leur ont fait encore plus d'honneur lors du service solennel qu'ils firent célébrer dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, le 6 juillet 1762, pour honorer la mémoire de Prosper Joliot de Crébillon, l'un des auteurs dramatiques qui aient le plus illustré la scène française.

Il était donc réservé à notre siècle de connaître et d'apprécier l'illégitimité des foudres lancés par l'église contre des farceurs qui ridiculisaient les saints mystères, et de distin-

(t)La Comédie française fait 180 liv. de rente à l'hôpital de la Charité , pour soigner les gagistes de son théâtre, lorsque le besoin le requiert ; et 10 liv. à la paroisse de Saint-Sulpice , pour la maison des Orphelins, fondée par l'ancien curé Languet de Gersy.

guer de ceux-ci des citoyens qui respirent sous la protection des lois, et qui sont publiquement honorés des faveurs et des bontés d'un roi que les successeurs de saint Pierre ont qualifié de fils aîné de l'Église.

LETTRE A M. CORNEILLE,

En réponse à celle qu'il avait écrite à 1 Assemblée, pour en obtenir le bénéfice d'une représentation.

Le 5 mars 1760.

MONSIEUR,

APRÈS la lecture faite de la lettre que vous avez écrite à notre assemblée, nous n'avons pas hésité un moment à vous accorder la représentation que vous demandez.

Nous sommes inconsolables, monsieur, d'avoir ignoré jusqu'à cette heure qu'il existât un petit neveu du célèbre Corneille, et je dois vous dire combien cette nouvelle a flatté notre sensibilité ; elle s'est exprimée par les acclamations les plus touchantes.

Vous dirai-je plus, monsieur ? on vous prie de choisir votre place à notre spectacle, et de l'occuper le plus souvent qu'il sera possible.

Vous vous bornez, par déférence, à demander votre représentation le jeudi de la semaine prochaine ; permettez-nous de ne vous tenir aucun compte de votre désintéressement. Elle est inscrite sur nos répertoires, et annoncée dans les nouvelles publiques pour lundi prochain : c'est un devoir que nous rendons avec respect aux mânes du grand Corneille ; un descendant de cet homme illustre est né pour exiger tout de notre reconnaissance.

Nous vous supplions, monsieur, de la mettre à toute sorte d'épreuves; soyez sûr que vous ne l'épuiserez jamais : c'est le serment de toute la société, au nom de laquelle j'ai l'honneur d'être, (i)

(1) Cette représentation valut 5,ooo fr. à M. Corneille le gouvernement vint à son secours après la comédie.

Ce fut par cet acte de la reconnaissance des comédiens , que Voltaire apprit qu'une petite-nièce de Corneille languissait dans un état indigne de son nom. Appelée sur-le-champ même à Ferney, elle y reçut une éducation conforme au rang que sa naissance lui marquait en France , et Voltaire s'occupa de la marier honorablement. Il porta la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que la fortune de mademoiselle

DÉLIBÉRATION

Des comédiens du roi, prise à l'occasion de la centenaire de Molière, (i)

Lundi, i5 février 1773.

CE jour, le sieur Lekain, l'un de nos camarades, a demandé qu'il lui fût permis d'exposer à l'assemblée ce qu'il avait imaginé pour honorer la mémoire de Molière ,, et consacrer

Corneille parût être un de ses bienfaits; il voulut qu'elle en fût redevable aux vers immortels de son oncle. Le produit du Commentaire des tragédies de Corneille fut sa dot.

(1) La première comédie jouée pour honorer la mémoire de Molière, cent ans, après sa mort, fut l'Asse-mblée , dont l'auteur était l'abbé Le Beau de Schosne. La seconde pièce représentée pour, rendre le même hommage à ce grand homme a pour titre : La Centenaire de Molière. Elle est d'Artaud. Le" comédiens français auraient pu la reprendre à la même époque. Elle est remplie de tr.u'ts heureux.

La troisième centenaire fut présentée par le chevalier de Cubières et rrfusée.

Il la fit imprimer pour se venger du refus des comédiens, qu'elle justifia.

sa centenaire par un monument qui pût COllvaincre la postérité de la vénération profonde que nous devons avoir pour le fondateur de la vraie comédie, et qui n'est pas moins recom mandable à nos jeux comme le père et l'ami des comédiens.

AP rès quoi, il nous a représenté qu'il estimait convenable et honorable d'annoncer ce même jour au public, et de motiver, dans les journaux, que le bénéfice entier de la première représentation de l'Assemblée -' qui doit être jouée mercredi prochain , i n courant, pour célébrer la centenaire de Molière, sera consacré à faire élever une statue à la mémoire de ce grand homme ;

Qu'il ne doutait nullement que la partie la plus éclairée de la nation française ne contribuât grandement à l'exécution d'un pareil projet ;

Qu'il était instruit que l'Académie Française l'avait fort approuvé; qu'elle l'avait trouvé digne de celui qui l'avait conçu , plus digne encore de ceux qui se proposaient de l'exécuter ;

Que l'on ne pouvait pas faire un sacrifice plus noble de ses intérêts, et que M. Vatelet, l'un des membres de cette même Académie,

s'était offert de suppléer à la dépense de ce monument, si les fonds sur lesquels on devait compter n'étaient pas suffisans ;

Que d'ailleurs on pouvait être sûr du consentement de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre , et qu'il en avait pour garant la lettre qu'il avait écrite à nosseigneurs les ducs de Richelieu et de Duras, et nommément la réponse de ce dernier.

La matière mise en délibération, nous, comédiens du roi, avons de grand cœur donné notre consentement au projet énoncé ci-dessus, quoiqu'il ait été agité, par deux de nos camarades, qu'il serait peut-être plus convenable que la société fît seule les frais d'un si noble monument.

En conséquence, il a été décidé, à la pluralité des voix, que le sieur Lekain se chargerait de l'annoncer aujourd'hui au public.

Il a été pareillement décidé que la copie de la lettre du sieur Lekain, et la réponse de monseigneur le duc de Duras, mentionnées dans l'exposé ci-dessus, seraient annexées à la présente délibération, comme la preuve la plus authentique de l'adhésion des supérieurs.

Fait au château des Tuileries.

Lettre du sieur Lekain à M. le duc de Duras.

Le 12 février 1773.

MONSEIGNEUR,

J'ai pris la liberté de me rendre hier à votre hôtel, pour vous supplier de vouloir bien donner votre agrément à un projet dont l'idéç a paru noble et intéressante à plusieurs de mes camarades, et même à plusieurs bons citoyens, qui ne respirent, comme vous, monseigneur, que la gloire et le progrès des beaux arts.

Il s'agirait de disposer du bénéfice entier de la représentation qui sera donnée à l'occasion de la centenaire de Molière, pour élever une statue à ce grand homme, dans le foyer de la nouvelle salle de spectacle qui va se bâtir sous vos ordres. Une détermination de cette nature ne peut qu'honorer le spectacle national et tous les gens de lettres, qui se feront un devoir indispensable d'y contribuer.

Nous osons croire, monseigneur, que le protecteur des beaux arts, sous le règne de Louis xv, verra sans peine que des etifans chéris élèvent un monument à la gloire de

leur père; c'est le nom que Molière nous avait donné, et c'est le seul peut-être qui nous honore le plus aux yeux des nations qui ont secoué le préjugé de la plus honteuse barbarie.

Il y a tout lieu d'imaginer que la nôtre secondera le zèle qui nous anime, surtout si vous voulez bien y mettre le sceau de votre approbation.

Daignez, monseigneur, nous la faire parvenir avant lundi; elle motivera notre délibération, et je la. regarderai, en mon particulier, comme la grâce la plus signalée que vous puissiez accorder à celui qui sera toute sa vie, etc.

Réponse de M. le duc de Duras au sieur Lekain.

Le 14 février 1773.

J'APPROUVE fort votre. idée, mon cher Lekain , pour la statue de Molière ; mais je ne suis embarrassé que des moyens. Croyez-vous que la représentation de la centenaire suffise pour cet objet? D'ailleurs, pourra-t-on se dispenser de rendre le même hommage à Corneille et à Racine? Au surplus, je ne puis qu'approuver cette idée, qui est très décente et très noble de la part de la Comédie.

Croyez-vous avoir la pluralité parmi vos camarades? Vous me paraissez sûr de l'approbation de M. de Richelieu; j'y joins aussi la mienne avec bien du plaisir.

Adieu, mon cher Lekain.

Annonce jàite au public.

Le lundi, I5 février 1773.

MESSIEURS,

Mercredi prochain, Tartufe, suivi de T Assemblée, petite comédie en un acte et en vers, faite à l'occasion de la centenaire de Molière.

A ce sujet, messieurs, nous croyons devoir vous instruire que nous avons délibéré, sous le bon plaisir de nos supérieurs, de consacrer le bénéfice entier de cette représentation à l'érection de la statue de Molière, de cet homme unique en son genre, et le plus grand, peut-être, qu'ait produit la littérature française.

Il y a long-temps, messieurs, que vos suffrages lui ont conféré le droit à l'immortalité; ainsi, en contemplant de plus près le monument que nous allons élever à sa gloire, vous verrez exaucer les vœux des nations éclairées , ceux de vos prédécesseurs et les vôtres;

et, pour ce qui nous regarde le plus particulièrement y le tribut le plus noble de la piété filiale. (i)

(i) La masse la plus pauvre et la plus sensible de la nation reçut cette annonce avec le plus grand enthousiasme j mais les belles dames et les gens du bel air n'y firent pas la moindre attention. Aussi ce bénéfice qui , dans les villes d'Athènes, de Rome et de Londres, aurait suffi pour subvenir à la dépense projetée, ne s'éleva qu'à 3,600 liv. ou environ; il fallut qu'à la honte des riches et des égoïstes, les comédiens complétassent le reste.

ÉTUDES DE LEKAIN

SUR LE CID, NICOMÈDE, ABSALON.

RÉFLEXIONS GRAMMATICALES

Respectueusement hasardées sur quelques endroits de la tragédie du Cid.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

ELVIRE à ettè-même y en parlant du comte de Gormas.

« Et si je ne m'abuse à lire dans son âme, etc. j) S'abuser à lire dans l'âme de quelqu'un, est une faute de grammaire, aisée à rectifier ainsi :

Et si je ne m'abuse en lisant dans son âme ,

« Votre coeur «Attend l'ordre d'un père à choisir un époux. »

Attendre un ordre à faire quelque chose. Il est certain qu'à et pour sont deux prépositions synonymes ; et cependant, il est encore certain qu'elles ont deux acceptions différentes, et que l'on attend un ordre pour

faire quelque chose, et non à faire quelque chose.

On voit qu'il est important de corriger cette faute contre la grammaire, puisque l'on ne peut détruire l'amphibologie de l'époux qui, par la construction de la phrase, peut être choisi pour le père comme pour la fille.

Votre coeur Attend le choix qu'un père aura fait d'un époux.

SCÈNE v.

R 0 D RI GUE, seul.

« Mourir sans tirer ma raison. »

On sent bien que Corneille a voulu dire :

Sans tirer raison de l'offense qui m'est faite dans la personne de mon père; mais l'a-t-il dit avec précision? l'a-t-il scrupuleusement fait entendre? C'est ce qu'il n'est pas aisé de prouver.

ACTE SECOND.

SCÈNE III.

« J'ai fait mon pouvoir, sire, et n'ai rien obtenu. »

J'ai fait mon pouvoir, ne veut pas dire précisément : j'ai fait ce que j'ai pu, ce qui est en moi, ce qui est en mon pouvoir.

Il est de ces lois générales que l'usage a consacrées, et qui peignent à nos sens des

idées justes, claires et distinctes ; toute équivoque doit être bannie du discours oratoire, comme de la poésie dramatique.

Je suis d'avis que l'on supprime le mot sire, et que l'on dise :

J'ai fait tout mon pouvoir, et n'ai rien obtenu.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

« Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,

« Et n'en reviendra point que bien accompagnée. »

Point : cet adverbe négatif, mis au milieu d'un vers, est un peu dissonnant et dur à l'oreille; j'aimerais mieux cette manière plus simple et plus douce :

Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,

Et n'en doit revenir que bien accompagnée.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE II.

Il y a certainèment un défaut de liaison entre la première scène de cet acte et celle qui la suit.

La sortie de Chimène n'est point motivée, et c'est une faute que Corneille n'aurait pas faite s'il eût supprimé lui-même le rôle de l'Infante, qui n'est qu'un épisode véritablement inutile et sans intérêt.

C'est à quoi je me propose de remédier du mieux qu'il sera possible, et, pour cet effet, j'ai pris les deux premiers vers de liaison dans la scène de l'Infante qui précède celle de 1' arrivée du Roi les deux autres sont de moi, aussi ne valent-ils pas grand chose.

CHIMÈNE.

« Et lorsque mon amour prendra trop de pouvoir,

« Parlez à mon esprit de mon triste devoir. «

Vers ajoutés.

E LVI R E.

Madame, c'est assez d'éteindre votre flamme;

Rodrigue est trop puni, s'il n'est plus dans votre âme.

CHI M È N E.

S'il n'est plus dans mon âme !... Ah ! ciel ! tu peux penser Que jamais....

E LVI R E.

Il vient.

CHIMÈNE.

Dieux ! fuyons sans balancer.

MÊME SCÈNE.

LE roi, à Rodrigue.

■< Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès,

« Elle ne produit point de si rares succès. »

Peut-on dire une valeur qui va ou ne va point dans l'excès? Je crois cette métaphore hasardée ; la valeur peut se porter à l'excès, franchir les bornes qui lui sont prescrites parla prudence ; mais elle ne va pas : on pour-

rait peut-être dire la même chose d'une manière plus correcte :

Tous ceux que le devoir à mon service engage,

Ne s 'en acquittent pas avec méme courage;

Et lorsque la valeur est portée à l'excès,

Elle produit souvent les plus rares succès.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

CHIMÈSE, à Rodrigue.

« Si mon devoir « Prescrit à ton amour une si forte loi,

« Qu 'il te rend sans défense à qui combat pour moi. »

Cette phrase n'est assurément pas française, quoique le sens en soit très intelligible : il faut quelquefois deviner Corneille, et que l'imagination supplée à ce qu'il a voulu dire. Si mon amour te prescrit une loi si forte, qu'il t'ôte toute défense vis-à-vis de celui qui cotitbattra pour moi.... Voilà ce que Corneille a entendu, et ce qu'il n'a pas rendu grammaticalement; il reste à savoir si ce que je propose renferme autant de régularité que de précision.

Si mon devoir Prescrit à ton amour l'indispensable loi,

De n'oser résister à qui combat pour moi.

Ou bien :

De n'oser te montrer à qui combat pour moi.

Ce verbe, au figuré, signifie se présenter, tenir tête.

SCÈNE XII.

e HlM È NE, à Elvire.

« Elvire, que je souffre et que je suis à plaindre ! »

S'il était possible d'ajouter quelque chose aux beautés sans nombre dont cet ouvrage est rempli, on pourrait hasarder de changer le premier vers de cette scène et de la commencer ainsi :

Il part ! il m'obéit; Dieu ! que je suis à plaindre !

Il me semble que ces deux sentimens, interrompus par une réflexion profonde, expriment mieux l'inquiétude de Chimène, et le regret qu'elle a de voir l'obéissance aveugle de son amant, quand cette obéissance peut lui être fatale.

Car enfin, quoique Rodrigue soit un des plus braves hommes de son siècle, il peut éprouver comme un autre le sort des armes, et succomber sous les coups d'un maladroit.

Alors Chimène a tout perdu, puisqu'on sait qu'en un seul jour elle aura vu mourir son père et son amant, et qu'elle se sera vue forcée d'épouser le meurtrier de ce dernier.

Je termine ici ce petit travail, entrepris

pour mon instruction particulière (ainsi que celui que j'ai fait sur Nicoinède), et non dans la vue de me refroidir sur la vénération profonde que j'ai toujours eue pour un des plus grands hommes de son siècle, et que l'on peut nommer, ajuste titre, le père et le créateur de la tragédie en France.

OBSERVATIONS

Sur la tragédie de Nicomède.

EN telles mains que puissent tomber un jour les réflexions grammaticales que je propose ici sur la tragédie de Nicomède y j'espère que l'on n'y verra que le fruit d'une émulation louable, et surtout le désir de me perfectionner dans l'étude de ma langue.

Rien n'en rappelle tant les principes que la nécessité d'en disserter, et ce devrait être l'occupation la plus sérieuse de tous ceux que la nature a fait naître pour le barreau, la chaire ou le théâtre. Si, depuis quarante ans, les pères conscrits du sénat de Melmopène et de Thalie avaient employé leurs momens de loisir aussi utilement, nos jeunes gens des

deux sexes seraient peut-être mieux instruits des principes de leur art, des règles fixes de la grammaire, et de la connaissance intime du théâtre.

Il eût résulté un très grand bien de cette espèce de travail, qui serait devenu d'autant plus utile, qu'il eût perpétué les connaissances de chacun, et entretenu, dans le petit nombre des commentateurs, une émulation estimable, qui serait toujours tournée à l'avantage du public et des comédiens; car ce n'est qu'en s'éclairant mutuellement que l'on arrive à la perfection de son art, au développement des connaissances qui y sont relatives : telles que les mœurs et l'histoire des différens peuples qu'il faut montrer dans la plus grande vérité; telles sont encore les notions certaines sur les vêtemens de chaque nation, l'art de les rendre agréables au théâtre, sans leur rien ôter du caractère national ; les différens genres d'architecture , etc. Qui sait même si dans cette espèce de concours académique, on ne serai t pas parvenu à retrouver enfin ce que nous appelons l' ancienne tradition; c'est-à-dire la vraie diction, le sens littéral de chaque rôle, les différens jeux de théâtre, et tout ce qui en est dépendant!

A défaut de cette ancienne tradition, dont il ne reste presque plus rien, on aurait cherché à y suppléer par des moyens fondés sur la raison, et non par ces pantomimes extravagantes, qui excitent l'admiration des sots, et la pitié des gens de goût.

On aurait pu faire un travail également utile sur la possibilité de varier les grands caractères tragiques et comiques. Beaucoup de jeunes comédiens, à qui tous les moyens sont bons pour se faire une réputation d'homme célèbre, en substituant leur genre à celui des auteurs, ne sont plus les personnages qu'ils représentent, et ils défigurent ainsi les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres.

Ces derniers n'existent plus : leur secret est avec eux sous la tombe, et ce n'est qu'à force de recherches, de dissertations et de réflexions que l'on pourrait approcher de ce qu'ils ont entendu et transmis aux seuls comédiens de leur temps.

Ceux de nos jours se croient suffisamment v éclairés, à l'aide de plusieurs ouvrages qui traitent de XArt du Comédien; mais ils se trompent : je maintiens qu'il n'en est aucun, sur cette matière, qui puisse les instruire complètement.

Les uns sont mis au jour par des disserta- leurs, méthodiques à la vérité, niais froids et prolixes ; et les autres, dénués de goût et de lumières, nous donnent leurs idées systématiques pour des principes invariables : aucun ne suit une marche simple et sentie; aucun n'a atteint le vrai but.

Le jeune comédien se perd dans ce chaos difficile a débrouiller; il cherche la vérité, et il ne peut la rencontrer, parce que rien ne parle à son âme avec cette clarté qui met le sceau à tous les bons ouvrages didactiques.

Il faut être peintre pour faire un bon traité de peinture, et comédien érudit et sublime pour établir des règles sur l'art de la déclamation. Le grand Baron était peut-être le seul homme qui pouvait entreprendre un pareil ouvrage : né avec le génie de son art, rempli d'érudition et de goût, ayant passé sa vie avec les plus grands hommes du siècle de Louis xiv ; lui seul, dis-je, pouvait sentir son art profondément, s'en pénétrer, c't développer, par des traits lumineux, une infinité d'idées que le jeune comédien ne fait qu'entrevoir, et qui n'éclosent que par le laps du temps.

Je désire que les observations suivantes

puissent être un jour de quelque utilité : c'est dans ce seul but que je les ai hasardées.

Observations générales sur la diction des rôles de Nicomède, tragédie de P. Corneille, et corrections proposées sur lesdits rôles, (i)

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

NICO MÈ DE, à Laodice.

« Lorsqu'à cette nouvelle, enflammé de courroux « D'avoir perdu mon maître et de craindre pour vous,

« J'ai laissé mon armée, etc. »

Enflammé de courroux.... de craindre pour vous. Cette tournure de phrase n'est assurément pas française : pour la rendre exacte, il faut, je crois, substituer le participe actif à l'infinitif, et dire :

Lorsqu'à cette nouvelle, enflammé de courroux D'avoir perdu mon maître, et craignant tout pour vous, J'ai laissé mon armée, etc.

LAODICE, à Nicomède.

« Ma gloire et mon amour peuvent bien peu sur moi,

« S'il faut votre présence à soutenir ma foi. »

S'il faut votre présence à soutenir, est une

(i) Je ne me suis décidé à publier ces observations que d'après l'avis de plusieurs personnes , qui ont pensé qu'elles pourraient intéresser la classe nombreuse et éclairée des amateurs de l'art théâtral.

faute de grammaire. L'à, qui est le signe de la préposition, ne peut, dans cette acception, régir un verbe, comme dans cette phrase : c'est une chose à faire, à tenter, etc.

La correction que je propose, quoique plus conforme aux règles de la syntaxe, n'est peut- être pas très harmonieuse :

< Ma gloire et mon amour peuvent bien peu sur moi,

Si j'ai besoin de vous pour soutenir ma foi.

L & 0 DIe E, à Nicomède, en parlant d'Attale.

« Sans lui rien inspirer qu'une crainte servile,

« Qui tremble à voir un aigle et respecte un édile. »

Une crainte qui tremble J est un vrai pléonasme , dont Corneille ne s est pas aperçu, parce qu'il a été entraîné par l'image de son second vers qui en effet est sublime, et qui peint, d'une manière admirable, la servitude dans laquelle cet Attale a été élevé par les maîtres du monde.

Telle hardiesse qu'il y ait à proposer un changement pour lier et ne point énerver le second vers, dont l'idée est superbe, j'estime qu'il vaut mieux faire quelque chose de faible, que de laisser subsister une faute de français ;

Sans rien inspirer plus à ce prince servile,

Qui tremble à voir un aigle et respecte un édile.

NICOMÈDE, à Laodice.

« Trois sceptres à son trône, attachés par mon bras,

« Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas ;

« Que si notre fortune, à ma perte animée,

" La prépare à la cour, aussi bien qu'à l'armée,

« Dans ce péril égal, qui me suit en tous lieux,

« M'envierez-vous l'honneur de mourir à vos yeux ? »

Fortune est ici pris, par Corneille, pour sort, destin. L'on dit généralement : La forlune me poursuit, elle m'est contraire; mais je ne crois pas cette manière admissible avec le pronom possessif notre.

Je n'aime pas plus cette expression : l'honneur de mourir à vos yeux. Je la trouve d'une galanterie trop conforme aux caractères des héros de la Calprenède; c'est-à-dire froide et peu tragique.

Toute autre tournure, telle commune qu'elle puisse être, me semblerait préférable.

Ou bien si la fortune à ma perte animée,

La prépare à la cour, aussi bien qu'à l'armée,

Dans ce péril égal, qui me suit en tous lieux,

Je mourrai sans regret, si je meurs à vos yeux.

A. 0 DIe E, à Nicomède.

« Non , je ne vous dis plus désormais que je tremble,

« Que si vous périssez, nous périrons ensemble. »

La réponse de Laodice n'est-elle pas un peu trop gigantesque?

Nicomède lui demande si elle lui enviera l'honneur de mourir à ses yeux. Elle répond que non, et qu'elle ne lui dit plus désormais qu'elle tremble. Ce n'est pas assurément avec ce beau sang-froid qu'une femme envisage la mort de son amant. Si c'est un héroïsme, il est outré, et ne va point au cœur. Ajoutez que Corneille fait encore une faute de français; car, après désormais, il faut un futur : le présent est un solécisme. Désormais je ferai telle chose, je me comporterai d'une autre manière.

Vous me faites frémir; mais, seigneur, je vous jure Que, si vous périssez, je vous suis sans murmure; Armons-nous de courage, etc.

SCÈNE II.

NICOMÈDE, LAODICE, ATTALE.

L'arrivée d'Attale, qui interrompt assez cavalièrement l'entretien de Laodice avec Nicomède, pour parler de son amour à cette princesse, devant un homme qu'il n'a jamais vu, et qu'il prend ensuite pour un valet; cette action, dis-je, n'est ni vraisemblable, ni décente : n'est-elle pas d'autant plus extraordinaire, que Corneille se montre toujours très sévère sur les bienséances théâtrales ?

Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'aucun critique n'ait remarqué cette faute, que j'estime incorrigible, à moins que Nicomède, dès le commencement de la scène, ne s'éloigne un peu vers le fond du théâtre, et n'y revienne que par degrés, lorsqu'il s'agit de discuter ses intérêts personnels.

AT TA. LE, à Laodice.

« Ne pourrai-je surprendre un regard favorable ,

« Un regard tel qu'il est quand il gagne les cœurs?

LAODICE, à Attale.

« Si ce front est mal propre à m'acquérir le vôtre ,

« Quand j'en aurai dessein, j'en saurai prendre un autre.

ATTALE.

« Vous ne l'acquerrez pas, puisqu'il est tout à vous.

LAODICE.

« Je n'ai donc pas besoin d'un visage plus doux.

ATTALE.

■ Conservez-le, de grâce, après l'avoir su prendre.

LAODICE.

« C'est un bien mal acquis, que j'aime mieux vous rendre.

A T T 4 L E.

« Vous l'estimez trop peu pour le vouloir garder.

LAODICE.

« Je vous estime trop pour vouloir rien farder ;

« Votre rang et le mien ne le sauraient permettre :

« Pour garder votre cœur, je n'ai pas où le mettre.

. La place est occupée, et je vous l'ai tant dit,

« Prince, que ce discours vous dût étre interdit. »

Si ce front est mal propre à m'acquérir le votre. Le nominatif du verbe semble dési-

gner que le front de Laodice est mal propre à acquérir le front d'Attale, et cependant elle entend que son jront est mal propre à acquérir le cœur de ce dernier. L'amphibologie est donc bien marquée.

Quand j' en aurai dessein, j'en saurai prendre un autre. Je crois qu'en suivant l'exactitude des règles, il faudrait ajouter, après le verbe auxiliaire, l'article LE : quand j'en aurai le dessein., etc.

Conservez - le, de grâce} après l'avoir su prendre. — Pour garder votre cœur, je ri ai pas où le mettre. Toutes ces expressions, puériles et triviales, sont faites pour choquer les oreilles les moins délicates.

Je remarque encore que, dans toutes ces phrases, Attale parle toujours de son cœur 3 et Laodice de son front, ce qui forme un jeu de mots qui dégénère en galimatias.

Comme il n'y a ni pensée, ni sentiment à regretter dans ces vers, je suis d'avis de les couper, et de renouer de cette sorte le dialogue.

ATT AL S.

Ne pourrai-je surprendre un regard favorable,

Un regard tel qu'il est quand il gagne les cœurs?

LAO DIe E.

Le mien n'est plus à moi cessez de vous promettre

Ce qu'un regard plus doux semblerait vous permettre ; La place est occupée, et je vous l'ai tant dit,

Prince, que ce discours doit vous être interdit. ...............................

A T T a le, à Laodice.

" Et que serait heureux qui pourrait aujourd'hui " Disputer cette place et l'emporter sur lui ? kicomède, à Attale.

« La place à l'emporter coûterait bien des têtes ;

« Seigneur, ce conquérant garde bien ses conquêtes. »

La place coûterait bien des têtes à emporter elle, etc. Cette construction de phrase, quoique intelligible, manque d'une sorte de précision qui y jette un peu d'obscurité.

ATTALE.

Et que serait heureux qui pourrait aujourd'hui Disputer cette place et l'emporter sur lui !

NICOMÈDE.

Cet excès de valeur coûterait bien des tétes ; Seigneur, ce conquérant garde bien ses conquétes.

On évite ainsi la redite du terme place, qui multiplie le jeu de mots avec ce qui suit : conquérant, conquêtes.

ArT ALE.

« Madame, encore un coup, cet homme est-il à vous ?

« Et pour vous divertir est-il si nécessaire « Que vous ne lui puissiez ordonner de se taire ? »

Madame, et pour vous divertir. Expression comique, et qui parait désigner que Ni-

comède passe pour le bouffon de Laodice : ce n'était pas l'intention de Corneille ; mais il est sûr qu'il en présente l'idée.

Madame, encore un coup, cet homme est-il à vous ? Serait-il à tel point dans votre confidence,

Que vous ne lui puissiez ordonner le silence ?

Cette correction ne présente que la moitié de ce qu'il eût fallu faire nécessairement ; et j'avoue que je me suis en vain creusé la cervelle pour ennoblir la première question non moins ridicule d'Attale : Cet homme est-il à vous ?

Par une suite de ma sincérité naturelle , je confesse encore que, serait-il à tel point, etc. n'est ni élégant, ni poétique; mais divertir une reine est un peu plus scabreux, non erat hic locus.

LAODïCB, à Attale.

« Puisqu'il vous a déplu , vous traitant de Romain ,

« Je veux bien vous traiter de fils de souverain.»

Vous traitant de Romain, me semble, au figuré, une expression heureuse et vraiment digne de Corneille ; mais, au propre, je ne crois pas qu'il soit permis de traiter quelqu'un de fils, etc.

Puisqu'il vous a déplu, vous trairant de Romain ,

Je veux bien vous traiter en fils de souverain.

SCÈNE v.

ARSIJÏOÉ, à Cléone.

" Métrobate l'a fait par des terreurs paniques,

« Feignant de lui trahir mes ordres tyranniques. »

Feignant de trahir à lui. Construction remplie de solécismes. On sent bien que Corneille a voulu dire : Métrobate feignant de me trahir vis-à-vis de Nicomède, sur des ordres que je ne lui avais pas donnés ; mais l'auteur n'a point exprimé sa pensée selon les règles de l'art.

Métrobate l'a fait par des terreurs paniques, Feignant de décéler mes ordres tyranniques.

Ou bien :

Lui laissant entrevoir mes ordres tyranniques.

ARSINOÉ, à Cléone.

« Tantôt en le voyant, j'ai fait de l'effrayée, etc. »

Faire de Veffrayée, est impardonnable au grand Corneille, quand il lui en coûtait si peu pour s'exprimer avec moins de négli-,gence.

Tantôt en le voyant, j'ai feint d'être effrayée.

ARS 1 NOÉ, à Cléone, parlant de Nicomède.

" Et ce prince, piqué d'une juste colère,

" S'emportera sans doute et bravera son père ;

« S'il est prompt et bouillant, le roi ne l'est pas moins,

« Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins,

" Pour peu , etc. »

Ce prince piqué d'une juste colère. Je pense que l'on est piqué d'un événement qui excite la colère, qui l'accroît ; mais on n'est point piqué de colère.

Il me paraît que Corneille se trouve en contradiction avec lui-même, dans la peinture succincte qu'il fait ici du caractère de Nico- mède et de celui de Prusias; car il n'y a point de modèle dans aucun poëme tragique, d'un persifleur aussi froid et aussi tranquille que celui qu'il offre dans la personne de son héros, et de personnage plus doux et plus irrésolu que le roi de Bithynie. Ce dernier, surtout, bien loin de s'emporter sur le résultat des évé- hemens les plus humilians pour la majesté royale, conserve toujours assez de sang-froid pour recevoir avec soumission les avis de sa femme, et pour engager son fils à répondre en son nom, quand sa timidité le prend à l'aspect d'un ambassadeur de Rome.

En voici quelques traits bien sensibles :

(ACTE SECOND. SCÈNE III.) rRUSiAS, à Flaminius.

« Souffrez qu'il ait l'honneur de répondre pour moi.

A son fils.

' Ah ! ne me brouillez pas avec la république. »

(ACTE CINQUIÈME. SCÈNE V.) prusias, à Arsinoe.

« Ah ! rien de votre part ne saurait me choquer. »

Cette présence d'esprit, dans un vieillard qui connaît son insuffisance, n'annonce point un caractère bouillant, tel que Corneille le désigne.

Je suis loin de penser qu'il faille regarder comme la base d'un caractère, un moment d aigreur et de violence, auquel le père et le fils se livrent mutuellement dans le quatrième acte ; les hommes les plus flegmatiques sont quelquefois entraînés dans ces écarts, qu'une circonstance extraordinaire a occasionnés ; mais, encore un coup, ce n'est pas le fond du caractère de Prusias, conséquemment ce que dit Arsinoé tombe à faux.

ARSINOE.

Et ce prince, animé d'une juste colère,

S'emportera sans doute et bravera son père (Tout respect doit céder en ces pressans besoins);

Et pour l'aigrir encore, appliquant tous mes soins, Pour peu, etc.

Tout respect doit céder, etc. C'est un axiome qui devient hors d'œuvre ; je ne le sens que trop; mais ce vers oiseux et commun est peut-être préférable à un contre-sens.

Dans le dernier vers, j'ai fait choix du verbe aigrir, parce qu'il me paraît plus convenable au caractère de la reine, dont la politique n'est pas tant d'échauffer le père contre le fils, que d'aigrir violemment l'un contre l'autre.

Je crois devoir faire ici une observation qui sera de quelque utilité aux comédiens de province; c'est que le rôle de Prusias doit être joué avec tout l'extérieur de la caducité : c'est ainsi que Corneille nous l'a peint dans la première et la seconde scène du second acte. Il est facile de voir que son radotage perpétuel serait intolérable sans cette précaution; cela seul peut excuser sa faiblesse vis- à-vis de l'ambassadeur romain, et sa pusillanimité vis-à-vis de sa femme.

ACTE SECOND

SCÈNE I.

PRUSIAS, à Araspe.

( Il parle de l'ambition. )

« Et depuis qu'une fois elle nous inquiète,

« La nature est aveugle, et la vertu muette."

Et depuis qu'elle nous inquiète une fois. La préposition ne peut pas admettre après elle un présent, quand elle précède un nombre quelconque ; on dit bien : depuis que je règne ;

mais on ne peut pas dire : depuis que je règne; une fois.

Et s il faut qu'une fois elle nous inquiète ,

La nature est aveugle, et la vertu muette.

SCÈNE II.

NIe 0 M È DE, à Prusias.

« Mais , si loin de vos yeux « Que j'aime mieux, seigneur, en perdre un peu d'estime, . Et qu'un bonheur si grand me coûte un petit crime , " Qui ne craindra jamais la plus sévère loi,

« Si l'amour juge en vous ce qu'il a fait en moi..

Bonheur grand, petit crime. C'est cette antithèse qui seule a pu résoudre Corneille à mettre dans un vers, petit crime. Ce dernier substantif n admet guère qu'une épithète en poésie ; c est celle d énorme ; car on ne connaît pas de petits crimes, dans le monde : tout ce qui trouble la société en est toujours un très grand.

Un petit crime qui ne craint pas la plus sévère loi. J 'ai toujours pensé que c'était le criminel qui craignait la loi, et non pas le crime. Je sais que dans les images poétiques, on personnifie le crime comme la vertu, et que l'on peut dire : le crime marche devant les t,rrans ; il veille ; il faut effrayer le crime y mais je n 'ai vu nulle part : le crime craint la

loi. Je suis très éloigné, pourtant, de donner mon opinion comme une règle invariable.

N ICO M Èu E.

Mais, si loin de vos yeux J'ai mieux aimé , seigneur, perdre de votre estime, Quand un bonheur si grand m'a fait commettre un crime, Que ne saurait punir la plus sévère loi,

Si l'amour juge en vous ce qu'il a fait en moi.

P RUS 1 AS, à Nicomède.

" Mais gardez-vous aussi d'oublier votre faute,

« Et comme elle a fait brèche au pouvoir souverain. »

Une faute qui a fait brèche au pouvoir. Manière de s'exprimer très intelligible; mais un peu bizarre dans des personnages qui ne doivent s'énoncer qu'avec noblesse et dignité.

Mais gardez-vous aussi d'oublier votre faute ,

Et comme elle a blessé le pouvoir souverain.

Ou bien :

Comme elle porte atteinte au pouvoir souverain.

Peut-être cette dernière manière rentre- t-elle plus dans le vrai sens de Corneille.

NICOMÈDE, à Prusias.

« La reine d'Arménie est due à ses états,

Œ Et j' en vois les chemins ouverts par nos combats;

,< Il est temps qu'en son ciel cet astre aille reluire :

« De grâce, accordez-moi l'honneur de l'y conduire. »

Il est temps que cet astre aille reluire en son

ciel. Ce style hyperbolique me paraît hors de tous les genres de poésie, et surtout du poème dramatique, où il est important d'être simple, noble et clair.

La reine d'Arménie est due à ses états,

Et j'en vois les chemins ouverts par nos combats ; Mes lauriers ont partout affermi son empire :

De grâce, accordez-moi l'honneur de l'y conduire.

Je crois qu'en poésie, les lauriers peuvent être pris pour les victoires : mais je doute s'il est convenable de faire parler un personnage aussi avantageusement de lui - même ; car M. de Voltaire donne pour maxime, que le véritable héroïsme ne consiste point à faire l'éloge de sa valeur; que la voix publique en a seule le droit; ainsi, le correctif que je propose pourrait ne rien valoir.

Cependant Philoctète dit à OEdipe, à la scène troisième du second acte de cette tragédie : \* Un homme tel que moi,

Quand il a dit un mot, en est cru sur sa foi. '

Je laisse à décider si l'exemple du législateur s'accorde bien avec son précepte.

SCÈNE III.

PRUSIAS, à Flaminius.

( Il parle d'Attale. )

"Je crois que pour régner il en a les mérites;

a Je n'en veux point douter après ce que vous dites. »

Avoir les mérites de cela pour régner, est d'une construction de phrase, sinon obscure, du moins trop peu soignée. Je crois qu'il est possible d'être plus élégant, sans s'écarter du vrai sens de l'auteur :

D'un roi digne du trône, il a tous les mérites ,

Et n'en veux point douter, puisque vous me le dites.

P RUS 1 AS, à Nicomède.

« Ah ! ne me brouillez point avec la république;

« Portez plus de respect à de tels alliés. »

Ne' me brouillez point avec la république. Style trop populaire ; c'est le grand défaut du rôle de Prusias, qui n'est, en dialogue et en action, que le fantôme d'un vrai roi.

Mes traités sont sacrés avec la république ;

Prince, ayez plus d'égards pour de tels alliés.

La phrase peut perdre de sa force, en supprimant l'interjection; mais elle est inconciliable avec cette nouvelle manière.

NICOMÈDE, à Prusias.

« Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande,

« Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi. »

Cœur grand, esprit grand, âme grande 3 grandeurs, grand roi. La répétition de ces cinq adjectifs a toujours paru, à la représentation, un jeu de mots, dont la terminaison est un rire général et malin, dont le grand Corneille ne s'était jamais douté.

Sa simplicité, à cet égard, est aussi estiDlable que notre rigidité est extrême.

J'ajouterai que ces vers, écoutés par une jeunesse qui aurait les oreilles moins chastes, et les mœurs plus pures, paraîtraient pleins de sens, et très conformes au caractère de Nicomède.

Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande, Et toutes les vertus qui forment un grand roi.

Le mot de grandeur, étant le plus scabreux pour le public, sa suppression me paraît indispensable, et il me semble qu'elle ne fait presque rien perdre de l'idée de 1 auteur.

KIOOMÈDE, parlant d'Attale et de Rome.

« Puisqu'il peut la servir à me faire descendre,

« Il a plus de vertus que n'en eut Alexandre;

« Et je lui dois quitter, pour le mettre en mon rang ,

« Le bien de mes aïeux et le prix de mon sang. JJ Puisqu'il peut servir Rome à me faire des-

cendre. Il faudrait pour être exact pouvoir dire : Puisqu'il peut faire servir Rome pour me contraindre à descendre du degré de gloire où je suis monté.

Quitter à lui le bien de mes aïeux, n'est pas une faute moins sensible. On ne peut pas dire : quitter à quelqu'un ; on dit : je vous abandonne tous mes droits ; et non : je quitte à vous, etc.

Quoi qu'il en soit, le sens de cette phrase est tellement précis, qu'il est difficile de la rendre plus grammaticale sans en altérer la substance.

Puisqu'il peut lui servir à me faire descendre,

Il a plus de vertus que n'en eut Alexandre;

Et je lui dois céder, pour le mettre en mon rang,

Le bien de mes aïeux et le prix de mon sang.

N ICOMÈDE, à Flaminius.

« Voilà le vrai secret de faire Attale roi,

« Comme vous l'avez dit, sans rien prendre sur moi ;

« La pièce est délicate, et ceux qui l'ont tissue,

- A de si longs détours font une digne issue. »

La pièce est délicate, et ceux, etc. J'avoue que j'aime beaucoup cette expression., surtout dans le caractère de Nicomède, dont le persiflage est plein de grandeur et de noblesse.

Mais je conçois aussi qu'il faut un grand art

à l'acteur chargé de ce rôle, pour ne pas y laisser apercevoir le ton de la comédie. «- Le grand Baron était le seul qui savait le sauver par des nuances imperceptibles, et c'est ce qui constitue le génie et le vrai talent. - Reconnaissant l'impossibilité de me traîner sur les traces de ce grand homme, je vais essayer, pour mon compte, de rendre le dialogue un peu plus à ma portée.

La trame est bien ourdie, et ceux qui l'ont tissue ,

A de si longs détours font une grande issue. •

Si je ne me trompe, je crois que cette tournure ne s'éloigne pas trop de l'idée et du style de Corneille.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

TRUSTAS, a Laodice.

« Vous vous mettez fort mal au chemin de régner.

LAODICE.

« Seigneur, si je m'égare, on peut me l'enseigner. » Se mettre au chemin de régner, ne se dit, ni au propre, ni au figuré. On admet dans le style noble , chemin du trône, être dans le bon chemin. Dans la première acception, il est toujours suivi d'un substantif; dans la seconde,

il est précédé d'un verbe auxiliaire : mais jamais il n'est suivi d'un verbe actif.

P RU SI A S.

Vous vous conduisez mal, si vous voulez régner.

LAO DIe E.

Seigneur, si je m'égare, on peut me l'enseigner.

Ou bien :

On peut me ramener.

Vous vous conduisez mal, est tout aussi mauvais que : vous vous mettez fort mal; le seul avantage de cette correction, c'est que la phrase est plus française.

LAODICE, à Prusias.

\* Vous verriez qu'à tous deux je rends ce que je dois,

« Si vous vouliez mieux voir ce que c'est qu'être roi..

Vous verriez, si vous vouliez mieux voir, ce que c'est qitétre , etc. Il y a peu d'éle- gance dans la tournure de cette phrase, d'ailleurs très intelligible ; mais ce que c'est qu'être roi, est totalement dénué de poésie et d'harmonie.

t Vous verriez qu'à tous deux je rends ce que je dois ,

Si vous souteniez mieux la dignité d'un roi.

Ou bien :

Si vous remplissiez mieux la place d'un vrai roi

P R. U 9 1 AS, à Laodice.

« Et vous pourrez peut-étre apprendre une autre fois « Ce que c'est, en tous lieux, que la raison des rois. »

Ce que c'est que. Si Corneille avait voulu s'en donner la peine, il lui en aurait coûté peu de travail pour châtier son style, dans plusieurs endroits de cette pièce, qui, d'ailleurs, fourmille des plus grandes beautés.

Et vous poàrrez peut-être apprendre une autre fois Que l'absolu pouvoir est la raison des rois.

SCÈNE Il.

LAODICE, à Flaminius.

( Elle parle de Nicomède. )

« Mais sous quelle conduite et sous quel général ?

" Le iroi, s'il s'en fait fort, pourrait s'en trouver mal. »

Le roi, s'il s'en fait fort. Corneille a voulu dire : le roi pourrait se trouver mal du dessein qu'il aurait de porter la guerre dans l'Arménie, s'il se fait fort que ce sera sous la conduite d'un général tel que Nicomède; mais je ne pense pas que le verbe, se fairefort, soit exactement le mot propre.

Il faudrait dire : le roi pourrait se tromper dans ce grand projet , s il espère pouvoir l'exécuter sous la conduite d'un général tel que Nicomède.

Voilà l 'idée que j 'en ai, et bien exprimée

en prose, il reste à savoir si elle renferme la même précision en vers :

Mais par quelle conduite et sous quel général ?

Si le roi s'en servait, il s'en trouverait mal.

LAODICE, à Flaminius.

« Si le grand Annibal n'avait qui lui succède,

« S'il ne revivait pas au prince Nicomède,

« Et s'il n'avait laissé dans de si dignes mains,

« L'infaillible secret de vaincre les Romains. »

N'avait qui lui succède. Je doute que selon les règles strictes de la grammaire, on puisse mettre un présent après un imparfait; peut-être cette licence est-elle admise en poésie; je serai fort aise que l'on éclaircisse mes doutes sur cette convenance.

Revivre à quelqu'un, est sûrement un solécisme.

Dans de si dignes, etc. forme une redondance de sons très durs à l'oreille.

Je propose les vers suivans :

Si le grand Annibal n'avait dans Nicomède Un successeur illustre, un prince à qui tout cède ;

Et s'il n'avait transmis, en de si dignes mains, L'infaillible secret de vaincre les Romains.

SCÈNES IV ET V.

L A o n i C F, , à Nicomède.

« Et dans ce même jour, Rome, en votre présence,

« Avec chaleur pour lui (i) presse mon alliance.

" Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement,

« Qui n attend pas le temps de votre éloignement;

" Et j 'ai devant les yeux toujours quelque nuage " Qui m'offusque la vue et m'y jette un ombrage.

\* roi chérit sa femme ) il craint Rome, et pour vous, « S 'il ne voit vos hauts faits d'un œil assez jaloux,

" Du moins, à dire tout, je ne saurais vous taire « Qu'il est trop bon mari pour être assez bon père.

« Voyez quel contre-temps Attale prend ici :

« Qui l'appelle avec nous? quel projet ! quel souci !

" Je connais mal, seigneur, ce qu'il faut que je pense;

" Mais j'en romprai le cours s'il y faut ma présence. " Je vous quitte.

attale, arrivant.

Un si doux entretien

« N'est plus charmant pour vous quand j'y mêle le mien. »

Relisez la texture de la scène cinquième du premier acte, et vous reconnaîtrez qu'il est très naturel que Laodice ne puisse démêler pourquoi la reine ne paraît rien craindre de l'aveu des assassins qui doivent déposer contre elle, parce qu'elle ignore, en effet, qu'Arsinoé ne s'est servie de ces imposteurs que pour attirer Nicomède à la cour, et le

(i) Pour Attale.

faire tomber dans le piège, en quittant le commandement de l'armée sans le consentement du roi.

(ACTE PREMIER. SCÈNE 1. )

« Quiconque entre au palais, porte sa tête au roi ;

« Je vous le dis encor, retournez à l'armée. »

Mais que Laodice ne voye goutte dans un raisonnement qui n'attend pas le temps de l'é- loignement de Nicomède, lorsque Rome et la cour de Bithynie pressent son alliance avec Attale!.... C'est vraiment à cela qu'il est difficile de voir clair ; car l'intérêt de Laodice et sa passion pour Nicomède devraient la porter naturellement à développer la politique de ces deux partis, qui consiste à pousser son amant aux dernières extrémités, lorsqu'il verra passer sa maîtresse dans les bras de son frère.

Je trouve encore deux choses à reprendre dans la fin du couplet. Laodice y parle d'Attale qui se présente sur la scène ; elle dialogue longuement, pour se plaindre de son importu- nité, et reprend incontinent sa conversation avec Nicomède, dont il est impossible qu'Attale n'entende pas quelque chose.

Si pour sauver ce défaut de convenance, on oblige Attale à rester dans l'antichambre, et

de ne se montrer qu'à sa réplique, il en résulte un autre inconvénient ; c'est d'annoncer en scène un personnage qui ne s'y montre pas. Je n'entends pas plus ce que veut dire Laodice, après avoir fait part à son amant de l'arrivée d'Attale.

S'il faut ma présence là, je romprai le cours de ce qu'il faut que je pense. Cette phrase entortillée est presque une énigme.

Quoiqu'il me paraisse indispensable de faire une coupure de quatre vers dans la fin de ce couplet trop long et trop diffus, je ne prétends pas que cela soit fort aisé. Tel qu'il en puisse être, le voici comme je l'ai imaginé :

Et dans ce même jour, Rome, en votre présence, Avec chaleur pour lui presse mon alliance.

On n'attend pas le temps de votre éloignement ;

Je vois leur politique et leur raisonnement :

Le roi chérit sa femme, et je ne puis vous taire Qu'il est trop bon mari pour étre assez bon père. L'ambassadeur le presse, il craint Rome, et dans vous S'il voit encore un fils furieux et jaloux,

Malgré tous vos exploits, n'attendez pas de grâce; Mais, prince, je vous reste, et bravant leur menace, Je puis... Attale vient.

ATTALE.

Un si doux entretien

N'est plus charmant pour vous quand j'y mêle le mien.

La plupart de ces vers corrigés sont dénués

de grâce et de poésie ; le sens des idées n'en est cependant pas dénaturé au point qu'il ne rentre, quoique inversement, dans celui de Corneille, puisque Laodice y démêle d'un coup d'œil toute la politique de ses persécuteurs , et qu'elle laisse entrevoir ce qu'elle est en état d'entreprendre pour rompre les projets de la famille royale.

Peut-être, de cette sorte, le tout en est-il plus intelligible pour le spectateur, et c'est ce que je laisse à décider.

Il me semble aussi que le danger de Nico- mède est plus évidemment annoncé, et qu'on ne peut soupçonner encore comment Laodice pourra l'en retirer.

SCÈNE VI.

AT T AL E, à Nicomède.

« Mais vous défaites-vous du cœur de la princesse , ............................... « De trois sceptres conquis, du gain de trois batailles ? .............................. « Rendez donc la princesse égale entre nous deux. »

Vous défaites - vous du cœur. Je crois qu'on ne peut se défaire, ni d'un cœur qui nous est attaché, ni du gain de plusieurs batailles; on peut renoncer à l'un, et mépriser la gloire que nous a valu l'autre, puisqu'elle

ne peut s'acquérir qu'au prix du sang de ses semblables.

Ainsi le mot, se défaire, n'est pas, selon moi, le mot propre. Rendez donc la princesse égale entre nous deux. Je pense aussi que cette solution de l'argument d'Attale peut présenter une idée triviale qui n'est pas celle de Corneille, et qui pour être plus précieuse n'a besoin que d'être ennoblie.

Voici comme je l'ai conçue :

ATT A LE.

Vous renoncez sans peine à quelques droits d'aînesse ; Mais renoncez-vous bien au cœur de la princesse,

A toutes les vertus qui vous en font aimer,

Aux nobles qualités qui savent tout charmer,

A trois sceptres conquis, au gain de six batailles, Aux glorieux assauts de plus de cent murailles ?

Avec de tels seconds, rien pour vous n'est douteux. Rendez donc le combat égal entre nous deux ;

Cachez à Laodice un long amas de gloire,

Qu'à pleines mains sur vous a versé la victoire,

Et faites qu'elle puisse oublier, etc.

SCÈNE VII.

« Seigneur, le roi s'ennuie, et vous tardez long-temps.

Le roi s 'ennuie. Expression d'autant plus dangereuse qu'elle remémore au public l'ennui effectif que cause la présence de Prusias.

Au lieu d'y substituer : Seigneur, le roi se lasse, il vaudrait peut-être mieux réitérer

ce qu'Araspe dit à Nicomède, au commencement de la scène :

Seigneur, le roi vous mande. Cette répétition me semblerait fort naturelle dans un personnage qui n'a qu'une commission simple à remplir.

SCÈNE VIII.

ARSINOÉ, à Attale.

« En présence des rois les vérités sont fortes !

« Que pour sortir d'un coeur elles trouvent de portes ! »

M. de Voltaire remarque, avec beaucoup de justesse, que ce ne sont pas les vérités qui sont fortes en présence des rois; que c'est, au contraire, la présence des rois qui est assez imposante pour forcer la vérité de sortir de la bouche des imposteurs.

Il est donc prouvé que, non seulement l'idée de Corneille n'est pas juste, mais même que la métaphore qui l'exprime est pauvre et puérile.

Il s'agit de savoir s'il m'a été possible de substituer deux vers qui ne soient pas détestables; on va juger :

Qu'en présence des rois la vérité rebelle,

Sort aisément d'un cœur que le fourbe y recèle ! Qu'on en voit le mensonge aisément confondu !

MÊME SCÈNE.

À rrA. L E, à Arsinoé.

« Mais pour l'examiner et bien voir ce que c'est,

« Si vous pouviez vous mettre un peu hors d'intérêt.

« Vous ne pourriez jamais, sans un peu de scrupule, ...............................

Mais pour l'examiner et bien voir ce que c 'est. J ignore absolument à quoi se rapporte la particule relative ; si c'est à la gloire d'Arsinoé, ou à l'imposture des deux assassins.

Il y a pourtant lieu de présumer que c'est à cette dernière. Quant à la tournure du dernier hémistiche du vers suivant, pour que la phrase eût été plus claire, il aurait fallu dire : Si vous pouviez prendre un peu moins d'intérêt dans tout ceci, vous ne pourriez jamais, etc. Car, vous mettre un peu hors d'intérêt, n'est pas français.

Mais pour l'examiner, l'estimer ce qu'elle est,

Il faut vous dégager de tout autre intérêt,

Et vous ne pouvez plus, sans un peu de scrupule , ...............................

A T T A I. £ , à Arsinoé•

« Contre tant de vertus, contre tant de victoires,

« Doit-on quelque croyance à des âmes si noires ? .

Doit-on de la croyance à des âmes si noires contre tant de vertus? La construction de

cette phrase est un peu louche. Corneille aurait été plus clair et plus exact s'il avait pu dire : Doit - on de la croyance à des âmes assez noires pour chercher à flétrir tant de vertus et tant de victoires ? Voilà, je crois, ce qu'il a voulu dire, et ce qu'il n'a laissé qu'entrevoir.

Pour y remédier, je propose une inversion qui peut ne pas nuire à la clarté de. la phrase :

Ces perfides, tous deux se sont dits aujourd'hui ,

Et subornés par vous, et subornés par lui.

Doit-on quelque croyance à des âmes si noires ? Peuvent-elles flétrir ses vertus, ses victoires?

A TT A. LE, à Arsinoé.

( Il parle de Nicomède. )

« Nous ne sommes qu'un sang ; et ce sang dans mon coeur « A peine à le passer pour calomniateur.

AHSINOS.

« Et vous en avez moins à me croire assassine ? »

On dit communément entre deux frères : être du même sang ; mais on ne dit point : n'être qu'un sang. D'ailleurs, un sang qui a peine à passer un frère pour calomniateur, est une construction de phrase incorrecte et barbare. Je ne crois pas non plus qu assassine puisse être pris substantivement ; il n'est admissible que comme adjectif, encore y a-t-il

très peu d'occasions où l'on puisse l'employer. Il se peut, pourtant, que du temps de Corneille, il fût reçu en poésie, ou qu'il ait projeté d'en enrichir la langue française : ce qu'il y a de certain, c'est que l'Académie ne l'a point adopté comme substantif féminin, et peut-être a-t-elle eu tort; car les crimes et les assassinats étant communs aux deux sexes, pourquoi dit-on : c'est un assassin ? et pourquoi rejette-t-on : c'est une assassine?

Si les fastes de l'histoire sainte et profane pouvaient fuir à l'œil envieux de la postérité, et que, dans le bouleversement inévitable des empires, on ne pût réchapper d'autres monu- mens de littérature que dans les dictionnaires de langue, on aurait raison de n'y point insérer le mot assassine. L'on cacherait ainsi à nos derniers neveux, que le sexe le plus aimable, le plus doux et le plus timide, a pu se livrer quelquefois aux crimes les plus atroces ; que l'homicide était une vertu du ciel dans la belle Judith ; qu'il était une raison d'état dans l'implacable Catherine de Médicis , et qu'il ternit à jamais le beau règne d'Elisabeth d'Angleterre, par le meurtre juridique de Marie Stuart, etc. etc.

Mais malheureusement on ne perdra ja-

niais la mémoire de toutes ces atrocités ; c'est donc par pure bizarrerie que ce mot, que je prononce à regret, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

ATT AL E.

Si je suis son rival, je suis aussi son frère ;

Formés du même sang, je l'estime, et mon cœur Ne peut voir dans mon frère un calomniateur.

ARS 1 NOÉ.

Vous avez moins de peine à me croire assassine.

La résolution d'Attale , de ne voir dans Nicomède aucune tache qui puisse le lui rendre suspect, ne rentre pas précisément dans l'intention de Corneille; mais ce sentiment affir- matifest-il moins louable que le doute? Je ne crois pas ; il me paraît plus conforme, ou du moins plus préparatoire à la belle action d'Attale, au cinquième acte.

À T T A LE, à Arsinoé.

« Votre vertu.

" La sienne, dans la cour, lui fait mille jaloux,

« Dont quelqu'un a voulu le perdre auprès de vous. »

Sa vertu y dont quelqu'un a voulu le perdre. N'aurait-il pas fallu dire, pour être simple et intelligible : Sa vertu, dont un de ceux qui lui portent envie a voulu se servir pour le perdre auprès de vous? Mais Corneille sup-

pose souvent que son auditeur doive l'entendre à demi-mot.

Ce grand homme a quelquefois négligé de mettre de l'ordre et de la netteté dans ses idées. On distrait toujours l'attention du spectateur, quand il est obligé de réfléchir et de périphraser ce qu'il vient d'entendre.

A T T A L E.

Votre vertu La sienne, dans la cour., lui fait mille jaloux ;

Un seul, madame, a pu le trahir près de vous.

Ou bien :

L'un d'eux l'en a puni sans doute auprès de vous.

Ce dernier vers n'a d'autre mérite que celui de la précision et de la clarté; il s'en faut de beaucoup qu'il réunisse l'élégance à l'harmonie ; mais je n'ai pas pu mieux trouver.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

A. R SIN 0 É, à Prusias.

« Suis-je digne de vous ? et de telles alarmes « Touchent-elles trop peu pour mériter mes larmes ? , Je présume que Corneille a voulu dire : Et les alar¡nes que le peuple me cause, doivent- elles m être assez peu sensibles pour ne pas en répandre des larmes ?

Si je ne me trompe sur la véritable idée de l'auteur, il est certain que le mot mériter ne rend pas sa pensée.

ARSINOÉ.

Suis-je digne de vous?.... Ah ! de telles alarmes Ne m'affligent que trop, et m'arrachent des larmes.

SCÈNE II.

ARS 1 NOÉ, à Prusias, parlant de Nicomède.

« G.âcp, grâce, seigneur, à notre unique appui ;

« Grâce à tant de lauriers en sa main si fertiles;

« Grâce à ce conquérant, à ce preneur de villes , etc. »

Grâce à ce preneur de villes. Cette idée ironique, quoique juste pour l'expression, manque de grâce et de noblesse ; il y a d'ailleurs des choses d'usage dont on ne peut pas s'écarter; on n'a jamais dit en poésie : un preneur de villes, comme l'on dit en prose : un preneur de tabac et de mouchoirs } etc.

A RSIJF 0 É.

Grâce, grâce, seigneur, à notre unique appui ;

Grâce à ce conquérant, dont les lauriers fertiles Ont rangé sous vos lois ce grand nombre de villes, etc.

La pensée de Corneille me paraît conservée dans son entier. Je conçois que, sans un grand effort, on peut la rendre plus élégante; mais c'est un art auquel je ne puis pas prétendre.

NICOMÈDE, à Arsinoé.

« De quoi, madame.... est-ce d'avoir conquis « Trois sceptres que ma perte expose à votre fils ? »

Corneille a voulu dire : trois sceptres dont votre fils héritera par ma mort ; mais la perte de quelqu'un qui expose à quelquautre trois sceptres conquis, ne rend point son idée avec les mots propres.

NICOMÈDE.

De quoi, madame!... est-ce d'avoir conquis Trois sceptres dont ma perte enrichit votre fils?

Je conserve le mot perte, dont il parait que Corneille 'était jaloux ; car on pouvait dire encore :

Trois sceptres que ma mort transmet à votre fils.

Jf ICOMÈDE, à Prusias.

« M'en purger!... moi, seigneur!... vous ne le croyez pas : « Vous ne savez que trop qu'un homme de ma sorte ,

« Quand il se rend coupable, un peu plus haut se porte ; « Qu'il lui faut un grand crime à tenter son devoir,

« Où sa gloire se sauve à l'ombre du pouvoir. »

ïl faut un grand crime à un homme à tenter son devoir, est un barbarisme complet ; il est indubitable que le vrai sens de cette phrase se réduit à ceci : Il faut concevoir un crime dont les effets soient assez heureux pour ébranler le devoir au point de franchir les bornes.

Je laisse à résoudre si cette idée est suffisamment développée dans les vers de Corneille.

NICOMEDH.

M'en purger !... moi !... seigneur, vous ne le croyez pas : Vous nfe savez que trop qu'un homme de ma sorte, Quand il se rend coupable, un peu plus haut se porte, Et que, s'il s'affranchit des règles du devoir,

C'est pour mettre son crime à l'ombre du pouvoir.

Cette correction que je ne propose, comme toutes les autres, que pour les soumettre aux lumières de mes amis, ne contient peut-être pas tout ce que Corneille a pensé ; mais au moins est-elle plus précise et plus conforme aux règles immuables de la grammaire.

SCÈNE IV.

FRUSIAS, à Flaminius..

(Attalc.)

« Je le fais roi de Pont, et mon seul héritier;

« Et quant à ce rebelle, à ce courage fier. -

( Parlant de Nicomède. )-

Héritier ne rime point avec fier, à moins que du temps de Corneille, ce dernier substantif ne se prononçât comme le verbe fier; cet usage n'ayant plus lieu, sans changer rien au sens, ni à la texture du vers, on peut substituer l'épithète laitier à celle de fier.

L'élégant et l'inimitable Racine a fait la même faute dans Miihridate :

« Attaquons dans leurs murs ces conquérans si fiers ;

« Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers. »

SCÈNE VI.

ATTALE, à Arsinoé.

« A voir quelle froideur à tant d'amour succède,

« Rome ne m'aime pas, elle hait Nicomède. »

Il y a lieu de croire qu'on employait autrefois le mot amour, pour intérêt, protec- tion) attachement9 etc. Il est sûr que, depuis Racine, c'est-à-dire depuis qu'on nous a habitués à réunir la justesse de l'expression à la sévérité grammaticale, on ne peut entendre aujourd'hui le mot d'amour dans l'acception où Corneille l'emploie; on est convenu qu'il serait la seule image de la tendresse et du sentiment : tout autre acception porterait à l'équivoque, surtout lorsqu'il s'agit de l'amour de quelques ultramontains pour un jeune Asiatique.

ATTALE.

Puisque l'indifférence à l'amitié succède,

Rome ne m'aime pas, elle hait Nicomède.

ACTE CINQUIÈME.

Remarques générales sur les cim/ premières scènes.

L'ouverture du cinquième acte de cette tragédie ne me paraît pas exposer d'une manière assez pathétique le danger de Nico- mède, et cette faute est, selon moi, d'autant plus grande, que ce prince seul doit réunir sur lui tout l'intérêt.

Corneille, au contraire, a fait une scène de politique entre la reine et son fils, laquelle est d'une froideur extrême ; ce qui suit ne la réchauffe pas beaucoup. Il y a une monotonie d'action répandue sur les personnages de l'Ambassadeur romain, de Prusias, de la Reine, de sa Confidente, et d'Araspe, le capitaine des gardes de leurs majestés.

Voici comme s'annoncent ces différens personnages :

.SCÈNE II.

Flaminius annonce tranquillement à la Reine lr révolte du peuple ; révolte dont elle est déjà instruite, et qui ne lui cause aucune émotion.

Il me semble qu'à ce sujet l'Ambassadeur lui suppose à tort des résolutions qu'elle n'a pas prises, puisqu'elle ne se détermine, en

effet, à prendre un parti que sur l'exemple du sénat de Rome, qui lui est allégué par ce même Ambassadeur. Le sénat, lui dit-il, dans M7Z cas pareil, emploie la prière, la menace, la force ouverte , et rappelle aussitôt son escadron mutin-, et du mont Quirinal et du mont Aventin..

SCÈNE III.

Le Roi vient ensuite pour ne mettre ordre à rien, et pour avertir seulement qu'il connaît les chefs des mutins, qui ne sont autres que les gens de Laodice.

Réflexion puérile et froide dans un moment aussi critique; car il est plus important de punir ces mutins que de savoir à qui ils appartiennent.

SCÈNE IV.

Cléone, la confidente de la Reine, arrive un moment après pour annoncer que le peuple demande Nicomède, et qu'en attendant que ce prince lui soit rendu, il vient préalablement de mettre en pièces Métrobate et Zénon ; ce qui calme tout à-fait la Reine, et ne l'empêche pas, l'instant d'après, d'appuyer une détermination du Roi, non moins basse que violente.

SCÈNE V.

A ces différentes députations faites à la reine sur le danger dont l'état est menacé, succède Araspe, qui annonce positivement au roi que le prince ne sera pas long-temps entre ses mains, et que, de moment en moment, le peuple fait fuir la garde de sa majesté, qu'elle s'écoule, etc.

Il résulte de cette observation, que voilà quatre acteurs qui n'entrent successivement en scène que pour dire , tous les quatre, à peu près la même chose ; que cette monotonie d'action et d'interlocution répand sur toutes ces scènes un froid glacial, et qu'à force de dissertations y on diminue , dans l'âme du spectateur, l'intérêt qu'il doit prendre au principal personnage.

C'est dans la vue de presser plus vivement l'action essentielle , que je me suis déterminé à couper tout-à-fait la scène de Cléone, et d'en réunir la substance au rôle d'Araspe.

Il s'en faut bien que ce soit remédier à tout; aussi n'en ai-je ni la prétention ni le génie.

Les fautes majeures des grands hommes ne peuvent être réparées que par eux-mêmes ; il me suffit que les scènes soient plus serrées, et

que l action en soit un peu moins monotone.

Je reviens à l'examen de chaque scène en particulier.

SCÈNE I.

aixaie, à Arsinoé.

« C'est blesser les Romains que faire une conquéte,

" Que mettre trop de bras sous une seule tête,

« Et leur guerre est trop juste, après cet attentat,

« Que fait sur leur grandeur un tel crime d'état ;

" Eux qui, pour gouverner, sont les premiers des hommes, " Veulent que sous leur ordre on soit ce que nous sommes, « Que leur empire seul demeure indépendant.

" Je les connais, madame, etc. »

Une guerre (de la part des Romains) est trop juste, après un attentat qu'un tel crime d'état fait sur leur grandeur : c'est-à-dire après la résolution de se défendre contre eux. Ce langage entortillé, obscur et trop peu soigné, m'engage à couper quatre vers de ce couplet, qui n'est que la substance de ce qui a été dit plus haut sur la politique du sénat de Rome.

Je n'aime pas non plus cette expression : mettre trop de bras sous une seule tête y je préfère le verbe ranger, qui me paraît plus noble et plus expressif.

ATT ALE.

C'est blesser les Romains que faire une conquête,

Qui range trop de bras sous une seule tête ;

Ils commandent aux rois avec tant d'ascendant,

Que leur empire seul demeure indépendant.

Je les connais, madame, etc.

J'avoue que c'est avec regret que j'ai préféré . dans cette nouvelle version , commander aux rois avec ascendant, à l'expression de Corneille, qui me paraît noble et hardie ; mais il est impossible, je crois, de dire en bon français, vouloir un ascendant > sans y joindre le verbe actif prendre.

ÀRSINOÉ, à Attale.

«Le temps pourra changer; cependant, prenez soin « D'assurer des jaloux dont vous avez besoin. -

D'assurer des jaloux} etc. On voit aisément que Corneille a prétendu dire : Prenez soin de vous assurer de ceux qui pourraient vous nuire, de vous mettre à couvert de leur jalousie j etc. Et c'est ce qu'il n'a pas réellement exprimé.

iRsmoÉ.

Le temps pourra changer; cependant, prenez soin De flatter des jaloux dont vous avez besoin.

Ou bien :

De vous captiver ceux dont vous avez besoin.

Je pense que la première manière a plus d'analogie avec celle de l'auteur.

SCENES IV ET V, RÉUNIES EN UNE SEULE.

A R A s P E (au lieu de Cleone ).

- Tout est perdu, seigneur, à moins d'un prompt remède. « Tout le peuple, à grands cris, demande Nicomède.

« Il commence lui-même à se faire raison ;

« Il vient de déchirer Métrobate et Zénon.

« Sa fureur au palais le fait courir en foule;

« De moment en moment votre garde s'écoule,

" Et suivant les discours qu'ici même j'entends,

« Le prince entre mes mains ne sera pas long-temps :

" Je n'en puis plus répondre, etc. »

PRUSI AS.

« Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête,

« Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête. -

Quoique je trouve le mot de balcon assez déplacé dans une tragédie, cependant il me paraît fort difficile de le changer, parce qu'il peint ici le seul lieu d'où le peuple peut voir le supplice de Nicomède, sans qu'il lui soit permis de l'empêcher.

A TT A LE, à Prusias.

« Ah ! seigneur, c'est tout perdre et livrer à sa rage

(A la rage du peuple. )

« Tout ce qui, de plus près, touche votre courage; \* Et j'ose ose dire ici que votre majesté « Aura peine elle-même à trouver sûreté.'

Livrer à la rage du peuple tout ce qui touche le courage de Prusias de plus près. J'augure que cela veut dire : Ne pas faire vis-à-vis du peuple un trop bon marché de son courage ;

s'avilir et se dégrader devant lui, en livrant bassement à la mort un grand homme à qui l'on a été tout moyen de justification et de défense. Toutes ces subtilités d'esprit sont de véritables énigmes pour le public; il s'en rencontre fréquemment dans les ouvrages de Corneille.

Je crois que l'on peut hasarder cette critique , sans manquer au profond respect que son nom seul inspire aux nations éclairées.

J'ose dire ici que votre majesté, etc.

(ACTE SECOND. SCÈNE III.)

Ou laissez-moi parler, sire s ou faites-moi. taire. On ne voit dans aucun historien que le titre de majesté ait été donné aux rois de l'Asie. La propriété n'en était conférée qu'à des nations puissantes et belliqueuses. On disait , la grandeur et la majesté du peuple romain, et non la majesté de Brutus, de Camille, etc. Ce n'est que long-temps après la translation de l'empire à Byzance, que l'on a donné aux empereurs le titre de majesté ; il a passé ensuite aux empereurs d'Allemagne , après la conquête de Constantinople par Mahomet n.

Les rois de France l'ont reçu des pontifes

de Rome dans les ge et 13 e siècles ; c'est François Ier qui l'a seul porté sans discontinuité, et qui l'a ainsi transmis à ses successeurs.

On voit par ces dates chronologiques , que Corneille a fait un anachronisme en s'en servant dans un siècle et dans un pays où il n'a jamais été usité.

Le titre de sire, en parlant aux monarques asiatiques, est encore plus absurde; ils étaient qualifiés de seigneurs.

Il est bien étonnant que Corneille , qui avait une érudition si profonde, qui connaissait si bien les moeurs et le;; usages des peuples qu'il a transportés sur la scène, y ait manqué si formellement dans cette circonstance.

ATX4IK.

Ah! craignez tout.... du peuple et de sa rage; Conservez-vous plutôt ce précieux otage,

Sans lequel soyez sûr que votre majesté Aura peine elle-même à trouver sûreté.

PEUSIAS, à Arsinoé.

«Lui rendre Nicomède, avecque ma couronne. »

,dvecqi,te est très dur à prononcer, vu que, pour la mesure du vers, il est indispensable d'articuler les deux syllabes.

Sans affaiblir le sens, je crois que l'on y peut substituer, ainsi que.

A R SI NOÉ, à Prusias.

( En parlant du peuple. )

« Montrez-vous à ce peuple; et, flattant son courroux

« Amusez-le du moins à débattre avec vous ;

« Gagnez ainsi du temps, tandis qu'en assurance « La galère s'éloigne avec son espérance. »

Depuis ces deux derniers vers jusqu'à ceux qui terminent la période d'Ai-sinoé , on peut remarquer que les conseils qu'elle donne à son mari sont la satire la plus cruelle de ce vieillard faible et languissant, dont la destinée est de perdre la tête, surtout dans un moment aussi critique; elle lui prescrit une conduite qui n'a pas le sens commun ; elle lui suggère de faire le surpris, le confus, si le peuple s'aperçoit de la supercherie qu'il a employée pour le tromper.

Encore un coup, ces détails sont puériles et bas ; il me semble que tout le projet de la Reine doit se borner à assurer l'évasion de son plus grand ennemi, et à croire que, quand il n'existera plus en Bithynie, le peuple de lui- même rentrera dans son devoir, et que c'est là communément le parti que prend la populace en pareille occasion : elle se tait, quand le principe de sa haine, ou l'objet de son fanatisme n'existe plus; ainsi, en suivant cette

marche, que l'on a vu et que l'on voit encore dans la nature, je serais d'avis de supprimer les quatorze vers suivans, et de lier ainsi le dialogue :

A RS I ÏTOÉ.

Montrez-vous à ce peuple; et, flattant son courroux, Permettez-lui, seigneur, tous débats avec vous; Gagnez ainsi du temps, tandis qu'en assurance La galère s'éloigne avec son espérance.

Instruit que Nicomède est hors de vos états,

Il abjure à vos pieds ses cruels attentats;

C'est ainsi que le peuple....

PRUSIAS.

Oui, j'avouerai, madame, Que le ciel a versé ce conseil en votre âme, etc.

SCENE V.

arsinoé, à Attale.

« Songez que ce n'est qu'un, que mon sort est le vôtre. »

Que ce n'est quun que, est dur à prononcer pour l 'a-cteur, et pénible pour le spectateur : c est le seul défaut de ce vers, qui d'ailleurs est rempli de sens et de précision.

ARSI NOÉ.

Songez qu 'en tout mon sort se réunit au vôtre.

Ou bien :

Mais songez que mon sort va dépendre du vôtre.

SCENE VI.

ARS 1 NOÉ, à Laodice.

« Dites pour châtiment de sa témérité,

( de Prusias.)

« Qu'il lui faudrait du front tirer le diadème. »

Tirer le diadéme du front, n'est pas une image très juste. Sans énerver la métaphore, ne pourrait-on pas substituer au verbe tirer, celui d'ôter ou de ravir?

A R SI NOÉ.

Qu'il lui faudrait du front ravir le diadême.

LAODICE, à Arsinoé.

« Vos domestiques....

« En savez-vous quelqu'un si prêt à se trahir,

« Si las de voir le jour, que de vous obéir ? »

Corneille laisse sous-entendre, dans cette phrase, ce qu'il fallait exprimer de la manière la plus précise; il a voulu dire : est-il quelqu'un de vos domestiques si las de vivre, qu'en vous obéissant il ne redoute point l'exemple de Métrobate et de Zénon ?

Ce grand homme, comme je l'ai déjà dit, suppose presque toujours toutes les têtes aussi remplies de son sujet que la sienne devait

l'être; et il se tronl . il faut souvent suppléer à ces 1 - - ë St â^tiu'il ne faut en-

7

treprendre qu'avec respect et circonspection.

LAODICE.

Vos domestiques....

En savez-vous quelqu'un si prêt à se trahir,

Si las de voir le jour, qu'il vous ose obéir ?

Ou bien :

Si las de vous servir,

Qu'au péril de sa vie il vous doive obéir ?

LAODICE, à Arsinoé,

« J y règnerai, madame, et sans lui faire injure ;

« Puisque le roi veut bien n'être roi qu'en peinture,

« Que lui doit importer qui donne ici la loi?.... etc. »

Le vers pénultième exprime d'une manière très positive ce qu'est Prusias, c'est-à-dire alternativement le jouet de sa femme, et celui de la république romaine; mais comme cette image excite toujours le rire le plus immodéré, je crois qu'il est prudent de la changer.

ILODICE.

J'y règnerai, madame, et sans lui faire injure; Puisqu'il n'est roi, ni père en cette conjoncture,

Que lui doit importer qui donne ici la loi? etc. »

En cette conjoncture, est un peu cheville ; mais je me servirai de mon excuse ordinaire, je n'ai pu mieux rencontrer.

SCÈNE VII.

A R S I IF o É, à Attale.

[parlant d'Araspe. )

« Et qui dans cette porte a pu le poignarder ?

ATTALE.

a Dix ou douze soldats qui semblaient la garder. »

Poignarder quelqu'un dans une porte, ne peut être admissible ici en vers ni en prose : des fautes aussi sensibles contre la langue étaient fort aisées à rectifier.

AK SI KO É.

Qui donc à cette porte a pu le poignarder ?

Je n'ai jamais bien conçu par quel motif Corneille s'était cru dans la dure nécessité de faire égorger, par les ordres d'Attale, ce malheureux Araspe, qui ne pouvait, avec trois hommes de garde, opposer la moindre résistance à ces dix ou douze soldats qui défendaient la sortie du port. Ce meurtre est abominable et inutile. S'il n'a été imaginé par l'auteur que pour légitimer le titre de la pièce, je pense qu'il était plus raisonnable de l'intituler drame héroïque, que de lui donner le nom de tragédie, puisqu'il était possible, sans déranger le plan ni la catastrophe de de l'ouvrage, de sauver la vie d'un infortuné,

dont la position subalterne ne pouvait exciter ni terreur, ni pitié.

SCÈNE IX ET DERNIÈRE.

SICOMÈDE, à Prusias.

« Je ne viens point ici montrer à votre haine « Un captif insolent d'avoir brisé sa chaîne. »

Un captif insolent. Dans le sens olt cette épithète est appliquée, elle est pleine d'énergie ; mais elle n'est pas employée avec autant de noblesse que Racine l'a fait dans le second acte d' ,4 thalie.

« Ni l'Arabe insolent, par d'éternels ravages,

« Comme au temps de vos rois désoler ces rivages, etc. »

Peut-être l'épithète d'orgueilleux aurait-elle moins de force pour l'expression, mais plus de douceur pour l'oreille.

NICOMÈDE, à Flaminius.

« Votre amitié....

« Mais nous n'en voulons plus avec ces dures lois « Qu.'elle jette toujours sur la tête des rois. -

Des lois dures que Rome jette sur la tête des rois. On ne jette des lois sur la tête de personne. On en impose aux rois, aux guerriers, au peuple, etc.

Il faut cependant convenir que, quoique l'expression soit impropre, elle est neuve et

hardie, parce qu'elle peint la hauteur et la fierté de ce sénat auguste, qui se nommait le maître du monde.

Si toutefois cette expression trouve des censeurs trop austères, on y peut substituer ceci :

N ICOMÈDB.

Mais nous n'en voulons plus avec ces dures lois Faites pour dégrader la majesté des rois. (i)

RÉFLEXIONS

Sur les coupures assez inconsidérément faites par quelques comédiens sur la tragédie d'Absalon. (2)

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

ACHITOPHEI, à Absalon.

« Suspendez donc, seigneur, l'ardeur qui vous anime.»

Donc n'est mis ici que pour former la mesure du premier hémistiche ; il ne présente aucun sens.

(1) Tels sont, en partie, les changemens que j'ai cru nécessaires dans un ouvrage rempli d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, des plus grandes beautés.

(2) La tragédie d'Absalon est de Duché de Vancy,

Le projet d'Achitophel est d'opposer la prudence à la vivacité d'Absalon, de calmer son impétuosité pour pouvoir frapper plus sûrement son ennemi ; ainsi le mot propre est : de grâce, pour un moment, etc.

Si j'ai bien saisi le sens du discours, il faut donc dire :

De grâce , suspendez l'ardeur qui vous anime ; Jusqu'au pied de l'autel conduisons la victime.

SCÈNE II.

Première coupure de seize vers.

« Après avoir séduit mes plus braves sujets,

<■ J'ai vu Jérusalem appuyer ses projets, etc. »

Cette coupure me semble d'autant plus mal faite, qu'elle supprime en partie le récit des actions et des projets de David, et ce qui réduit insensiblement ce prince au seul asile

qui la composa pour le pieux théâtre de Saint-Cyr, où Racine avait fait entendre de si beaux vers. Absa- Ion est faiblement écrit, mais conduit avec intérêt. On lit dans les Mémoires de Louville que cette tragédie fut jouée dans les appartemens du duc de Bourgogne : le prince et la princesse remplissaient les principaux rôles. J.-B. Rousseau jouait Achitophel ; le célèbre Baron soufflait.

qui lui reste : tous ces éclaircissemens sont très nécessaires, principalement dans une exposition , et ne peuvent avoir été mis au néant que par un acteur peu instruit des règles dramatiques.

Seconde coupure de quatre vers.

D A V T t).

« Et si nous ne songeons à prévenir ses coups,

« Avant la fin du jour, etc. »

Suite du manque de développement qui estropie et appauvrit le dialogue.

Troisième coupure de quatre vers.

DAVID.

« Que dis-je ? un trouble affreux redouble encor ma peine; « Il a fallu laisser votre épouse et la reine, etc. »

Comment, avec un peu de sens commun, a-t-on pu passer avec tant de légèreté sur ce qui, seul, peut instruire le spectateur de l'asile actuel de la reine, sur celui de sa belle- fille, et sur l'officier préposé à la garde de leurs personnes ? Je crois ces quatre vers nécessaires au plan et à la conduite de la pièce.

JOAB.

«Informé qu'Amasa, par un avis sincère,

« Avait de nos desseins dévoilé le mystère. -

La Comédie a substitué le mot secret à

celui de dessein; mais elle n'a point observé que secret et mystère qui se trouve plus bas, était un pléonasme.

Un secret est toujours mystérieux ; j'estime qu'il faut rétablir le texte de l'auteur.

J O & B , en parlant d',4b .M/oK.

« Un plus juste sujet demande son courroux. »

Que veut dire un sujet qui demande le courroux de qlœlqu'un? Cette tournure n'est pas française ; l'auteur a voulu dire : que le courroux d'Absalon se porte sur un plus juste sujet ; et voici ce que je propose pour rendre son idée plus claire et plus juste :

Sur un plus juste objet qu'il fonde son courroux.

JO VB , à David.

Il En vain tout Israël s'arme pour un rebelle ;

« Le nombre ne doit pas rallentir notre zèle, etc. »

Je remarque qu'après ces vers qui sont très pressans, et qui témoignent une action très vive ; je remarque, dis-je, que Joab disserte trop, qu'il débite des maximes quand il faut agir, et qu'il montre de l'esprit fort mal à propos.

Ainsi je crois qu'on pourrait couper quatre vers dans cet endroit, et aller de suite a celui-ci :

« Vous les verrez, tremblans, tomber à vos genoux. »

Quatrième coupure de huit vers.

ACHITOPHEL.

«Et s'il faut qu'un combat décide nos querelles,

« Remettons à ce temps à punir des rebelles. »

Coupure très bien faite ; elle presse davantage le dialogue. Le texte ne contient rien de nécessaire; car il est ridicule qu'Achitophel s'acharne à découvrir ce traître , qui n'est autre que lui-même : c'est une hypocrisie en pure perte, puisqu'elle ne produit aucune action.

Cinquième coupure de huit vers.

DAVID.

« Toujours à vos discours la sagesse préside,

« Et je crois que par vous c'est elle qui me guide. »

Ces huit vers ne doivent jamais être coupés, parce qu'ils établissent la confiance que David prend en ceux qu'il consulte, et dans le Dieu qui a rendu jusqu'alors ses armes favorables. D'ailleurs le public sait et voit que David est trompé par Achitophel, dans lequel il a la plus aveugle confiance. Ce bon roi l'ignore ; il est dans la bonne foi, et c'est ce qui le rend plus intéressant.

SCÈNE IV.

Sixième coupure de quatre 'vers.

ACH ITOPH R L, à Absalon.

« Vous ou vos ennemis en sentirez les coups,

« S'ils ne tombent sur eux , etc.

« Et ne vous flattez point sur les bontés d'un père. »

Coupure mal faite par plusieurs raisons. Premièrement, parce qu'il faut qu' Achjtophel redouble dans l esprit d d'Absal: tIl son inquiétude naturelle sur la personne de Joab. Il soutient aussi son caractère de scélératesse; en un mot, il joue son rôle.

Secondement, parce qu'il est indispensable , pour ses projets, qu'il dissuade le fils de tout espoir de retour vers son père. L'expression seule du dernier de ces quatre vers ne me semble pas juste ; je ne crois pas qu'on puisse dire : se flatter sur les bontés de quelqu'un. Quand le verbe flatter n'est point actif, il est réciproque , et alors il faut y joindre un autre verbe, comme dans ce sens : se flatter d obtenir quelque chose 3 de l'emporter sur son concurrent, etc. Je propose donc, ou de supprimer la conjonction en mettant :

Ne vous reposez point sur les bontés d'un père ;

ou bien de laisser la conjonction, qui donne

de la véhémence au dialogue , et d'y substituer ce vers :

Et n'espérez plus rien de la bonté d'un père.

SCÈNE VI.

ACH ITOTH EL, à Zamry.

« Par là, mes attentats deviennent son ouvrage;

« Mais ta frayeur ici me forme un vain orage. »

Ce dernier vers me semble oiseux et froid ; Achitophel doit peu s'embarrasser de la frayeur de Zamry. Il me semble qu'il serait mieux de prolonger l'idée de la première période , et de la terminer par une image frappante , telle à peu près que je la propose.

Attentif à nourrir ses Inclinations ,

J'ai fait à mes desseins servir ses passions;

Par là mes attentats deviennent son ouvrage,

Et sous leur voile heureux il va servir ma rage.

Septième coupure de huit vers.

ACHITOPH EL.

« Je suis sÎtr, Ahsalon, jusqu'où va son pouvoir,

\* Et j 'ai craint le plaisir qu'il va prendre à le voir. »

Je crois qu'il est indispensable de rétablir ces huit vers, parce qu'ils développent la conséquence du projet d'Achitophel ; c'est en rétrécissant de cette sorte le dialogue, que l'on jette de l'obscurité dans un poème.

Il est bon d'observer que l'on se donne quelquefois la torture pour rendre diffus ce qu'un auteur a pris souvent beaucoup de peine à éclaircir.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

r H AR s, à Absalon.

« Je respirais partout le moment plein de charmes " Où votre vue allait me payer de mes larmes. -

Dit-on : respirer le moment où on attend quelqu'un? J'en doute; au moins n'en ai-je vu aucun exemple en poésie. Si cette expression est neuve et admissible, je n'ai rien à dire ; si elle ne l'est pas, je propose de la changer ainsi :

D'avance je goûtais le moment plein de charmes,

Où votre vue, etc.

Huitième coupure de quatre vers.

ABSALON.

« Si dans ce grand projet, comprise , intéressée,

« Du moindre des périls vous étiez menacée,

« Sans me faire parler vos pleurs, ni vos soupirs,

« Je vous immolerais ma haine et mes désirs. »

Je n'approuve point cette coupure, faite par la Comédie, parce qu'elle contient des choses touchantes pour Tharès, qui rendent

Absalon moins odieux en le rappelant à la nécessité de veiller à la conservation de sa femme et de sa fille.

Ce qui, seul, me paraît un peu hasardé, c'est cette métaphore : faire parler à quelqu'un des soupirs. Dans cette acception, le régime ne me paraît pas juste ; il serait peut- être plus correct de tourner le vers de cette façon :

Pour prévenir vos pleurs et même vos soupirs.

Ou bien :

Sans attendre vos pleurs, ni même vos soupirs ,

Je vous immolerais ma haine et mes désirs.

THAR Ès.

« A suivre ma fureur le devoir m'autorise,

« Et ma mort, etc.

Il me semble que dans la situation où se trouve Tharès, elle dit ici tout le contraire de ce qu elle devrait dire ; car le devoir n'autorise jamais à suivre la fureur. C'est, au contraire , le projet épouvantable, furieux et meurtrier d'Absalon, qui autorise cette princesse à suivre son devoir, comme épouse ; et ce devoir est de mourir pour ne pas survivre à la destinée de son beau-père, et peut-être à celle de son époux ; ainsi j'estime qu'il faut

prendre le sens inverse de l'auteur, et dire, faute de mieux :

Contre votre fureur le devoir m'autorise ,

Et ma mort, etc.

SCÈNE III.

Neuvième coupure de seize vers.

Depuis :

x Ah! si vous vous portiez à cette violence !

jusqu'à :

« Madame, je me tais; le roi s'offre à mes yeux. »

Je ne vois pas bien la raison qui a déterminé la Comédie à couper cette scène ; il me senible qu'elle expose, d'une manière simple et naturelle, la tendresse de la reine pour son fils, et l'inimitié de cette dernière pour sa belle-fille.

L'effet que produisent ces sentimens si opposés est très piquant : car il sert, par la suite, à justifier Tharès aux yeux même de la Reine, qui ne pouvait soupçonner le sang de Saül de rester fidèle à celui de David.

Je suis d'avis que l'on rétablisse entièrement cette scène préparatoire et nécessaire , sans avoir égard aux réclamations de ceux qui l'ont fait rayer.

TH A R È S.

« Ce sang, dont j'ai toujours soutenu la noblesse,

« Ignore ce que c'est que crime et que bassesse. »

Ce que c'est que et que, dans un seul vers, est horriblement dur à l'oreille : ce sont de ces négligences de style qu'il est facile de corriger, sans altérer le sens littéral de l'auteur; ce que je propose est peut-être plus harmonieux :

Ce sang , dont j'ai toujours soutenu la noblesse, Méconnaît les forfaits, ignore la bassesse.

TH A. R ÈS, à la Reine.

« Mais avant qu'il soit peu , vous me connaîtrez mieux. « Madame, je me tais; le roi s'offre à mes yeux. »

Il me paraît peu fondé que Tharès dise qu'elle se tait quand elle a tout dit; j'aimerais mieux qu'elle eût l'air de continuer sa justification vis-à-vis de la Reine, et que la seule présence du Roi lui coupât la parole.

Voici mon idée sur ce changement :

Mais avant qu'il soit peu , vous me connaîtrez mieux. Vous verrez.... Je me tais; le roi s'offre à mes yeux.

SCÈNE IV.

Dixième coupure de quatre vers.

/

c 1 s A I, el David.

« Oui, l'on n'en peut douter,

« Seigneur j quelque perfide est tout prêt d'éclater.»

Cette coupure me paraît très bien faite $ car, outre que Cisai n'apprend rien de nouveau aux interlocuteurs, ce qu'il dit, au contraire , altère la vivacité du dialogue et la rapidité de la diction.

Quand on assimile, dans une scène vive et intéressante, un personnage subalterne aux acteurs principaux, il faut, au moins, qu'il produise une grande action :

Tel est Arcas, dans le troisième acte d'Iphi- génie en Aulide ;

Et Flavian, dans la scène deuxième du second acte des Horaces.

Onzième coupure de quatre vers.

D A V 1 D.

« Joab vient de partir, et dans quelques momens \* Nous saurons, etc. -

Cet éclaircissement est nécessaire ; et d'ailleurs ce que dit la reine un peu plus bas, la lie davantage à la scène.

Il aurait été a désirer que l'auteur eût trouvé le moyen de la rendre moins inactive dans le cours de la pièce.

SCÈNE V.

AB S à LON.

« Oh ! de mon fol orgueil, funeste et juste effet ! »

Le vers que la Comédie a substitué à celui-ci, est plus expressif, en ce qu'il ramène davantage Absalon au danger que sa femme et sa fille peuvent encourir, s'il persiste dans son projet de rébellion :

Que j'en crains pour Tharès le redoutable effet !

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE II.

Les personnes qui ont quelque connaissance du théâtre s'apercevront facilement que cette scène est tout entière celle de Narcisse et de Néron, dans le quatrième acte de Britan- nicus; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit amenée avec autant d'art, et dialoguée avec autant d'élégance et de force.

L'aveu que fait Tharès à Absalon , dans la scène troisième de cet acte, n'est autre, pour la situation et le fond des idées, que celui

de Valérie et de Servilius, dans le quatrième acte de la tragédie de Manlius.

Mais ce qui se caractérise par une ressemblance encore plus frappante avec la belle scène d'Auguste et de Cinna, c'est celle de David qui pardonne tout à son fils Absalon.

Les plagiats, comme on le voit, sont nombreux dans cette tragédie ; et cependant on ne peut nier qu'elle ne soit plus intéressante que Cinna et Manlius, qui lui ont servi de modèle.

Il faut convenir que le bon homme David est bien plus touchant que le cruel moteur des proscriptions de Rome, parce que la clémence de ce dernier est moins l'explosion naturelle de son cœur que le raffinement de sa politique ; d'où il faut conclure que dans tous les arts, ce qui se rapproche de la nature a bien plus d'empire sur nos cœurs que les sentimens de grandeur et d'héroïsme, qui n'affectent que l'âme.

SCÈNE IV.

Douzième coupure de quatre vers.

TH A R È S.

«Voilà donc ces amis, dont la pitié coupable « Piété à mon sort cruel, etc. »

Coupure d'autant mieux faite qu'elle laisse

le spectateur dans l'inquiétude du contenu de la lettre que Tharès vient de recevoir; la seule exclamation qui lui échappe après la lecture du billet, inspire la terreur et la curiosité.

Ce moment de suspension me semble annoncer ce qui suit, d'une manière bien adroite.

SCÈNE VI.

JOAB.

« Mais de ses déplaisirs un grand cœur est le maître. -

La Comédie a corrigé cette expression fausse et puérile, avec juste raison; en effet, il est bien étrange que l'on qualifie simplement de déplaisir la nouvelle que Joab vient apprendre à David. Un fils révolté contre son père, et prêt à lui ravir la couronne, cause plus que du déplaisir à l'auteur de ses jours; il excite sa colère et son indignation : ainsi, pour sauver le mot déplaisir, qui n'est pas le mot propre, on peut mettre :

Mais des revers du sort un grand cœur est le maître.

Il me semble que ce vers rentre plus dans l'esprit de l'auteur que celui que la Comédie a substitué à l'ancien :

L'auteur de la révolte enfin s'est fait connaître.

J o A B , à David.

« Juste ciel ! à quels maux votre choix vous hasarde ! »

Le fond de l'idée ne serait-il pas mieux rendu, si l'on pouvait dire : voyez à quels dangers votre choix vous hasarde ! Au reste, je n'insiste que bien faiblement sur cette correction ; je tiens davantage à ce qui suit immédiatement.

L \ REINE, à David.

« Par là , n'en doutez pas, nous sommes tous trahis ; «C'est ce sang, c'est Saül qui m'enlève mon fils.

(à Tharès. )

a Vous qui de votre époux conduisez le dessein ,

« Vous qui, seule, avez mis la révolte en son sein;

(à David.)

« Qu'aux yeux de tout le peuple on la livre au supplice. «

Je trouve l'accusation de la Reine injuste et odieuse, et je demande avec quelle ombre de vraisemblance Tharès peut être soupçonnée d'avoir trahi le roi et sa patrie, puisqu'elle s'est comprise, elle et sa fille, dans le serment qu'elle a fait faire à David de punir de mort jusqu'aux descendans de ceux qui seraient convaincus de trahison.

Absalon est reconnu coupable ; Tharès est son otage : le procès de cette infortunée est

tout fait ; elle est assez à plaindre ( quoique fille de Saiil ) sans que la Reine l'accuse elle- même d'avoir dirigé la révolte dans laquelle son mari vient de l'engager.

Ce reproche devient atroce et inutile ; il jette de l'horreur sur le personnage d'une Reine qui n'a d'autre défaut que celui d'aimer avec tendresse un fils ingrat et criminel.

Dans la situation affreuse où se trouve la femme d'Absalon, j'estime qu'elle n'a d'autre parti à prendre que celui de s'offrir pour victime de la loi, dont elle a elle-même prescrit la rigueur, sans faire aucune mention de ces mille bras offerts pour l'arracher aux fers de la Reine.

C'est une bravade en pure perte ; car David peut la faire mourir avant que le secours soit arrivé.

Je désirerais qu'elle ne remît à David le billet que l'Israélite lui a confié, qu'après son entier dévouement.

Cette manière de se justifier est noble, pure, désintéressée, et faite pour adoucir le cœur de ce bon roi en faveur de sa belle-fille et même de son fils.

Je ne propose autre chose que de rapprocher ces deux objets par seize vers de ma

façon, et de lier le tout plus directement ; je ne me flatte pas d'y avoir réussi ; mais quelle que soit mon idée, elle en peut faire naître une meilleure.

LA REINE, à David.

Oui, seigneur, ses amis, le reste de son sang,

Ne peuvent qu'à regret vous voir dans ce haut rang. Ce sang audacieux....

T H A B Ès.

Le serment qui me lie ,

Me condamne, madame, à perdre ici la vie.

Ce vous doit être assez, soumise à la rigueur D'un arrêt qu'a déjà prononcé votre cœur.

Donnez un libre cours à votre injuste haine;

Je ne demande point à votre âme inhumaine De plaindre mes malheurs, de voir avec pitié Les funestes objets de votre inimitié :

Mon innocence, un jour, se fera trop connaître,

Et vos remords alors me vengeront peut-étre.

( à David. )

Seigneur, je dois ici ne vous rien déguiser,

Mon époux vous trahit; mais je dois tout oser Pour éclairer mon roi, le sauver de l'abîme Où le conduit un fils entraîné par le crime.

Que n'ai-je point tenté pour détruire en son cœur Les projets enfantés par un vil séducteur?

Il en veut à vos jours : le péril vous regarde.

Le soin que prend Joab de changer votre garde,

Va de vos ennemis assurer les forfaits ;

Lisez, et de Séba reconnaissez les traits.

( Elle lui remet la lettre de l'Israélite. ) T H A R ÈS, à David.

Autant que je puis lire en d'odieux secrets ,

C'est plus Achitophel qu'Absalon ni Tharès.

Il est certain qu'Achitophel est plus coupable qu'Absalon ; mais il ne peut l'être plus que Tharès qui ne l'est point du tout.

SCÈNE VIII.

Treizième coupure de quatre vers.

J04 B.

« Et pourquoi faire voir une indigne épouvante ?

« Déjà les Géléens, etc. -

Je n'approuve point la coupure de ces quatre vers ; le dialogue m'en paraît plus noble. C'est ainsi que doit s'exprimer un général prudent et actif.

Quatorzième coupure de quatre vers.

DAVID.

« Un roi, quoi qu'un sujet ait fait pour l'outrager,

« Doit savoir le punir, et non pas se venger. - Coupure mal faite, parce qu'elle renferme des maximes nobles, nécessaires, et puisées dans le fond du sujet.

Le modèle de celle-ci se trouve mot à mot dans le Venceslas de Rotrou, à la fin du quatrième acte.

Je ne puis voir sans indignation que l'on fasse toujours des retranchemens, quand il s'agit de développer des sentimens nobles et

touchans. Allons au fait, disent les paresseux , ceci fait longueur. Oui, sans doute, dans la plupart des pièces modernes, où il n'y a ni fond, ni plan, ni dialogue; mais il n'en est pas de même pour les auteurs qui se sont formés sur de bons modèles.

Je ne puis trop répéter que, si l'on suivait les principes de ces faux savans, il faudrait réduire les pièces de Racine, de Corneille et de Voltaire, a mille ou douze cents vers tout au plus.

Pour moi, qui suis bien loin d'adopter en ceci, comme en bien autre chose, une maxime aussi pernicieuse, j'estime qu'il faut rétablir ces quatre vers.

Quinzième coupure de deux vers.

D A V 1 D.

« Et bientôt secourus par des guerriers fameux,

« Peut-être ils conduiront la victoire avant eux. »

Il faut bien peu connaître les règles de la poésie française pour avoir fait cette coupure qui occasionne quatre vers féminins de suite ; la même ineptie se commet tous les jours dans la tragédie d'Inès j à la fin du troisien1e acte.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

Seizième coupure de vingt-quatre vers entre les interlocuteurs Cisaï et Achitophel.

« Pourquoi de toutes parts embraser cet empire ? jusqu'à :

« Le roi, des deux partis retenant la furie. JI

La Comédie a fait, dans cette scène, une coupure de vingt-quatre vers qui jette de l'obscurité dans les faits essentiels à détaillera il est certain que l'on propose une énigme aux spectateurs , s'ils ne savent pas quels sont ces deux partis dont le roi veut retenir la furie, pour régler ensuite le sort de la patrie.

Ces deux partis sont les Géléens, brûlans de combattre avec les soldats de David, contre le parti d'Absalon : il est donc nécessaire d'en faire mention.

Voilà pourquoi je demande qu'on rétablisse seize vers de cette coupure, faite avec tant d'inconséquence, afin de conserver au dialogue plus de force et de logique.

c t s AÏ , à Absalon.

« Mais si d'Achitophel vous croyez les discours,

« Elle mourra. Le roi, dans sa juste colère,

« Va livrer au trépas et la fille et la mère. »

Je n'aime point du tout cette réticence de Cisaï ; elle est prolixe et fastidieuse ; il suffit qu'il affirme, en un seul vers, que les jours de Tharès sont en sûreté : voilà ce qu'il doit opposer , seul, aux discours captieux d'Achitophel ; le reste est superflu. Il ne s'agirait que d'une coupure de quatre vers , qui ten- drait la fin de cette scène plus vive et plus rapide.

ACHITOP HBII.

« Peut-être que Tharès, victime infortunée,

« Voit par le fer cruel trancher sa destinée.

CISAÏ.

Il Non , seigneur, elle vit : je réponds de ses jours;

« Sa tendresse pour vous....

AB SALON.

« Réclame mon secours :

« Elle vivra ; mon coeur se livre à l'espérance « De pouvoir.... mais le ciel m'exauce par avance.

« Est-ce vous?.... 0 ma fille! etc..

SCENE II.

TH A M AB, à Absalon.

« Vous pouvez la sauver; le roi vient en ces lieux :

« Désavouez, seigneur, des complots odieux. -

Je serais d'avis de couper ces deux vers et

les deux autres qui les suivent ; car je ne trouve point à propos que la petite Thamar s'ingère de donner des conseils à son père : elle doit déplorer ses complots odieux , et non les lui reprocher.

Le ministère de l'enfance se borne à attendrir , à intéresser par ses caresses ; mais il ne lui est pas permis de s'étendre plus loin.

ABSALON.

Mais dans ces lieux quelle troupe s'avance ?

« Quel trouble ! quelle horreur me saisit malgré moi !

« Où suis-je ? juste ciel ! c'est David que je voi. »

Quelle troupe ! quel trouble ! quelle horreur ! Ces exclamations sont monotones et dissonnantes ; je conçois que la présence de David doit causer à Absalon du trouble et de l'effroi, mais non pas de l'horreur.

C'est l'offensé qui doit, au contraire, avoir horreur de celui qui l'a outragé.

Je proposerais donc d'ajuster ainsi cette correction, en conservant le premier vers déjà corrigé par la Comédie :

Quel trouble me saisit et s'empare de moi!

Où suis-je ! juste ciel ! c'est David que je voi.

SCÈNE IV

Dix-huitième coupure de quatre vers.

DAVID.

« Et sans voir que sur toi rejaillit mon affront,

« D'une indigne rougeur, etc..

Tout me paraît si nécessaire, si touchant et si pathétique dans cette scène admirable, que j'aurais peine à consentir que l'on coupât ces quatre vers.

Ce n est pas connaître le mérite d'un auteur que de le mutiler si impitoyablement. L'art de savoir débiter les parties du dialogue est aussi nécessaire à l'acteur que celui de faire valoir de beaux rers : son talent est imparfait quand il sacrifie l'un à l'autre.

DAVID.

« Sa rage de mon sang allait être assouvie. »

La Comédie a substitué : dans mon sang. Je crois que, s'assouvir de sang, s'en rassasier, est encore plus énergique.

SCÈNE V.

Dix, - neuvième coupure de seize vers, dans les personnages de Cisaï et de David.

Depuis,

« Paraissez, dissipez un bruit si peu croyable,

jusqu'à,

« Joab, impatient, s'est avancé vers nous;

et depuis,

«Je cours de mes soldats apaiser la fureur, jusqu'à,

« Comment ! pendant ce temps il faudra vous conduire. »

Dans ce moment de crise, où David craint tout pour Absalon, il est bien naturel qu'il conçoive le projet de montrer son fils à ces mêmes soldats, comme l'otage le plus sûr de la paix.

Ainsi j'estime qu'il faut rétablir ces quatre premiers vers, et laisser subsister plus bas ceux qui déterminent le roi à changer le plan de sa conduite.

Par ce moyen il y a plus d'action, de mouveUlent et de terreur dans le cours de cette scène.

Cependant, comme il faut éviter tout ce qui peut faire longueur, surtout quand un principal personnage est en danger, je crois qu'il est essentiel de couper quatre vers du dernier couplet de cette scène, qui ne sont qu'une répétition de ce que dit David un moment après.

On peut lier ainsi les deux phrases :

n A v ID.

« Des vôtres , cependant, dissipez la terreur :

" V 011S le voyez soumis, enchaîné par des trattres;

« Vos esclaves, par vous, sont devenus vos maîtres, etc.' > Ces vers sont admirables, et les suivans établissent la nécessité où se trouve David de prescrire de nouveaux ordres à son fils.

C'est à l'acteur chargé du rôle du père à y mettre la plus grande chaleur et le débit le plus rapide.

ABSALON.

« Retournons, et suivons ce que le ciel m'ordonne. »

J'aimerais mieux : ce qu'un père m ordonne., Il y a des momens où il faut laisser le ciel en paix, et suivre tout naïvement l'instinct de la nature.

SCÈNE VI.

Vingtième coupure de seize vers, dans les personnages d'Absalon et d'Achitophel.

Depuis,

«Toi qui, couvrant mon nom d'un opprobre éternel, jusqu'à,

« Qui jusques à ton roi portais tes attentats ;

et depuis,

« Je n'avais satisfait de ma haute fortune,

jusqu'à,

« Contre ses trahisons implorez mon secours. »

Ce langage d'Achitophel est bien celui d'un

scélérat, endurci dans ses projets criminels : il emploie tout l'art imaginable pour se justifier aux yeux de son maître. S'il n'y réussit pas, il le tente au moins, et dit ce qu'il doit dire.

Je laisserai donc subsister cette scène tout entière, parce qu'elle est nécessaire au sujet; parce qu'Achitophel y est horriblement humilié par Absalon, et que, de cette humiliation qui le réduit au désespoir, il en résulte ce qui change l'action et la conduit à la fin.

SCÈNE VII.

ringt-unième coupure de quatre vers, dans les personnages de Cisaï et d'Absalon.

« Joal), il faut le prévenir; je cours....

"Ah! seigneur, daignez.....

Coupure bien faite ; le dialogue en est plus vif, et la réponse d'Absalon plus conséquente : c'est un sujet ramené par le devoir a la vertu, et qui ne donne aucun cours à son impétuosité qu'après la réflexion la plus profonde.

Il ne se permet que ce qui lui est pardonnable dans sa situation. Attaqué de nouveau par l'ennemi avec lequel il se croit réconcilié, le parti qu'il prend est naturel, et le conduit

avec beaucoup d'art jusqu'à l'événement qui lui donne la mort.

ACTE CINQUIÈME.

THAMAR.

« Le sort nous montre-t-il un avenir plus doux ?

THAKÈS.

« Ah ! ma fille ! qui sait quel sera son courroux ? »

Qui sait quel sera le courroux du sort? n est pas tout-à-fait ce que l'auteur a voulu dire; le fond de son idée doit être :-qui sait sur qui le sort doit faire éclater son courroux ?

Faute de mieux, je propose cette version dénuée d'élégance, mais peut-être plus correcte ;

Ah ! j'ignore sur qui doit tomber son courroux ;

Des murs, etc.

Vingt-deuxieme coupure de quatre vers.

T Il A. R È s.

« A peine du succès le roi s'est fait instruire,

« Qu'en ces lieux ses soldats. »

Cet éclaircissement me paraît nécessaire ; car il ne faut pas laisser ignorer au spectateur comment Tharès a pu sortir de Manhaim , où elle était restée en otage.

fingt-lroisieme coupure de quatre vers.

T H A R È S.

«Mais, hélas! peuvent-ils ne m'être pas connus?"

Si l'on veut, après ce vers, en sacrifier quatre pour rendre le dialogue plus rapide, je propose de le lier àinsi :

Son coeur pardonne en vain; tout un peuple en furie Veut que l'on nous Immole , etc.

ringt-quatrième coupure de douze vers.

T H A R È s.

Moi-même en vous voyant, reprenant quelque espoir, « J'ai fait céder ma crainte , etc. »

Je ne regrette nullement le sacrifice de ces douze vers, qui ne sont, en partie, qu'une répétition enfantine de ce qui a été dit précédemment.

SCÈNE III. ringt-cinquième coupure de quatre vers.

LA REINE.

« Celui de qui je tiens cette nouvelle affreuse,

\* A vu prendre, etc. »

La faiblesse du rôle de la Reine, qui n'est en effet qu'un rôle épisodique, a sans doute déterminé les actrices auxquelles il est échu à le mutiler, tel que le désigne l'exemplaire

de la Comédie; mais, tout médiocre qu'il puisse être, il résulte de cette mutilation que rien ne se développe, que tout est étriqué, et que ces scènes, qui ne sont que préparatoires à d'autres événemens, ne font plus l'effet que l'auteur en attendait.

Je conviens qu'il y a, dans plusieurs pièces, quelques rôles de ce genre qui sont sacrifiés; tels sont ceux de la Reine, dans Inès, dans Nicomède, dans Electre, etc.; mais il ne faut pas moins les jouer, et les jouer avec soin, parce qu'ils sont une partie des ressorts qui font mouvoir l'action générale.

Cette réflexion, que je crois conséquente , doit convaincre messieurs de la Comédie qu'il n'y a rien à retrancher dans le commencement de cette scène.

SCÈNE IV.

Vingt-sixieme coupure de quatre vers.

« Et je cours.... Ah ! seigneur, où voulez-vous courir?" J'avoue que dans ces quatre vers coupés, je regrette la réponse de David, au sujet des révoltés qui sont vainqueurs.

LA REINE.

« Que pouvez-vous encor ?

D A Il U.

« Les combattre et mourii-.

Ce sentiment est noble et sublime ; mais ce qui ne l'est pas, c'est ce jeu de mots : je cours Où voulez-vous courir ?

Vingt-septième coupure de quatre vers.

DAVID, à Tharès

«Mes soldats, dont la honte irritera la rage,

« Voudront venger sur vous, etc. »

Autre coupure du vieux comédien Sarrazin, dont l'âme était brûlante et l'haleine courte; mais la faiblesse de son organe ne doit pas faire loi.

Ces vers sont beaux et nécessaires ; il faut les laisser subsister.

Pingt-huitième coupure .de quatre vers. n A v 1 D.

« Allez , et toutes deux inspirez à mon fils « De ménager encor, etc. -

Ces sentimens sont nobles, vrais et tou- chans ; ils peignent la prudence et la bonté de David : pourquoi donc les supprimer ?

Je ne pense pas aussi avantageusement des quatre vers suivans du même couplet, lesquels ne sont qu'une répétition faible de ces beaux vers de la scène cinquième du quatrième acte.

" Vos esclaves par vous sont devenus vos maîtres, »

ringt-neuvième coupure de quatre vers.

DAVID.

« Qu'Absalon me succède et ne me venge pas.

« Adieu. -

Coupure bien faite : elle précipite l'action sans l'écourter; quand on ne fait que des sa- \* crifices de ce genre, il n'y a rien à regretter.

SCÈNE VI.

ABS àlOK.

« Je meurs !

LA R BI SE.

« Quoi ! mon fils, vous mourez ! »

Je meurs - Quoi! ! vous mourez ! Répétiti o n qui a l'air d'un jeu de mots, et qui apprêterait peut-être à rire à messieurs du parterre.

La Comédie l'a très bien changée par ce vers qu'elle met dans la bouche de David :

Quelle vengeance! ô ciel! ô trop malheureux père 1

Trentième coupure de huit vers.

ABSALON.

"Que de jours fortunés!.... si j'avais pu vous croire - J'ai perdu mon espoir !.... j'ai souillé ma mémoire. »

Si j'en crois mon cœur et ma manière de sentir, je ne trouve rien d'inutile dans ce tes-

tament de mort d'Absalon; il n'est pas aussi bien écrit que celui de Gusman dans 41zire ; mais il est plus court et aussi touchant.

L A R BI NE.

« 0 sort impitoyable!.... ô mortelles alarmes! »

J'aimerais mieux que ces deux exclamations, qui peignent la douleur et le désespoir, fussent prononcées par la Reine et la femme d'Absalon.

En les divisant comme je l'imagine, elles feront peut-être un meilleur effet, parce qu'elles ramènent plus directement la mère et la belle-fille à l'intérêt commun.

THiRÈS,

0 sort impitoyable!

L Â REINE.

0 mortelles alarmes!

ABSALON.

Je frisonne, je sens accroître mes douleurs :

Seigneur !... mon père !... Ah ciel ! qu'on m'emporte; je meurs.

J estime que l'action serait plus vive et plus touchante pour chacun des interlocuteurs, si l'on pouvait joindre ce qui suit, au changement que la Comédie a déjà fait :

ABSALON.

•Te frisonne.... Mon sang ce glace.... Je frémis.

TH A R È s.

0 mon cher Absa!<m !

ABS ALOM(.

Je me meurs.

DAVID.

O mon fils !

P. S. Je serai peut-être blâmé d'avoir rétabli cent cinquante vers dans cette belle tragédie, et d'en avoir coupé seize autres, de ma seule autorité; mais je l'a; cru nécessaire pour donner au dialogue plus de justesse , aux évé- nemens plus de suite, et à l'action plus de précision.

TRAVAUX DE LEKAIN,

RELATIFS A L'ADMINISTRATION DE LA COMÉDIE FRANÇAISE , AU PERFECTIONNEMENT DE L'ART (i), etc. etc.

Mémoire qui tend à prouver la nécessité de supprimer les banquettes de dessus le théâtre de la. Comédie Française, en séparant ainsi les acteurs des spectateurs. (2)

Le 29 janvier 1759.

DE tous les arts qui, depuis leur naissance jusqu'à cette heure, ont acquis en France leur degré de perfection, il n'en est point que l'on ait chéri plus que celui du théâtre,

(1) Lekain était le rédacteur de tous les mémoires, de tous les écrits présentés au nom de la Comédie Française. A la première éducation du collège, il avait joint une étude sérieuse de sa langue, et la connaissance approfondie de nos bons écrivains. Aussi voyons-nous qu'en général son style est correct, et que l'expression qu'il emploie répond toujours à sa pensée.

(2) Ce Mémoire d'abord n'avait fait aucune sensa-

et que l'on ait moins protégé. Il faut croire que les protecteurs et les protégés ont en-

tion , parce qu'il n'était précédé d'aucun préliminaire qui sonnât aux oreilles de madame Sabatin.

On avait imaginé que la plainte étant un style commun dans tous les états, les comédiens étaient inhabiles à réclamer des secours dont ils n'avaient aucun besoin; que leur fortune était honnête, et qu'il n'appartenait qu'à eux seuls de la bonifier, en apportant plus d'ordre dans leur dépense, et d'économie dans leur faste ; que leur dépense théâtrale, tout indispensable qu'elle paraissait, avait des bornes, etc. etc.

Cependant, lorsqu'on eut examiné le fonds des choses, on fut fort étonné qu'en effet la dépense forcée des comédiens excédât la somme de leur partage, et ce n'est que d'après cette conviction, que l'on a enfin obtenu, quatre ans après, un abonnement avec le bureau des pauvres, lequel fut commun pour les trois spectacles, et fixé , pour la Comédie Française, à la somme de 60,000 liv/

Les comédiens ne doivent jamais oublier que c'est aux instances réitérées de M. le duc de Duras qu'ils ont obtenu cet adoucissement à leur sort; et, ce que la postérité ne pourra jamais croire, c'est que M. l'archevêque de Paris s'est trouvé le seul des administrateurs supérieurs des hôpitaux qui ait plaidé la cause des comédiens, lorsque, par la sainteté de son ministère , il ne peut que les tolérer. Voilà ce que c'est que le chapitre des contradictions.

semble contribué à cette indifférence ; les uns par un orgueil malentendu, et les autres par une conduite peu faite pour les retirer de l'avilissement injuste où le préjugé populaire les a plongés. Joignez à ce malheur le fléau de l'indigence, suite trop ordinaire des états peu considérés.

Ce n'est pas en effet lorsque des artistes sont a tel point occupés du nécessaire, qu'ils sont le plus sensibles à l'aiguillon de l'honneur et de la gloire.

C'est l'un de ces mêmes artistes, plus audacieux et plus enthousiaste qu'aucun de ses camarades, qui présente un plan de réforme dans la disposition intérieure du théâtre de la Comédie Française.

A ce mot de réforme, proféré par un acteur moderne, les vétérans, ennemis de toute nouveauté, se récrieront sans doute : Que tout a été très bien jiisqu'ici ; que le public est fait à leur manière de représenter, et que l'habitude en ce genre devient une loi invariable.

Je sais que je réclamerai vainement sur l'importance d'ajouter à leur art un nouveau degré de perfection, et que je n'exciterai jamais leur sollicitude sur la nécessité de surpasser, s'il se peut, la magnificence des théa'

tres étrangers, comme ils les surpassent en effet par la sublimité des ouvrages de nos grands auteurs. J'ajouterai, avec aussi peu de crédit, que ce moyen est peut-être aujourd'hui le seul a employer pour rappeler au spectacle, par l'attrait d'un nouveau plaisir, un public déjà blasé sur ces mêmes plaisirs.

Je sais encore que les préjugés sont difficiles à vaincre, dans une société (i) dont les vues sont indécises sur toute espèce d'innovation (2); aussi mon mémoire n'est-il fait que pour un ministre qui sait apprécier tout à sa juste valeur.

Quoi qu'il puisse résulter de mon zèle, et du désir que j'ai toujours eu de me rendre utile, je me flatte de pouvoir démontrer qu'il est possible, nonobstant les préjugés et les cla-

(1) Levain ne prononce jamais le mot troupe en parlant des comédiens. Ce mot ignoble serait tombé si les comédiens eux-mêmes, en l'employant quelquefois , ne l'eussent maintenu. ( Note de l'éditeur.)

(2) Mademoiselle Clairon s'opposa fortement à ce projet, non qu'elle le désapprouvât intérieurement, mais parce qu'elle ne l'avait pas imaginé. (4)

( Note de Lekain.)

(\*) La note qui suit ce Mémoire disculpe mademoiselle Clairon du reproche que Lekain lui fait ici. (Note des éditeurs.)

meurs ridicules, de rendre au premier théâtre de l'Europe toute la majesté et toute l'illusion dont il peut être susceptible, pourvu que l'on consente à rompre la communication des acteurs et des spectateurs.

Il est inutile de retracer ici les plaintes continuelles de toutes les nations étrangères, et de la nôtre même , sur une licence intolérable dans un peuple qui joint à la profondeur du génie les lumières du bon goût et les grâces de l'esprit.

Mais il est peut-être à propos d'entrer dans quelques détails sur les avantages que la scène peut retirer, dans tous les genres, d'une réforme aussi utile qu'agréable.

Je traiterai cette matière d'une manière très succincte, et je me contenterai de montrer, d'un seul coup d'œil, combien de plaisirs nous avons perdus, et quels sont ceux que nous pouvons espérer.

Quoique le genre de la comédie soit celui où l'illusion soit le moins sacrifiée, cependant on ne peut disconvenir que, par la forme actuelle du théâtre, elle ne le soit dans le plus grand nombre de pièces qui composent son répertoire.

Par exemple, est-ce au milieu d'un con-

cours de petits maîtres que l'on jouira conlplètement des détails intérieurs et précieux de la maison de VAvare; des scènes naïves, piquantes et vraies qui ridiculisent si plaisamment le Bozirgeois-Geiitilhoiiime ; des tracasseries perfides qui désolent la famille d'Orgon dans Tartufe; des contradictions perpétuelles qu'éprouve le bon homme Chrisale dans les Femmes savantes? etc., etc.

On ne peut se dissimuler que tous ces ouvrages ne perdent beaucoup de cet intérêt de la vérité et de la gaîté qui les caractérisent; mais la saine morale répandue dans les ouvrages de Molière, cette morale qui épure les mœurs en corrigant les ridicules, ne sera- t-elle pas plus sensible, lorsque la scène sera dégagée de toutes ces figures accessoires qui, par leurs propos familiers et leurs postures indécentes, ne peuvent que causer des distractions qui font toujours disparaître la scène et l'acteur ?

L avantage sera donc réel dans les deux parties principales de la comédie , qui sont l'instruction et l'amusement.

Je passe à la représentation de la tragédie, qui n'offre, selon moi, que des tableaux froids, ridicules et contorsionnés) lorsqu'elle devrait

être intéressante, vraie, majestueuse et terrible.

Il suffit de se laisser guider par les seules lumières de la raison, pour envisager la scène française, embellie des charmes de l'illusion, comme l'école publique du maître et des sujets.

Que l'on se figure Ptolomée, roi d'Egypte, conférant avec ses ministres, pour décider du sort de l'un des deux plus grands capitaines de la république romaine ; Mithridate , au milieu de ses enfans, qui trace le plan de la campagne, pour embraser, de ses propres mains, la maîtresse du monde ; Sertorius et Pompée, ces deux chefs de parti, qui se caressent et se trompent réciproquement ; Mahomet et Zopire, deux ennemis irréconciliables par leur croyance et leur politique : l'un fourbe, cruel et sanguinaire, mais s'énon- çant en dieu destructeur de tout culte idolâtre; l'autre, vertueux et pacifique, et n'opposant aux fureurs du fanatisme que l'équité, les lois et l'humanité.

La conduite de tous ces grands hommes ne retrace-t-elle pas à la fois la marche d'un politique habile, d'un général savant et intrépide, d'un plénipotentiaire souple et intelligent, d'un législateur ingénieux et hardi, d'un chef stoïque et inébranlable ?

Mais toutes ces leçons, pathétiques et sublimes , ne seront vraiment senties que lorsque, dans l'ombre du mystère le plus effrayant, le spectateur verra Ptolomée, Mi- thridate, Sertorius et Mahomet, retirés dans le fond de leur palais, pour y décider seuls du destin des empires, et que ce même spectateur sera seul le témoin de leurs résolutions.

Cette dissertation me conduit insensiblement à prouver que chacun des artistes séparément doit y puiser des connaissances utiles.

Le peintre d'histoire pourra s'instruire , avec plus de justesse et d'attention, des mœurs, des caractères et des vêtemens des différens peuples de l'antiquité ; il sentira par l'expression juste de l'acteur, quelle est celle qu'il doit donner aux figures de son tableau.

Le peintre décorateur verra, par expérience , la justesse des effets de la lumière et de l'optique.

Le mécanicien s'ingéniera pour faire mouvoir, à l'aide d'une seule machine, toutes les parties d'une décoration ; il fera des études plus particulières pour simplifier les rouages perpendiculaires et transversales.

L'architecte n'emploiera plus indifférem-

ment les divers ordres de l'architecture ; il . sera contraint de prendre une connaissance suivie des différens progrès de son art ; il construira ses palais suivant les circonstances et les lieux.

Les manufactures établies par Louis xiv, v les beaux-arts créés et florissans sous son règne, les monumens immenses dont il avait décoré sa capitale, les guerres ruineuses qu'il eut à soutenir, ne lui avaient pas laissé le loisir de s'occuper des spectacles de Paris.

C'est un ouvrage qu'il eût sans doute perfectionné , si la carrière la plus longue des hommes les plus célèbres pouvait suffire à tout.

Ne nous paraît-il pas à nous-mêmes de la dernière absurdité de voir figurer sur notre théâtre les pères de la Grèce et de Rome, avec nos jeunes colonels, nos élégans sénateurs, nos opulens financiers, et leurs plus riches intendans ?

Sera-ce une loi toujours sacrée, parmi nos vétérans, que le danger de Joas sur son trône excite des éclats de rire indécens, quand les ministres du Très-Haut, confondus avec les soldats d'Athalie et nos élégans Français, se battent tous ensemble, les uns pour enle-

ver un dépôt si précieux, les autres pour le sauver ?

Il n'est personne qui ne convienne que la représentation théâtrale ne soit le tableau mouvant des événemens que l'histoire nous peint souvent, avec tant de langueur et si peu d'intérêt. Il est donc absolument nécessaire que le théâtre s'occupe à donner une nouvelle vie à ces fameux personnages de l'antiquité, si célèbres par le mélange de leurs vertus et de leurs vices. Qui peut en donner une idée plus frappante que les talens d'un acteur, secondé de tout ce que l'illusion peut offrir de plus vrai et de plus majestueux ?

Aujourd'hui que cet ouvrage peut s'accomplir , peut-on croire que le public ne reverra pas avec un plaisir nouveau, les représentations à'Athalie, de Rodogune, de Mérope, de Cinna, de S émir ami s, de Brut us, d 'Iphi- génie en Aulide, d'OEdipe, etc.?

Combien est-il encore d'autres ouvrages du même genre, ensevelis dans l'oubli, et qui reprendront un nouveau lustre sur un théâtre dégagé et ennobli !

A cette vérité qui me paraît sans réplique, j'ajouterai que nos jeunes auteurs n'ont plus que cette route à tenir ; car il n'est au-

cun d'eux dont le génie soit assez fécond pour produire des poèmes dramatiques qui puissent se comparer, par leur majestueuse simplicité, aux che[s-d' œuvre de Corneille et de Racine.

Cette conséquence établit naturellement l'importance de leur ouvrir, sur un nouveau théâtre, une carrière nouvelle qui laisse à leur imagination de quoi s'exercer dans le seul genre qui leur reste à remplir.

Qui sait même si, lorsqu'on désespère de voir éclore une nouveauté de l'auteur de V Orphelin, sa muse ne se réveillera pas en apprenant que les Français ont maintenant une salle pour entendre la comédie, et les acteurs une scène libre pour la jouer? Ces mêmes acteurs étant aujourd'hui coudoyés, déchirés et distraits par le tourbillon des spectateurs qui les environnent, il n'est pas possible qu'ils ne perdent le fruit de leur travail.

Ce vice est encore bien plus dangereux pour les jeunes actrices ; car leur ajustement, leurs pompons, leurs grâces, ou naturelles ou forcées, sont les moindres objets de satire qu'elles sont contraintes d'essuyer.

Que d'obstacles à la perfection du vrai talent!

La force de mes argumens n'empêchera pas le corps de la vétérance de me répéter que, malgré ces ineonvéniens, le théâtre français a produit les plus grands sujets que l'on y verra jamais.

Cela peut être vrai ; mais il n'est pas encore prouvé qu'ils n'eussent pas été plus grands sur un théâtre où leurs talens se seraient plus grandement déployés.

Quant à nos acteurs modernes, j'avoue que s'ils ont quelque défaut, il leur est plus facile de les pallier dans le crépuscule que de les sauver au grand jour. Il en est qui, vus dans tous les sens, pourront n'y pas gagner; mais c'est toujours beaucoup que de leur offrir des moyens qui les forcent à devenir meilleurs, et à joindre à l'excellence de leur art, l'action théâtrale, dont on n'avait précédemment que des idées superficielles.

Il me reste à convenir, avec les antagonistes de toute innovation, que ce plan de réforme fournira au public une matière plus ample de critique : mais je répondrai que tous les arts ont dû leur perfection à l'aiguillon de la censure, et que si elle ne se manifestait pas de temps en temps, il serait à craindre que l'engourdissement prît la place de l'émulation.

Voilà tout ce que j'avais à dire sur le changement proposé : je pense avoir montré, avec autant de précision qu'il est possible de le faire. les avantages que le public doit en retirer, et la portion de gloire qui doit en rester aux comédiens. (1)

(i) L'avantage que le public devait retirer du changement proposé par Lekain était incontestable ; mais il falhnt l'acheter par le sacrifice d'une portion de la recette , et cette considération retenait la Comédie. M. le comte de Lauraguais ( aujourd'hui duc de Bran- cas), ami passionné de tous les arts, et surtout zélé pour la gloire de sa nation, se chargea noblement de toute la dépense. Lekain ne la porte qu'à 20,000 fr. dans la première édition de ses Mémoires ; mais elle excéda 60,000 fr. (L'auteur de cette note a vu les comptes. )

Voltaire, qui n avait cessé de réclamer contre ce ridicule usage de rétrécir le théâtre par des banquettes, félicita M. de Lauraguais d'avoir effectué si généreusement ce qu'il désirait.

« Si on ne voit plus sur la scène César et Ptolomée, .t Mérope et son fils, entourés d'une foule de jeunes (c gens, dit-il à M. de Lauraguais dans la dédicace de « / Ecossaise, c est à vous seul qu'on en est rede- « vable

« C'est de ce défaut monstrueux que vos bienfaits < ont purgé la scène, et quand il se trouvera des {I génies qui sauront allier la pompe d'un appareil né-

MÉMOIRE A MM. DU CONSEIL,

Qui prouve que là multiplicité des entrées gratuites est un grand obstacle à la clarté nécessaire dans la perception de la recette.

Le 10 mars 17Ç8,

DANS telle régie que ce puisse être, si l'administration de la finance exige, de la part de ceux qui l'exercent, la probité la plus intègre, l'ordre établi dans ses différentes branches doit être soumis à des formes constantes et invariables.

« cessaire , à la force des pensées, et surtout à la belle « et naturelle poésie, sans laquelle l'art dramatique « n'est rien, ce sera vous, monsieur, que la postérité « devra remercier. M (Voltaire , Epître dédicatoire de l'Écossaise. )

M. de Lauraguais a dit à l'auteur de cette note que mademoiselle Clairon n'a cessé de lui parler avec reconnaissance de ce que lui devaient l'art et les artistes; déclaration bien contraire au reproche que lui fait Lekain, d'avoir voulu s'opposer à cette heureuse innovation.

En effet, on ne peut, dans un corps d'associés, répartir équitablement un chapitre général de dépense, qu'après avoir opéré sur des états de recette bien claire et bien nette.

C'est donc en vain que les comédiens projetteraient toute sorte d'économie dans leurs dépenses fixes et journalières, s'ils ne sont assurés d'abord que le recouvrement de leur recette sera fait avec la plus grande fidélité.

L'obstacle le plus fort qui s'y soit opposé depuis long - temps subsiste encore, et le voici :

La multiplicité des entrées gratuites embarrasse beaucoup les préposés à la recette ; elle justifie leur inconduite; elle motive leur négligence, et devient une source intarissable d'abus.

Il en résulte que l'on ne peut vérifier ni la date, ni l'authenticité des billets à la main, que l'on n'a pas le temps de distinguer la signature vraie ou fausse des acteurs qui les ont donnés, qu'il est impossible de nombrer les officiers des états-majors et ceux de la police , que l'on ne peut veiller sur les personnes qui entrent journellement au spectacle par la protection des sergens, et sur beaucoup d'autres individus qui, sans être connus, jouis-

sent hardiment d'un droit qui ne devrait être accordé qu'avec beaucoup de circonspection.

Il faut joindre à ce chaos l'embarras affreux que causent les valets de chambre, et autres domestiques qui gardent des places aux premières représentations; lesquels, à la faveur de la foule et du désordre, reprennent, en sortant, une contremarque de la main droite, après en avoir reçu une autre de la main gauche.

Toutes ces friponneries ne sont que trop fréquentes , et subsisteront à jamais, si l'on ne trouve un moyen pour dérouter les gar- deurs de places, et si l'on tarde à remettre dans toute sa vigueur l'ordonnance du roi, qui défend à qui que ce soit, de telle qualité et condition qu'il puisse être, d'entrer au, spectacle sans payer.

Il est important d'éclairer messieurs du Conseil sur ce qui a donné lieu à cette ordonnance si bien dictée, et si peu suivie.

Trois ou quatre ans avant la mort de Molière, les comédiens du Palais - Royal, trop faibles pour s'opposer d'eux-mêmes aux abus innombrables qui se commettaient parmi les officiers de la maison de sa majesté, et beaucoup d'autres personnes qui s'étaient arrogé

par la force le droit d'entrer gratis au spectacle, les comédiens, dis-je, après avoir lutté long-temps contre le crédit, l'opulence et la ténacité, obtinrent enfin, du feu roi, l'ordonnance ci-dessus désignée, qui abolit à jamais ce genre d'usurpation, aussi indécent que ridicule.

Depuis cette époque, l'ordonnance s'est réimprimée tous les ans : elle a été rendue publique et commune à tous les spectacles de Paris ; mais les abus se sont tellement accrus depuis trente-cinq ans, que les décrets du législateur sont demeurés sans effet, et que le désordre est resté au même degré où il était avant l'année 1732.

Le seul moyen d'en arrêter les progrès actuels , est d'examiner sans partialité les titres de ceux qui, par une protection particulière, ou de leur autorité privée, se sont arrogé des droits si contraires aux intentions du feu roi et de son auguste successeur.

Les comédiens n'en ont jamais reconnu que de trois sortes :

Ce sont messieurs de leur Conseil qui les guident dans leurs affaires contentieuses et dans l'emploi de leurs finances.

Les auteurs qui ont fondé et enrichi leur

théâtre, et les comédiens vétérans qui l'ont illustré par leurs talens.

Les compagnies dont l'association les a honorés depuis, sont les académiciens français , les comédiens italiens, un très petit nombre d'artistes célèbres, et une partie de l'Académie royale de musique.

Le reste est émané de l'autorité supérieure et des abus perpétués.

Si l'on extrait maintenant ces sept articles, de la qualité de quatre cent dix-neuf personnes qui entrent gratis au spectacle, on verra que ce nombre est encore très supérieur à ce qu'il était en 1726, et qu'ainsi il est de toute impossibilité que les comédiens puissent assurer leur recette, en jouir pleinement, si, sur la masse des quatre mille personnes environ qui fréquentent habituellement la Comédie Française, il en est un dixième qui ravit une partie de leur salaire.

Cet acte de force et d'injustice est contraire aux volontés du roi, au bon ordre et à la régularité de la police. Il obère la fortune médiocre d'une société d'artistes, que les talens et le fanatisme de leur art réunissent encore plus que l'intérêt.

N'est-ce pas assez pour eux de gémir sous

le joug des préjuges populaires? Faut-il encore les dépouiller de ce qu'ils acquièrent si légitimement ?

Il est notoire que les comédiens ont combattu long-temps contre ces vexations, mais toujours inutilement. Plusieurs d'entre eux ont fait, à ce sujet, beaucoup de projets; ils étaient soutenus par une autorité trop respectable pour ne pas imposer à tous, et cependant la crainte de rencontrer des obstacles, dans les classes mêmes les plus subalternes, a refroidi le zèle de chacun, et suspendu toute opération. On a toujours vu la source du mal, et l'on n'y a porté jusqu'ici que des remèdes. lents et sans effets : ils le seront toujours, tant que les comédiens ne seront pas soutenus par la protection de leurs supérieurs, et par la justice du ministère public.

On ne peut se dissimuler que le plaisir de la comédie ne soit devenu le plus utile et le moins coûteux ; et néanmoins c'est celui que beaucoup de gens très riches cherchent à se procurer pour rien.

Cette contradiction est bien bizarre ; mais elle est fondée sur l'expérience : les uns affectent des droits incontestables; les autres s'arment de la protection et de l'autorité ; mais

tous ces êtres idéals seraient bientôt évanouis, si nos seigneurs, auxquels sa majesté confie directement son autorité par l'article 38 de son arrêt du Conseil du 18 juin 1757, daignaient se faire rendre compte des droits véritables de chacun, les peser dans la balance sans intérêt et sans partialité, et rendre enfin aux comédiens une portion de fortune dont on ne peut priver, sans injustice, aucuns citoyens, quand ils se comportent avec honneur, et qu'ils s'acquittent religieusement de ce qu'ils doivent à Dieu et à César.

C'est conséquemment à ces devoirs rendus, que l'on doit pleine et entière justice aux comédiens du roi. Ils la demandent à leurs supérieurs , avec l'instance la plus respectueuse, en promettant qu'ils sacrifieront eux-mêmes une partie de leurs droits, si leur exemple peut être de quelque autorité, et s'il peut engager à des sacrifices majeurs, sans lesquels il sera impossible de statuer rien d'utile et de permanent. (1)

(1) Délibéré par messieurs du Conseil, que M. de Saint-Florentin sera supplié de présenter requête au Conseil du roi, à l'effet d'en obtenir un règlement définitif et invariable. Mais la difficulté d'avoir, sur

Etat général de toutes les entrées gratuites à la Comédie Française, divisé en trois chapitres; le premier faisant mention des entrées ordonnées par la supériorité; le second désignant celles qui sont appuyées sur un droit incontestable; et le troisième, celles qui sont accordées par la Comédie; la suite est sans aucun titre reconnu.

PREMIER CHAPITRE.

Etat-major du régiment des gardes françaises.

M. le maréchal duc de Biron, colonel.

M. le comte de la Saone, lieutenant-colonel. M. le comte du Saussay, major.

M. de Senneville, commandant.

M. Bretonnier, inspecteur.

Deux officiers aide-majors alternatifs. (Sept.)

En 1751 , l'état major du régiment des Gardes était

cette opération , le consentement de messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre , a fait écrouler ce projet, et le tout est demeuré dans le désordre ordinaire

C'est ainsi que l'abus de l'autorité se manifeste dans toutes les affaires. Les grands n'envisagent qu'eux: le public souffre et se tait ; chacun joue son rôle.

porté à vingt-deux officiers. Ce n'est qu'au Ier avril ' 759 » qu'il a été réduit au tiers par le maréchal de Biron.

Il faut croire que l'on n'obtiendra plus de diminution ; mais ce qui serait fort à désirer , c'est que le roi ne fît point payer la garde de sa personne à ses comédiens. Cet article de dépense est un objet de dix mille francs. Il serait sans doute plus noble que l'on en usât, dans la capitale du royaume , comme on le pratique dans les villes de Metz et de Strasbourg. Mais il y a toute apparence que l'usage l'emportera sur cet article , comme sur tout autre chose, et tout sera dit.

Etat-major des deux compagnies de mousquetaires.

M. le marquis de Jumilhac, colonel.

M. le comte de Montboissier, commandant. Huit officiers hausse-cols.

Deux officiers de garde. (Douze.)

Antérieurement à l'année i 759 , l'on comptait quatre-vingt-quatre officiers de ces deux compagnies qui entraient gratis à la Comédie , et ce nombre , comme on le voit, a été réduit à douze; mais par l'ordonnance de Louis xiv, il n'y avait qu'un seul officier de chaque compagnie qui eût droit de prendre place à la Comédie , sans payer.

N'est-il pas, en effet, bien extraordinaire que tous ces officiers hausse-cols, gens qualifiés et fort riches, ne soient pas les premiers à donner l'exemple de la justice et du désintéressement? Ils devraient au moins res-

pecter l'ordonnance de leurs maîtres. Mais un mousquetaire a-t-il jamais rien respecté ?

Connétablie.

M. Bossu, lieutenant.

Un garde au parterre. (Deux.)

Cet état n'a jamais varié , malgré les prétentions du prevôt, qui fut interdit, il y a trois ans, par le tribunal de messieurs les maréchaux de France, pour avoir voulu prendre des droits qu'il n'avait pas.

Police de Paris.

M. de Roquemont, chevalier du guet.

M. Chenu, commissaire du quartier.

M. Marin, censeur.

Deux personnes pour M. Marin, chaque jour de spectacle indistinctement.

Un cavalier du guet.

M. Dauchy, aide à la censure.

M. d'Hémery, "j M. Buhot, I

M. Marais, > inspecteurs de police. M. Lajeinière, I

M. Saraire, ]

M. Receveur, ) ,

^ s un seul par jour.

M. D anlotte,

La garde de la Comédie n'étant plus sous la discipline du guet et des commissaires de Paris, il est assez bizarre que ces officiers de robe et d'épée aient conservé leurs entrées dans tous les spectacles.

Il ne l'est pas moins que le sieur Marin ait été maintenu dans le droit de faire entrer deux personnes à la Comédie , chaque jour de spectacle.

Il est bien vrai qu'on le permettait à M. de Cré- billon, son prédécesseur; mais c'était plutôt un hommage rendu à ses talens supérieurs, qu'un droit réel ; c'est à M. Marin à se consulter sur la parité.

Quant aux inspecteurs et secrétaires de la police, leur ministère est sans doute fort utile ; mais ils pourraient être moins nombreux, et payer leurs places, puisque le roi les paye pour les occuper.

Bâtiniens du roi.

M. le marquis de Marigny, directeur.

M. Gabriel, premier architecte, (Deux.)

Les bâtimens du roi n'ayant rien de commun avec les masures de Melpomène et de Thalie, à quoi bon les entrées gratuites données à deux personnes qui réunissent entre elles cinq à six cent mille livres de rentes?

Menus plaisirs du roi.

(VI. Challe, dessinateur.

M. Bocquet, pour les habits. M. Giraut, pour les machines. M. Oudon, pour le magasin. M. Lhéritier, pour la caisse. M. Montaman, secrétaire. M. Oger, premier commis. M. Ballard, imprimeur.

Quatre gouverneurs des pages de la chambre du roi. (Quinze.)

La Comédie ayant à son service un peintre de décorations , un bon tailleur, un machiniste intelligent, un imprimeur honnête homme, etc. ; l'on demande quels sont les bons offices que tous ces employés aux menus peuvent rendre à la Comédie , et sous quel prétexte raisonnable ils prennent leurs entrées à ce spectacle ?

Celle des gouverneurs des pages est encore plus absurde ; car le service de ces derniers les occupant, toute l'année, dans la chambre-du roi, comment ceux qui sont chargés de leur conduite peuvent-ils perdre de vue des pupilles qui ont tant besoin d'être surveillés ?

J'observe, sur le contenu total de ce chapitre, qu'en iy55 M. de Fonpertuis l'avait fixé, sous le bon plaisir de M. le duc de Gesvres, à quatre personnes, qui étaient MM. Lhéritier, Montaman , et les deux frères Slootz.'

Combien l'audace des uns , et la négligence des autres, apportent de changement dans l'espace de dix ou douze ans !

Secrétaires de nos seigneurs lespremiers gentilshommes de la Chambre, dit colonel des gardes françaises, du gouverneur de Paris, du ministre, des premiers magistrats, etc. ; de plus, les employés aux bureaux des .finaiices, au trésor royal, a la capitation de la ville j a la gazette, etc. etc.

M. Chevreau, pour M. le duc d'Aumont. M. Luvel, pour M. le maréchal de Richelieu. M. Limanton, pour M. le duc de Fleury. M. La Sonde, pour M. le duc de Duras. M. Copinot, pour M. le duc de Fronsac.

M - . - - , pour M. le duc de Villequier.

M. Gondouin , pour M. le duc de Chevreuse.

M , pour M. le premier président. M. Bellier, pour M. le procureur-général. M. Jardin, pour M. le lieutenant civil.

M. l'Espicier, )

M. Clerget, /

- - „ > pour M. Leclerc. M. Desnoyers, I 1

M. Leclerc fils, )

M. Boisot, )

M. Monjardit, I pour M. le prevôt des M. Pin, | marchands.

M. Filleul, )

M. Riboutet, 1 pour MM. les inten- M. Lefèvre, j dans des menus. M. Duvergier, -j M. Méhat, I

M. de La Fontaine, j tresor roya \*

M. Dautrep, J

M. Bernaut, chassé de la Comédie, a repris son entrée par ordre de M. de Richelieu.

M. Morat, ordre de M. le duc d'Aumont.

Supplément.

-

Deux billets d'une seule personne, chaque jour de représentation, pour chacun de messieurs

les premiers gentilshommes de la chambre. Plus, un billet de deux personnes, chaque jour de représentation, pour chacun de messieurs les intendans des menus plaisirs.

Plus, les deux loges des supérieurs, occupant quatorze places. (Soixante-huit.)

Cet article , qui désigne soixante-huit places gratuites , devrait être raisonnablement réduit à vingt- quatre tout au plus.

Les loges prises d'autorité, les billets donnés, et le surplus, ne démontrent que l'abus du pouvoir et l'injustice la plus révoltante.

Anecdotes peu connues.

Sous le règne de Louis xiv, messieurs les premiers gentilshommes de la chambre n'avaient pas eux- mêmes le droit d'entrer au spectacle sans payer; il existe encore de vieux pensionnaires de la Comédie qui peuvent attester cette vérité.

C'est en 1716 qu'ils ont fait pratiquer dans l'orchestre un banc de sept pieds de longueur sur quatre de large , pour jouir du spectacle plus à leur aise.

On voit que cette première usurpation avait encore un air de prudence et de circonspection , puisque le terrain occupé était pris sur celui des musiciens.

C'est en 1745 que nos seigneurs, se trouvant logés trop à l'étroit, ont fait construire et meubler la loge qu'ils occupent aux secondes.

C'est en 1759 qu'ils ont fixé leurs billets au nombre

de douze, pour les officiers de leurs maisons , non compris leurs secrétaires , etc.

Enfin, c'est en 1761 qu'ils ont augmenté leur loge des deux tiers de celle qui les avoisine.

C est ainsi qu avec le temps tout se perfectionne.

SECOND CHAPITRE.

Conseil de la Comédie, établi par l'arrêt du 18 juin ijSy.

M. Brunet, avocat au conseil.

M. Trutat, notaire.

M. Formé, procureur au parlement.

M. Yvon, procureur au Châtelet. (Sept.)

Auteurs dont le droit est déclaré perpétuel par le règlement du premier juillet 1766.

MESSIEURS

MESSIEURS Piron.

Saint-Foix.

De Laplace.

Boitel.

Bret.

Rousseau de Toulouse.

MESSIEURS Mauger.

Renout.

Palissot. Lemierre. Poinsinet de Sivry. Dorat.

MESSIEURS Rochon.

Colardeau.

De Belloy. Cailhava.

De Laharpe. (Vingt- deux.)

Auteurs joués, et dont le droit est limité par le même règlement.

M. Dudoyer, pour une pièce en trois actes, jusqu'au 14 septembre 1770.

M. Sedaine, pour une pièce en un acte, jusqu'au 27 mai 1769.

M. Beaumarchais, pour une pièce en cinq actes, jusqu'au 1er février 1770.

M. Lefèvre, ppur une pièce en cinq actes, jusqu'au Ier septembre 1770.

M. Sauvigny, pour une pièce en cinq actes, jusqu'au 1er juin 1770.

M. Ducis, pour une pièce en cinq actes, jusqu'au 1 er janvier 1771.

M. Demoissy, pour une pièce en cinq actes, jusqu'au 27 juillet 1771 - (Sept.)

Auteurs lus, non joués, et dont le droit n'est pas encore fini.

M. Denon, pour une pièce en trois actes, lue le 20 mai 1767 ; doit finir le 20 août 176g. M. Leblanc, pour une pièce en cinq actes, lue le 8 mars 1768 ; doit finir le 8 mars 177 le (Deux.)

Auteurs lus, non joués, et dont les droits sont expirés.

M. Clairfontaine, pour une pièce en trois actes, lue le 14niai 1767 ; fini le 14 mai 1 75g. M. Collet, pour une pièce en trois actes, lue le 1 er avril 1761 ; fini le 1 er avril 1763.

M. Chabanon, pour une pièce en cinq actes, lue le 26 novembre 1762 ; fini le 26 novembre 1765.

M. Mailhol, pour une pièce en cinq actes, lue le 4 mai 1763 ; fini le 4 mai 1766. (Quatre.)

Observation.

Cet abus n'est pas le moindre de tous. Il motive la paresse des auteurs, il accroît leur indolence, et fomente en eux cet esprit d'orgueil et de hauteur qui dirige leurs démarches à l'égard des comédiens : un peu plus de justice et moins de condescendance les rendrait peut-être plus honnêtes.

Pensionnaires de la Comédie.

MESSIEURS

Clavareau. Fleury. Fierville. Baron.

Drouin. Dangeville. Dubois. Grandval.

DEMOISELLES Dangeville tante. Morancourt. Quinaut l'aînée.

DEMOISELLES

Deshayes-Dancourt. La Traverse. Dangeville mère. Quinaut cadette. Duboccage. Lamotte.

Lavoy.

Grandval. Dangeville fille. Clairon.

Lekain Vingt-deux.)

TROISIÈME CHAPITRE.

Académiciens français, par une invitation des Comédiens , acceptée sous le bon plaisir du roi, en 1 7 3 6.

MESSIEURS

Le président Hénaut. L'abbé Alary.

Le duc de Saint-Ai- gnan.

MESSIEURS Hardion.

De Montcr if.

Du pré de Saint-Maur. Le duc de Villars.

MESSIEURS

De Foncemagne.

De Nivernais.

De Mairan.

De Sainte-Palaye. De Pompignan.

De La Condamine. Vatelet.

L'abbé Le Batteux. Bignon.

L'abbé de La Ville. Duclos.

Le marquis dePaulmy. Le comte de Bissy.

MESSIEURS

De Buffon.

S. A. S. :Mgr le comte de Clermont.

D'Alembert.

L'abbé de Boismont. Séguier.

L'abbé Trublet. L'abbé de Voisenon. L'abbé de Radonvil- liers.

Thomas.

L'abbé de Condillac.

(Trente.)

Académie royale de musique.

MESSIEURS

Bertorij 1

T . i l Directeurs. rial., j Levasseur, ï Francœurne-f Maîtres v de musique yeu y | et de chant. Feret, t Gelin, 1

. , } Chanteurs, T Larrivee, J

MESSIEURS

DEMOISELLES

MESSIEURS

DEMOISELLES

( Trente. )

Comédie italienne, et son Conseil.

MESSIEURS

Deshayes. Carlin. Zanuzzy. Colalto. Caillot. La Ruette. Clairval. Véronèse. Desbrosses. Trial. Nain ville >

MESSIEURS

Camerani. Marignan. Vestris.

DEMOISELLES Favart.

Desglands. La Ruette. Bérard. Beaupré. Trial. Bacelli.

DEMOISELLES Zanerini.

Bilioni.

Frédéric l'aînée. Frédéric cadette.

MESSIEURS

Le maître des ballets. Linguet, caissier. Anseaume, secrétaire.

MESSIEURS

Lepot d'Auteuil, notaire.

(Trente-quatre.)

Artistes cétebres, fixés au nombre de douze.

M. Boucher, premier peintre du roi. M. Lemoine, sculpteur.

M. Cochin, graveur.

M. Souflot, architecte.

M. Partait, 1 .

. } historiens du , théâtre. M. Demouhy, J

M. Goldoni, auteur italien.

M. Rebel , ) surintendans de la musique M. Francœur, 1 du roi.

M. Chassé, 1 f Pensionnaires de l'Opéra.

V

M. Jeliotte, j (Douze. )

M"' Lemaure,

Personnes attachées au service de l' hôtel.

M. Desbœufs, architecte expert.

M. Simon, maître maçon.

M. Brunetti, peintre.

M. Delormel, imprimeur.

M. Vente, libraire, vendant des livres dans l'intérieur de l'hôtel. (Cinq.)

Suite d'entrées données par pure considération.

M. Corneille, petit-neveu de Pierre Corneille. M. de Crébillon le fils.

M. Destouches le fils.

Mademoiselle Piron la nièce.

M. Tiriot (demandé par M. de Voltaire). M. de Montmeny le petit-fils.

M. Francœur, petit-fils, de mademoiselle Lecouvreur.

M. Doyen (demandé par M. le comte de Lau- raguais) .

M. Doutremont, avocat des pauvres.

M. Louis, chirurgien.

M. Lacombe, imprimeur du Mercure. Mademoiselle Brillant, ancienne comédienne. Deux gouverneurs des pages, l'un de ceux ap- partenans à monseigneur le duc d'Orléans, et l'autre, gouverneur des pages de madame la comtesse de La Marche. (Seize.)

Personnes dont les entrées ne sont motivées sur aucun titre.

M. Clavareau, ancien débutant.

Deux clercs de M. Trutat, notaire.

Un clerc de M. Yvon, procureur.

M. Vigneux, receveur du grenier à sel.

M. Deslandes.

M. Vestris le jeune.

M. Fournier, juré-crieur.

Alexandre, valet de chambre de madame la duchesse de Villeroi.

M. Laroche, beau-frère de M. Brisard.

M. Lecoutre, portier de l'amphithéâtre de l'Opéra.

M. de Neuville, ancien ami de M. de Fom- pertuis. (Douze.)

Suite.

Vingt-sept comédiens, tant hommes que femmes, a} ant chacun le droit de désigner trois personnes.

Quatre pensionnaires, ayant le droit de donner, par jour, un billet d'une seule personne. Comédiens de province, passagers, l'un dans l'autre, six. (Quatre-vingt-onze.)

Récapitulation.

Premier chapitre 122 Second chapitre 64 Troisième chapitre 139 Suite. Acteurs et actrices, pensionnaires et comédiens de province passagers 91

TOTAL ..... 416

Liste des entrées gratuites à la Comédie Française, telle qu'elle fut imprimée au 1 l' avril 1726, qui démontre évidemment, depuis cette époque, la progression des abus et de l'usurpation.

MESSIEURS

De Saint-Disant. Lefèvre.

Crébillon père. Crébillon neveu. Voltaire.

Danchet.

L'abbé Nadal. Boindin.

Le chevalier Pellé- grIn.

MESSIEURS L'abbé Pellégrin. Lesage. Gauthier. Fuzelier.

Boissi.

Pralard.

De La Roque. Jol y.

MILE Barbier. MMC de Gomez.

MESSIEURS

Champion.

Savigny, notaire. Descures.

Le Roy.

Chupin.

Bourlet.

Poisot.

Le secrétaire du premier président.

Le secrétaire du prevôt des marchands. Le secrétaire du procureur-général.

Le secrétaire de M. le lieutenant civil.

Le Comte, commissalre.

Dubois.

L'abbé.

Duchesne.

Parent.

Roussel.

MESSIEURS

Petit, chirurgien. Périer.

Fournier.

Roly.

Procope.

La veuve Liseuse. Verneuil.

Le Petit-More. L'Émery. Pannetier. Rémond.

Ribou.

Balon père.

Balon fils.

Robe.

Herbelot. Jacquemart, charpentier.

Labrière, plombier. Petit.

Pochet, chandelier. Giraut, menuisier. Deux officiers desdeux compagnies de messieurs les mousquetaires .... - 62

D'autre part 62 Pensionnaires de la Comédie 25 Comédie italienne 2o Billets des vingt-huit acteurs divisés en deux classes, pour chaque semaine, vingt-huit, billets, ci 28 Comédiens de province, l'un dans l'autre. 6

TOTAL ....... 141

Parallèle.

La liste des entrées actuelles est de... 416 Celle de 1' année 1726 est de 14.

DIFFÉRENCE ......... 275

A MM. LES PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DU ROI.

Mémoire précis, tendant à constater la nécessité d établir une école royale f pour y faire des élèves qui puissent exercer l'art de la déclamation dans le tragique, et s'instruire des moyens qui forment le bon acteur comique.

4 septembre 1756.

Si 1 on veut prendre sérieusement en considération l'art d'exercer les talens du comédien, dans l'un et l'autre genre, on reconnaîtra

sans peine que les théâtres de province, sur lesquels ils prennent les premières notions de leur métier, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois; c'est-à-dire une milice réelle, de laquelle on pouvait tirer les meilleurs sujets pour compléter la troupe du roi.

L'expérience démontrera que les jeunes gens de l'un et l'autre sexe regardent le talent de la déclamation comme un art purement accessoire au nouveau genre de l'opéra comique, qui s'est introduit eh France depuis cinq ans.

Il n'est en effet que trop bien prouvé que cette fureur entraîne toute notre jeunesse, et qu'elle n'estime sa fortune bien fondée qu'en apprenant à fredonner quelques airs d'opéra bouffon, pour avoir droit à un supplément de gages qu'elle n'aurait jamais eu sans ce petit mérite.

Il en résulte que la facilité du genre, que des succès très aisés à obtenir, que l'espoir d'une fortune prompte, leur font négliger la partie essentielle de leur art, au point d'abandonner même les principes de leur langue qu'ils corrompent en chantant, et les notions les plus communes de leur métier.

L'intelligence, l'ensemble, l'harmonie, la tradition des grands maîtres, la vraie gaîté, la diction noble et sans ènflure, le naturel sans trivialité, tout se perd insensiblement par l'oubli d'un art auquel on fait succéder, de nos jours , le débit de petites ariettes qui ne sont ni françaises, ni italiennes, et qui n 'en font pas moins tourner la tête aux êtres les mieux organisés.

C est une épidémie qui se répand partout, et qui dénature par degrés le caractère de notre nation, dont l'essence a toujours été une gaîté naïve et franche, à laquelle est unie une prodigieuse sensibilité; et assurément le nouveau genre des ariettes n'est ni gai, ni touchant. C'est maintenant le burlesque le plus grossier, auquel succédera peut-être quelque plate tragédie, qui fera sourire ou soupleurer.

Ceux qui se fondent sur la légèreté de l'esprit des Français, sur leur inconstance dans le choix de leurs plaisirs, sur leur pente naturelle à revenir aux bonnes choses, prétendent que ce délire n'est que le débordement momentané d'un fleuve qui insensiblement rentrera dans son lit, et qui ne laissera sur le rivage que de faibles traces de son dégât.

Quand cette assertion serait admissible dans tous ses points, il n'en est pas moins vrai que le bon goût s'altère de jour en jour; que les artistes faits pour le soutenir en perdent les moyens ; que les bons modèles qui en sont les dépositaires, vieillissent insensiblement, et qu'il est fort à craindre qu'après leur mort, ou leur retraite, l'art de représenter les pièces de théâtre ne retombe dans la barbarie dont Baron et mademoiselle Le- couvreur l'avaient retiré.

On ne peut nier que cette perspective ne soit effrayante. Il y a tout lieu de craindre que, dans dix ou douze ans, la décadence ne soit au point de n'y pouvoir porter de remède.

On ne conçoit pas pourquoi Louis xiv, à qui nous devons l'établissement de toutes nos académies, le dépôt précieux des sciences et des beaux arts ; on ne conçoit pas, dis-je, par quelle prédilection ce monarque voulut que la danse et la musique se perpétuassent dans son royaume, à l'aide d'une école bien fondée, et pourquoi il ne permit pas qu'il y en eût une de déclamation, pour faciliter les progrès d'un art bien plus difficile à exercer qu'on ne peut se l'imaginer, et qui pouvait se perpétuer jus-

qu'à nos jours, par les leçons publiques qu'eu auraient données des hommes tels que Sallé, Legrand, Baron, Beaubourg, Poisson le père, Quinault, la Thorillière, Duchemin et autres. Est-ce omission de la part du monarque? est-ce pure négligence de la part de ses comédiens, qui n'ont pas senti dès lors l'utilité d'un tel établissement? ou bien n'est-ce qu'une simple indifférence de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, qui, par le devoir de leur charge, devaient pourtant veiller au maintien et à la gloire du spectacle national ? Ce dernier paraitrait le plus vraisemblable.

Les comédiens, sous leur ministère, n'ont jamais joui d'une considération bien grande, et la faible portion qui leur était accordée s'est trouvée bientôt éclipsée à la mort de Molière, et après la retraite de Baron.

On leur a fermé, depuis cette époque, toute espèce d'accès à la cour ; et s'ils eussent été protégés, comme ils méritaient sans doute de l'être, on n'aurait pas puni la république entière de la faute inexcusable, il est vrai, de l'un de ses membres.

Ce n'est point pour offenser la mémoire de nos anciens supérieurs que nous hasardons cette conjecture; cependant il y a lieu de

croire que s'ils eussent daigné solliciter auprès du feu roi l'établissement d'une école publique de déclamation, ils l'eussent indubitablement obtenu.

Dans cette pépinière, plantée sur un sol heureux et fertile, on aurait vu croître, au bout d'un siècle, des rejetons qui se seraient reproduits à leur tour; et là, où nous aurions cueilli des fruits excellens, nous ne pouvons à peine extirper que des ronces.

Si cette différence devient un jour sensible ; si, par le cours trop ordinaire des choses, l'ignorance doit prendre la place du savoir, faute d'école, faute de bons modèles; s'il faut absolument soutenir un art, et peut-être le seul dans lequel nous sommes encore supérieurs à toutes les nations de l'Europe ; si la saine politique du gouvernement se réunit enfin à la voix des sages ; si ces deux organes de l'administration publique veulent concourir une bonne fois au bien général, il faut donc chercher les moyens de satisfaire à l'un, et de remplir les vues de l'autre.

MÉMOIRE

En réponse à celui de M. de La Fer té, lequel entre dans les plus grands détails sur une infinité d'abus qui se sont glissés dans l'administration intérieure de la Comédie Française, et demande quels sont les moyens d'y remédier. \*

j f r i I J . 1 Le 2 janvier I770.

LES comédiens, à qui M. de La Ferté a bien voulu communiquer le Mémoire qui contient ses réflexions sur l'état actuel de la Comédie Française, ne peuvent que lui rendre grâce de la confiance qu'il veut bien leur témoigner. Tout ce qu'ils peuvent y répondre se borne à ce qui suit :

Les motifs de désordres qui agitent aujourd'hui le sénat de Melpomène, sont d'avance anéantis dans le corps des statuts et règlemens qui constituent le spectacle du roi : que l'on daigne les ouvrir, et l'on verra qu'ils ont été dressés avec sagesse, réflexion et prévoyance.

Il ne manque aux supérieurs que la volonté

nécessaire pour les faire exécuter; il ne leur manque qu'une confiance méritée dans ceux qui peuvent les éclairer, et qu'un juste mépris pour ceux qui les ont toujours trompés.

Le remède aux maux présens n'est donc plus dans la main des comédiens; il appartient à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre. Quand ils respecteront les lois qu'ils ont établies, et qu'ils feront cas de ceux qui se sont sacrifiés pour les mettre en vigueur, tout ira bien, et l'anarchie cessera.

Mais s'ils continuent, au contraire, de les enfreindre, ils parviendront indubitablement à détruire, par une volonté toujours arbitraire, ce qui a été fondé de la manière la plus solide et la plus respectable.

Dans tous les Mémoires qui ont précédé ce faible résumé, on a suffisamment prouvé que le conseil et le comité réunis étaient une barrière qu'il ne fallait jamais franchir, puisqu'elle était posée pour contre-balancer l'autorité qui mésuse toujours de son pouvoir. Cette barrière a été rompue avec du canon ; ce n'est pas la faute des comédiens.

On s'est appuyé, avec la même force et la même justice, sur la nécessité de congédier

de la troupe du roi, les protégés dénués de capacité, et d'en imposer aux capables arro- gans.

Quel usage a-t-on fait de ces représentations? On les a tournées en ridicule : ce n'est pas la faute des comédiens.

On répète enfin un million de fois, qu'une opération non moins sage à faire, serait de s'instruire, sans partialité, du nombre des sujets purement nécessaires pour remplir en même temps le service du roi et celui du public ;

Qu'il fallait répartir avec équité, entre chacun de ceux qui les composeraient, une portion de travail à peu près balancée;

Que les devoirs généraux et particuliers fussent assez notoires pour n'être jamais discutés ;

Qu'il devait s'ensuivre, de ce même travail, une répartition d'émolumens qui fût vraiment le prix du talent et du service, et non la récompense de la gentillesse, de la fainéantise et de la bassesse.

Mais, au lieu de s'occuper d'un travail aussi important, on a laissé la troupe surchargée de cinq ou six sujets inutiles. Les nonchalans à prétention se sont débarrassés de leur far-

deau sur le dos des travailleurs : personne ne sait ce qu'il a à faire, ni ce qu'il doit faire; les quarts de part ont été distribués tout récemment, sans connaissance de cause. Encore un coup, ce n'est pas la faute des comédiens.

Ces vérités sont dures à remettre sous les yeux; mais à qui sont-elles portées? Au seul homme qui a paru jusqu'ici les entendre avec plaisir.

Si, par son ministère sage et pacifique, elles pouvaient parvenir en substance jusqu'au tribunal suprême, et que l'orgueil blessé, l'amour-propre offensé pussent fléchir enfin devant la justice, alors tout pourrait se réparer; tout pourrait rentrer dans le bon ordre, et la France ne verrait plus avec douleur l'extinction du spectacle le plus noble et le plus utile qu'il y ait en Europe.

Le peu de gens honnêtes qui soutiennent aujourd'hui les débris de ce théâtre, formé sous les yeux de Louis xiv, gémissent plus que personne sur sa décadence.

Le fanatisme les a soutenus jusqu'à cette heure contre les coups mortels que l'on a portés à leur établissement ; mais, dans le siècle de l'arbitraire, le fanatisme qui brûle ceux qui suivent la carrière des beaux arts,

dégénère en une fièvre lente, et par la suite il s'éteint tout-à-fait.

Quand la raison et la philosophie se font entendre trop fortement à cette espèce d'êtres particulièrement organisés, ils se taisent et se courbent devant leurs destructeurs, parce qu'ils savent, à leurs propres dépens, combien il est dangereux de présenter aux grands le flambeau de la vérité.

Ils attendent, dans un silence morne et respectueux, le moment fortuné de leur retraite, pour bénir Dieu d'avoir pu se sauver du naufrage.

C'est la situation trop véritable de ceux que M. de La Ferté a daigné choisir pour répondre aux principaux articles de son Mémoire.

Délibéré à la Comédie française , les jour et an que dessus.

LEKAIN, BELLECOURT, PRÉ VILLE.

P. S. M. l'intendant des Menus a fait réponse qu'il n'était pas possible de présenter un pareil Mémoire à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre; qu'ils s'en scandaliseraient avec raison, parce qu'il était écrit d'un ton peu respectueux ; à quoi j'ai répliqué « que la vérité était toujours bru-

« tale, et qu'un Mémoire fait pour instruire « sur des abus ne pouvait comporter la fadeur (c d'une épître dédicatoire. » (i)

OBSERVATIONS

Soumises à M. de La Ferté.

JE désirerais qu'il pût être établi entre nous, à des époques désignées, des séances consacrées à la lecture de Mémoires instructifs, non seulement sur les vices généraux de la représentation théâtrale, mais sur les fautes de langue, sur les contresens, et sur la manière d'entendre bien ou mal tels et tels rôles dont la tradition serait malheureusement perdue, et que l'on ne peut retrouver que

(i) On peut juger du caractère de Lekain d'après -cette répouse.

Lekain joignait à son beau talent, perfectionné par les études les plus laborieuses, un grand fond de probité , une franchise ennemie du moindre déguisement, une aversion complète pour les intrigues de coulisses. un noble désintéressement, une fierté qui sied aux hommes de génie.

par des réflexions profondes, ou un tact fin et délicat.

Cet établissement ennoblirait le spectacle français, perpétuerait sa célébrité, et formerait le tableau de toutes les connaissances relatives à l'art théâtral.

On supprimerait, de ces Mémoires, tout ce qui tiendrait à l'amertume, à l'épigramme, ou à la froide plaisanterie. Indépendamment des recherches que l'on pourrait faire sur la vérité et le goût des vêtemens, sur les diffé- rens genres de décorations, et mille autres détails, on s'éclairerait mutuellement, de la manière la plus raisonnable et la plus sûre.

Plaire et instruire, tel serait le but de cette institution. L'âme est la première partie du comédien ; l'intelligence, la seconde ; la vérité et la chaleur du débit, la troisième ; la grâce et le dessin du corps, la quatrième. Bien savoir ses rôles, étudier la prosodie, ne perdre jamais de vue la nature simple, noble et touchante ; penser que l'intelligence ne s'acquiert que par de mûres réflexions, et le talent par un travail opiniâtre; montrer toujours le personnage; employer le pittoresque avec ménagement; être aussi vrai dans la diction du détail que dans les grands mouve-

mens de la passion ; voir son art en grand ; ne pas rendre ses réticences trop fréquentes ; montrer toujours la noblesse, même au travers de la légèreté ; éviter de trop saccader sa diction ; ne pas pleurer ce qui n'est que l'effet d'une âme saisie et concentrée par la douleur; porter une attention continue à la scène, et s'identifier avec son personnage : tels sont, en partie, les articles qui pourraient être traités dans ces Mémoires.

Chacun y déposerait le fruit de ses réflexions , et tous, par un zèle aussi louable qu'utile, concourraient ainsi à la perfection de l'art et au bien-être de la société.

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

Mémoire, ou articles de foi et de vérité sur l'état actuel de la Comédie Française.

Nos supérieurs demandent, à chacun des comédiens en particulier, des mémoires instructifs sur l'état présent de la Comédie, sur les vices de son administration, et sur les moyens de la réhabiliter. Est-ce pour con-

naître, d'une manière claire et vraie, la racine et la progression de ses abus? est-ce pour les abolir? ou n'est-ce que pour y porter de simples palliatifs?

Dans ces trois cas, tout ce que l'on pourrait dire n'aboutirait pas à grand'chose (a) ; car enfin les désordres immenses qui font pencher la Comédie vers sa ruine, sont tout-à-fait à la connaissance de nosseigneurs, puisqu'ils en sont à la fois les témoins et les auteurs.

Les vices dont ils se plaignent n'ont-ils pas pour principe la contradiction perpétuelle de leurs ordres (h), la protection aveugle qu'ils accordent aux uns (c), et le mépris injuste qu'ils font des autres ? (d)

Cette vérité est dure à dévoiler ; mais elle est incontestable.

Je ne juge pas très praticables les moyens que l'on pourrait prendre pour l'abolition de ces mêmes abus, puisqu'il faudrait choquer à la fois les protecteurs et les protégés, et que de plus, il faudrait ouvrir des moyens pour ôter aux sujets inutiles un état qu'ils craignent de perdre toutes les fois qu'il est question d'établir une loi sage et juste. (e)

Que reste-t-il donc à faire? Serait-ce de porter des adoucissemens à un mal incurable ?

Q'uy gagnerait-on? tout au plus le triste avantage de laisser la Comédie dans un état de langueur, pire cent fois que si on la supprimait tout-à-fait.

Ce dernier parti est extrême, je dois en convenir; c'est faire un aveu trop authentique des fautes passées : mais enfin, c'est le seul que je proposerais si j'avais encore quelquè voix au chapitre. Je maintiens que toute société qui, par le laps du temps, a perdu de vue ses principes (f)-, ses formes et ses mœurs, doit changer à la fois de principes, de formes et de moeurs.

On s'est trop fié sur le proverbe qui dit que le moulin qui a moulu moudra : tout a son terme ; la matière même semble s'anéantir en changeant de substance.

On n'a répondu aux plaintes les plus légitimes que par l'ironie et les sarcasmes.

Qu'en est-il résulté ? Les gens sages ont pris le parti de se taire ; l'anarchie a succédé à l'état de subordination, et la société a fini d'elle-même, parce qu'il arrive un temps où tout s'abolit : c'est le cours ordinaire des choses.

D'après cet exposé, on doit se convaincre

que les comédiens, qui se sont vus avilis et méprisés, ont dû forcément renoncer à tout genre de considération : tout ce qui pouvait la leur donner leur a été contesté.

Je n'entends pas parler de l'antiquité de ces foudres que l'Église a lancées, dans le quatrième siècle, contre des farceurs méprisables qui déshonoraient à la fois les mœurs et la religion ; mais je réclame, en ma qualité d'honnête homme, de fidèle sujet, et de zélé compatriote, les droits à la considération publique; c 'est-à-dire que l'art que j'exerce, sous les yeux du roi, et qui fait aujourd'hui l'amusement le plus noble de tous les monarques de la terre, ne puisse jamais être flétri dans aucun écrit public, et que l'on fasse brûler, par la main du bourreau, le libelle incarne que l'infâme D\*\*\* a suscité contre la Comédie.

Je demande de plus, pourquoi, dans une pareille occurrence, les grands seigneurs qui nous gouvernent n'ont pas fait revivre, en faveur des comédiens, la déclaration de Louis XHI, dont la teneur est si honorable pour la Comédie?

N'est-ce pas le comble de l'absurdité, qu'une société d'honnêtes gens soit encore aujour-

d'hui la victime d'un préjugé barbare, plus honteux mille fois pour ceux qui en sont les apôtres que pour ceux qui en subissent la peine? Dans quel siècle pourra-t-on jamais résoudre une contradiction aussi manifeste?

J'ose le dire encore ; il faut se déterminer à l'anéantissement total de la Comédie, la réhabiliter ensuite comme elle doit l'être, ou la laisser finir d'elle-même.

Aux maux extrêmes, tous les palliatifs ne servent de rien ; ils couvrent l'ignorance de celui qui les applique, et c'est vainement que, pour se raffermir, la Comédie cherche, à soutenir des privilèges qui sont perdus : le préjugé l'emporte.

Malgré tous ces fléaux, il ne serait peut-être pas impossible de faire un corps de législation qui réhabilitât une société avilie et découragée : mais il faudrait, pour le rédiger, que les législateurs quittassent a jamais les armes du despotisme, pour ne gouverner qu'avec la balance de la justice.

Il faudrait rendre aux comédiens toute la considération que leur état exige, élever leur âme, et savoir apprécier leurs talens.

Il faudrait les placer chacun dans les emplois qui leur sont convenables, et extraire

de ces mêmes emplois les rôles qui ne sont pas de leur âge. (g)

Il faudrait congédier les inutiles (h) et les surnuméraires, substituer à leur place des gens laborieux, les récompenser en proportion de leurs talens et de leur travail, les faire participer tous aux bienfaits du roi, rappeler parmi les jeunes gens (i) la politesse, l'aménité et la subordination ; tenir les femmes dans la plus grande circonspection, leur persuader qu'on ne doit point rougir de mériter, par un maintien honnête, d'être mis au rang des femmes respectables.

Je désirerais que, pour perfectionner cet ouvrage, il fût possible d'établir, une fois par mois, des séances où les comédiens, par des mémoires instructifs, s'entretiendraient de leur art, apprendraient aux jeunes gens à parler correctement leur langue, à la bien prononcer (k), à régler leur feu, à dessiner leurs < scènes, à prendre et à varier les différens caractères de leurs rôles, à fuir, le plus qu'il est possible, la faiblesse de ces tons monotones (1) que l'on prend souvent pour la naïveté; à ramener la vérité dans la déclamation, sans que ce soit aux dépens de la chaleur (ln); à substituer, dans les amoureux de caractère, la

plaisanterie noble à la lourdeur et au plat ba- dinage. (ri)

Voilà en abrégé le travail qu'il faudrait faire pour rappeler le bon goût, pour exciter l'émulation, et satisfaire avec plus de succès aux plaisirs du roi et a ceux du public.

Mais ce travail subirait sans doute trop de contradictions, parce que les jolis minois ont trop d'empire (o), et que les hommes sont faibles, (i)

NOTES JUSTIFICATIVES

Sur plusieursfaits contenus dans le Mémoire précédent.

(a) N'aboutirait pas à grand'chose. — La preuve en résulte de l'immensité d'instructions données à nos seigneurs, sur toute sorte d'objets, et qui sont demeurées sans effet. Quelle justice, entre autres, ont-ils rendue sur l'abus des vingt-quatre billets de Comédie qu'ils donnent journellement à leurs valets, et qui passent de ces derniers aux valets des autres? etc. etc.

(i) L'on n'eut effectivement aucun égard à ce Mémoire : les Intérêts particuliers l'emportèrent, comme de coutume, sur l'intérêt général. Je m'en consolai, non par les éloges que M. le maréchal voulut bien me donner dans son petit comité, mais par la satisfaction d'avoir fait mon devoir.

(b) La contradiction perpétuelle de leurs ordres. Dans le nombre des choses que l'on pouvait citer, en est-il une plus frappante que l'ordre de réception de la dame Bellecourt, à laquelle M. le maréchal de Richelieu fait bon de six années de service qu'elle n'a pas remplies? Peut-on violer plus directement la loi, qui fixe le terme de vingt ans pour acquérir sa pension ?

(c) La protection aveugle qu'ils accordent aux uns, etc. — De quelle utilité a pu être la rentrée du sieur Grandval à part entière? Quels sont les talens éminens de la demoiselle Hus, pour avoir mérité sa par t au bout de cinq ans?

Dans le nombre des actrices aussi justement récompensées, je n'en citerai qu'une qui, en 1762, n'avait qu'une demi-part ; elle fit manquer deux fois la comédie dans cette même année, parce que, trop occupée de ses plaisirs , elle avait oublié qu'elle devait la jouer. On renvoya le public, et pour la punir de son manque de mémoire, elle eut un quart de part. L'année d'ensuite , cette même actrice fit son premier enfant; ce qui la fit absenter du théâtre pendant quatre mois; et pour la dédommager de toutes ses douleurs , on lui donna l'ordre de son quatrième quart : ce sujet si merveilleux, c'est mademoiselle Dubois.'

Au mois d'avril dernier, la demoiselle Doligny eut un quart de part, pour s'être distinguée de tous ses camarades en les abandonnant dans la malheureuse catastrophe du Siége de Calais.

(d) Et le mépris injuste qu'ils font des autres. —

Lisez le procès-verbal du sieur Dubois, ci-devant soit-disant comédien du roi • vous y verrez que, pour se purger d'un mauvais sujet, la Comédie fut condamnée , avilie et ruinée. Il est vrai que Dubois fut chassé; mais avec une gratification de 4,000 liv. que les comédiens eurent ordre de lui compter.

On a dit à ces derniers que cette opération n'avait été faite que pour engager la fille à être plus circonspecte et plus laborieuse que le père : elle a joué trente-sept fois en huit mois.

(<?) Toutes les fois qu'il est question d'établir une loi sage, etc. — Il ne faut qu'examiner la figure de ces personnages , quand on expose dans les assemblées l'état déplorable de la Comédie ; ils se taisent, demandent leur jeton, et prennent la fuite; c'est ainsi qu'ils savent délibérer.

(f) Toute société qui a perdu de vue ses principes, etc. — Quel est celui de nous qui peut connaître actuellement en quoi consistent les privilèges de la société , quelle est sa forme , quelle est son administration? Personne ne pourra débrouiller ce chaos impénétrable : tout est voué à l'arbitraire.

Les comédiens italiens , Nicolet, Gaudon , etc., jouent la comédie française nonobstant les défenses du prince, les sentences de police et les arrêts du Parlement.

L'Opéra s'est emparé des bals publics, qui seuls appartenaient jadis au Théâtre Français.

Les femmes gouvernent la cour et l'esprit de nos supérieurs; les appointemens des pensionnaires sont doublés, nonobstant les ordonnances; enfin toute la

machine est dans le plus grand désarroi : malgré cette anarchie, on estime, à l'exemple du docteur Pan- gloss, que tout va le mieux du monde.

(g) Les rôles qui ne sont pas de leur dge. — Tels sont, entre autres, pour l'emploi des premiers rôles, l'indiscret Darviane, le chevalier du Muet, Sain- ville, etc., qui ne sont plus à la convenance de Bel- lecourt. Tels sont encore quelques rôles autrefois affectés à l'emploi de mademoiselle Dangeville, et qui sont médiocrement joués par madame Bellecourt.

(h) Congédier les inutiles. — Il m'en coûte de citer dans ce nombre M. GralldvaI. Personne n'a porté plus d'estime que moi aux talens de cet acteur charmant ; mais puisqu'on demande la vérité, je dois la dire. Il est honteux que cet acteur soit rentré à la Comédie avec sa part, pour n'y jouer que huit ou neuf rôles. Cela est du plus mauvais exemple : il était protégé par M. de Boulogne, qui jouit de cent mille écus de rente. C'était au financier riche à le payer, et non pas à la Comédie pauvre.

(i) Rappeler parmi les jeunes gens la politesse, etc. — La hauteur, la prétention et l'ignorance de nos actrices dernièrement reçues sont à leur comble : moins protégées, elles eussent été plus honnêtes, plus utiles, et mieux instruites.

(k) Parler correctement leur langue, à la bien prononcer, etc. — Le sieur Auger et compagnie font des fautes horribles contre la langue française; ils n'en connaissent ni les principes, ni la prosodie , ni la prononciation. Plusieurs autres s'enhardissent à faire dans leurs rôles, des coupures qui n'ont pas le

sens commun , qui défigurent les pièces, et y jettent de l'obscurité.

(1) La faiblesse de ces tons monotones. — La petite DoligllY, dont la réputation est mille fois supérieure à son mérite, qui n'a que deux tons dans la voix, et une seule manière de tout jouer.

(m) Sans que ce soit aux dépens de la chaleur. - Lorsque Brisard veut être simple et vrai, le bon homme devient froid ; son âme et son intelligence l'abandonnent. Avec de l'étude, du soin et de bons conseils, on pourrait inscrire cet acteur sur la liste des grands maîtres.

(n) .A la lourdeur et au plat badinage. — Je désigne à regret mon ami Bellecourt, dont les dehors sont charmans, l'intelligence fine, et qui, malgré tous ces avantages, ne sera jamais qu'un acteur médiocre , parce qu'il a perdu de vue ses modèles, et qu'il ne fait aucune réflexion sur son art.

(o) Les jolis minois ont trop d'empire. — Ces jolis minois et quelques autres ne devraient point avoir le droit de délibérer sur la réception des pièces nouvelles, à moins qu'ils n'aient acquis suffisamment d'expérience pour porter un jugement sain. Ce sont ces jolis ipinois qui ont bouleversé notre république, et qui nous ont fait recevoir un tas de mauvais ouvrages, qui ennuient le public et ruinent la Comédie.

MÉMOIRE A MESSIEURS DU CONSEIL,

Tendant à prouver l injustice de la demande de la demoiselle Clairon, touchant sa pension de 1,500 liv.

Le 14 avril 1766.

LES prétentions injustes et une continuité de mauvaise administration ont été sans cesse la cause de la ruine de la Comédie Française.

C est un fait que l'on ne pourra nier, si l'on veut jeter un coup d'œil sur l'état de situation de cette société, en comparant ses dettes foncières avec les sommes immenses qui sont sorties de sa caisse, depuis 1680, pour acquitter des pensions d'acteurs et d'actrices qui n'avaient fait qu'un an ou dix-huit mois de service.

Ce tableau démontrera que, si la Comédie Française doit aujourd'hui 600,000 liv. effectives, elle a déjà payé cette somme en pensions non méritées.

C est pour obvier à des abus si pernicieux, que les sieurs Lekain, Bellecourt et Préville se sont réunis, en 1756, à l'effet d'obtenir un arrêt du conseil d'état de sa majesté, pour

fixer la pension des comédiens, relativement à la durée de leur service.

En effet, n'était-il pas odieux d'imaginer qu'un acteur reçu dans le mois de janvier, et congédié au mois de décembre de la même année, dût avoir une pension de 1,000 liv., parce qu'il avait eu l'honneur d'être admis dans la troupe du roi, sans avoir aucuns ta- lens, ni même de moyens qui lui en tinssent lieu ?

Il est important d'instruire messieurs du Conseil, qu'en 1681 les comédiens furent eux mêmes les rédacteurs d'un réglement aussi absurde que ridicule, et qui n'eut d'autre sanction que celle de madame la Dauphine. En accordant à cette princesse tous les talens imaginables, on peut croire qu'elle avait peu de connaissance en matière de législation, et la preuve en est, que les comédiens avaient surpris sa religion, dans la seule vue de favoriser leurs femmes, frères, sœurs, neveux, nièces, etc., auxquels il fallait faire un état aux dépens de qui il appartiendrait.

On voit maintenant combien il était nécessaire de sapper dans ses fondemens l'origine de cet abus perpétué pendant soixante-seize ans. C'est à quoi les ministres et la sagesse du

roi ont bien voulu pourvoir, au mois de juin 1757, par l'ordonnance qui fixe à vingt années la durée du service d'un comédien pour, lui donner droit à sa pension de 1,000 liv., et le terme de trente ans pour acquérir sa pension de i,5oo liv.

Voilà le principe sur lequel il est nécessaire de s'appuyer pour réfuter les prétentions de mademoiselle Clairon, qui demande une pension de i,5oo liv. pour récompense de vingt- un ans et demi de service.

Il paraît très juste à plusieurs acteurs et actrices que l'on doive passer sur toutes les règles, en faveur d'une femme dont les talens sont si bien reconnus : mais on demande à messieurs du Conseil si cette prérogative (à laquelle chacun a droit de prétendre pour sa petite portion) doit annuler un article de l'arrêt du Conseil qui. s'énonce aussi positivement? Cette loi était encore dans toute sa vigueur en 1760. Lorsque madame Grandval, infirme et toujours malade, fut obligée de demander son congé, on le lui accorda avec la pension de 1,000 liv., et cependant elle avait servi quatre années de plus que mademoiselle Clairon.

Je me rappelle qu'à la lecture de la lettre

que cette dernière écrivit à la Comédie, il y a environ un mois, presque tous les comédiens se réunirent pour lui accorder ce qu'elle demandait. Ce suffrage assez général paraît décider en sa faveur, si quelque chose pouvait décider contre la justice et la volonté du roi ; mais je crois qu'on doit l'envisager d'une manière tout-à-fait opposée ; car il est constant que tous ceux qui ont accédé aux prétentions de mademoiselle Clairon s'imaginaient déjà que cette infraction à la loi en deviendrait une pour eux, quand ils se trouveraient dans le même cas. Le propos de madame Drouin en est une preuve : « Je serais « fort aise, dit-elle, de voir accréditer une « pareille délibération, parce qu'elle me ser- (c vira dans le besoin. »

Je sais que l'on a déjà objecté, comme une raison spécieuse en apparence (car on n'en manque pas quand on veut servir son intérêt particulier), que cette loi ne pouvait être dangereuse, parce qu'il n'était personne qui ne préférât sa part entière à un supplément de 5oo liv. de pension, et que conséquem- ment on ne s'aviserait jamais, sans en avoir de fortes raisons, de demander sa retraite au bout de vingt-deux ans, pour avoir 500 liv . en

équivalent de cette même part. Cela peut être vrai à quelques égards : mais il n'en est pas moins prouvé que l'article de l'arrêt qui fixe le terme de trente ans pour aspirer à la pension de [,500 liv. ne sera plus qu'une loi illusoire , s'il est permis à chacun de l'interpréter à son gré. Il serait d'autant plus dangereux de l'enfreindre, que la paresse des uns, le dégoût des autres, et l'amour du repos, si nécessaire à ceux qui ont couru la carrière du théâtre pendant vingt-quatre ou vingt-cinq ans, seraient toujours un prétexte solide pour solliciter et obtenir le supplément de 5oo liv., lorsqu'il n'est vraiment dû qu'à celui qui aura pu prodiguer ses services pendant trente ans.

Enfin, telle a été la volonté du roi, et je demande encore s'il est quelqu'un qui puisse l'annuler de son autorité privée.

Je n'ai jamais douté que la protection et l'égoïsme ne fussent un droit pour tout obtenir; mais j'en appelle à la sagesse de messieurs du Conseil, et je les supplie de décider si les prétentions de mademoiselle Clairon sont fondées sur la justice et sur le bien général. Je suis, plus que qui que ce soit, l'admirateur des talens de cette célèbre actrice; personne peut-être

n'a la possibilité de les apprécier comme je l'ai fait ; mais je ne puis voir qu'avec peine qu'elle sollicite encore des grâces d'une société qu'elle a abandonnée, parce qu'elle juge méprisable l'état qu'elle exerce. Elle devrait en avoir d'autres idées, puisque c'est à cette même société qu'elle doit son état, sa gloire et sa fortune. Sur quoi donc ses plaintes pour- raient-elles être fondées ?

Elle a joui, comme ses autres camarades, de l'état civil que le roi Louis XIII a donné à ses comédiens, par sa déclaration de 164, - Quant aux honneurs et à la fortune, il me semble que la jouissance de sa part dès le moment de sa réception, les hommages publics, les récompenses de la cour, les grâces très particulières qu'elle en a reçues, ont dû satisfaire son amour-propre, et pourvoir suffisamment à ses besoins.

Ce serait donc injustement que la Comédie serait forcée de la récompenser d'un service qu'elle n'a pas fait.

Cette actrice fameuse, qui s'est annoncée avec tant d'élévation dans l'âme, et un si grand désintéressement, peut-elle oublier que les comédiens lui ont remis les émolumens de sa part de l'année dernière, quoiqu'elle ne leur

ait été d aucune utilité dans le cours de cette même année?

A-t-elle perdu la mémoire qu'en 1760 M. le duc de Duras imagina de faire jouer la Comédie, pendant deux jours consécutifs, à Choisy, pour lui faire obtenir du roi une gratification de cent louis, afin de l'aider dans un voyage qu'elle devait faire aux eaux (voyage qu'elle ne fit point)?

Elle ne peut nier que ses camarades n'ayent été les machines que l'on a fait mouvoir pour prétexter cette faveur signalée : et pour les en dédommager, mademoiselle Clairon les abandonne dans le moment où ses services leur seraient le plus utiles! A Dieu ne plaise que je taxe cet illustre personnage d'ingratitude envers sa Société : je rends plus de justice à son cœur; mais l'on doit au moins convenir que sa conduite est irrégulière et marquée au sceau de l'inconséquence. Il n'est pas d'une âme vraiment généreuse de punir sa Société d'un mal qu'elle n'a pas fait.

Messieurs du Conseil doivent sentir que si la demande de la demoiselle Clairon était accordée, le chapitre des pensions, qui se monte actuellement à 3o,ooo liv., pourrait devenir, dans dix ans, un objet de 45,000 fr., et que

cet excédant des charges ordinaires doit nécessairement obérer les finances de la Comédie.

Telles sont les réflexions que je soumets à l'examen et à la sagesse de Messieurs du Conseil; réflexions d'autant moins suspectes, que je serai peut-être moi-même dans la malheureuse nécessité de ne pouvoir pousser ma carrière au-delà de mes vingt ans, et qu'ainsi je serai privé d'un supplément de récompense qui ne peut être que l'effet d'un abus contre lequel je me suis toujours récrié, et que je ne cesserai de condamner, tant qu'il me sera permis de donner ma voix sur les vices de l'administration , et sur les moyens de l'améliorer. (i)

(i) Le Conseil, toujours renfermé dans la loi n'osa prononcer en faveur de mademoiselle Clairon, et l'on vit la supériorité devenir pour la première fois l'esclave de la forme.

L'ordre de retraite fut donc expédié pour la pension de i jooo liv., au grand chagrin de tous ceux qui avaient déjà fail leurs petits arrangemens pour quitter la Comédie , à l'expiration de leurs vingt-deux ans.

J'ai ouï dire que mademoiselle Clairon ne m'avait jamais pardonné d'avoir mis obstacle à ses prétentions ; mais je m'en suis consolé : car il n'est pas possible d'être juste et de plaire à tout le monde.

RETRAITE DE MLLII S AIN VAL AÎNÉE,

A la suite des contestations qui s'étaient élevées entre elle et madame Vestris.

MADEMOISELLE Sainval aînée débuta, le 5 mai 1766 au Théâtre Français; elle fut reçue l'année d'après. Madame Vestris débuta le 19 décembre 1769, et fut reçue presque aussitôt. Toutes les deux étaient goûtées du public, quoique leur manière fut très différente. Mademoiselle Sainval brillait par des éclairs de talent qui la rapprochaient quelquefois de mademoiselle Dumesnil. Madame Vestris, plus égale, plus noble, plus intelligente, n'excitait jamais de transports, ne produisait pas de fortes émotions, et plaisait toujours. La première était d'une laideur repoussante; la belle figure de l'autre se prêtait difficilement au jeu des passions : mais elle était pleine d'agrémens.

En 1776, mademoiselle Sainval, adrnise pour jouer les reines, fut tentée de quelques rôles dans l'emploi des princesses, et forma sa demande dans une assemblée générale.

Madame Vestris était en possession de ces rôles; elle défendit éloquemment ses droits(i), et rassemblée les confirma. Cette décision de la Comédie fut sanctionnée par une distribution faite contradictoirement, en 1778, de tous les rôles tragiques du répertoire.

Cependant, mademoiselle Sainval, dont l'ambition ne se décourageait point, renouvela ses instances en 1779; mais elle s'adressa cette fois aux supérieurs du théâtre, qui la renvoyèrent à ses premiers juges. L 'appellante, qui ne pouvait en attendre que la répétition de leur premier jugement, fit imprimer un petit écrit très vénéneux contre ses camarades, et surtout contre sa rivale. On pense bien qu'après cet éclat elle ne reparut plus à la Comédie.

Le théâtre eut à regretter une actrice assez distinguée ; mais la société ne perdit qu'une femme inquiète, difficile et jalouse. (2)

(1) Madame Vestris parlait avec beaucoup de grâce et de facilité.

(2) Lekain termine cet exposé (que nous abrégeons) en reprochant à mademoiselle Sainval un étrange oubli de la conduite qu'avait tenue la Comédie Française à son égard, dans une circonstance effroyable.

Il n'en dit pas davantage. Nous nous croyons d'au-

Lekain répondit, par les observations suivantes, aux prétentions de mademoiselle Sain val :

« Sans nous donner la peine de répondre

tant plus autorisés à suppléer au silence de Lekain, dont nous respectons d'ailleurs les motifs, que ce détail fait honneur à la société du Théâtre Français, et n "a rien d'avilissant pour l'actrice, que son ingratitude.

Le sieur Malosène de Roquefort, gentilhomme provençal, frère des demoiselles Sainval, était sous-officier dans un régiment de cavalerie. Ses chefs le proposèrent, avec un autre sous-officier, pour une place de sous-lieutenant dans le même corps. Les deux con- currens étaient amis, et jouissaient tous deux, au même degré, de l'estime de leurs supérieurs et de leurs camarades. Le caractère ardent de Malosène, la soif d 'avancer, et la crainte que son compétiteur ne lui fut préféré , l'égarèrent; il s'en débarrassa par un crime. Les soupçons se dirigèrent naturellement sur lui, quelque répugnance qu'eût le régiment à charger d'un assassinat un homme qu'il honorait. On exhuma le corps en présence de Malosène : celui-ci, qui sentait que son émotion allait le trahir, se précipita sur le cadavre de sa victime, en poussant des sanglots. Cette inspiration subite, qui lui donna le temps de rasseoir ses esprits, et qui rendit tout naturel le désordre de ses traits, produisit l'effet qu'il en attendait. Ses juges étaient prêts à l'acquitter, quand il s'accusa lui-même.

en détail à ce libelle incroyable, tout rempli d'outrages inouïs contre J'autorité, de principes faux de lois imaginées, de règles et d'usages qui n'ont jamais existé, de faits con-

Une protection puissante fit commuer la peine ca- pitale en un emprisonnement perpétuel.

Le bruit de cette malheureuse affaire s'étant ré- pandu, mademoiselle Sainval aînée se rendit à l'assemblée de la Comédie Française, le j3 avril 1769, et prit la parole en ces termes : Il J'apprends avec dou- « leur que plusieurs de mes camarades ont résolu de « ne plus jouer avec moi depuis l'affreux événement..." Mademoiselle Sainval ne put achever, et sortit avec les marques du désespoir le plus violent.

Après une dél.;béi ation où tous les avis se réuniren t les comédiens français prirent un arrêté très remarquable par les sentimens qui l'avaient dicté : IC Ils « confessaient, disaient-ils, que leur état laissant au « public une liberté, souvent plus cruelle que juste, de « censurer leur conduite , ils n'osaient, de leur propre Il autorité, se mettre au-dessus des préjugés que leur « cœur, leur conscience, leur probité condamnaient. »

En conséquence, ils s'en remettaient à la décision de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, et déféraient aux juges souverains de l'honneur le droit de prononcer, etc. etc.

Délibération de nosseigneurs, sur l'exposé précédent.

.< Nous, ducs d'Aumont, Fleury, Richelieu, Du- .e ras, etc., approuvons et estimons que la délicatesse

trouvés, changés ou altérés, d'injures gratuites et de sarcasmes vils et insolens contre des supérieurs respectables, contre les membres les plus recommandables d'une société dont mademoiselle Sainval fait elle-même partie, enfin contre madame Vestris sa camarade, dont toute la conduite est un tissu d'actes de bienfaisance, en faveur d'une cruelle ennemie, qui, lâchement furieuse, se cache derrière une muraille pour écraser à plaisir son adversaire qui marche au contraire à découvert. Jetons un coup d'œil sur ces deux

« des comédiens français, à l'égard de l'injuste pré- CI jugé national qui semble détruire l'état de la demoi- Il selle Sainval. est fondé et très louable.

« Mais l'affaire dont il est question étant d'une na- <t ture que nous jugeons ne pouvoir et devoir être im- « putée à blâme par qui que ce soit, pour la famille « de la demoiselle Sainval ;

« Non seulement nous trouvons très bon la sensi- « bilité de la Comédie pour la triste situation de la « demoiselle Sainval, mais nous estimons qu'en déter- « minant les comédiens à la conserver parmi eux et « sous nos ordres, nous leur fournissons les moyens tC de faire un acte d'humanité qui ne peut que leur «faire honneur, et augmenter l'estime dont nous « avons toujours donné des preuves à leur société. )1 Fait à Paris, ce 19 avril 1769.

listes de rôles de mademoiselle Sainval et de madame Vestris, qui terminent l'ouvrage. Elles sont certainement de la main de mademoiselle Sainval, puisqu'elle les a fait courir avant la publication de son libelle :

Rôles de madame Vestris.

Absalon, Tharès. Adélaïde de Hongrie. Adélaïde du Guesclin. Adèle de Ponthieu. Alzire.

Amalazonte. Amazis.

Amélise. Aménophis. Andromaque. Arsacides (les). Artaxerce.

Astarbé.

Astrate.

Athalie, Josabeth. Atrée et Thyeste. Bajazet, Atalide. Barmécides (les). Bayard.

Bérénice.

Blanche et Guiscard. Briséis.

Britannicus, Junie.

Brutus.

Catilina. Chérusques (les).

Cid (le),

Cléopâtre.

Comte d'Essex (le). Comte de Warwick (le). Coriolan.

Cosroès.

Cromwell. Denys-le-Tyran. Don Sanche.

Du Guesclin. Édouard.

Égyptus.

Électre.

Épicaris.

Fernand Cortez. Gabrielle de Vergy. Guillaume Tell. Gustave, de Piron. Gustave, de Laharpe. Hamlet.

Héraclides (les). Héraclius, Pulchérie. Hérode et Marianne. Horaces (les). Hypermnestre.

Illinois (les).

Idoménée, de Crébillon. Idoménée, de Lemière. Inès de Castro.

Ino et Mélicerte. rpliigénie en Aulide. Iphigénie en Tauride. Irène.

Jeanne Gray.

Lorédan.

Machabées (les). Mahomet, de Voltaire. Mahomet, de Lanoue. Mahomet , de Château- brun.

Manco Capac.

Manlius.

Menzicoff.

Mort de Cicéron (la) Mithridate.

Mustapha et Zëangir. Nicomède.

OKdipe, de Ducis. Olympie.

Oreste.

Orphanis. Orphelin de la Chine (1'). Phèdre, Aricie. Philoctète. Pierre-le-Cruel. Pompée. Pyrrhus. Régulus. Rodogune. Rome sauvée.

Scythes (les). Sémiramis.

Siége de Calais (le). Sophonisbe. Spartacus. Tancrède. Thésée. Timoléon. Troyennes (les). Venceslas. Venise sauvée. Veuve du Malabar (la). Xercès.

Zaïre.

Zarès.

Zelmire.

Zulica.

Zulime.

« Suivant la liste détaillée ci-dessus, avec

tant de soin, par mademoiselle Sainval, le total se monte à io3 rôles, et 8 recJanlés, qui font ni rôles.

Rôles de mademoiselle Sainval Vaînée.

Cléopâtre, dans Rodogune. Cornélie, dans Pompée. Pauline, dans Polyeucle. Élisabel,h , dans le Comte d'Essex.

Athalie.

Agrippine.

Phèdre.

Cly temnestre , dans Iphi- génie.

Jocaste, dans OEdipe. Mérope.

Sémiramis.

Caliste.

Juliette, dans Roméo. Sabine , dans les Horaces.

Léontine, dans Héraclius. Arsinoé, dans Nicomède. Cly temnestre, dans Electre.

Léonor, dans Gustave. Thémistée, dans Ino et Mélicerte.

Statira , dans Olympie. Nitocris, dans Amazis. Salmonée, dans les Ala- chabées.

Médée, de Longepierre.

13 grands rôles.

10 rôles nommés petits, par mademoiselle Sain- val.

« Il est assez singulier que les rôles de Sabine, Léontine, Léonor, Statira, Nitocris et Médée, qui produisaient un si grand effet quand ils étaient joués par mademoiselle Du- mesnil, ne soient pas mis, par mademoiselle Sainval, au nombre des grands rôles. Serait-ce a cause de la taille ? Non ; car Médée a six

cent quarante vers, et Cly temnestre, d'Iphi- génie, en a deux cent trente.

« Avant de discuter sur ces deux listes, nous avons une observation à faire. La liste de madame Vestris est composée de noms de tragédies, et celle de mademoiselle Sainval, de noms de rôles. Cela paraît d'abord assez indifférent; mais, avec mademoiselle Sain- val, tout est fait à dessein. La première liste contient plusieurs tragédies dans lesquelles il n'y a point de princesses, mais seulement des reines. Si les rôles étaient dénommés, on s'apercevrait facilement de la supercherie. Mademoiselle Sainval a dit avec l'air de la plus grande naïveté : « Je présenterai deux « tableaux dont les contrastes révolteront : « on ne se donnera pas la peine de les discute ter, et le coup sera porté. » Faisons toutefois cette discussion, plus importante qu'elle ne le paraît d'abord, et commençons par la liste de mademoiselle Sainval : 1°. Son petit répertoire est composé par elle, de vingt-trois rôles, et il ne devrait y en avoir que vingt- deux ; car, suivant le sentiment de la Comédie, Pauline n'appartient point aux reines. Il faut croire que mademoiselle Sainval est devenue propriétaire du rôle de Caliste, qui a été joué

par mademoiselle Clairon, et quelle possède un titre non illusoire de cette donation. 2°. Pourquoi mademoiselle Sain val a-t-elle oublié les sept rôles détaillés ci-dessous, et que la Comédie a placés dans sa liste ?

Maacha , dans Jbsalon. Clytemnestre,dansOre«e. Dona Léonor, dans Don Hécube, dans les Troyen- Sanche. nes.

Pénélope, dans Pénélope. Marguerite, dans le Comte La Reine, dans Inès de de fFarwich.

Castro.

Comment a-t-elle oublié surtout les quatre derniers rôles qu'elle a joués? 3°. Pourquoi mademoiselle Sainval a-t-elle encore oublié, parmi les pièces à reprendre, en partie du moins, les douze rôles suivans :

Amélise , dans Amélise. Cléofé, dans Guillaume Tell.

Amestris, dans Cosroès. Adelinde, dans les Ché- rusques.

Gertrude , dans Hamlet. Volgésie, dans les Arsa- cides.

Émirène, dans Artaxerce. Émirène, dans les Druides.

Véturie, dans Coriolan. Zuma, dans Zuma.

Et Argénie ou Margiste, dans Adélaïde de Hongrie ?

« Observons encore que mademoiselle Sain- val a joué les six derniers rôles, et que la suppression qu'elle en fait est désobligeante pour

les auteurs qui les lui ont confiés ; mais mademoiselle Sainval, dans sa colère, ou plutôt dans sa rage, ne ménage rien, ne respecte rien : nous croyons l'entendre s'écrier :

Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange ;

Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me yenge !

(( Eh de quoi?... de tous les services que madame Vestris lui a rendus ? Il est vrai que la bienfaisance outrage et révolte le cœur des ingrats. Mademoiselle Sainval va nous dire : « Comment osez-vous mettre Amélise, qui « n'a eu qu'une représentation ; les Druides « et les Arscicides, retirés par ordre supé- « rieur? Où est la bonne foi? »

» Nous répondrons à mademoiselle Sainval : « Comment osez-vous mettre cette Amé- « lise et ces Arsacides dans la liste prodigieu- c( sèment exagérée de madame Vestris?.... cc Où est la bonne foi? » Nous en avons, nous, de la bonne foi, et nous réduisons, pour concilier tout, cet article de douze rôles, à six :

« 4°. Nous ne comprenons point pourquoi mademoiselle Sainval n'a pas ajouté à sa liste les neuf rôles dont madame Vestris lui a cédé volontairement la jouissance viagère, et qui sont :

Roxane, dans Bajazet. Bérénice, dans Bérénice.

Érnilie, dans Cinna. Valérie, dans Manlius. Monime , dans Mithri- date.

Pauline, dans Potyeucte.

Zénobie , dans Rhada- miste.

Junie, dans Scévole. Ino , dans Ino et Méli- certe.

Récapitulation.

Il y a 22 rôles compris au premier article.

Plus 7 nommés par la Comédie assemblée. Plus 6 suivant la réduction faite des IÏ. Plus 9 faisant cession de madame Vestris.

Ceci forme un total de 44 rôles.

cc Venons maintenant à la liste des rôles de madame Vestris, faite par mademoiselle Sain- val. Elle monte à cent onze rôles; mais, déduction faite des huit rôles que demande mademoiselle Sainval, et des neuf que lui a cédés madame Vestris, reste quatre-vingt-quatorze rôles.

« Pour peu que l'on connaisse le répertoire tragique de la Comédie Française, on voit que la plus grande partie de ces pièces ne sera jamais jouée, un grand nombre étant tombé dans les règles, les autres ayant été retirées par les auteurs qui n'en ont pas demandé la reprise; qu'en outre, il y en a plusieurs qui n'ont que des rôles de reines et point de princesses, tels qu'.ÉgypfllS j -4 méli se , Guillaume

Tell et Coriolan, placés frauduleusement dans la liste de madame Vestris ; plus, quatre pièces qui n'ont point acquis le droit de reprise, que l'on n'obtient qu'après douze représentations l'hiver, et dix l'été, conformément au réglement de l'année 1766; plus, sept qui sont tombées, n'ayant eu qu'une représentation; ces sept tragédies sont, Aménophis, Epicaris, Egyptus3 le Gustave de M. de Laharpe, Amé- lise, Pierre-le-Cruel et Lorédan. Les quatre pièces qui n'ont point acquis le droit de reprise sont, les Scythes, la Veuve du Malabar, les Chérusques, et Sophonisbe.

« C'est ici le cas de dire : « Ah! mademoi- « selle Sainval, où est la bonne foi? » Résumons : le répertoire des princesses fait par la Comédie, emploi joué en chef par madame Vestris, monte à cinquante-sept rôles ; si l'on ajoute les pièces qu'on peut reprendre ou remettre au théâtre, il sera de soixante quatre ou soixante-six rôles. Le tableau de ces deux emplois, composé pour mademoiselle Sainval de quarante-quatre rôles, et pour madame Vestris de soixante-six rôles, n'offre plus rien de choquant ni de ridicule, et c'est de cette manière qu'il fallait le présenter. Si celui des reines est moindre que celui des prin-

cesses, on répondra que l'emploi des reines a presque toujours été occupé par une seule actrice, et que celui des princesses l'a toujours été par deux, et quelquefois par trois ou quatre actrices; enfin, que jusques à mademoiselle Sain val, on a ajouté à l'emploi des reines celui des soubrettes.

« Mademoiselle Sainval a pour épée de bataille, dans ce libelle monstrueux, le droit d'ancienneté. Il n'est d'aucune valeur dans sa cause. Ce droit ne peut être reclamé que par les acteurs d'un même emploi, dans lequel l'ancien a toujours la liberté de choisir le rôle qui lui plaît, ou qui lui convient le mieux, (i) « Mademoiselle Sainval a été reçue pour les reines ; elle n'a rien à prétendre aux rôles de princesses y de même celles qui jouent les princesses n'ont aucun droit aux rôles de reines, que du consentement de celle qui est en possession de cet emploi, ou pendant un

(i) C'est en vertu de ce privilége que l'on a vu Le- kain jouer Oreste dans Andromaque, Pirithoüs dans .Iriane , larbe dans Didon, quoique, dans ces mêmes pièces, Pyrrhus, Thésée, Énée soient les premiers rôles; mais on ne l'a jamais vu jouer des rois, quoiqu'il soit devenu le doyen des acteurs.

interrègne ( ce qui est arrivé une fois à la Comédie ) ; ou dans des cas de maladies, ou du service de la cour, lorsque la Comédie assemblée le juge convenable, et que les supérieurs l'approuvent.

« Voilà toute la cause. Que devient le libelle? Un monument honteux de noirceurs, d'audace et de mensonges. » (i)

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

Tendant à régler d'une manière invariable les emplois des acteurs et des actrices dans la distribution générale de tous les rôles tragiques et comiques.

A la suite de ce Mémoire, Lekain, que le maréchal de Richelieu consultait souvent sur les intérêts de la Comédie, lui donne son opinion, relativement à plusieurs sujets du théâtre, compris dans le tableau de distribution.

(i) Les détails de cette querelle ont peu d'intérêt aujourd'hui. Nous ne les donnons ici que pour ajouter à l'idée qu'on a dû se former de Lelain , dont l'esprit était aussiquste que son cœur était droit.

Le sieur Martin. Cet acteur n'est là que pour mémoire; il joue rarement, et fait bien.

Le sieur Molé. Il n'est pas inutile de faire remarquer à M. le maréchal, que cet acteur, plein de feu , d'ambition , d'orgueil et d'adresse, peut bouleverser l'ordre général, si l'on souffre plus long-temps qu'il puise à son gré dans les premiers emplois, pour en dépouiller ceux qui les possèdent; qu'il s'érige en protecteur déclaré de petites créatures sans talent, et qu'il courtise des auteurs médiocres, pour leur arracher des productions où tous les rôles seront sacrifiés au sien.

Le sieur Brizard. L'emploi des pères nobles est peu considérable par lui-même : il se borne à dix-huit rôles ; mais il importe que Brizard les joue tous. Quand son âme donne de l'expression à sa belle figure, il est supérieur à tout ce que j'ai vu.

Le sieur Pin. Je combats à regret l'avis de M. le maréchal sur l'acteur qu'il appelle le petit Pin. A défaut de talent, il faut se contenter d'une médiocrité tolérable. Pin a très peu reçu de la nature ; mais il a de l'éducation, de l'esprit, une sorte de chaleur, de l'ensemble à la scène ; il parle correctement sa langue, étudie beaucoup, sait très bien ses

rôles. Je ne désespère pas de le voir un assez bon Géronte ; j'en juge par Bonneval qui, dénué de naturel, a forcé le public, après vingt ans, de s'accoutumer à ses grimaces de profil.

Pin n'est pas indigne d'une demi-part, à condition qu'il n'aspirera jamais au premier grade de son emploi.

Le sieur Belmont. Belmont est un honnête homme; il ne prétend qu'à la faveur d'être souffert : il a du naturel. Le public ne l'aime pas dans les confidens : il me chagrine aussi dans cet emploi.

Le sieur Préville. Quelques gens regrettent Poisson dans les rôles que le sieur Préville remplit après lui ; c'est préférer la charge à la nature, et le bredouillage à la diction la plus nette.

Le sieur Auger. M. le maréchal rendrait service à la Comédie, s'il daignait faire dire à cet acteur qu'il faut savoir ses rôles pour les réciter; qu'un vers de douze syllabes n'en admet point quatorze, et ne veut pas en perdre quatre ou cinq; que le théàtre est l'école de la langue, et que c'est là qu'il convient d'en respecter les règles; qu'enfin en menaçant continuellement la société de l'abandon-

ner, on la réduit à souhaiter que la menace s'effectue.

Le sieur Feulie. Un naturel précieux, une gaîté naïve dans les paysans, de la verve dans les grands valets.

Les demoiselles H us et d'Épinai. Il est à l'option de M. le maréchal de faire le sacrifice de l'une ou de l'autre : leurs talens et leurs possibilités sont les mêmes; elles sont de la même taille, et jolies toutes les deux. Toutefois, par le plan qu'on s'est fait, il est de toute nécessité que l'une des deux devienne inutile. (i)

Mademoiselle Fanier. Un joli caquet, un jeu plus agréable que vrai, mais plein de gentillesse.

Madame Drouin. On a vu passer cette actrice, du premier au second emploi. Ensuite elle a pris les soubrettes sans succès; enfin les années ont décidé son talent dans les rôles de caractère. Elle a du dévouement et du zèle ; mais son humeur est peu commode : elle aime à brouiller.

(i) Elles restèrent toutes les deux. Mademoiselle d'Épinai, comédienne très ordinaire, épousa Molé. Le talent i,rod gieux de celui-ci rendait le public indulgent pour la médiocrité de sa femme.

REPRÉSENTATIONS

Très respectueuses a messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre, sur l'ordre envoyé à la Comédie de ri n'ad;netti-e . à la lecture des pièces nouvelles, qu'un certain nombre de comédiens.

Le i5 avril 1774.

EN applaudissant avec transport à la sagesse du législateur, qui s'est conformé, dans l'ordre dont il s'agit, à l'usage établi dans tous les corps de société, de n'admettre, pour l'examen et la suite des affaires les plus sérieuses, qu'un certain nombre d'individus qui sont, pour ainsi dire, les gardiens et les défenseurs des statuts et privilèges de leur corps, il faut pourtant convenir qu'il est dur de perdre tout à coup ce titre de défenseur de ses droits, surtout lorsque l'on en a joui un certain nombre d'années. Au premier coup d'œil, les plaintes de ces derniers paraissent bien fondées. Elles souffrent cependant quelque altération dans leur principe, si l'on lit avec attention le 5e paragraphe de l'article 8 du règlement de 1766, concernant les pièces nouvelles.

Le voici : « Chaque acteur et actrice qui aura (( acquis voix délibérative, soit par ses ser- « vices, soit par sa capacité, et dont on se « réserve de fixer le temps , mettra par « écrit, etc. » Mais on ne détermine point, dans cet article, comment seront évalués ces mêmes services, sur quoi l'on fera l'épreuve de la capacité de chacun, et quel sera enfin le temps déterminé pour leur permettre d'avoir voix à ce chapitre. Cet article était peut-être susceptible d'un peu plus d'extension. Les comédiens auxquels il a été lu vingt fois, qui l'ont journellement sous leurs yeux, et qui le trouvent aujourd'hui si révoltant, auraient du sans doute en demander l'interprétation ; mais ils ne l'ont pu faire, ni en général, ni en particulier, parce qu'ils ont bien senti que l'amour-propre de leurs pairs en serait blessé.

Il n'appartenait qu'à ce législateur de mettre à exécution la loi qu'il venait d'introduire. Le moyen de l'effectuer était bien simple; c'était de faire une classe à part de ceux des acteurs et des actrices qui n'ont point les qualités requises pour juger les ouvrages qui leur sont soumis. Or, le nombre de ces derniers peut être fixé par la sagacité du ministère supérieur , ou par la clameur publique.

Mais, encore un coup, nous estimons qu'il fallait user de ce moyen, au moment même de la publicité de la loi; car aujourd'hui il nous paraît hasardé, et nous osons même dire injuste , de priver l'un des membres d'une société d'un droit dont il a joui jusqu'à cette heure, et dans la plus ferme confiance que personne ne pouvait le lui ravir.

En le lui ôtant, c'est le décrier trop hautement dans l'opinion publique ; c'est révolter les auteurs qui emploient ces troupes auxiliaires, et mettre dans un jour trop évident les onze juges nommés pour présider à la réception des pièces nouvelles.

On arguë de l'article de la loi de 1766, et renouvelée en 17711, que tous les individus d'une société, liés ensemble par un contrat particulier fait avec la sanction du gouvernement et des tribunaux, doivent être parfai- tement égaux, et que, par cette égalité, ils ont tous la même part aux délibérations, de telle espèce qu'elles puissent être.

Cette assertion serait sans réplique, s 'il était possible de trouver, dans un corps réuni en société, tous individus d une égale capacité : mais l'expérience de tous les temps a démontré la chose impossible.

Si cette vérité est suffisamment prouvée , il faut donc convenir qu'il était sage de faire un choix de ceux des acteurs et actrices qui ont le plus de connaissances et de moyens pour juger les pièces nouvelles. La loi a donc été bien faite; ce sont les comédiens eux-mêmes qui en ont donné l'idée en 1766, et ce sont ces mêmes comédiens qui récriminent contre elle en 1774.

Cette inconséquence est commune dans la société comique.

La seule faute qu'on ait faite, nous le répétons encore, c'est d'en avoir négligé l'exécution lors de sa publicité.

Depuis cette époque, elle est restée sans valeur et dans l'oubli ; elle ne peut donc avoir aujourd'hui qu'un effet rétroactif, et cette rétroaction est humiliante pour l'amour- propre.

C'est notre sentiment, et nommément celui de quelqu'un qui a trente-deux ans de service, et qui pense fermement que « ce laps de temps « est un brevet de jugement. » Nous croyons que cette personne se trompe dans le résumé de sa décision ; car ce n'est point le temps qui donne du jugement ; il l'exerce , le fortifie : mais il n'appartient qu'à Dieu de nous faire

un tel présent, et ce présent est bien rare.

Un autre prétend « que si l'on emploie à « l'avenir des moyens sévères et judicieux « pour la réception des pièces nouvelles, il (c n'est aucun auteur en état d'en subir l'exa- men , et qu'il faudra renoncer à jouir des « nouveautés. »

Si je ne me trompe, c'est rompre tout-à-fait la glace, et convenir hautement que toutes les pièces nouvelles ne valent rien, et que celles qui sont un peu moins mauvaises, sont reçues d'avance sans choix, sans examen et sans jugement ; ou bien que la sourde cabale du protecteur des drames modernes a plus de part à la réception des pièces nouvelles que la droite raison. On ose se flatter que le sentiment ne prévaudra pas sur le plus grand nombre.

La justice et la nécessité nous indiquent naturellement que le parti le plus prudent qui soit à prendre, vu la fermentation actuelle des esprits, c'est de prononcer « qu'à l'ave- « nir on fixera au nombre de dix-sept, ceux « des acteurs et actrices qui, par leur service « et leur capacité, auront acquis le droit de « donner leur voix à la réception des pièces a nouvelles ; que ce droit ne sera reconnu

« que quand on aura suffisamment fait preuve « de l'un et de l'autre, soit par son activité et t( ses connaissances dans les affaires générales, « soit par des talens réels et une réputation soutenue, soit même par des talens médio- « cres, mais singulièrement utiles; qu'il apte partiendra tout entier aux comédiens réunis, c( et qu'il s'effectuera par la voie ordinaire du « scrutin, sauf l'infirmation de messieurs les c( premiers gentilshommes de la chambre. » Et pour remplir le vœu général des comédiens qui conviennent unanimement que l'on Feçoit les pièces nouvelles avec un esprit de légèreté, de cabale et de parti, il sera statué (T qu'à commencer du ier mai de la présente « année, aucune nouveauté ne sera reçue dé- « finitivement que les rôles à la main; que « chaque acteur et actrice motivera son avis cc par écrit, et le signera ; et que, pour le sur- « plus, le règlement concernant les auteurs « sera suivi dans sa forme et teneur. » Le tout sans avoir aucun égard à la futile observation de l 'un des comédiens que nous avons désigné ci-dessus, dont l'opinion est que, « tel acteur « ou telle actrice qui ne saura pas lire son. « rôle, ou, par une méchanceté condamnable, « le lira a contre sens, pourra nuire beaucoup

« à la réception des nouveautés. » Qui pourrait croire qu'une pareille impertinence ait été proférée dans une assemblée générale, et entendue de sang-froid? Il n'y a pourtant rien de plus vrai ; nous ne nous sommes permis d'y répondre que ces quatre mots : « Monte sieur, votre argument est un sophisme ri- « dicule et insultant. On peut bien lire un « rôle de comédie sans être acteur ; mais il « est impossible d'être bon actem' sans savoir « bien lire, par la grande raison que qui peut rc le plus, peut le moins.

« Quant au dernier membre de votre phrase, « je conçois aisément que l'on peut être mé- « chant, noir et tracassier dans son particu- lier; mais on n'ose être ni 1 un, ni l 'autre, cc en public. »

RÉFLEXIONS

Sur le tableau des pièces nouvelles divisées en trois différentes classes.

LE premier contient les pièces retenues a la police, et celles qui n'ont presque aucun droit pour être jouées.

Le second fait mention des tragédies reçues,

suivant leur date de réception ; et qui, conformément aux intentions de M. le duc de Duras, doivent passer alternativement avec une comédie, soit en cinq actes, soit en trois, soit en un.

Le troisième donne connaissance de toutes les comédies reçues qui, par leur date de réception , passeront aussi à l'alternative avec les tragédies.

Il y a lieu de croire que, par cet arrangement, le public ne sera plus rassasié d'ouvrages du même genre, et que ce sera, comme je l'ai déjà dit, travailler plus efficacement à ses plaisirs.

Première classe.

i4 mai 1756. De M. Duvaure, le Gentilhomme campagnard, comédie en trois actes et en prose. ( L'auteur est mort. )

9 août 1763. De M. Bret, la Confiance trahie, comédie en cinq actes et en vers. ( Arrêtée à la' police. )

a5 avril 1769. De M. Collé, la Partie de Chasse de Henri IV, comédie en trois actes et en prose. (Retenue à la police.) Plus, du même auteur, r Andrienne de Baron, très infructueusement remise en nouveaux vers. (Comme non avenue. )

3 décembre 1769. De M. d'Hannetaire, comédien de Bruxelles, l'Amour usé, comédie en cinq actes et en prose, de Destouches, très platement remise en trois actes, par un homme qui n'a su qu'énerver son modèle, sans y rien substituer. (Comme non avenue. )

i3 décembre 1769. De M. Collé, l'Esprit follet, comédie en cinq actes et en vers d'Hau- teroche, remise en vers libres, et bien moins plaisans que ceux de l'original. ( Comme non avenue.)

17 février 1770. De M. Collé, le Menteur, comédie en cinq actes et en vers de Pierre Corneille, remise en vers libres ; c'est à peu près comme si l'on voulait faire récrire la Henriade, par l'auteur de Rose et Colas.

( Comme non avenue. ) 9 mai 1770. De M. Lemière, Barneveldt, tragédie. (Arrêtée à la police, par l'événement de la prison et du procès fait à M. de La Chalotais, dont l'histoire avait beaucoup d'analogie avec celle du grand-pensionnaire de Hollande. )

18 mai 1770. De M. Palissot, le Satirique, comédie en trois actes et en vers. ( Arrêtée à la police, et l'on sait par quelle double mystification. )

6 juin 1770. De M. Sedaine, Maillard, ou Paris sauvé, tragédie en prose. ( Arrêtée à la police. )

3o septembre 1770. De M. Barthe, Y Ami à la mode, ou celui du mari, comédie en un acte et en prose. (Arrêtée à la police, parce qu'elle est une censure trop directe de nos mœurs. )

27 août 1772. De M. Leblanc, Adeline, ou Albert 1er, comédie en trois actes et en vers. (Arrêtée à la police, parce qu'elle indique trop ce que l'on devrait faire, et qu'on ne fait pas.)

Seconde classe.

....1757. De M. de Clairfontaine, les Adieux d'Hector et d'Andromaque, tragédie en trois actes, très bien écrite, mais froide, sans action et sans intérêt.

26 novembre 1762. De M. de Chabanon, Virginie, tragédie; ouvrage boursouffié, sans pathétique et sans chaleur.

21 juin 1769. De M. Lefèvre, Rama, ou Pisare, tragédie ; je ne la connais pas ; mais on dit qu'il y a un beau premier acte, et puis que c'est tout.

24 novembre 1769. De M. de Fontanelle, Ottobon, ou Lorédan, tragédie en quatre

actes, d'un genre neuf, dont l exposition est hasardée, et dont l'intérêt inspire plus d'effroi que de vraie douleur.

26 février 1771. De M. de Belloy. Gabrielle de Vergy-, tragédie imprimée.

27 avril 1771. De M. Dorât, Adélaide d'Hongrie, tragédie en prose, et depuis remise en vers; la fable en est Intéressante, mais tout-à-fait dénuée de vraisemblance.

21 mars 1772. De M. de Voltaire, les Lois de Minos, tragédie imprimée.

19 août 1772. De M. Peyraud de Baussole, les Arsacides, tragédie dont le sujet est incompréhensible ; mais, ce qui l'est encore plus, c'est sa réception à la Comédie.

17 janvier 1773. De M. Glldin, Hugues-le- Grand, ou le Sujet fidèle. Quelques beaux vers sur la cruelle politique des rois, ont fait recevoir cet ouvrage, qui est très médiocre.

26 février 1773. De M. de Laharpe, les Barmécides, tragédie la mieux faite et la mieux écrite depuis vingt, ans.

21 mars 1773. De M. Legrand, Médée, tragédie en trois actes. Le chef-d'œuvre de la déraison, et qui prouve combien la plupart des comédiens en sont pourvus.

9 décembre 1773. De M. Dorât, Alceste,

tragédie remplie de belles choses, et qu 'on ne pouvait pas rejeter.

27 janvier 1774. De M. de Sauvigny, Ga- brielle d'Estrées, tragédie. Très faible imitation de la Bérénice de Racine, sans chaleur et sans intérêt ; Gabrielle est comme la chanson : Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.

Troisième classe.

17 juin 1760. De M. Marin, la Fleur d'Agathon, comédie en un acte et en prose, imprimée. Je crains que cette fleur ne soit déjà flétrie par les mémoires de M. de Beaumarchais.

i4 avril 1761. De M. Marin, l'Heureux mensonge, comédie en un acte et en prose ; je crains que le public ne découvre la vérité.

3o juillet 1768. De M. \*\*\*, les Statues, comédie en un acte, lue par Préville ; je ne la connais pas.

i3 mars 1770. De M. Lemonnier, Miss Fanny, ou le Mariage clandestin, comédie en trois actes et en vers, imitée de l'anglais. Madame Belcourt assure que cette pièce est fort jolie.

2 2 juin 1770. De M. Dudoyer, l'Antipathie-

contre l'Amour, comédie en trois actes et ert vers. Mademoiselle Doligny en pense beaucoup de bien, et l'auteur pense encore plus favorablement de mademoiselle Doligny.

i4 décembre 177o. De M. \*\*\*, le Qui- proquo, comédie en un acte et en prose, sans nom d auteur ni de lecteur ; assurément c'est un quiproquo.

2 mars 177T. De M. Colardeau, la Jolie femme y ou les Principes à la mode, comédie en cinq actes et en vers, reçue quoique le cinquième acte ne fût pas fait ; cette absurdité n'est pas sans exemple dans le sénat comique.

22 mai 1772. De M. \*\*\*, Laurette, comédie en trois actes, sans nom d'auteur ni de lecteur ; je ne la connais pas.

24 mai 1772. De M. Dudoyer, Mistriss Flint, ou le Vindicatif, comédie en cinq actes et en vers ; je ne la connais pas. Ce que je sais seulement, c'est que l'auteur m'avait destiné son rôle du Vindicatif, et qu'à mon refuç, il l'a donné à Préville ; les rôles de ces rhessieurs sont comme des selles à tout chevaux.

II décembre 1772. De M. \*\*\*, VInnocence à Cythère, allégorie en un acte et en prose,

sans nom d'auteur ni de lecteur ; j'augure que c'est encore une pièce de commande pour mademoiselle Doligny.

ii mars 1773. De M. \*\*\*, l'École des mœurs, comédie en cinq actes et en vers, sans nom d'auteur ni de lecteur ; je ne la connais pas.

21 mars 1773. De M. Legrand, le Bon Ami, comédie en un acte ; je ne la connais pas.

6 mai 1773. De M. Rochon de Chabannes, les Allemands, ou les Amans généreux, en cinq actes et en prose ; comédie d'intrigue, de caractère, et dans laquelle il y a beaucoup de gaîté.

8 mai 1773. De M. Goldoni, F-4vare fastueux, comédie en cinq actes et en prose. Le principal caractère est choisi dans une classe un peu mesquine ; mais le rôle du Bavard est très plaisant. Le public, qui estime l'auteur, lui fera grâce sur beaucoup d'autres choses.

16 juin 1773. De M. Simon, les Fieux époux, comédie en un acte et en prose, lue par Préville. Elle est on ne peut pas plus gaie, et dans le genre de l'ancienne comédie.

8 juillet 1773. De M. de Surini, la Charge à vendre, comédie en trois actes et en vers ; j'ai ouï dire que l'auteur était un jeune homme

passionnément amoureux de madame Drouin; c'est la seule anecdote que j'aie pu recueillir sur cet ouvrage. Elle méritait d'être transcrite, par sa singularité.

17 juillet 1773. De M. Dorat, le Célibataire, comédie en cinq actes et en vers. On en pense très avantageusement à la Comédie ; mais ce n'est pas pour tout le monde un article de foi.

8 août 1773. De M. Lemtercier, Natalie, drame en quatre actes et en prose. Je connais l'auteur, et non l'ouvrage ; ainsi je ne puis parler que de sa personne, qui est dotée d'une bonne dose d'amour-propre. Il me subjuguerait peut-être par son ton de candeur, si je pouvais me résoudre jamais à faire l'éloge d'un drame.

Résumé.

1 1 Pièces arrêtées à la police. i3 Tragédies.

6 Comédies en cinq actes.

1 Comédie en quatre actes. 4 Comédies en trois actes.

7 Comédies en un acte.

1

42

Nota. Je demande bien des pardons à mon

supérieur, si j'ai hasardé mon sentiment sur plusieurs de ces pièces, et je le supplie très respectueusement de faire grâce à quelques épithètes badines, en faveur de ma franchise.

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU,

Contre la réception de la demoiselle Foulquier, dite Cadnon, a la Comédie italienne.

Le 4 juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

Instruits qu'au mépris de toutes les lois qui constituent les comédiens italiens dans la capitale du royaume de France, ces derniers sollicitaient vivement votre grandeur pour admettre dans leur troupe la demoiselle Foulquier, dite Catinon, née française ;

Nous prenons la liberté de vous représenter que l'intention du feu roi, qui a permis à la troupe italienne de s'établir à Paris, n'a jamais été que cesdits comédiens parlassent une autre langue que celle de leur pays ; qu'il leur fût libre de chanter des parodies d'opéra ,

e: notamment celles des pièces du Théâtre Français, (i)

Le principe de cette forme d'établissement fait voir que Louis xir, dans la vue de maintenir à jamais les priviléges de son spectacle français, avait défendu très expressément à ses comédiens italiens d'admettre dans leur troupe aucuns sujets étrangers a leur nation.

Nous ajoutons que sa majesté régnante a bien voulu ratifier cette ordonnance, lors de la réhabilitation de ces étrangers en 1716, sous la régence de monseigneur le duc d'Orléans.

Cependant les comédiens italiens, au mépris de cette loi si souvent réitérée, ont admis dans leur troupe plusieurs sujets de notre nation. (2)

De plus, il s'en sont attachés de l'un et l'autre sexe, sous le titre de pensionnaires, et, à l'aide des uns et des autres, ils ont joué

(1) En 1744, messieurs les premiers gentilshommes de la chambre obtinrent de M. le comte de Maurepas la suppression de J'opéra comique qui se chantait dans les foires, sous le prétexte que ce genre de spectacle n'était qu'un tissu de polissonneries, aussi nuisible à la décence qu'aux auteurs platement ridiculisés.

(2) Les sieurs Rochard, Chanville, la demoiselle Favart, etc.

)a majeure partie des ouvrages de MM. de Marivaux, de Boissy, Saint-Foix, etc.

Enfin le Théâtre italien, non content de franchir les lois qui lui ont été imposées, se permet tout, empiète sur tout, et parvient, par des degrés trop sensibles, à détourner le public du seul spectacle qui puisse intéresser son cœur et cultiver son espri t. Le chef-d'œuvre de ses productions est celui où l'on couvre de ridicule nos plus célèbres auteurs, sans les instruire davantage.

Telle est, monseigneur, la politique de ce. théâtre étranger, sa marche et sa progression; elle est pernicieuse aux bonnes mœurs, et l'époque de la décadence du goût : la perspective en est effrayante, et l'effet n'en est peut-être pas si reculé qu'on se l'ima- gine. (i)

(i) On sent bien que la Comédie Française ne pouvait être jalouse du Théâtre italien , quoiqu'elle y reconnût , ainsi que le public, des acteurs distingués; mais elle souffrait impatiemment que cette scène étrangère s'élevât furtivement et contre le vœu de son institution, au rang de second Théâtre Français, quand le premier se soutenait à peine, malgré tous les efforts d'une émulation laborieuse.

Au reste, les succès de l'opéra-comique étaient bien

Si les comédiens italiens, par leur souplesse, parviennent jusqu'à réaliser un second spectacle français dans la capitale du royaume, quels seront alors, monseigneur, les droits réels des sujets du roi, s'ils ne jouissent dans leur patrie d'aucun privilége distinctif, si les talens estimables n'ont rien qui les élève au- dessus de ceux qui n'en ont que le vernis, et si la considération méritée est confondue avec celle qui n'en a que l'apparence ?

Ne point arrêter dans leurs projets des étrangers qui méditent la ruine de ceux qui leur donnent un asile, ce serait achever de tout perdre; ce serait étouffer en nous le germe de cette émulation précieuse, qui seule est la nourriture et le soutien des artistes.

Daignez donc, monseigneur, faire droit à notre requête, et statuer que les sujets du Saint-Père nous laisseront jouir en paix de nos priviléges gallicans.

On ne connaît que trop la ruse et la rapa-

plus alarmans, et je sentais avec douleur tout le mal qu'il ferait à notre art, en débauchant de jeunes sujets que la nature destinait peut-être au grand talent, et que la facilité de réussir dans ce petit genre dérobait au Théâtre Français. (Note de Lekain.)

cité de ces peuples ultramontains ; mais nous osons nous flatter de n'en avoir plus rien à redouter, si vous daignez encore honorer de votre protection ceux qui sont soumis à votre grandeur, avec le respect et le dévoûment le plus inviolable. (1)

LETTRE

A messieurs les Comédiens italiens, en leur salle des Boulevards, au sujet de la comédie de l'Ecossaise.

Le ao mai 1760.

MESSIEURS,

Nous venons d'apprendre avec surprise que vous vous disposiez à jouer la comédie de l'Ecossaise.

Vous ignoriez sans doute que cette pièce

(1) M. le maréchal de Richelieu se rendait plus aisément aux instances d'une jolie femme qu'à la considération de nos intérêts. Souvent même il nous écon- duisait avec une légèreté peu polie.

Mademoiselle Catinon fut admise au Théâtre Italien , avec une demi-part.

-est actuellement à l'étude parmi nous, et que la représentation n'en est retardée que par l'attente de quelques corrections que l'auteur ne nous a pas encore envoyées.

Cet aveu seul doit vous convaincre, messieurs, que la concurrence serait imprudente à tous égards; car, en supposant même que l'auteur de T Ecossaise se fût déterminé à garder l'anonyme, et pour le public et pour les comédiens, vous savez très bien que le privilége de la représentation des pièces imprimées en français appartient seul à notre théâtre.

Aucune raison ne nous a jamais suscité l'envie d'empiéter sur vos droits ; souffrez qu'à l'amiable nous réclamions les nôtres. Il nous reste encore la faculté de les soutenir contre quiconque voudrait nous en dépouiller : ils nous ont été confirmés par la justice et la bonté du roi.

Permettez-nous, messieurs, de nous en glorifier, et de chercher à maintenir, jusqu'au dernier moment, des titres aussi recomman- dables.

Que chacun de nous demeure dans sa sphère, et cultive en paix son petit domaine, sans ambitionner celui d'autrui : avec cette équité réciproque, nous serons toujours, messieurs,

avec une estime vraiment fraternelle, vos très humbles, etc. (i)

CONCLUSION.

IL y a plusieurs autres Mémoires et délibérations dont la rédaction m'a été confiée, mais dont la matière n'est pas assez piquante pour être insérée dans ce Recueil.

Ma minute du règlement des postes comptables , et autres gagistes, est au greffe de la Coniéd .

La réunion de tous ces objets est ce que j'ai fait avec plaisir, dans le cours de vingt- cinq ans, pour le service de ma Société, et ce que je ferais encore, malgré le dégoût que j'en ai éprouvé de la part de mes supérieurs, et les petites infamies de quelques uns de mes camarades.

Je puis me flatter, sans une vanité mal entendue, que la plupart 'de toutes ces let-

(1) Les comédiens italiens furent forcés d'abandonner l'étude de V Ecossaise ; mais il leur fut permis, six mois après , de jouer la même pièce , mise en vers par M. de Lagrange j elle n'eut aucun succès.

tres, mémoires et autres, ont eu quelque succès. Le reste a été rejeté, et restera dans l'oubli, jusqu'à ce que quelqu'un plus entreprenant, plus heureux et plus patient que moi, ait l'adresse de l'en retirer; mais j'ai lieu d'en douter, par le système trop commun, et qui meut tout aujourd'hui :

'

Omne mihi, nihilpatrice.

CORRESPONDANCE.

LETTRES DE M. DE VOLTAIRE, (I)

A Postdam, ce 7 gctobre 1750.

QUE ne puis-je vous être bon à quelque chose, mon cher monsieur! que ne puis-je être témoin de vos succès, et contribuer de ma faible voix à vous faire avoir les récompenses que vous méritez ! Je n'ai pas manqué d'écrire à Berlin (où je ne vais presque jamais) , pour faire réussir la petite affaire que vous m'avez proposée. Si j'en viens a bout, je vous le manderai ; mais si vous ne recevez point de lettres de moi, ce sera une preuve que je n'aurai pas eu le bonheur de réussir. Ce ne sera pas assurément faute de zèle ; j'en aurai toujours un très vif pour tout ce qui vous regarde, et vous pouvez compter sur l'estime et l'amitié de V.

(i) La plus grande partie de ces lettres n'a jamais été publiée.

Aux Délices, près de Genève, 14 avril 1755.

MONSIEUR le duc de Richelieu, tout malade qu'il est, n'a point perdu de temps, mon cher et grand acteur. Il a écrit à M. de Roche-Baron , et vous avez la permission de vous faire admirer à Lyon tant qu'il vous plaira. Vous devez avoir reçu cette permission y dont vous doutiez ; nous vous en faisons notre compliment, madarne Denis et moi. Vous recevrez peut-être ce petit billet à Paris. Aimez-nous, dans quelque pays qu'on vous admire. Je vous embrasse tendrement.

V.

Aux Délices, 20 novembre I75C.

VOTRE souvenir m'est bien agréable, mont cher monsieur : un malade n'est pas trop exact à répondre; mais je n'en suis pas moins sensible à vos succès -, et à ce qui vous regarde. On a dû porter chez vous, depuis long-temps, l'exemplaire dont vous parlez. Il n'y a pas d'apparence que je puisse hasarder encore de nouveaux ouvrages pour votre théâtre : il vient un temps où l'on ne doit songer qu'à la retraite. Nous serions charmés,

madame Denis et moi, de vous voir encore dans mon ermitage, que vous trouveriez assez embelli. Il faudrait que monseigneur de Vil- lars (i) vous engageât à faire un voyage à Marseille : la troupe aurait grand besoin de vos leçons, et il serait fort utile que les bons acteurs de Paris allassent tous les ans inspirer le bon goût en province. Nous vous faisons mille complimens, madame Denis et moi.

V.

Lausanne, 5 janvier.

ON dit, mon cher Levain, que M. de Richelieu a gagné une bataille ; mais je ne serai tout-à-fait content que quand il vous aura donné cette part entière qu'il y a tant d'injustice à vous refuser. Mais pourquoi les autres gentilshommes de la chambre ont-ils eu la même dureté? Les talens sont quelquefois bien cruellement traités ; j'en ai fait longtemps l'expérience, et je n'ai été heureux que dans ma retraite.

C'est une fantaisie de madame Denis, que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés.

(1) Le duc de Villars commandait en Provence.

Ces amusemens ne conviennent ni à mon âge, ni à ma santé, ni à ma façon de penser ; mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez.

Je serai enchanté de vous voir a Lausanne, si vous allez à Dijon. Vous auriez mieux fait vos affaires à Genève ; vous gagneriez plus en province qu'à Paris : c'est une honte insoutenable. Je vous embrasse de tout mon cœur; madame Denis vous fait bien ses complimens.

V.

Au château de Ferney, pays de Gex, 23 mars.

Nous comptions sur vous, et nous ne comptons plus sur rien, que sur notre amitié pour vous, et sur vos sentimens. Mandez-nous, mon cher Roscius, ce que c'est que votre triste aventure à laquelle nous nous intéressons bien vivement, madame Denis et moi, Il y a près d'un mois que je n'ai reçu de lettres de M. d'Argental. Le petit Prault ne m'a pas seulement envoyé un exemplaire de Tancrède; vous voyez que je suis aussi aban- • donné que vous êtes persécuté. Au surplus, prenez tout gaîment ; faites-vous applaudir : cela console de tout.

J'ignore si on pourra déterminer mademoiselle Dumesnil à jouer Clitemnestre ; mais je sais que vous ferez bien valoir le rôle d'Oreste. Je suis déterminé à ne rien donner, a moins qu'on ne joue cette pièce ) vos camarades me doivent peut-être cette complaisance. Je vous prie d'en parler à M. d'ArgentaI, et de me répondre sur tous ces articles ; celui qui vous regarde est le plus intéressant pour moi.

Je vous embrasse. V.

Au château de Ferney.

MON cher Roscius, je vous écris rarement; la poste est trop chère pour vous faire payer des lettres inutiles. Je sollicite M. d'Argental pour le jeune débarqué et dégoûté de Prusse. Vous pouvez lui dire que j'ai mieux aimé m'a- dresser à celui qui tire mes amis de prison qu'à celui qui les y fait mettre.

J'ai lu le Mémoire de votre avocat contre les excommunians ; il y a des choses dont il est à souhaiter qu'il eût été mieux informé. J'avais écrit, il y a quelques années, au confesseur du pape, à un théologien pantalon de Venise, à un Prete buggerone de Florence, et à un autre de Rome, pour avoir des auto-

rites sur cette matière ; je crois avoir remis les réponses entre les mains de M. d'ArgentaL Cette excommunication est un reste de la barbarie absurde dans laquelle nous avons croupi : cela fait détester ceux qu'on appelle rigoristes. Ce sont des monstres, ennemis de la société. On accable les jésuites, et on fait bien; mais on laisse dominer les jansénistes, et on fait mal : il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des Nouvelles ecclésiastiques avec les boyaux de frère Bertier.

Sur ce, je vous embrasse. V.

24 septembre 1760.

AVANT d'aller jouer Tancrède, et après avoir écrit une longue lettre à M. et à madame d'Argental, et après avoir fait un petit monologue pour mademoiselle Clairon, à la fin du second acte, et après avoir enragé qu'on ne m'ait pas averti plus tôt, et après m'êlre voulu beaucoup de mal d'être si loin de vous, et n'en pouvant plus, j'aurai peut- être encore le temps, mon cher Lekain, de vous dire un petit mot que je n'ai point dit à

M. et à madame d'Argental, en leur écrivant à la hâte, et étant ivre de leurs bontés.

C'est au sujet du troisième acte : nous serions bien fàchés de le jouer comme on le joue au Théâtre Français. Vous n'avez pas fait attention qu' Aldamon n'est point du tout le confident de Tancrède. C'est un vieux soldat qui a servi sous lui ; mais Tancrède n'est pas assez imprudent pour lui parler d'abord de sa passion : il ne laisse échapper son secret que par degrés. D'abord , il lui demande simplement où demeure Aménaïde, et c'est cette simplicité précieuse qui fait ressortir le reste. Il ne s'informe que peu à peu et par degrés, du mariage. Il ne doit point du tout dire à Aldamon :

Car tu m'as déjà dit que cet audacieux

Ce vers gâte la scène de toutes façons. Si Aldamon lui a déjà dit cette nouvelle, s'il en est sûr, s'il s'écrie : il est donc vrai! il doit arriver désespéré ; il ne doit parler que de sa douleur; et le commencement de la scène, qui cbez moi fait un très grand effet, devient très ridicule.

Ne sentez-vous pas que tout l'artifice de cette scène consiste, de la part de Tancrède,

à s'ouvrir par gradations avec Aldamon ? Il s'en faut bien qu'il doive lui dire tout son secret ; et quand il lui dit :

Cher ami, tout mon cœur s'abandonne à ta foi, remarquez qu'il se donne bien de garde de dire : J'aime Aménàide; il le lui fait assez entendre, et cela est bien plus naturel et bien plus piquant. Il ne veut paraître que comme un ancien ami de la maison ; il serait très mal d'aller plus loin.

Ce séjour adoré qu'habite Aménaïde ,

est un vers d'opéra, intolérable.

Concevez donc qu'il ne permet à son amour d'éclater que dans son monologue : c'est là qu'il doit commencer à dire : Aménaïde m 'aime. S'il le dit ou s'il le fait trop entendre auparavant, cela devient froid et absurde.

Le vers d'Aldamon :

Je vais parler de vous : je réponds du succès,

est très à sa place. Il respecte, il aime Tancrède comme un grand homme ; il sait que le nom de Tancrède est révéré dans la maison ; il est plein de cette idée ; il la confond avec un simple message : et quand Aldamon dit ce vers : Je réponds du succès, etc.,

Tancrède a bien meilleur air à dire, avec enthousiasme : Il sera favorable!

Je vous prie très instamment, mon cher ami, de représenter toutes ces choses àM. d 'Ar- gental, et de remettre absolument le troisième acte comme il est. Vous me feriez un tort irréparable si vous continuiez à m'ex- poser ainsi devant le public, et surtout si l 'on imprimait la pièce dans l'état où elle est, par ma négligence et mon absence. Voyez à quoi je serai réduit, si Prault l'imprimait avant que je vous l'aie envoyée signée de ma main. Prévenez ce coup pour vous et pour moi.

Je ne peux entrer ici dans aucun détail ; mais je dois vous dire que, dans la ferlnentation des esprits, au milieu de la guerre civile littéraire, il faudra s'attendre, les premiers jours, aux critiques les plus injustes ; c'est une poussière qui s'élève et qui se dis sipe bientôt.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Aux Délices, a6 octobre 1760.

JE réponds, mon cher ami, à votre lettre du 15 d'octobre. J'ai envoyé à M. d'Argental . la tragédie de Tancrède, dans laquelle vous

trouverez une différence de plus de deux cents vers. Je demande instamment qu'on la rejoue, suivant cette nouvelle leçon, qui me paraît remplir l'intention de tous mes amis. Il sera nécessaire que chaque acteur fasse recopier son rôle ; et il n'est pas moins nécessaire de donner incessamment au public trois ou quatre représentations, avant que vous mettiez la pièce entre les mains de l'imprimeur. Ne doutez pas que, si vous tardez, cette tragédie ne soit furtivement imprimée. Il en court des copies; on m'en a fait tenir une horriblement défigurée, et qui est la honte de la scène française. Il est de votre intérêt de prévenir une contravention qui serait très désagréable.

Je me flatte que vous n'êtes pas de l'avis de mademoiselle Clairon , qui demande un écha- faud. Cela n'est bon qu'à la Grève, ou sur le théâtre anglais ; la potence et des valets de bourreau ne doivent pas déshonorer la scène à Paris. Puissions nous imiter les Anglais dans , leur marine, ds-ns leur commerce, dans leur philosophie ; mais jamais dans leurs atrocités dégoûtantes ! Mademoiselle Clairon n'a certai- nement pas besoin de cet indigne secours pour- toucher et attendrir tous les cœurs.

Je vous donnerai quelque jour une pièce

où vous pourrez étaler un appareil plus noble et plus convenable. Nous avons joué ici Fa- nime, avec des applaudissemens bien singuliers. Madame Denis y déploya les talens les plus supérieurs; elle fit pleurer des gens qui n'avaient jamais connu les larmes ; enfin, elle ne fut point indigne de jouer le rôle de Fa- nime, qui est celui de mademoiselle Clairon. Quand vous voudrez vous aurez cette pièce; mais il faut commencer par Tancrède.

Je vous prie très instamment de me mander quelle pièce vous comptez mettre sur le théàtre vers la Saint Martin; mettez-moi un peu au fait de votre marche : vous savez combien je m'intéresse à vos succès et à vos avantages. Comptez sur l'amitié, etc.

i6 décembre 176o.

JE n'ai voulu vous répondre, mon cher Ros- cius, que quand j'aurais vu enfin toute cette confusion, dans les rôles de Tancrède, un peu débrouillée; quand vous seriez débarrassés de la belle pénitente; quand vous seriez prêts à reprendre Tancrède,

Grâce aux bontés de M. et de madame d'Ar- gental, tout est en ordre; et si la pièce reste

au théâtre , ce sera uniquement à leur bon goût et à leurs attentions infatigables, qu'on en aura l'obligation. Je vous prie de vouloir bien vous conformer entièrement, dans la représentation, à l'édition de Prault. Rien n'est plus ridicule que de voir jouer d'une façon ce qui est imprimé d'une autre. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe , la position des acteurs, le jeu muet sont nécessaires; mais c'est quand il en résulte quelque beauté; c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon a montrer sur le Pont- Neuf, avec la rareté, la curiosité ; mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court risque d'avilir la scène française, et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté. Ces farces

monstrueuses amuseront pendant quelque temps, et ne feront d'autre effet que de dégoûter le public de ces nouveaux spectacles et des anciens.

Je vous exhorte donc, mon cher ami, de ne souffrir d'appareil au théâtre que celui qui est noble, décent, nécessaire. Pour ce qui est de Tancrède, je crois que d'abord vos camarades doivent conformer leur rôle à l'imprimé ; qu'ensuite, ils doivent en faire une répétition, parce qu'il y a environ deux cents vers différens de ceux qu'on a récités aux premières représentations. Je crois même qu'il y en a beaucoup plus de deux cents. Je crois encore que vous devez donner deux représentations avant que Prault mette son édition en vente. Si la pièce réussit, il la vendra beau, coup mieux quand ces deux représentations l'auront fait valoir, et lui auront donné un nouveau prix.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

IL est arrivé un singulier inconvénient au paquet de M. Lekain. Gomme nous avions déclaré que nous ne recevrions aucun gros

paquet, qui ne IÚt contre-signe, il était demeuré à la poste ; nous ne l'avons reçu qu'aujourd'hui. J'ai donné à madame Denis le paquet qui la regardait ; elle ne l'a pas encore lu, parce que nous avons beaucoup de monde. Pour moi, mon cher grand acteur, j'ai lu la lettre qui me regarde ; je suis très sensible aux marques d'amitié que vous me donnez. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser au saint temps de Pâques. On me mande qu'on ne jouera pas Rome sauvée; ainsi, voilà la tracasserie finie : nous en dirons davantage dans la semaine sainte. Je ne me porte pas trop bien ; un travail forcé m'a tué. Adieu ; je vous embrasse tendrement. V.

A Ferney, 2 mars.

MON cher et grand acteur, est-il vrai que nous aurons le bonheur de vous voir devers Pâques ? Nous communierons ensemble , et nous prendrons des mesures pour faire de Zuliole, de Cassandre, etc., etc., quelque chose qui puisse vous être agréable et utile. J'interromps une répétition pour vous dire que toute notre troupe, et surtout madame

Denis et moi, nous vous faisons les plus tendres et les plus sincères complimens. V.

Aux Délices, 2 juin 1763.

MON cher Roscius, vous n'êtes pas heureux. Et à vous rien! Et ce privilège? est-ce moins que rien? Ne le lâchez pourtant point, sans que Prault, petit-fils, vous paye. Ma santé est bien faible, et il y a grande apparence que je ne serai plus excommunié ; mais à ma place, vous aurez force jeunes gens qui se damneront volontiers avec vous. Mes respects à maître le Daim, quand vous le verrez. Pour le sieur d'Ardelle, c'est un mécréant avec lequel je ne veux avoir aucun commerce. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous exhorte à faire votre salut le plus tôt que vous pourrez.

V.

Aux Délices, a juin 1762,

MON cher et grand acteur, je vous fais mon compliment sur le succès de Zelmire. Je vous prie de dire à l'auteur combien j'avais été content de son Titus , et à quel point je suis charmé que le public ait rendu plus de justice

à sa seconde pièce. J'espère que Zelmire durera assez long-temps pour que vous ne soyez pas obligé de donner Cassandre. Nous nous en amuserons encore quelquefois sur mon théâtre de Ferney, avant de le livrer au public.

Je crois qu'on ne doit imprimer Zulime que quand on l'aura reprise, et qu'il ne faut pas la reprendre si tôt. Il n'en est pas de même du Droit du Seigneur; je crois que, s'il est bien joué, il pourra procurer quelque avantage à vos camarades. Je m'intéresserai toujours à eux, et particulièrement à vous, pour qui j'aurai toujours autant d'amitié que d'estime.

V.

1763.

MONSIEUR le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse; vous vous en tenez aux applaudis- semens du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais, quand une fois le roi aura sept cent quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle ; vous avez fait supporter à la nation une tra-

gédie sans femme ; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante ; mais aussi, gare les actions forcées et mal amenées! gare le fracas puéril du collège ! Tout a ses mouvemens, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur'; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice.

Ferney, 3o décembre 1763.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talens que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire qu'on soit bien échauffé par les glaces du Mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma mère-Voie; mais les tragédies en cinq actes et en vers alexandrins demandent le 0

feu d 'tin jeune homme : je n'ai plus nlalheureusement que celui de ma cheminée; peut- etre que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles ; je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie ., le vieux de la montagne. V.

A Ferney, 20 février 1763.

MON grand acteur, je proteste contre Adélaïde par bien des raisons : une des plus fortes, c est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas commis; cette fiction révolta le public et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette tragédie est fondée, arriva en effet à un duc de Bretagne ; mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés, qui savent l'histoire , seront révoltés à la cour, je vous en avertis. Je présente cette lettre à M. le duc de Duras ; je le supplie très instamment de faire jouer le Duc de Foix, que je crois incomparablement moins mauvais qu 'Adélaide.

Mademoiselle Corneille, devenue madame

Dupuis, vous fera de petits Corneille, qui vous donneront de bonnes tragédies, dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore, dans cette Adélaïde, un héros blessé dans le conlbat ; que cette blessure, étant absolument inutile au dénouement, n'est qu'une puérilité; que cela seul peut gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi- même. Je vous demande en grâce de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bonsoir; je suis fort occupé avec Pierre Corneille; il me fait trouver Racine admirable. V.

Du 26 auguste 1765.

MONSIEUR Lekain sera servi comme il le désire, par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé : il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas long-temps.

Mademoiselle Clairon a joué Électre d'une manière si supérieure et si étonnante, qu'elle m'a fait aimer cette pièce : il n'y manquait que M. Levain.

Je le prie instamment de me faire l'amitié de compulser les registres de la Comédie : on

veut savoir quel jour et combien de fois on l'a jouée, soit à Paris, soit à la cour, et le produit des chambrées. Je lui serai très obligé s'il veut bien se donner cette peine.

Je l'embrasse du meilleur de mon cœur.

V.

Vous avez très bien fait, mon cher Roscius, de m'envoyer la copie iïJdélcïide, et vous auriez beaucoup mieux fait de me l'envoyer dès les premières représentations ; vous l'auriez déjà prête à imprimer, avec un discours préliminaire qui, peut-être, sera assez plaisant, et qui contribuera à votre débit.

La copie que vous m'envoyez est pleine de fautes; je les corrigerai de mon mieux, et je vous renverrai le tout, dès que je croirai la pièce moins indigne de vos grands talens et de votre amitié. V.

A Ferney, ce II octobre 1763.

MON cher Roscius, je fais partir, par cet ordinaire, votre Adélaïde, duement corrigée. Il sera très nécessaire qu'elle soit représentée

à Fontainebleau , avec les changemens essentiels que j'y ai faits.

J'y joins une petite préface qui est assez piquante. Je crois que cela se vendra bien.

Les frais auraient été trop considérables si je vous avais dépêché le paquet de Genève ; mais, le recevant par Lyon, vous aurez peu de frais à supporter, et je me flatte que l 'édition vous dédommagera assez amplement.

Je vous prie, quand vous aurez un moment de loisir, de me parler un peu de vos fêtes de Fontainebleau.

Adieu. Vous savez combien je vous aime.

V.

P. S. La préface consiste en une lettre de moi. Je laisse à votre amitié le soin de mettre un avertissement tel qu'il vous plaira.

A Ferney, le Ier novembre 1768.

J'AI reçu , mon cher ami, votre lettre du 24 octobre, et vous devez avoir reçu à présent, par M. d'Argental, tout ce que j'ai pu faire pour votre bretonne Adélaïde. Je ne l'ai pas actuellement sous les yeux : les maçons et les charpentiers se sont emparés de ma maison, et mes vers m'ennuient.

Je vous prie de me mander si vous êtes actuellement bien employé à Fontainebleau; si mademoiselle Clairon y a paru, et si elle y paraîtra; si on a joué Gertrude, et Ce qui plaît aux dames, (i)

Je ne peux m'imaginer que monseigneur le Dauphin soit en danger, puisqu'on donne continuellement des fêtes. Sa santé peut être altérée, mais ne doit point donner d'alarmes. Mandez-moi, je v.ous prie, s'il assiste au spectacle , et s'il a vu votre Adélàide : je dis la vôtre ; car c est vous seul qui l'avez ressuscitée.

Adieu; je vous embrasse, et je vous prie de me dire des nouvelles, si vous avez le temps d'écrire.

Ce 2 novembre.

Comme on allait porter ma lettre à Genève, j'ai retrouvé quelques lambeaux de cette Adélaïdey que j'ai si long-temps né-, gligée :

1°. Je suppose qu'on a rayé, dans votre copie, ces quatre vers du troisième acte :

Mais bientôt abusant de ma reconnaissance,

Et de ses vœux hardis écoutant l'espérance,

(i) Isabelle et Gertrude et la Fée Urgèle, deux opéras comiques de Favart, d'après deux contes de Voltaire.

Il regarda mes jours , ma liberté, ma foi,

Comme un bien de conquête et qui n'est plus à moi.

Ces quatre vers ne sont bons qu'à être oubliés.

20. Je trouve, dans ce même troisième acte, à la dernière scène, ce vers dans un couplet de Coucy :

Faites au bien public servir votre disgrâce.

Eh bien! rapprochez-les, unissez-vous à moi.

Ce dernier vers n'a pas de sens ; il faut que le copiste se soit trompé. Il doit y avoir :

Rapprochez les partis, unissez-vous à moi.

Je suppose qu'à la scène v et dernière du quatrième acte, vous tombez dans un fauteuil, lorsque Coucy dit :

Il ne se connaît plus; il succombe à sa rage.

Mais je ne crois pas que ce jeu de l'acteur doive être»indiqué dans la pièce.

Voilà, mon cher ami, tout ce je puis vous dire sur une pièce qui ne méritait pas l'honneur que vous lui avez fait.

Nous avons des pluies continuelles. Si la saison n'est pas plus belle à Fontainebleau, vos fètes doivent être assez tristes.

Ce 25 novembre.

JE présume que M. Lekain aura attendu un temps plus favorable pour faire débiter la tragédie qu'il imprime. Je viens de découvrir encore des vers répétés au troisième acte.

Il y a, dans la scène deuxième de ce troisième acte :

Vous acceptiez la main qui vous perça le flanc.

C'est Nemours qui parle, et Adélaïde lui dit, quelques vers après :

Enflé de sa victoire et teint de votre sang ,

Il m'ose offrir la main qui me perça le flanc.

Je retrouve dans une vieille copie :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;

Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Cette version est sans doute la meilleure. Des cartons ne sont pas une chose bien difficile, et il faut les préférer à des négligences insupportables.

Je fais mille remercîmens à M. Lekain. Je ne crois pas qu'il y ait des spectacles à Paris pendant les prières de quarante heures. S 'il y a quelque chose de nouveau, je le supplie de vouloir bien en faire part a son ami. v.

7 décembre 1765.

MON cher ami, vous aurez sans doute le crédit de faire mettre deux cartons à cette pauvre Jdélaïde : le libraire ne pourra refuser de prendre cette peine que j'ai offert de payer. Les deux fautes dont je me plains sont capitales, et peuvent faire très grand tort à un ouvrage que vous avez fait valoir.

Le premier carton doit être à la page 3o.

Non , c'est pour obtenir une paix nécessaire;

Gardez d'être réduit au hasard dangereux,

Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux.

Il faut mettre à la place :

Non , c'est pour obtenir une paix nécessaire ;

On la veut, on en traite; et dans tous les partis. Vous serez prévenu, je vous en avertis.

Passez-les en prudence, etc. etc.

Le second carton doit être à la page 39, où il se trouve deux vers répétés dans la même scène :

Enflé de sa victoire et teint de votre sang ,

Il m'ose offrir la main qui vous perça le flanc.

Il faut mettre à la place :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir.

Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Je vous demande en grâce d'exiger ces deux

cartons. Si le libraire les refuse, exigez du moins qu'on fasse un errata, dans lequel ces deux corrections se trouvent. Vous sentez à quel point ma demande est juste. Celui qui a glissé dans ma pièce ce détestable vers inintelligible :

Que les chefs de l'état ne trahissent leurs voeux ,

ne m'a pas rendu un bon service.

Mandez-lnoi, je vous prie, quand vous jouez Gustave.

On m'a écrit que, si monseigneur le Dauphin se porte mieux, il y aura encore des spectacles à Fontainebleau; mais j'en doute beaucoup.

Je crois M. d'Argental à la cour ; c'est pourquoi je vous adresse cette lettre en droiture.

Adieu. Vous savez combien je vous suis tendrement dévoué. V.

A Ferney, ce ag novembre.

MON cher grand acteur, j'ai reçu votre Adélaïde. Je m'imagine que la maladie de monseigneur le Dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais.

J'ai peur que cette année ne soit pas celle de votre plus grosse recette.

Laharpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre d délaide, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation : je vois bien que vos talens l'avaient embellie.

L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont pas corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends pas du tout; c'est à la page 5o :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux.

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie ; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là : il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède.

Je vous prie, pour me consoler, de me nlander comment vont les spectacles, les plaisirs, ou l'ennui de Paris.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

Je reçois votre lettre du 23 : je ne crains pas que le Temple vous fasse grand tort, si Gustave Vasa est beau et bien joué.

Aux eaux de Ross, en Suisse, 25 juillet 1766.

MoN cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abheville excite en moi une telle indignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies que vous jouez : elles sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là.. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talens, et l'ami de votre personne. Ces deux sentimens me sont trop chers pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon cœur.

V.

Ce 20 janvier 1770.

L'ONCLE et la nièce, mon cher ami, sont aussi sensibles à votre souvenir qu'ils doivent l'être. Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous parlez : c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent. Elle fut faite par l'abbé de Châteaunenf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon Len- clos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on , que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a, dans Paris, que M. d'Ar- gental qui ait une bonne copie du Dépositaire. Je sais, de gens très instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits com- plimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs. Au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger, en votre faveur, avec Thiriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond se-

cret, à ce que disent les parens de l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits. Quant aux Scythes, je m'en rapporte à votre zèle, à votre amitié et à vos admirables talens. V.

25 avril 1770.

MON très grand et très cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit, dans la chambre du roi, que vous étiez mort ; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie : la vérité ne se dit guère dans la chambre des rois.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à madame la Dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée; elle n'en a sûrement pas d'idée. Conservez votre santé, malgré M. l'abbé Terray, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable. V.

i5 juin 1771.

PKEssEz-vous , mon cher ami ; car je suis bien loin d'avoir une démonstration que vous me trouviez en vie au mois de septembre ;

mais madame Denis vous fera les honneurs de la maison.

Dites, je vous en prie, les choses les plus tendres à M. et à madame d'Argental, si vous avez le bonheur de les voir.

22 juin 1772.

MON cher ami, le vieux malade de Ferney et madame Denis seront charmés de vous revoir, et les Genevois le seront de vous entendre. Il est bien triste que ce ne soit que dans trois mois. Nous compterons tous les momens jusqu'à votre apparition; soyez sur que quand vous viendrez, vous vous trouverez entre les applaudissemens et l'amitié.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur. V.

A Ferney, 10 auguste 1772-

MON cher ami, vous sentez bien que ce serait pour moi un extrême plaisir de profiter des offres très flatteuses de M. de Bel- mont, de paraître sur le théâtre établi par mon héros., et d'être embelli par un homme aussi supérieur que vous l'êtes.

La pièce est très différente de celle que vous avez lue, et moins indigne de vos soins ; mais comment vous l'envoyer? J'ignore si M. le maréchal est à Bordeaux. La saison s avance ; mais de plus nous avons un obstacle insurmontable ; la pièce n'est point encore approuvée par le ministère. M. le chancelier et MM. les secrétaires d'état me sauraient très mauvais gré d'avoir fait représenter les Lois de Minos, en province, avant d'y être autorisé par. eux. Cette démarche même pourrait compromettre un peu M. le maréchal de Richelieu. Je suis donc forcé, mon cher ami, à mon très grand regret, de vous supplier de me priver d'une satisfaction qui me comblerait d'honneur et de joie.

Madame Denis et moi nous vous attendons à Ferney.

Je vous prie de dire à M. de Belmont combien je l'estime et l'honore.

Signé, le meilleur de vos amis.

V.

A Ferney, 2 octobre 1772.

JE VOUS envoie peut-être trop tard, mon cher ami, cette lettre de M. d 'ArgentaI. Il me mande qu'on ne vous accorde point de délai, et qu'on est fâché que vous en ayez demandé ; il est tout naturel qu 'on aime a jouir de vos talens. Je crois qu'il faut que vous partiez immédiatement après avoir lu cette lettre, et que vous fassiez la plus grande diligence.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Partez sur-le-champ. V.

Ferney, 23 octobre 1772.

JE VOUS prie, mon cher ami, de faire à madame la marquise du Deffant la même faveur que vous avez faite a Tronchin; je veux dire de souper chez elle, et de lui lire , en très petite compagnie, les Lois de 11finos. Vous savez que la perte de ses yeux ne lui permet guère d'aller au spectacle, et que les yeux de son âme sont excellens. Je vous demande, avec la plus vive instance, de ne me pas refuser ; on vous gardera le secret. On le jurera sur la pièce, qui tiendra lieu d'Évangile, et

vous verrez jusqu'à quel point un lecteur tel que vous peut faire illusion, en débitant un ouvrage très indigne de paraître après les chefs-d'œuvre qui ornent la scène française.

Portez-vous bien ; formez des acteurs, ne pouvant pas former de poètes.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

A Ferney, le i" janvier 1773.

MON cher ami, je vous souhaite la bonne année, à vous et aux Crétois. On dit qu'il y a eu plus de tracasseries dans cette île, qu'il n 'y en a à la cour de France. Si vous voulez me les mander, pour me réjouir dans ma vieillesse, vous me ferez plaisir.

On me mande que la cabale d'une certaine racaille, dont je me suis toujours moqué, est très forte ; mais vous serez plus fort qu'elle. Il me semble que je vous vois dominant le théâtre, en héros fier et sauvage. C'est dommage que vous ne puissiez paraître plus souvent ; mais trois fusées de votre part valent mieux qu'un feu d'artifice des autres.

J'embrasse de tout mon cœur votre sauva-

gerie. Madame Denis, qui a été bien malade, vous fait ses complimens.

Le vieux malade, V.

A Ferney, i5 février 1773. lVloN cher ami, voilà mon rêve fini. J'avais imaginé que vos belles décorations, mais surtout vos talens inimitables, procureraient quelques succès aux Lois de Minosj'ys voulais même que le profit des représentations et de l'impression allât à l'Hôtel-Dieu, et je vous destinais un émolument qui aurait été bien plus considérable. Tout a été dérangé par cette détestable édition de Valade, dans laquelle on a inséré des vers dignes de l'abbé Pelle- grin. Il ne faut plus penser à tout cela. Je retire absolument la pièce; je vous prie très instamment de le dire à vos camarades. J'attendrai un temps plus favorable. D'ailleurs le rôle de Datame était trop petit peur vous. Mon grand malheur est que ma faiblesse et mes maladies me mettent hors d'état de joindre mes faibles talens aux vôtres. Ma consolation est d'espérer de vous revoir quand vous irez à Marseille. Portez-vous bien; faites long-

temps les délices de Paris ; tâchez de former des élèves qui ne vous égaleront jamais.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

A Ferney, 7 mai »

JE croyais, mon cher ami, que vous étiez à Marseille, que vous faisiez les délices de la Provence, et j'avais même espéré que ma malheureuse sauté me permettrait de vous rencontrer à Lyon à votre retour. M. d'Ar- gental m'a détrompé ; mais je ne perds point cette espérance qui est toujours dans le fond de ma boîte de Pandore. On dit que vous pourriez, vers le mois d'août, revenir faire un tour à Chateleine ; et qui sait si je n'aurais pas la force d'aller à Lyon? J'ai juré de ne voir jamais aucun spectacle que ceux qui sont embellis par vous.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur. V.

7 auguste 1773.

L'ACTEUR unique de la France, et mon ancien ami, est parti de Lyon sans qu'on ait entendu parler de lui à Ferney. On ferait le

voyage de Ferney à Lyon s'il voulait apprendre le rôle de Teucer, et le jouer à son passage. On aurait la consolation de l'embrasser en l'admirant. Tout ce qui est à Ferney lui fait les plus sincères complimens. V.

A Ferney, 20 octobre 1773.

LE vieux malade de Ferney, monsieur, a été sensible à votre souvenir et à votre lettre ; s'il ne vous a pas remercié plus tôt, c'est qu'il a été dans un état déplorable.

Il a su que vos grands talens se sont déployés plus que jamais à Fontainebleau. Il a fait son petit profit des choses que vous avez bien voulu lui mander, et M. d'Argental peut vous en instruire.

Il n'a été à aucun spectacle depuis que vous avez quitté le petit pays de Gex. On ne peut entendre personne, quand on a eu le plaisir de vous entendre.

Madame Denis vous fait bien des complimens, et l'inutile vieillard vous embrasse de tout son coeur. V.

A Ferney, 16 janvier 1775.

LE vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont touj ours pénétrés d'estime pour ses grands tale ns et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez Virginie, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre x pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre , depuis -dtlialie.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la V mienne. v .

A Ferney, 14 novembre 1775.

UNE petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'ànle, m'a empêché de répondre plus tôt a votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes, de&

nouvelles du héros dont vous me parlez ; et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talens comme les vôtres ne sont jamais oublies par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie. Vous avez été fêté, admiré et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau , et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas témoin; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment ; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Je vous embrasse de mes très faibles mains. V.

A Ferney, 19 janvier 1778.

JE vous avais prévenu, monsieur, il est vrai, que j'avais envoyé à des amis que je respecte y l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu , d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse,

aurait pu rendre les derniers jours qui me restent , un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour, malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques, j'aurais pu, par ma docilité et par ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je' vous parle, n ont fait lire a l assemblée de messieurs vos camarades, cette esquisse encore informe, que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pàques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bien velllance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de toute l'affaire.

Les papiers publics disent que vous vous mariez à mademoiselle Bertin, célèbre marchande, protégée par la reine. Je vous en fais mon compliment très sincère ; mais je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie ,je je pense que la fatigue

de vos no£es ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu, d'une manière qui semble être assez de votre goût. Si vous aviez donné ce rôle de Léonce à un autre, je craindrais de m'y opposer ; car je suis très sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié, depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les senti- mens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade, V.

Réponse à la lettre ci-jointe.

Paris, ce 26 janvier 1778.

MON cher maître, il est aisé de remarquer au ton de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que l'on vous a prodigieusement aigri contre moi ; vous le déguisez quelquefois avec une politesse à laquelle je suis très sensible. Je connais les auteurs de

cette trahison, et je ne m'en vengerai qu'en cherchant à vous plaire jusqu'à mon dernier moment. Je jouerai votre ermite, quoique ce rôle ne soit pas de mon emploi, qu'il appartienne à Brisard ; et je vous promets d'y mettre tout ce que j'ai de savoir. Je n'ai pourtant ni le ton, ni le caractère, ni la tournure de ces sortes de rôles; mais j'ai à cœur que vous n'ayez pas à vous plaindre de moi : heureux et mille fois heureux, si j'y puis réussir! Je ne m'en flatte pas, et je donnerai, sans doute, beau jeu à tous ceux qui m'ont voulu perdre auprès de vous. Il n'importe; mon obéissance aveugle à faire ce que vous désirez, me tiendra lieu d'excuse auprès de vous.

Il n'y a pas d'apparence que je pousse plus loin ma carrière ; mais la fin en sera glorieuse si j'ai mérité de conserver votre estime et votre amitié.

Mon mariage avec mademoiselle Bertin est une de ces mauvaises plaisanteries que l'on imagine dans Paris, lorsque les papiers publics manquent de matière. Selon eux, j'étais déjà marié avec cette demoiselle, et moi seul je n'en savais rien; il y a plus, c'est que je ne la connais que de vue : il n'est donc pas étonnant que je ne vous aie point fait part

. d'une chose qui n'existait pas. Mais ce qui ne cessera d'être en moi, c'est le dévouement le plus respectueux, avec lequel je serai toute ma vie, mon cher maître, votre très humble et très obéissant serviteur, LEKAIN.

3o novembre.

MON cher ami, voici le temps où vous m'avez promis de reprendre les Scythes (i). On me mande que votre santé est raffermie : je vous somme de votre parole. Il faut faire jouer Obéide par celle qui en est le plus capable. Je ne connais aucune actrice : ce n'est point à moi d'employer des talens dont je ne puis juger. Je sais seulement que le public doit être servi de préférence à tout. On dit que votre théâtre est désert : c'est a vous de le rétablir; mais on est actuellement dans la décadence des arts. Plus je vous aime, plus je gémis sur la misère où nous sommes. V.

(i) Les lettres qui suivent concernant le même sujet , j'ai cru ne pas devoir les séparer.

i4 février 1767.

PROBABLEMENT mon grand peintre tragique commencera les répétitions des Scythes dans le temps qu'il recevra ma lettre.

Je vous avertis, mon cher anli, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de Praslin, un nouvel exemplaire des Scythes , marqué A B, dans lequel vous trouverez encore quelques petits changemens fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée.

Le rôle d'Obéide ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'oeil sur ces notes. Je suppose que M. 1\1olé sera en état de jouer Indatire, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je vous prie de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. 11 y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement, au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas à mon âge donner encore

une pièce au théâtre ; mais quand on est soutenu par vos talens, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnez le rôle d'Obéide à mademoiselle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir. V.

17 février 1767.

MON cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des Scythes que j'ai envoyé pour vous à M. d'Argental, j'en adresse un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'ar- riva dans Tancrede, où mademoiselle Clairon faillit à faire tomber la pièce, en y insérant, ou en y faisant insérer des vers ridicules ^ tels que ceux-ci :

Voyant tomber leur chef, les Maures furieux L'ont accablé de traits , dans leur rage cruelle.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style ; mais le théâtre devient bar-

bare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles; mais il n'y en a point pour Athamare, parce que vous le jouez. C'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles. Je vous prie de faire mes très tendres complimens à mademoiselle Durancy, et de dire à M. Mole combien je m'intéresse à son rétablissement.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

21 février 17Gj.

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi" avec la tragédie des Scythes que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage. Je vous dernande en grâce de me dire si vous pouvez le faire jouer le mercredi des Cendres, parce que, si elle ne peut être jouée dans ce temps-la , il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup

plus avantageux pour vous que la pièce fût jouée le mercredi des Cendres, parce qu'alors je serais plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire : d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je vous prie très instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour le reste de ma vie. V.

Corrections à la scène ii dit cinquième acte, entre Sozame et Obéide.

0 B É 1 D E.

Avez-vous bien connu mes sentimens secrets?

Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire?

s o z A M E.

Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sang d'Indatirc;

. Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel :

J'abhorre tes sermens.

o B É 1 D E.

Vous voyez cet autel,

. Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare;

Vous savez quels tourmens mon refus lui prépare. Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter.

Monsieur Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

A Ferney, 23 février 1767.

MON cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Ar- gental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose froid et impraticable; nous trouvons insipide ce je ne puis, substitué à ce terrible je l'accepte.

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce je l'accepte, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de. l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'Obéide, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine, dans le fond de son cœur, ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvéniens, et ce qui vous paraît des beautés. Nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner Athamare à la torture et aux supplices, et que si, dans ce moment, Obéide prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemble-

rait à 11n bourreau qui va donner le coup de grâce ; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un Mémoire que nous envoyons à M. d'Argental. Nous craignons, à la vérité , de nous tromper en combattant l'avis des connaisseurs les pins éclairés ; mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup : c'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde. Mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers :

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

Il faut mettre à la place :

Vous savez quels tourmens un refus lui prépare.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'Obéide. Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral. Je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bonhomme Hernlodan, avec une pitié noble : Vieillard, ton fils n'est plus !

Encore une fois, nous pouvons nous trom- pei » madame Denis , madame de Laharpe, madame Dupuis, M. de Laharpe, M. Dupuis, M. Cramer et moi ; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience. V.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce. Le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue; croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin. Souvenez-vous du quatrième acte de Tancrède qu'on voulait me faire changer.

25 février 1767.

NE VOUS laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public égaré semble ne vouloir que des événemens incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardy. Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens, comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changemens, et je me flatte que vous en avez fait usage.

En voici encore un au quatrième acte, dans lequel Indatire a nécessairement trop raison contre A thanlare. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet. C'est après ce vers d'Indatire :

A servir sous un maître on me verrait descendre!

AT B.& MA B E.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,

Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,

Vaut mieux que de ramper dans une république Insensible au mérite, et méme tyrannique.

Tu peux prétendre à tout, en marchant sous ma loi. J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que, si dans la scène entre Obéide et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher ces quatre vers d'Obéide :

Une invincible loi me tient sous son empire, etc.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret.

Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous en à l'effet que nous fait la pièce au théâtre : il n'y a point de meilleur juge.

a mars 1767.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous les Scythes du monde ; ménagez-vous, je vous en prie. Il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de

fer. Il importe fort peu qu'on joue les Scythes devant ou après Pâques ; mais si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du Carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes cham- Ijrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition dé Cramer ne devienné publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez. Mais puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne, chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien justé que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une pièce déjà imprimée que pour une qui serait touie neuve.

Je vous prie de vous amuser pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles tous les changémens que je vous ai envoyés. En voici. un que je vous recommande : c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à So- zame à parler avant sa fille, et qu'Obéide devait être trop consternée pour répondre a la

proposition qu'on lui fait d'immoler Atha- mare. Voici ce petit changement :

o B ÉlU E.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré;

Je respecte un usage en ces lieux consacré :

Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,

Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'Obéide qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu, sans doute, l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos , des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ces sentimens se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes qu'on passe toujours avec succès.

Madame Denis vous fait mille complimens. Elle ne joue plus là comédie, ni moi non plus; mais M. de Laharpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon âme.

V.

Mercredi au matin , après les autres lettres écrites, 4 mars.

IL m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des Scythes, quelques fonde- mens de la loi qui fait le sujet du cinquième acte; mais il n'est pas naturel qu'on parle, dans un mariage, de venger la mort d'un époux dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans Tancrède et dans Brutus, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie. On peut commencer dans OEdipe par la proscription du meurtrier de Laïus : cet artifice serait grossier et impraticable dans les Scythes. Cependant , il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a en effet existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte; voici le couplet qu'lndatire doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : en ce temple si simple :

Cet autel me rappelle à ces forêts si chères;

Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :

Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix Que ton heureux époux est nommé par ton choix. L'hymen est parmi nous le noeud que la nature

Forme entre deux amans, de sa main libre et pure. Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,

Les folles vanités , l'orgueil ambitieux,

De cent bizarres lois la contrainte importune, Soumettent tristement l'amour à la fortune.

Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi;

D'un mercenaire hymen on ignore la loi;

On fait sa destinée. Une fille guerrière ,

De son guerrier chéri court la noble carrière,

Se plaît à partager ses travaux et son sort,

L accompagne au combat, et sait venger sa mort. Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire?

La sincère Obéide aime-t-elle Indatire?

OBÉI DE.

Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc.

Non seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte, mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères complimens. Je persiste toujours à croire qu il ne faut donner que cinq ou six représentations avant Pâques. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce cas, l'approbation du public pourra produire quelque avantage aux acteurs après Pâques.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

C'est assez, seigneur, j'ai tout prévu ;

J'ai pesé mon destin, et tout est résolu ;

Une invincible loi me tient sous son empire.

La victime est promisé au père d'Indatire ;

Je tiendrai ma parole. Allez, il vous attend ;

Qu'il me garde la sienne : il sera trop content.

SOZAME.

Tu me glaces d'horreur !

O B É ID E.

Hélas ! je la partage.

Seigneur, le temps est cher, achevez votre ouvrage ; Laissez-moi m'affermir; mais surtout obtenez Un traité nécessaire à ces infortunés, etc.

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner sénat agreste? Ils n'ont pas vu les conseils-généraux des petits cantons suisses. Le mot agreste est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques Frérons peuvent s'en effaroucher au parterre; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

4 mars 1767.

Je me flatte, mon cher anlÎ, que vous aurez rétabli votre santé quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques. Mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce

\*

méritât d'être reprise; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que Grandval conviendrait mieux que Dauberval : c'est à vous à décider et à faire ce que vous trouverez à propos; sans vous, rien ne se peut ni ne se doit faire. Pren- drez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de madame Durancy, surtout dans les premiers actes? Baissera-t-elle les yeux quand il le faut? Dira-t-elle d'une manière attendrissante :

Si la Perse a pour toi des charmes si puissans,

Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;

J'en gémirai, Zulma. Dans mon palais nourrie,

Tu fus en tous les temps le soutif«n de ma vie;

Mais je serais barbare , en t'osant proposer De supporter un joug qui commence à peser, etc.

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle sans parler? Passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté dans les derniers vers du troisième acte? Dira-t-elle bien non de la manière dont on dit oui? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer ; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et atten- drissans. Les succès dépendent entièrement

des acteurs : s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de 20,000 liv.

M. de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien ; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

A Ferney, n mars 1767.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des Scythes. Le cinquième acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral ; mais il demande de terrihles nuances. Le couplet d'Athamare, quand il encourage Obéide à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribuera beaucoup au succès.

La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'Obéide y conserve toujours avec son père, fait, de cette scène même, une des plus attachantes. La curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne : c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève; on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez

qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de provinces et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvéniens; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées, pour tout fruit de mes travaux, m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à Fré- ron, et à Coqueley son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les change- mens faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer; au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé. Il ne faut pas vous tuer pour des Scythes ; tout dépend surtout de la santé de madame la Dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement. V.

N. B. Mademoiselle Dubois s'est plainte à moi. Elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'Obéide : je l'ai détrompée comme je le devais.

ACTE PREMIER DES SCYTHES.

Sozame ne dit point :

Mais je crains que ma fille au désert, etc.

Il dit :

Mais je sens que ma fille, au désert enterrée ,

Du faste des grandeurs autrefois entourée,

Dans le secret du cœur pourrait entretenir De ses honneurs passés l'importun souvenir.

ACTE SECOND.

Obéide ne dit point, dans sa première scène avec Sulma :

Mon père veut un gendre :

C'est dans ses derniers ans un parti qu'il faut prendre.

Elle dit :

Mon père veut un gendre ;

Il ne commande point ; mais je sais trop l'entendre. Le fils de son ami doit être préféré, etc.

N. B. Elle ne doit pas en dire davantage.

ACTE TROISIÈME.

Athamare ne finira point la scène avec Obéide, par ce vers :

J'obéis : allons voir quel sang je dois répandre\*

Il dira :

J'obéis : malheureux, quel sang vas-tu répandre !

N.B. Il faut absolument qu' Athamare sorte avec fureur, sa us quoi il n'y aurait plus ni chaleur, ni variété, et il démentirait son caractère violent et emporté.

ACTE QUATRIÈME.

Si on ne veut pas de ce vers,

Il m'entend, il me voit, il revient, il soupire ,

qui fait un très grand effet sur tous les théâtres où il a été récité, il n'y a qu'à mettre :

Mon malheur te poursuit ; il revient, il soupire.

Mais cela est infiniment moins pathétique.

ACTE CINQUIÈME.

La pièce ne finit point par ces deux vers :

Scythes, contentez-vous de ce grand sacrifice,

Et, sans étre inhumains, cultivons la justice.

Il y a :

Nous sommes trop vengés par un tel sacrifice; Scythes, que la pitié succède à la justice ;

Ou bien :

Scythes, que la pitié remplace la justice.

La première scène fait un si grand effet sur tous les théâtres, qu'on ne fera pas l'outrage a celui de Paris de changer un seul mot dans cette scène.

Voilà ce que l'on répond à M. de Thibou- ville. et ce qu'on prie très instamment M. Le- kain de vouloir bien faire exécuter; il serait absurde de retrancher les derniers vers du quatrième acte : jlh ! laissez-moi mourir, seigneur, sans vous entendre. C'est la seule chose qui puisse faire comprendre aux spectateurs que le père n'a rien expliquera sa fille, entre le quatrième et le cinquième acte.

N. B. La pièce fait partout un très grand effet, et il est à croire qu'entre les mains de M. Lekain elle en fera un beaucoup plus sensible. Je l'accepte, après un morne silence et trois pas en avant, a été reçu avec frémisse- ment, et des battemens de mains qui ne finissaient pas.

27 avril 1767.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des Scythes, à votre retour de Grenoble.

Suivant la leçon nouvelle ci-jointe, engagez M. Mole à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les Scythes est bien moins violent que plusieurs rôles de

comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'Inda- tire; il n'a pas ce tragique fier et terrible de Ninias, d'Oreste et de quelques autres rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talens : c'est un très jeune homme, amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très bel effet. Il doit surtout couper la parole à Obéide, avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'Argental deux exem.plaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime ac-

tuellernent la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais, sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changemens que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint. V.

17 juillet 1767.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 8 juillet. J'attends tous les jours l'édition des Scythes faite à Lyon, pour vous l'envoyer; c'est la seule à laquelle on doive se tenir : elle est faite entièrement selon les vues de M. d'Argental. On a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien 1 jouer dans cette pièce ne convient pas tout- à-fait à vos grands talens , et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez si bien mettre sur la scène. Athamare est un très jeune homme, amoureux r vif, pétulant dans sa ten-

dresse; un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service : mais vous savez vous plier a toute sorte de caractère.

Si vous jouez le Droit du Seigneur, comme je l'espère, je donne le rôle d'Acante à mademoiselle Doligni, celui de Colette à mademoiselle Luzi, celui du fermier Mathurin à M. Montfoulon : ce sont les dispositions que M. d'Argentai a faites lui-même.

A l'égard d'Olimpie, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle Clairon l'a défigurée. Elle a cru devoir sacrifier la pièce a son rôle, supprimer et changer des vers, dont la suppression ou le changement ne forme aucun sens. On a surtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en faisait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué Olimpie à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par mademoiselle Clairon, a eu un succès si prodigieux, que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez l Orphelin de la Chine, je vous prie très instamment de la donner aussi

telle qu'elle est imprimée dans l'édition de Cramer. Vous devez avoir cette édition , et si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'Ar- gental.

Voici encore un petit mot pour l'Ecossaise, que je vous prie de donner à l'assemblée. Nous allons jouer, ce soir, l'Orphelin de Chine. M. de Chabanon et M. de Laharpe travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre, auquel mon grand âge, mes maladies , et peut-être encore plus mes ennemis, me forcent de renoncer. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

A Ferney, 14 auguste 1767.

JE VOUS envoie, mon cher ami, la distribution des rôles que vous me demandez. Je tâcherai de vous faire parvenir incessamment les Scythes. Je crois qu'il ne les faut jouer qu'une ou deux fois tout au plus avant Fontainebleau. La nouvelle édition de Lyon, qui est la huitième, est très bien reçue; mais l'interruption du commerce de Lyon avec Genève m'a empêché jusqu'ici de l'avoir ; vous l'aurez probablement à Paris avant moi.

J apprends dans le moment, par les lettres de Paris, que madame d'Argental est à l'extrémité; elle est peut-être morte. Que va devenir M. d'Argental? Je suis au désespoir. Adieu le théâtre, adieu tout ; adieu, mon cher ami. V.

RÉFLEXIONS

Soumises à celles de M. d'ArgentaI.

ACTE PREMIER.

SCÈNE III.

SOZA ME.

J'y voudrais être né ; tout mon regret, mon frère

Comme toute cette scène est d'un style très simple et très amical, je crains encore que le mot de frère n'y donne le ton du couvent.

SCÈNE V.

LE SCYTHE.

Il veut cacher les pleurs que je l'ai vu répandre.

Je crois qu'il faudrait, pour le sens juste et grammatical : Que je lui ai vu répandre.

1 N DA TIR E.

Nous mourrons à tes pieds avant qu'un téméraire Pût manquer seulement de respect à mon père.

Cet imparfait du subjonctif est dur à la prononciation , et plus dur encore à l'oreille ; si ce verbe était au futur, la consonnance en serait plus douce, et le sens aurait peut-être la même valeur, en disant :

Nous mourrons à tes pieds avant qu'un téméraire Puisse jamais manquer de respect à mon père.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

OBÉIDE.

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide.

SUL M A.

Ah ! que la mort plutôt frappe cette perfide.

Quoique l'épithète de perfide se rapporte à Sulma, il est peut-être à craindre qu'il n'y ait amphibologie, à cause du nom d'Obéide qui finit le vers précédent.

SCÈNE II.

1 N J) AT 1 R E.

Et mon âme qui vole au-devant de ton Arne.

Quoique cette expression soit simple et ingénue , je crains que la répétition ne paraisse, aux plaisans du parterre, un jeu de mots.

SCÈNE m.

HEBHOUAI.

Notre culte, Obéide , est simple comme vous.

Je croyais avoir lu dans le manuscrit : « Est

« simple comme nous. » Peut-être me suis-je trompe ; je laisse à M. d 'Argental à décider si, l expression étant relative aux mœurs com- munes des Scythes, ne serait pas meilleure.

SCÈNE v.

H IR A K,

L'Indépendance Ils savent la défendre, ils aiment la vengeance.

Il me semble n'avoir rien vu, dans les mœurs des Scythes, qui les lit soupçonner d'aimer la vengeance. On peut ne pas pardonner une offense, sans pour cela être caractérisé d'aimer la vengeance.

o

ATHAMARE.

Insulte mon amour, outrage mon honneur!

Dit-on : Insulter T amour de quelqu'Ún? Je n'ai vu cette expression dans aucune tragédie.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

HE RMODAN.

Sozame a-t-il appris à sa fille qu'il aime ? etc.

M. d'Argental est convenu que l'on prierait M. de Voltaire de changer ce dernier hémistiche.

HERMODAN.

Tu ne peux rejeter un droit si légitime.

Je crois qu'il est cruel de proposer à Obéide, comme un droit légitime, de tuer son amant ; peut-être l'expression de loi légitime, loi indispensable serait plus forte : car il est bien extraordinaire 'qu'Obéide se taise sur ce droit affreux. Le mot de loi serait peut-être la seule chose qui pourrait prévenir toute réponse contradictoire.

SCÈNE V.

H ERMOD A H.

Joins la miséricorde à la sévérité.

Je sais que le mot de miséricorde est beau et sonore ; mais cette expression n'est pas dramatique. Quelques mauvais plaisans peuvent la trouver plus théologique que théâtrale.

ATHiMAKE.

Je meurs pour Obéide, et meurs pour mon pays.

Il est bien vrai qu'il meurt pour Obéide; mais est-il aussi constant qu'il meure pour son pays? La grâce accordée aux Persans de sa suite est un etfet de la grandeur d'âme d'O- béide, et nullement un sacrifice qu'Athamare a fait aux siens.

LETTRES DE MADAME DENIS,

Nièce de Foltaire.

Aux Délices., 3o décembre.

Nous avons ici, monsieur, la fureur de la comédie, bien plus que jamais. Mon oncle n'a jamais tant travaillé, ni, à mon gré, si bien travaillé. Je sais que vous avez lu Cassandre ; il me semble que c'est un sujet superbe, rendu d'une façon sublime. N'êtes-vous pas bien content du rôle de Cassandre ? Encore a-t-il été bien embelli depuis que vous ne l'avez vu.

Nous avons bâti un château à une lieue des Délices, que vous ne connaissez pas , où nous avons fait un théâtre très joli, très commode, et où vous ne dédaignerez pas de jouer, à ce que j'espère.

M. le marquis de Ximenés m'a dit que vous comptiez nous venir voir ce printemps : j'en meurs d'envie. Mandez-moi, sans perdre de temps, combien vous pouvez nous donner ; si vous ne comptez pas, chemin faisant, jouer quelque part; à qui il faudra s'adresser pour demander un congé ; enfin, prenons bien nos

mesures, afin de ne plus trouver d'obstacles. M. le marquis de Ximenés prétend qu'il vous amènera ; mais s'il ne venait pas, il ne faut pas que cela vous arrête. Écrivez-moi, je vous prie, quels sont vos projets. Mon dessein est de vous prier de jouer Cassandre, Gengis, Tancrède, et NiniasdansSémiramis. Je saurai tous mes rôles à votre arrivée, et les quatre pièces seront prêtes.

J'ai grand besoin de vos conseils. Imaginez qu'il y a près de huit ans que je n'ai vu de bons modèles, et quel plaisir j'aurai de vous entendre et de prendre de vos leçons. Il faut encore que je vous dise que nos Genevois sont très rigoristes. Nous pourrons bien étudier ensemble dans la semaine sainte; mais nous ne pourrons jouer que dans la semaine des fêtes de Pâques, en commençant le mardi : ainsi, il faudrait que vous pussiez nous donner toute la semaine de Pâques, et une partie de la suivante; puis, il vous faut le temps de vous rendre à Paris. Mon oncle partage avec moi le désir de vous voir. Il a pour vous la même amitié, et il me semble qu'on aurait mauvaise grâce à lui refuser la consolation de vous posséder chez lui quelques jours.

Joue-t-on Zulilne? Mademoiselle Clairon

doit être divine dans ce rôle. Le vôtre n'est pas aussi agréable que celui de Cassandre; mais je suis sûr que vous ferez toujours grand plaisir. -

Adieu , monsieur. Donnez-moi de vos nouvelles. On parle d'une comédie intitulée : le Droit du Seigneur, qu'on dit être très agréable. Comme voilà Zu/ilne et Cas sandre qu'on jouera cet hiver, on devrait jouer le Droit du Seigneur immédiatement après Pàques; cela vous donnerait la facilité de rester quelque temps avec nous. Proposez cet arrangement à M. d'Argental, et voyez s'il l'approuve. Adieu, monsieur. Ne doutez pas des senti- mens d'estime, de votre servante,

DENIS.

a3 janvier iy56.

JE suis bien sensible, monsieur, à la lettre que vous venez de m'écrire. Je reconnais, dans toutes les occasions, votre amitié pour moi. Sans trop de prévention pour la Coquette punie, j'imaginais pourtant, que pour un coup d'essai, surtout venant d'une femme, elle m'aurait fait quelque honneur, et n'aurait point été à charge à la Comédie. Tous les

gens raisonnables en avaient porté le même jugement ; vous savez comme on en a usé avec moi, et cela finit par me voler mon sujet. Que faire ? Rien, je crois, sinon de détromper le public, en casque le vol soit trop manifeste. Je souhaite beaucoup de prospérité à Lanoue; mais son procédé est d'autant plus extraordinaire, qu'il dit à M. de Richelieu que le sujet d'une coquette ne pourrait plus réussir au • théâtre, qu'il était trop usé. Il est plaisant qu'après un pareil propos, il en fasse une sur le modèle de la mienne. Ressouvenez- vous que, l'hiver où on refusa ma pièce, vous en jouâtes cinq nouvelles qui tombèrent à plat toutes les cinq. Lanoue, par l'imprudence de M. de Richelieu , a eu ma pièce quatre jours, sous prétexte de l'étudier pour la bien lire. Effectivement, il la possédait si bien, qu'en la lisant, il passait adroitement les jolis détails et les deux meilleures scènes de l'ouvrage. A la Comédie, vous savez comme elle a été lue; j'aurais délié à un ange d'y rien comprendre. Enfin , il faut tâcher d'oublier les choses désagréables et injustes ; c'est ce que j'ai fait. Je me ressouviens pourtant que j'ai laissé mon rôle de la Coquette à mademoiselle Grand val. Je ne doute pas que Lanoue ne s'en soit aidé :

c'est le meilleur de la pièce, et je souhaite qu'il en ait tiré un bon parti ; mais ne parlons plus de cela.

Vous demandez à mon oncle une tragédie, et vous avez raison : donnez-lui donc le temps de la faire. Son sujet est choisi ; mais l'ouvrage n'est pas encore commencé. Il a encore plusieurs choses à finir avant d'y pouvoir travailler. Heureusement, vous savez qu'il les fait fort vite. Il fait des vers mieux que jamais; et s'il vit, comme je l'espère, je ne doute pas que vous n'ayez encore plusieurs tragédies de lui. Pour moi, je l'y porterai de tout mon cœur, et surtout je l'engagerai à faire deux beaux rôles ; un pour vous , et un pour mademoiselle Clairon, et c'est bien son intention.

Le pauvre Chateaubrun est tombé : aussi pourquoi, lorsqu'on a eu le bonheur de réussir dans deux pièces médiocres, en donner, coup sur coup, une troisième, moins bonne que les premières? Pour un homme de soixante - dix ans, c'est une furieuse imprudence. Adieu, monsieur; je souhaite que l'Orphelin vous dé- dommage. Avez-vous joué dans Astianax ? Mademoiselle Clairon y jouait-elle ? Mandez- moi cela; faites-moi l'amitié aussi de me dire

quels sont les acteurs qui joueront dans la pièce de Lanoue : on a beau être loin de Paris, on s'intéresse toujours à lui; mais je m'intéresse encore bien plus à vous et à vos succès. Continuez, monsieur, de plaire au public et d'aimer vos amis. Pour moi, je serai toujours des vôtres ; j'aime passionnément vos talens, et j'estime votre cœur et votre façon de penser. Conservez-moi votre amitié, et ne doutez jamais de la mienne ; elle est à vous pour ma vie. DENIS.

6 février 1756.

VOTRE lettre, monsieur, m'a fait un plaisir extrême. L'éloignement ne me fait oublier ni vos grands talens, ni mon ancienne amitié pour vous. On nous mande, de toute part, que vous vous surpassez encore dans Sémiramis ; on dit aussi que mademoiselle Dumesnil y fait des merveilles.

Mon oncle écrira certainement à M. le nlaréchal de Richelieu, pour le congé que vous demandez : il n'a pu le faire jusqu'à présent, n ayant pas cru convenable de lui parler de comédie, dans un moment où le roi a donné de si justes alarmes à toute la France. Il me

charge de vous dire qu'il lui écrira incessamment. Si vous passez par Lyon, vous seriez bien aimable de venir nous voir quelques jours aux Délices. Vous les trouveriez bien mieux nommés actuellement qu'ils n'étaient autrefois, et vous y trouveriez deux personnes qui vous aiment toujours. Nous nous arrangerions pour que votre voyage ne vous coûtât rien, et nous pourrions jouer ensemble devant mon oncle, Alzire, Zaïre, Mérope, afin de lui donner envie de vous donner encore une pièce. Pensez à cela ; nous saurons nos rôles à votre arrivée, et nous surprendrons tout le monde. Pensez-y sérieusement ; mais gardez-moi un secret inviolable ; je vous le demande en grâce. Adieu, monsieur. Soyez bien sûr que personne ne vous admire avec plus de plaisir que moi. DENIS.

A Ferney, 28 février 1756,

J'ÉCRIS à M. le duc d'Aumont, monsieur, et je vous envoie ma lettre; faites-la lui donner par M. d'Argental, si cela lui convient ; sinon présentez-la-lui vous-même, si M. d'Argental le trouve à propos. Vous êtes sur les

lieux et vous pouvez bien mieux juger que moi de ce qui convient.

M. de Ximenés m'assure que vous êtes toujours dans la résolution de nous venir voir à Pâques; je vous attends avec grande impatience, et mon oncle désire, autant que moi, de vous posséder à Ferney. Je demande a M. le duc d'Aumont un congé de huit jours; c'est-à-dire, que vous devriez venir à Paris le 19, lendemain du dimanche de la Quasi- modo ; et je demande votre congé jusqu'au lundi suivant, qui sera le 26. Vous pourriez jouer, en passant, la semaine de la Passion a Lyon ; vous passeriez la semaine sainte à Ferney : nous l'emploierions à répéter ; nous jouerions le mardi de la semaine de Pâques, le jeudi, le samedi et le lundi ; ce qui fait quatre représentations. Vous partirez le mardi, et vous serez très facilement le dimanche 25 à Paris. On y va d'ici en cinq jours ; j'en mets un de plus pour les accidens.

Nous jouerons Sémiramis, Tancrède" Gen- giskan et Cassandre. Je vous annonce que mon oncle ne vous donnera point Cassandre que vous ne veniez le chercher : il y est très résolu. De plus, mon oncle a d'autres ouvrages singuliers, pour lesquels il veut abso-

lument vous parler : en un mot, monsieur, il ne peut croire que l'on vous refusera un congé, lorsqu'il est question de le venir trouver pour des affaires qui regardent le théâtre ; il le traite assez bien pour qu'on lui donne cette satisfaction; et je vous déclare que vous n'aurez point Cassandre que vous ne veniez le chercher.

Viendrez-vous seul ? viendrez-vous avec le marquis de Ximenés ? Vous trouverez à Ferney un très joli théâtre, où l'on peut tout jouer, l'oncle et la nièce qui vous aiment toujours, et une foule de gens qui meurent d'envie de vous entendre.

Je sais Sémiramis, Aménaïde, Idamé et Olympie : je me fais un plaisir extrême de jouer avec vous ; tous les rôles seront sus.

Je ne doute pas du progrès que je ferai, lorsque je vous aurai entendu ; mon oncle s'en fait un plaisir extrême, et surtout de vous entendre jouer Cassandre. Il y jouera le Grand Prêtre ; encore le Grand Prêtre dans Sémiramis ; Zamti, dans Gengis , et le père dans Tancrède. Vous aurez la bonté d'apporter vos habits. Vous voilà bien au fait : mandez-moi vite si ma lettre, auprès de M. d'Aumont, aura réussi. Mon oncle lui aurait écrit s'il

n'avait pas un peu de goutte à la main ; mais il n'y avait pas de temps a perdre, et il m'a chargée de cette négociation. Parlez-en à M. d'Argental; je suis sûr qu'il la favorisera: il n'est occupé que du soin d obliger mon oncle, et c'est un ami bien précieux pour nous. Ne doutez pas de notre amitié.

DEN IS.

LETTRES DIVERSES.

Pithiviers, 28 juillet 1759.

MON cher ami, le silence qui a précédé mon départ, a dû vous étonner, et vous auriez sans doute à me reprocher encore plus celui qui le suivrait plus long-temps. Je suis dans le sein de ma famille, occupé à prendre les derniers arrangemens avec mes cohéritiers. Grâce au ciel, je touche à cette heureuse indépendance qui me permettra de consacrer entièrement ma vie aux lettres et aux arts. Je suis décidé à prendre un chez moi honnête, à mon retour dans notre capitale, et a devenir citoyen en forme, de la plus belle ville du monde. 0 mon cher Lekain! que ne puis-je

me flatter d'y jouir, dans mes talens, des ap- plaudissemens et de l'estime que les vôtres vous attirent ! Vous êtes l'illustre de votre art, et je ne suis encore qu'un timide aspirant dans le mien. Que les réputations sont difficiles à faire ! Avec peu de santé et des talens médiocres, comment succéder aux grands hommes qui touchent au terme de leur carrière? Combien mon infortunée Caliste a de suffrages à rassembler pour attirer quelque gloire à son auteur ! Je compte sur vous, mon plus cher ami, sur votre zèle, sur vos talens. Je trouverai des obstacles : les Mar- mon tel et la méchanceté tragique m'attendent au fatal passage ; ne vous sentez-vous pas cette fermeté stoïcienne, qui déconcerte les petits complots et la sourde cabale ? Oh ! je vous connais ! vous êtes un homme impayable dans les momens critiques, où il faut de la résistance et de l'inébranlement. Vous avez fait vos preuves, et vous êtes, soit dit entre nous, le plus opiniâtre personnage que je connaisse. Pour moi, je l'avoue à ma honte, j'ai des faiblesses, des terreurs pan ques, des palpitations , mon ami, d'indignes palpitations : voilà nos auteurs, nos lièvres du Parnasse. Oh ! les lâches! Je m'insulte ; je le mérite bien.

Electrisez-moi, notre féal; tirez du feu ? morbleu, tirez du feu ; donnez-moi de l'âme; j'en ai besoin, très grand besoin.

A propos de besoin, j'ai surtout besoin que vous m'aimiez beaucoup; remplacez les dépenses que je fais pour vous en amitié : je suis toujours l'homme du monde le plus enthousiasmé de vos talens et de vous. J'attends avec impatience le moment de vous en donner des preuves certaines. COLARDEAIT.

A Pithiviers, le 14 septembre 1769.

MON cher Lekain, toute réflexion faite, voici la manière la plus raisonnable de notre inscription, (i)

Depuis le jour auguste où ce maître adoré Ceignit dans ces remparts le bandeau révéré,

De l'empire des lis la gloire soutenue,

Au sein de ses états la paix entretenue,

Par les lois de l'amour ses sujets gouvernés ,

Nos champs toujours féconds sans crainte moissonnés, Le commerce à sa suite entraînant l'abondance,

Et les arts, sous son règne , honorés dans la France, Tout nous dit que ce roi, le bonheur des mortels,

A rempli les sermens qu'il fit sur nos autels.

(1) Inscription pour mettre au bas de la statue équestre de Louis xv, à Reims.

L enchaînement des rimes ne me permet pas de vous donner douze vers : je pense que ce nombre doit être indifférent. Si ce vers, par les lois de l'amour, vous paraissait susceptible d'une mauvaise interprétation, substituez, par d'équitables lois. Je préférerais cependant la première expression : votre prudence en fera le choix. Si ces vers sont accep- tés, je vous prie de recevoir les présens des Champenois; leur reconnaissance contribuera à la mienne.

Personne n est plus enchanté que moi du succès de Doyen. Je lui ai écrit une lettre de félicitation, lors de la Saint-Louis; il ne m'a pas répondu : si vous le voyez, faites lui ce reproche de ma part; il le mérite. Je l'engageais à venir me chercher dans ma province, avec un autre de mes amis que j'attends incessamment.

Il sera bien difficile, mon cher ami, de percer la multitude de nos auteurs cet hiver prochain. Au reste, j'attendrai s'il le faut, et le poète vivra sur son revenu. Caliste sera prête pour mon retour : la tranquillité du séjour que j'habite avait changé beaucoup de mes idées sur cet ouvrage; je les crois bonnes, et j'espère que vous serez content de la muse de votre

ami. J'ai surtout travaillé a votre rôle; il m'a donné bien des peines : vous êtes un furieux, un scélérat, qu'il faut rendre intéressant. Apprêtez-vous a bien des emportemens ; la sensibilité de votre âme me répond de tout. Heureux si mon génie répond à l'étendue du vôtre !

Je vous donne, sous le secret, mes pressen- timens sur la pièce de D. (i). J'ai lu cet ouvrage; il m'a paru précieusement et froidement écrit, plein de ressemblances, sans génie et sans intérêt : il paraît que vous en pensez comme moi. Fréron est payé pour vanter ce jeune homme et me décrier ; il affecte, dans ses feuilles, de me mettre en parallèle avec lui sur mes lettres, et dernièrement encore sur le sujet d' Héloïse et & Abailard. Il est probable que cette sourde animosité vient de ce que je ne suis ni louangeur, ni trop pécu- nieux : au reste, le public nous jugera l'un et l'autre.

Adieu, mon ami. Au plaisir de vous voir et de vous embrasser; mes respects, s'il vous plaît, à madame. Je vous plains d'être la victime de votre zèle et de l'amour de votre

(1) Dorat.

talent; mais vous êtes un grand homme ; c'est un droit a la persécution : courbez le dos, notre ami, et laissez passer l'orage; ou plutôt enveloppez-vous du manteau de la philosophie : c'est la ressource la plus honnête des grandes âmes.

Je suis, etc. COLARDEAU.

26 juin 1772.

MONSIEUR ^ vous êtes bien honnête et bien généreux de me confier votre excellent mémoire (1). Je vous aurais remercié le même jour qu'il me fut remis, si je n'étais parti pour la campagne, d'où je ne suis de retour que d'hier au soir. Vous pouvez compter sur mon exactitude à vous le remettre quand j'en aurai fait usage, commet vous avez eu la bonté de me le permettre. Votre reconnaissance, si vous trouvez bon que j'en parle, sera une belle leçon pour les ingrats ; elle vous rend bien digne de l'accueil distingué du plus grand homme qui exista peut-être jamais. Votre nom doit, dans son histoire, être placé

(1) Voyez Faits particuliers concernant M. de foliaire.

à côté du sien | il vous donnait les conseils d'un père, et c'est son cœur qui les lui dictait : en voyant votre belle âme et en devinant vos talens, il présageait les grandes tribulations que vous deviez essuyer. Il avait une expérience sur laquelle on peut toujours compter, quand la destinée nous entraine a la célébrité. Il se souvenait aussi des peines qu'avait eues mademoiselle Lecouvreur, la personne qui , avant madame du Châtelet, a été la plus attachée à M. de Voltaire; la première qui ne fit point ronfler Melpomeney la seule qui, avant vous, sut joindre le naturel à la noblesse du récit ; qui, comme vous, eut toujours la majesté d'un personnage réel. Recherchée des grands, au milieu desquels elle semblait être née, devenue l'amie et la confidente de dix duchesses, auprès desquelles elle n'eut jamais rien d'étranger, elle éprouva des dégoûts humilians de la part de ses compagnes. Elle avait une belle âme et on la surnomma la Couleuvre : car c'est ainsi que la jalouse médiocrité se dédommage toujours, par d'odieux sobriquets, de la supériorité des talens.

Ce que vous dites, dans votre mémoire, des délais que vous essuyâtes pour être inscrit sur

le tableau de messieurs les comédiens du roi, me rappelle une anecdote que je tiens d'un de vos confrères qui, ennuyé des obstacles qu'on faisait naître au sujet de votre admission, dit : Si vous ne voulez pas 3 messieurs 3 le recevoir comme votre égal 3 recevez-le comme votre maître; et tout fut décidé.

A ces vérités, monsieur, permettez qu'en finissant, je. mêle un petit reproche. Vous souvient-il de votre passage à Lyon, en 1767? Vos succès constans à Paris peuvent bien vous avoir fait oublier vos succès en province : pour moi, je n'oublierai de ma vie l'état d'ivresse où vous jetâtes la ville de Lyon; que vous jouâtes deux tragédies dans une soirée; que vous fîtes souper plus de deux mille Lyonnais dans la salle du spectacle; et qu'avec votre grande et belle réputation, pour garder ma place et voir Mahomet, je courais le hasard de ne souper qu'à deux heures du matin, si M. le commandant n'avait eu l'extrême bonté de m'envoyer à manger.

Pardon, monsieur, de ce petit écart; je n 'en suis pas moins pénétré de reconnaissance pour toutes ces belles choses que vous voulez bien m'apprendre par votre mémoire, et j'ai l honneur d'être avec tous les sentimens de

respect qui sont toujours dus aux grands ta- lens et aux belles âmes, monsieur,

L'abbé DUVERNEY.

A Paris , le 18 novembre 1773.

J'AI reçu votre lettre et les dernières observations que vous y avez jointes. On ne peut avoir un plus grand désir de procurer au théâtre de la Comédie Française tous les avantages que votre expérience et votre goût vous y font souhaiter. Votre complaisance, en m'aidant à cet égard, peut, autant que vos talens, être utile à cet établissement, et je ne puis mieux faire que de m'associer à votre gloire, en usant de vos réflexions, et vous en faisant, auxyeux du public, tout l'honneur que moi-même je vous défère aussi dès ce moment. Votre retraite à Fontenay, en vous éloignant du public impératif, vous sépare du public esclave. La sagesse aime la liberté : on a bien le droit d'en jouir, quand on emploie ses loisirs aussi utilement que vous le faites. Aussitôt que votre retour me permettra de vous voir, je me presserai d'aller vous entretenir et vous marquer la parfaite estime

et la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, MOREAU.

Ferney, 3 février.

IL faut que vous m'ayez totalement oublié, mon cher ami, tandis que moi je m'occupe fort de vous, comme vous le verrez bientôt.

Vous êtes un homme bien discret. Je suis au fait des Triumvirs ; mais il faut les lire pour en reconnaître l'auteur, qui sûrement sera bientôt reconnu : car il ne se cache pas trop. Quelques personnes me les imputent, ces Triumvirs : leur erreur ne sera pas fort longue.

Savez-vous que D. (i), qui avait fait des vers contre M de Voltaire, lui a écrit une lettre emphatique, pour lui demander pardon, et qu'il lui dit, qu'il a le courage de lui pardonner sa supériorité ?

Cette lettre ridicule a rappelé une ancienne épigramme grecque, qu'a traduite un académicien de Lyon.

É l'ICE A M M E TIRÉE DE L'A NT T H O L O G IK.

Un rimailleur ayant fait contre Homère De mauvais vers qu'il a voit cru méchans , Demandait grâce, avec humble prière ,

A l'offensé. J'admire vos talons ,

(i) Dorat.

Lui disait-il, et suis bien magnanime :

Car je pardonne à votre esprit sublime,

A vos écrits que chérit Punivers.

Par tous les dieux, dont j'ai peint la puissance, Dit le vieillard à l'animal pervers,

L'effort est grand, et, par reconnaissance,

Je ferai grâce à ton impertinence;

Mais je ne puis faire grâce à tes vers.

Vale, ama et scribe.

Ce 10 juin.

J'AI été fort inquiet de vous, pendant deux jours, mon cher ami; mais j'ai appris enfin que vous êtes arrivé à bon port.

Donnez-nloi, je vous prie, des nouvelles de votre santé ; je ne vous en demande point d'autres. J'espère que tout se pacifiera. Songez seulement que vous vous devez à la gloire du premier théâtre de l'Europe, aux chefs- d'œuvre de Voltaire, à vous-même enfin. Faites, je vous prie, mes complimens à vos camarades : il semble que le Siège de Calais en a fait des héros.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

DE LAHARPE.

Ferney, ce 25.

IL me paraît, mon cher ami, qu'il ne faut compter sur rien, et attendre les événemens. Il est à propos de retirer la pièce des mains du copiste, et de la remettre à ma femme. Tout ce que vous me dites des tracasseries de la Comédie m'afllige et ne m'étonne point. Vous connaissez assez mon amitié pour vous, pour croire que je prends beaucoup de part aux désagrémens qu'on vous donne : ce n'est pas là le prix que méritaient vos talens et vos services ; mais les Welches ne connaissent plus guère les talens. Il leur restait un théâtre ; c'était le seul débris de leur ancienne gloire ; vous verrez qu'ils seront assez adroits pour s'en défaire. Quoi qu'il arrive pourtant, vous ne sauriez être malheureux; vous vous retirerez avec votre gloire : c'est nous qui perdons à tout ce grabuge.

C'est de notre côté, du côté des vrais amateurs et des gens de lettres, que seront les regrets. Tâchez, mon ami, de placer cette tragédie avant Artaxerces et PerBY. Je serai bientôt à portée de suivre la chose moi- même : je compte partir d'ici le 6 ou le 7 du mois prochain.

M. de Voltaire et madame Denis se portent bien, et vous aiment beaucoup. Notre théâtre se relève, tandis que le vôtre s'en va au diable. Nous allons jouer Alzire et V Orphelin ; je ferai Zamore et Gengis. On espère que mademoiselle Clairon sera des nôtres ; mais il n'y a pas d'apparence que je la voie jouer, car je suis forcé de revenir à Paris avant qu'elle arrive. Adieu, mon ami ; p -)rtez-vous bien, et laissez le théàtre aller comme il voudra. J'espère, à tout hasard, qu'ils sentiront que vous leur êtes nécessaire : je fais ma petite prière particulière pour cela. Vous savez qu'il y a quelqu'un en Dalécarlie qui se recommande à vous. Je vous embrasse de tout mon cœur. DE LAHARPE.

Ferney, 3o novembre.

Vous me trouvez un peu paresseux, n'est- il pas vrai, mon cher ami? mais j'ai été occupé de grandes choses. Vous saurez bientôt tout cela, et vous êtes prié de n'en rien dire. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre santé, et de celle de la Comédie, qui a grand besoin de la vôtre : faites- moi la grâce de m'écrire s'il n'y a point de

nouveauté reçue. Il y en a une dont vous avez pu entendre déjà parler, ou dont vous entendrez parler bientôt, qui est d'un grand homme que nous aimons tous deux, et qui a été faite en huit jours. Si vous n'êtes point dans le secret, ne me citez pas : tout est entre les mains des anges.

On va jouer ffarwik à Genève : ce sont M. et madame Camesi, acteurs de Lyon, qui joueront, l'un, Warwik, l'autre, Marguerite. On dit à Ferney, qu'ils ont du talent : les connaissez-vous? La troupe de Genève fait des merveilles : on y joue la tragédie et l'opéra- comique, sous la protection des médiateurs; et les Genevois , tout en grondant, ne laissent pas de porter leur argent à la Comédie. Ils ont des sujets très passables.

Dites-moi, je vous prie, si Chabanon , qui doit venir nous voir au mois de mars, a fait inscrire une pièce ; j'ai des raisons pour vous demander tout cela. Vous savez, mon ami, que j'ai toujours travaillé pour votre gloire; j'espère que vous travaillerez bientôt pour la mienne. DE LAHARPE.

22 décembre 1757.

IL ne m'a pas été possible, monsieur, de vous remettre plus tôt ma tragédie. Je ne suis point de ces gens qui sont indulgens pour leurs enfans ; je les traite au contraire comme on les traitait à Sparte, où l'on faisait mourir tous ceux qui venaient au monde , borgnes, boiteux, tortus, etc.

J'ai à vous remercier, monsieur, de la prévention favorable que j'ai su que vous aviez bien voulu donner sur ma pièce : il n'y a personne qui soit plus sensible que moi aux bons procédés, et surtout à l'amitié. Je compte toujours sur la promesse que vous m'avez faite de faire valoir mon ouvrage, par la magie de votre débit. Il n'y aurait que dans le cas où ce service pourrait intéresser votre santé, que je sacrifierais de tout mon cœur l'avantage que j'en dois attendre. Adieu ; pardon pour mon retard et pour mes ratures : vous connaissez mon attachement et mon amitié. LEMIERE.

Paris, 14 juillet 1769.

J'AVAIS en effet compté, monsieur, que mes faibles talens seraient secondés des vôtres, et je vous avoue que c'est avec un regret infini que je me vois privé de cet avantage. J'ai peine à croire que quelqu'un, qui sent si bien le caractère et les difficultés du rôle, ne l'eût pas mieux joué que personne, et je ne sais pas si je n'aurai pas besoin de votre refus pour me justifier auprès du public, depuis si longtemps en possession de vous admirer, et que vous ne pouvez éprouver sévère que parce que vous l'avez rendu difficile. Au reste, il n'est pas encore question de jouer ma pièce ; j'ai fait réponse à M. Feulie que mon intention n'était pas qu'elle fût représentée avant la fin de novembre, supposé qu'elle pût l'être alors, et qu'il n'y eût point de droits anté- rieurs aux miens. J'ai ajouté que, pour le présent, je désirerais fort, si rien ne s'y opposait, qu'on voulût donner la reprise de Spar- tacus> auquel j'ai fait des corrections consi- dérables. J'en ai fait encore depuis que vous ne l'avez vu ; je vous envoie la pièce, afin que vous en jugiez par vous-même, et que vous me disiez ce que vous pourrez y désirer. Dans

le cas où les comédiens se détermineraient à la remettre, ce -serait à mademoiselle Du- rancy que je croirais ( sauf meilleur avis ) devoir donner le rôle d'Emilie, qui me paraît assez dans son genre. Adieu, monsieur. Vous m'avez affligé ; mais je n'en suis pas moins sensible à l'honnêteté de votre procédé, et je vous prie, etc. Saurin.

17 octobre 1769.

Vous n'avez pas paru mécontent, monsieur, des changemens que j'ai faits à Spar- iacus. Peut-être cependant ai-je pris pour approbation ce qui n'était que l'effet de votre politesse : si cela est, estimez-moi assez pour me parler sincèrement, et tout sera dit. Mais si vous croyez qu'elle puisse être remise avec quelque succès, voici une proposition que je prends la liberté de vous faire : 10. c'est de choisir le temps qui vous conviendra pour la remettre ; 2°. c'est de vouloir bien accepter la part d'auteur qui me reviendrait; 3°. c'est de vouloir bien vous charger de la distribution des rôles. Je crois que celui d'Émilie conviendrait beaucoup à mademoiselle Vestris ; mais je m'en rapporte à vous, et, en vous;

chargeant du rôle de Sparlacus, vous aurez la bonté de disposer à votre gré de tous les autres. Je souhaite, monsieur, que ma proposition puisse vous plaire, et je vous avoue que je serais très flatté que Spartacus parût encore sur le théâtre, embelli par vous. Si vous n'y étiez plus, je ne songerais pas à l'y remettre. Au reste , je n'ai parlé à personne de la proposition que j'ai l'honneur de vous faire. Si vous l'acceptez, je n'en veux avoir qu'à vous l'obligation ; si vous la refusez, il ne sera plus question ni d'elle ni de Spartacus.

J'ai l'honneur, etc, SAURIN.

A Paris , ce 26 novembre 1760.

JE suis bien persuadé, monsieur, que vous lirez avec quelque plaisir un ouvrage qui intéresse à la fois le grand Corneille , M. de Voltaire et votre ami. Quelle sensation n'eût point fait cette ode CI) où parle l'ombre de Corneille, si vous l'eussiez lue sur le théâtre, après Cinna ou les Horaces! Cet usage de dé-

(1) L'ode de Lebrun à Voltaire , pour lui dénoncer l'état malheureux où se trouvait une jeune personne; du sang de Corneille»

clamer en public et sur la scène, des ouvrages nouveaux, existait chez les Grecs et les Latins ; c'était une source de gloire et d'émulation. J'ai vu M. de Voltaire regretter qu'il fût aboli.

Vous m'avouerez que, dans les circonstances présentes, où ma pièce et l'action de M. de Voltaire commencent à émouvoir le public, cette lecture solennelle pouvait inspirer l'enthousiasme de la bienfaisance en faveur des descendans de notre héros tra- gique.

Je joins, monsieur, quatre exemplaires au vôtre pour mesdemoiselles Gaussin, Dumes- nil et Clairon, et pour M. Grandval, Je vous prie de les leur présenter de ma part, et de les assurer que c'est la moindre politesse que doive un adorateur du grand Corneille à ceux qui ont si généreusement accueilli sa famille. C'est vous qui l'avez oflerte à la bienfaisance publique ; vous avez ouvert la route : M. de Voltaire et moi n'avons fait que vous suivre. Vous avez fait voir que ceux qui font parler si dignement les héros, en respirent les sentim ens.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et l'amitié possible, monsieur, etc. LEBRUN..

Ce lundi, 9 août 1751.

JE suis charmé de ce que vous voulez bien , monsieur, vous charger du rôle de Damon, dans le Préjugé à la Mode. Il ne peut être en meilleures mains, et c'est moi qui vous suis obligé de la demande que vous m'en faites. Je compte sur vos talens, et j'espère qu'ils n'excelleront pas moins dans le haut comique que dans la tragédie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LACHAUSSÉE.

Bruxelles, le 12 janvier 1769.

LA lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire le 6 de ce mois, monsieur, et J'avis qu elle contient, prouvent bien que vous vous distinguez autant par de bons senti mens et par de bons procédés, que par vos talens dont j'ai été témoin : mais ce n'est plus la seule chose que j'admire, et vous me donnez, de votre droiture et de votre façon de penser, une preuve dont je suis bien flatté et bien reconnaissant.

Vous nous avez certainement rendu un très grand service, en nous mettant à même de

prévenir l'exécution d'un projet indécent, qui tendait à nous enlever un acteur dont la conservation n'est pas indifférente pour notre théâtre. J'ai pris les mesures nécessaires pour faire échouer la chose, et les personnes en question repartent demain sans être plus avancées qu'elles ne l'étaient à leur arrivée. Je vous remercie de nouveau pour l'avis que vous avez eu la bonté de me donner, et je vous prie d'être persuadé des sentimens distingués dans lesquels je suis constamment, Monsieur,

Le comte de COBENTZEL.

Ce mardi, 3 décembre 1754-

NE vous inquiétez point, monsieur; j'aurai soin de vous sauver les désagrémens que vous craignez, et qu'un peu trop de zèle pour moi vous a sans doute attirés. Je ferai même tout ce qu'il faut pour empêcher que, dans la suite, on vous fasse le moindre chagrin sur vos autres rôles. Je ne laisse pas d'être fort étonné de ce que vous me mandez; car c'est précisément l'homme dont vous vous plaignez , qui m'a engagé à vous donner le rôle d'Octave, attendu que, n'allant jamais à la

Comédie, j'ignorais absolument par moi- même ce que vous valiez.

Je suis, monsieur, avec un très parfait attachement, CRÉBILLON.

LETTRES

De Frédéric Guillaume, prince de Prusse, et du prince Henri.

Postdam, le 3o avril 1777.

LA personne qui vous remettra la présente, monsieur, est douée de tous les agrémens de la nature ; elle désirerait y joindre quelques traits de cet art que vous avez ennobli : si elle peut profiter de vos conseils, je ne doute nullement de ses succès. Le prince Henri se joint à moi pour vous la recommander; j'espère que vous nous donnerez cette marque de souvenir.

Je suis, monsieur, votre affectionné

FRÉDÉRIC GUILLAUME, pr. de Prusse.

Sans-Souci, 21 juillet ijj5-

MONSIEUR, voici la lettre pour M. d Alem- bert, que je vous prie de vouloir bien lui remettre de ma part. Je lui ai marqué que je me sers de vous pour lui exprimer de bouche toute l'estime et l'amitié que je sens pour lui : employez donc votre éloquence naturelle, et mettez-y ce feu divin qui vous a su animer dans ces différentes situations où j'ai eu le plaisir de vous voir au théâtre. Vous mériterez par là toute ma reconnaissance, autant que vous avez su attirer ici mon admiration.

Je suis avec estime, monsieur, votre très affectionné

FRÉDÉRIC AUGUSTE, pr. de Prusse.

Berlin , ce 16 mars 1767.

LORSQU'ON sait émouvoir le cœur, monsieur, qu'on fait verser des larmes sur Tancrède, inspirer de l'horreur pour Mahomet, et qu'on exprime cette passion fougueuse de Zamore, on ne peut pas croire qu'on soit un homme indifférent. Je pense que vous ne l'êtes pour personne; mais je puis bien vous garantir que vous êtes très intéressant pour moi. Privé du

plaisir et du bonheur de vous admirer au théâtre, je reçois votre lettre avec ce sentiment que je nourris pour tous ceux qui cultivent les talens, et qui savent les porter à une si haute perfection.

Soyez bien persuadé que vous m'obligerez en me donnant quelquefois de vos nouvelles, et que vous me ferez plaisir de m'apprendre quelles sont les pièces nouvelles que l'on donne au théâtre. Je serai surtout intéressé à connaître celles que vous estimez. J'aurai, au reste, un soin particulier à vous témoigner en toute occasion combien je suis votre très affectionné HENRI.

A Rheillsberg, ce 24 de juin 1769-

Si les talens étaient moins rares, ceux qui les possèdent actuellement n'en jouiraient pas avec tant d'éclat; ils seraient moins célèbres s'ils étaient plus communs : c'est ce qui doit vous consoler quand vous pensez au repos de la nature, qui ne fait plus paraître d'auteurs célèbres ni d'acteurs parfaits. Que vous ne trouviez pas la noblesse et les grâces qu'on admire en vous dans ceux qui chaussent le cothurne, cela ne me surprend pas. L'étude

de la déclamation vous a conduit à saisir rapidement toutes les beautés et les défauts d'une pièce : il n'y a point d'auteur qui ne doive appréhender votre jugement. L'analyse que vous me faites des Deux Frères est aussi exacte <Jue la justice que vous avez rendue de tout temps à l'auteur est méritée, et vous m'avez obligé singulièrement en m'envoyant cette pièce : elle renferme de grandes beautés; mais il m'a paru que les incidens n'étaient pas toujours amenés avec vérité. Le Grand Prêtre, qui peut tout au quatrième acte, ne fait rien ; l'Empereur, qu'on annonce comme un prince superstitieux, n'est que doux et humain : c'est Gengiskan qui change tout à coup de caractère et de mœurs. Mais, lorsqu'on peut épiloguer comme je fais les grands hommes, cela ne prouve rien, sinon que la critique est aisée, et l'art est difficile. Je ne vous parlerai point du dénouement qu'on a fait pour Iphige'nie ; j'espère que cette prétendue correction d'une des plus belles pièces de Racine ne sera jamais adoptée au théâtre : ainsi il faut oublier cet écrit de l'auteur de l'Oracle.

Je vous renvoie les Deux Frères, comme vous le souhaitez, et vous prie de continuer

a me donner de vos nouvelles, que je reçois avec le plus grand intérêt, étant très parfaitement votre bien affectionné HENRI.

A Berlin , ce 6 décembre 1771,

MONSIEUR, celui que je charge de cette lettre, le sieur Salomon, mon premier violon, ayant dessein de faire quelque séjour à Paris, je suis bien aise de lui procurer la connaissance d'un homme d'un talent aussi distingué que le votre. Il vous dira combien je m'intéresse toujours a vos succès et a tout ce qui peut y donner lieu, étant, avec l'estime la plus parfaite, votre très affectionné f-IENRI.

A Berlin, 14 de mai 1774\*

UN homme à talens tel que vous, monsieur, sait trop que l'indulgence du public ne peut être que la dernière ressource d'un acteur qui n'en aurait pas d'autre en lui-même. Je juge autrement du sieur Marion de Vernier, qui, ayant eu votre exemple devant les yeux, et captivant l'attention d'un des premiers maîtres de l'art, n'aura pas besoin de cette

indulgence que vous demandez pour lui. J'avoue qu'on nous en a beaucoup demandé jusqu'ici, et qu'il nous en a fallu accorder encore plus qu'on n'en dernandait. C'est ce qui doit vous faire penser qu'un acteur qui se présenterait aujourd'hui dans l'espérance de tirer parti de la facilité du public, n'aurait pas grand fond à faire sur un pareil titre, surtout par l'impossibilité d'intéresser les personnes qui, comme moi, ayant eu la satisfaction d'admirer le premier homme dans son genre, et de connaître la bonne tragédie, ont déjà le goût trop blasé pour supporter des copies aussi froides que- difformes d'un admirable original. Je serai charmé si je puis un jour vous voir à Berlin, y reformer la scène, et substituer le modèle à la caricature. Continuez, en attendant, à jouir des applaudisse- mens de toute la France, dont vous faites les délices ; j'y joins les miens de tout mon cœur, et je suis avec distinction votre très affectionné HENRr.

Rheinsberg, ce a a novembre 1775.

LA demoiselle Fleury a conservé soigneusement dans son bureau la lettre du 20 d'août, que vous lui aviez adressée pour moi. Elle a \*

été ici il y a quinze jours, et m'a parlé de votre lettre, qui ne m'a été envoyée qu'après son retour à Berlin, d'où je l'ai reçue il y a deux jours : voilà le diligent commissionnaire que vous avez choisi. J'ai appris tous les dés- agrémens que vous avez essuyés à Paris depuis votre retour, avec cet intérêt que vous inspirez à tous ceux qui, comme moi, admirent vos talens j et désirent votre bien-être. Je cherche vainement sur mon théâtre le Roscius des Français : il a disparu! mais je conserve l'impression de son sublime talent, avec le désir de vous témoigner en toute occasion combien, je suis votre bien affectionné HENRI.

A Rheinsberg, ce ra juin 1775.

LE désir que j'ai eu, monsieur, de vous voir, a été combattu long-temps par la crainte que vous seriez obligé d'essuyer des désagré- mens et des contradictions de la part des directeurs du spectacle du roi. J'ai prévenu, autant qu'il me l'a été possible, toute cette engeance sur le nouvel opprobre dont ils se couvriraient, s'ils ne prévenaient un homme d'un talent décidé comme celui que vous possédez, par toutes les prévenances possibles.

J'écris au prince de Brunswick, afin. qu'il m'oblige er, leur faisant connaître tout ce qu'ils doivent à un mérite aussi distingué que le vôtre. Il y a long-temps que je ne traite plus avec ces gens : tout ce que je puis faire, c'est de leur faire connaître indirectement leur devoir. Je vous prie d'arranger deux de vos représentations, s'il est possible, pour mardi et jeudi en huit, le 20 et 22 de ce mois, après lesquelles je crois qu'il sera très possible que vous veniez pour huit ou dix jours ici. J'aurai l'agrément, si les représentations peuvent avoir lieu aux jours marqués, de vous voir et de vous assurer combien je suis, monsieur, votre très affectionné HENRI.

A Berlin, ce i3 avril 1775.

J'ai été alarmé par les mauvaises nouvelles qui ont couru sur l'état de votre santé. J'apprends avec bien du plaisir qu'elle est rétablie. J'estime vos talens, et j'aime votre nation ; voilà deux motifs qui m'intéressent vivement a votre conservation, à laquelle tout Paris est intéressé. Je me persuade que vous fixerez encore les yeux du public pendant une longue suite d'années. Je m'en flatte avec rai-

son, voyant que vous êtes rétabli au point de penser à l'entreprise d'un grand voyage, et je ne puis assez vous exprimer combien je suis sensible à la part que vous me donnez au dessein que vous avez de l'entreprendre. Vous serez vu à Berlin, soit à la cour, soit à la ville, avec les yeux de l'admiration. Je vous envoie le répertoire des pièces que je désire de voir représenter : j'en ai marqué trois, Zaïre, Mahomet et OEdipe, que le roi demande par préférence; et comme j'espère vous voir à ma campagne après que vous aurez causé au public de Berlin la surprise et l'enthousiasme, je vous demanderai trois ou quatre pièces qui se trouvent sur ce répertoire, et lesquelles, peut-être, ne pourront pas se donner à Berlin. Vous m'obligerez en me faisant savoir le temps de votre arrivée à Berlin. Je dois cependant vous prévenir que vous ne pouvez jouer devant le roi qu'au mois de juillet : c'est alors qu'il fai venirses acteurs à Postdam, et pas plus tôt; je crois cet avertissement nécessaire. S'il était d'ailleurs possible qu'au lieu de six semaines vous puissiez rester deux mois entiers, vous ajouteriez l'obligation que je vous dois, à celle que je vous ai déjà pour le dessein que vous avez

d'entreprendre ce voyage, et vous pouvez compter que rien n'approchera du plaisir que je ressentirai de vous revoir, d'admirer votre talent, et de vous dire combien je suis votre très affectionné HhNRI.

A Berlin, ce 19 mai ijjS.

JE ne fais que de recevoir la lettre que vous m'avez écrite, monsieur, en date du 8 du présent mois, et c'est avec le plus grand regret que j'apprends la confirmation des obstacles qui s'opposent à l'espérance que vous m'avez donnée de passer, à votre voyage dans ce pays, quelque temps à ma campagne. M. le maréchal de Duras m'a déjà fait part de la nécessité où vous étiez d'être de retour en France vers la nli-juillet ; ce qui serait exactement, comme vous aurez vu par la lettre que je vous ai écrite il y a quelques semaines, le temps où je me flattais de voir briller votre talent devant le roi, mon frère, à Postdam. Je suis on ne saurait être plus fâché de voir le plan que j'avais formé pour votre voyage tout-à-fait dérouté, tant parce que la troupe qui doit se former ici ne pourra jamais être montée avant votre arrivée, qu'à cause du

roi, qui n'a ordonné que pour le mois de juillet les fêtes et les tragédies, pour lesquelles il avdit souhaité vous voir arriver. En attendant , si ce contre-temps me prive, pour cette année, du plaisir de vous voir, j'espère que l'année prochaine me sera plus favorable, et j'ai déjà fait prier d'avance M. le maréchal de Duras de me procurer, pour ce temps-là, la satisfaction de jouir avec plus de loisir de votre présence. J'espère que vous voudrez bien y concourir,, et je vous prie .de croire que la reconnaissance de ma part vous prouvera combien je suis, monsieur, votre bien affectionné ' IIENRI.

Berlin, 10 mai 1777.

L'IMPRESSION que vos talens avaient faite sur moi, monsieur, lorsque j'eus le plaisir de vous voir à Rheinsberg, ne s'effacera jamais de mon souvenir. Je voudrais toujours pouvoir vous admirer; mais j'en vois l'impossibilité. Il me reste du moins l'espérance de voir dans peu renaître quelques uns de vos talens dans les élèves que vos soins auront formés : ils ne peuvent que devenir parfaits sous la direction du Roscius de la scène fran-

çaise; et l'établissement que vous avez fait pour cet effet est un trophée de plus à votre gloire. Déjà tout déserte du temple de Cythère pour se ranger sous vos lcis, et la demoiselle Rosly, qui vous présentera cette lettre, vous prie de l'agréer au nombre de vos écolières. Elle vient à vous, en pécheresse, se repentir du passé, faisant vœu de n'être fidèle désormais qu'à Melpomène ; mais si les attraits de Cythère devaient encore l'attirer, ce ne serait jamais aux dépens de la divinité à laquelle elle se voue.

Comme je lui trouve de si bonnes dispositions, je serais très charmé, monsieur, si vous vouliez bien vous rendre à ses prières. Je connais d'ailleurs le plaisir que vous avez d'obliger une jeune personne qui vous devra tout son bonheur, et qui n'est point faite pour être ingrate. Soyez persuadé, monsieur, que je ne cesserai jamais d'être votre très affectionné HENRI.

LETTRES DE GARRICK.

Londres, 3i janvier 1765.

MON cher Lekain, mille et mille remercÎ- mens pour votre lettre très affectionnée.

Si la connaissance de la langue française voudrait (i) me permettre de vous dire autant de choses obligeantes que vous me dites et que je pense sur votre compte, je ne serai pas réduit à vous écrire seulement quatre lignes comme je fais.

Je suis à vous de tout mon cœur, votre ami et très humble serviteur,

D. GARRICK.

Hampton , 25 juillet 1765.

J'ESPÈRE que votre parent ( à qui vous aviez confié la lettre que vous m'avez écrite, et que j'ai reçue avec le plus grand plaisir) vous aura averti de ce qui occasionnait mon retardement à vous répondre. J'ai envoyé un de

(1) La copie de ces cinq lettres est littérale.

mes domestiques exprès à lui pour le prier de vous écrire, et de m'excuser sur cet article. Je viens de le voir, et il m'assure qu'il vous a fait part de cette affaire : je ne vous dirai donc rien là-dessus. Pour votre parent, il peut s'assurer que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour l'obliger à votre égard; mais passons, mon cher Lekain, un peu à causer sur votre théâtre. Quoi donc, Monsieur ! c'est tout de bon que votre résolution est prise de quitter le théâtre? Pauvre Paris, que je te plains ! les Lekain, les Dumes- nil et les Clairon ne peuvent pas être trouvés tous les jours sur le Pont-Neuf, malgré qu'on les croirait à la manière dont vos ducs les ont traités, (i)

Je vous assure, de bonne foi, que toutes ces considérations me donnent de la peine, et que je suis toujours de mauvaise humeur lorsque j'y pense ; mais de quelle façon que les affaires se tournent, soyez persuadé que j'irai vous voir en quel endroit que vous soyez : mes résolutions sont prises, et nonobstant que j'ai été reçu de mes compatriotes d'une manière la plus honorable pour moi, je suis

(i) Ceci se rapporte à l'époque du Siége de Calais.

presque déterminé de quitter le théâtre, comme comédien, tout de suite , et aussitôt que je le pourrai, comme directeur. Je suis très heureux avec ma femme, ma famille et ma fortune, et il n'est pas dans le pouvoir du premier homme dans le royaume de me faire le moindre tort; mais mon inclination est passée, et voilà mes raisons. Quand voulez- vous venir en Angleterre, et prendre part de ma félicité ? J'ai une fort jolie maison de campagne, un petit ordinaire et assez bon vin dans ma cave, et, plus que tout cela, j'ai un cœur toujours ardent et ouvert a mes amis, entre lequel nombre j'ai la satisfaction de vous compter.

Votre ami et très humble serviteur,

D. GARRICK.

Londres, 29 janvier 1766.

J'AI reçu, mon cher Lekain, la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire la semaine dernière. J'ai appris, avec une véritable satisfaction, le projet que vous avez de venir me voir en Angleterre. Quelque plaisir que me fait votre lettre, j'en aurai ressenti bien davantage si vous étiez venu vous-même.,

et vous auriez pu le faire pendant que les spectacles ont cessé ; car vous nous auriez vu dans tout notre brillant, le roi étant venu toutes les semaines à la Comédie, où j 'ai été obligé de paraître souvent. J'aurai pu alors vous procurer quelques amusemens, et je m'étais flatté que vous m'eussiez fait ce plaisir.

Ma santé m'a obligé de demander au roi la permission d'aller aux eaux de Bath ; mais si vous pouviez me faire l'amitié, mon cher Lekain, de venir aussitôt ma lettre reçue, je retarderai mon voyage, et je rassemblerai toutes les forces que pourra me donner l'amitié pour jouer encore une fois devant vous ; mais au mois de mars, il me serait impossible de le faire, parce que c'est une saison que nous laissons pour le bénéfice de nos acteurs, et c'est le seul temps où je puis aller à la campagne, à moins que le roi ne me donne des ordres contraires. A tous égards, je rendrai votre séjour ici le plus agréable qu'il me sera possible : ma femme a grande envie de vous voir.

Adieu, mon cher Roscius français, comptez toujours que vous avez un véritable ami en Angleterre.

D. GARRICK.

Bath, 27 mars 1766.

JE ne sais pas, mon très cher Lekain, si je suis plus étonné ou affligé de recevoir votre lettre. Vous m'avez mis dans le plus grand embarras ; ma femme qui le partage et vous envoie mille amitiés, a été malade depuis quelques jours et garde la maison.

J'ai commencé les eaux avec succès, et nous sommes entourés de la neige. Toutes ces considérations m'ont empêché d'être déjà en route pour vous joindre.

Cependant, si vous pouvez rester à Londres encore huit à dix jours, je partirai sur votre réponse que je vous prie de me donner le même jour que vous recevrez la présente. Vous pouvez compter de me voir avant la fin de la semaine.

Vous ne sauriez croire dans quel état d'inquiétude mon malheureux éloignement de Londres m'a jeté, en me privant du plaisir de vous embrasser sur-le-champ.

Votre affectionné ami,

D. GARRICK.

Bath, 29 mars 1766.

JE ne puis pas vous exprimer, mon cher ami, l'inquiétude de mon âme, depuis que j'ai votre lettre entre mes mains, et je me brouille à force de penser à votre égard. Si je ne vous vois pas avant votre départ, je serai le plus malheureux des hommes. Permettez- moi de vous faire quelques propositions, que l'extrême envie de vous voir me fait naître; et vous verrez la confiance que j'ai dans votre amitié, par la liberté que j'en use avec vous. En premier lieu, vous ne pouvez pas douter un instant que, s'il avait tenu à moi de jouer pour vous, que je ne l'aurais fait avec transport; mais il y a des obstacles insurmontables , ddnf vous conviendrez au premier mot que je vous en toucherai de bouche.

La proposition que j'ai a vous faire est de me venir voir ici, ou au moins une moitié du chemin. Je m'y rendrai pour avoir le plaisir de passer deux jours avec vous. Un de mes amis vous accompagnera, et aura soin également de votre retour à Londres : je l'enverrai chez vous pour savoir votre décision. J 'ai m ille et mille choses à vous dire, que je remets à notre rencontre, et avec la

plus grande espérance de vous voir et de vous embrasser.

Je suis tout à vous, D. GARRICK. (1)

LETTRES DIVERSES.

1769.

MONSIEUR, amateur de tout ce qu'il y a de beau dans l'univers, je souhaite de vous voir cejourd'hui, s'il est possible, avant cinq heures du soir, sinon au théâtre. Au premier cas, vous m'indiquerez l'endroit où je peux vous parler un quart d'heure, sans témoin; car l'affaire est trop intéressante pour mon cœur.

J'admire vos talens ; je vous aime, sans vous avoir parlé de ma vie. Donnez-moi votre amitié : je la mérite, foi d'honnête homme.

J. R. FUESLIN, de Zurich, Hôtel d'Anjou, rue Dauphine.

(1) J'ai inséré ces lettres par respect pour les témoignages d'amitié dont le plus célèbre acteur qu'ait jamais eu l'Angleterre y donne à mon père.

A Vienne, le 3i octobre 1764.

MONSIEUR , on ne m'a remis qu'avant-hier, à mon retour de Presbourg, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 17 de septembre. Les sentimens dont elle est remplie auraient augmenté, s'il était possible, le désir que j'avais depuis long-temps de vous voir à même de faire connaître vos talens supérieurs à leurs majestés impériales et à leur auguste famille. Je me rappelle avec plaisir les bonnes soirées que vous me fîtes passer à Paris en 1759. Le rôle que vous y jouâtes, monsieur, dans la pièce de Venceslas, me ravit ; je ne suis pas flatteur; mais j'aime à rendre justice au mérite. J'ai représenté le vôtre à sa majesté impériale; j'en ai informé M. le comte de Spordk ; on aimerait de vous voir ici ; mais les obstacles que vous trouvez vous-même, la briéveté du terme qui devrait borner votre séjour à Vienne, tout cela embarrasse, et fera peut-être que l'on devra sacrifier aux difficultés, la satisfaction de vous posséder pour trop peu de temps. M. le comte de Spordk m'assure s'être exp 1., lqU..e avec vous là-dessus ; je ne puis que m'y rapporter, en attendant que d'autres circonstances puissent nous pro-

curer une occasion plus favorable d'orner notre théâtre d'un sujet aussi digne d'y présider : l'idée seule m'en réjouit d'avance. Je serai toujours charmé de vous en convaincre, et de vous donner des preuves qu'on ne saurait être avec plus de considération, monsieur, Comte de NENY.

A Rheinsberg, 4 d'août 1766.

MONSIEUR , avec quel plaisir ne dois-je me rappeler à votre souvenir! j'ai trop senti le prix de l'avantage de faire votre connaissance.... J'aurais été heureux de la cultiver ; je m'en vois privé à grand regret. Vos bontés et ma façon de penser m'en seraient garantes, s'il ne fallait y renoncer par une séparation qui me fait bien de la peine. Je me trouve réduit à rendre justice de loin, à celui que je me plaisais tant d'admirer de près. Que du moins j'aie la satisfaction de vous le dire, monsieur, et de vous assurer des sentimens que vous m'avez inspirés. Je ne parle pas seulement de ceux qui donnent l'enthousiasme, par ce talent qui vous est unique, qui vous a fait la plus haute réputation, et par lequel vous jouissez de la douceur de remuer les entrailles. Le

mérite que vous y joignez, votre modestie et tant d'excellentes qualités, n'assujétissent pas moins les cœurs. Si le mien pouvait s'exprimer ici, il vous dépeindrait un attachement pur. Ce n'est qu'en cette considération que vous voudrez bien agréer mon suffrage.

Lorsque vous m'honorerez de vos nouvelles, monsieur, oserai-je vous supplier d'y joindre quelques pièces de théâtre qui pourraient avoir paru depuis mon départ ?

Daignez être persuadé <ie mon sincère attachement et de la plus parfaite considération avec laquelle je fais gloire d'être, monsieur, Le baron de BADEN.

A Berlin , le 8 de février 1768.

MONSIEUR , quelque ardemment que j'aie désiré d'avoir de vos nonvelles, et quelque longue que m'ait paru mon attente, j'en suis dédommagé par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Votre santé, qui a non seulement inquiété vos amis, vos connaissances, tout le public de la première capitale, mais qui intéresse l'Europe entière, par la réputation de votre nom ; cette santé si précieuse, pour laquelle je me suis si vivement

alarmé, m'est annoncée comme convalescente; et cela, de votre part même. C'est tout ce qui pouvait m'arriver de plus heureux : vous y joignez tant d'honnêteté, tant de politesse pour moi, que je ne sais comment vous exprimer l'ardeur des sentimens que vous me faites éprouver.

Votre indisposition, monsieur, m'a véritablement affligé; les feuilles publiques, les lettres particulières, n'en ont dit que du fâcheux : j'ai toujours attendu avec une impatience sans égale les nouvelles de Paris, et celles qui me venaient, sans qu'il fût question de vous, m'importaient très peu. Je vous aurais fait incessamment mes félicitations sur votre rétablissement, si je n'avais voulu y ajouter les assurances de ma reconnaissance pour l'envoi que vous m'annoncez , et que je ne l'eusse attendu jusqu'à présent. Votre médaillon m'est arrivé il y a quelque temps : les pièces de théâtre, je ne les ai point reçues ; au cas qu'elles ne fussent pas parties, je vous prie de ne les plus envoyer ; on les a actuellement ici.

En vérité, monsieur, vous me faites là un présent de plus haut prix que vous ne le croyez. Il faudrait que vous connussiez le de-

gré d'admiration et d'attachement que je vous porte, pour juger du cas que je fais de ce qui représente, avec autant de ressemblance, les traits d'une physionomie intéressante; cet air que j'aime d'autant plus, qu'il me rappelle des temps heureux.... A son aspect, je me retrace vivement les émotions délicieuses que vous m'avez fait essuyer, en différentes tragédies , et le plaisir de votre conversation particulière. Ce dernier médaillon est frappant; il surpasse celui que j'ai donné, avec tant de regret, au prince de Prusse. Toutes les personnes qui ont eu l'avantage de vous voir, le confirment, et monseigneur en est jaloux. Après ce que ce charmant prince entend dire de votre mérite, monsieur, il brûle d'envie de vous connaître. Si j'étais héritier d'une couronne, je n'en désespérerais non seulement pas, mais je bâtirais des châteaux en Espagne, bien riants, que je réaliserais un jour pour vous y placer dignement

Jamais, monsieur, vous n'imaginerez à quel point S. A. R. aime les talens supérieurs comme les vôtres. Elle me procure l'agrément de m'entretenir souvent de vous avec elle. Si vous voulez lui causer un grand plaisir, c est de toucher un mot, dans une des lettres

que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de la possession du médaillon, aussi bien que de la justice que je rends à monseigneur vis-à-vis de vous.

S. A. R. ne joue pas elle-même la comédie ; elle est la plupart du temps à Postdam avec le roi : il n'y aurait pas là de quoi former un théâtre de société, si, pendant le court espace de son séjour d'hiver à Berlin, ce sont les spectacles de ce que nous appelons Carnaval , qui l'amusent. Le prince Henri, en revanche, continue à être, je crois, le meilleur acteur allemand, qui peut véritablement se faire gloire de ne pas déshonorer la scène française. Nous avons de même deux jeunes princes de Brunswick, pleins de talens dans tous les genres élevés ; ils j o uent j usqu'à l'opéra- comique italien, avec un succès étonnant : c'est ainsi qu'on supplée à ce qui est unique en beauté, et dont le théâtre de Paris, seul, a les prérogatives de perfection.

Pour maintenir cette haute perfection, monsieur, il ne faut pas que votre santé s'altère : l'intérêt universel qui y est attaché, et principalement celui de vos amis, doit vous garantir des vœux qu'on forme en votre faveur. Puissent ces vœux de mon cœur se ma-

nifester par l'effet le plus puissant ! Ce même médaillon doit vous ressembler, monsieur, dans une longue suite d'années. Je ne saurais le fixer sans me demander ce que je pourrais vous offrir en revanche. Qu'est-ce que ce pays-ci fournit, que le vôtre ne possède pas de préférence ? L'article sur lequel il ne cède point, c'est la sensibilité de l'âme, c'est l'estime des personnes qui vous connaissent. Je vois avec un plaisir infini, monsieur, a quel point votre nom est en considération chez nous, tout comme à Paris, et j'éprouve une vive satisfaction de vous en faire des protestations aussi conformes à la vérité.

Recevez-les d'une manière qui réponde à mes intentions et à mes souhaits. La modestie, qui caractérise si bien l'élévation de votre façon de penser, doit souffrir un tribut aussi juste; cette assurance fait une partie de mon bonheur. Les nouvelles que je recevrai de la confirmation de votre santé le constateront. Daignez être persuadé que je vous suis très sincèrement attaché, et que c'est avec des sentimens de zèle et d'amitié que j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

BADEN.

De chez moi, ce 22 avril 1765,

JE viens d avoiv une très grande conférence avec une personne parfaitement instruite.

L'indigne protégé du maréchal de \*\*\* ne reparaîtra jamais. On ne me l'a pas articulé aussi positivement ; mais on m'a dit que tous ceux dont notre sort dépend, sont convenue qu'il fallait renoncer à la comédie, ou au projet de nous dégrader. On craint les désis- temens ; tenons ferme respectueusement , et tout ira bien. J'ai demandé qu'on vous changeât de lieu, par la crainte que j'ai que vous ne tombiez tous malades où vous êtes ; que l'on fixât le temps de votre détention : et l'on est convenu que j'avais raison de croire qu'elle était un prétexte pour cabaler et tenir de mauvais propos plus long-temps. Enfin, mon cher anli, j'ose espérer que cela ne sera pas bien long, et que la semaine prochaine, au plus tard, nous serons tous chacun chez nous, jouissant de notre gloire. Dites bien des choses, de ma part, à nos trois amis. Vous devez être bien sûrs tous du cas que je fais de votre estime et de votre amitié : tant que je vivrai, mon cher ami, je vous jure que je la mériterai.

CLAIRON.

De Ferney, ce 14 août 1765.

CELA va le mieux du monde, mon cher camarade. J'avais fait le même choix que vous : je ne vous en ai" point parlé, parce que je' partais, et que nous étions convenus que vous sauriez le secret tout seul. Puisque la personne veut bien que je sois dans la confidence, dites- lui, je vous prie, que je ne vois pas le moindre risque à courir pour elle ; qu'elle ne peut jamais être découverte, si elle ne veut pas l'être ; et que, si par hasard elle l'était, elle aurait à répondre que nous l'avons exigé, vous et moi, comme le service le plus important. Au fait, que demandons-nous ? Un prétexte pour mettre à découvert, et notre honneur, et notre sensibilité : celui qui nous le fournira, peut-il jamais être blâmable? Quand l'injure ne tombe sur aucun particulier, qu'elle n'attaque que des préjugés absurdes , qu'on peut, avec de la plaisanterie seulement, ôter à sa nation un ridicule qui la fait bafouer de toutes les nations policées, et donner, à une société qu'on opprime, une existence qu'elle mérite : quand on n'attaque aucune loi, qu'a-t-on à craindre ? D'ailleurs, on n'ira en avant, sur le point qui le concerne, que lorsque toutes les batte-

ries seront bien dressées pour le reste ; il ne court au moins aucun risque d'être prêt. On ne fera rien avant mon arrivée, et l'intérêt que nous avons a cette affaire est trop grand, trop réel, trop honorable ; nous sommes trop puissamment secondés, pour ne pas tout prévoir et nous permettre la plus petite légèreté. Si, dans le temps, nous ne voyons sûrement pas de probabilité pour le succès, nous n'avons rien de mieux à faire que de garder le silence et de jeter tout au feu ; et nous le ferons. Si nous voyons jour à faire de grandes choses, nous irons en avant, et nous lui devrons la plus éternelle reconnaissance ; j'ose même croire qu'indépendamment de la gloire qu 'il en retirera, il trouvera parmi nous des ames qu 'il sera bien aise d'avoir obligées : enfin, je compte sur lui, comme sur notre plus zélé bienfaiteur. Bonjour, mon cher camarade. Je joue aujourd'hui Tcincrede3 pour notre cher patriarche, qui ne se porte pas trop bien, et qui m'a fait jurer, par la devise de Tancrède, de ne jamais reparaître que la Comédie n'eût un état. Bonjour : je crois n'avoir pas besoin de vous jurer que je vous suis attachée pour la vie. CLAIRON.

Paris, le 1 cr décembre 1763.

Vous serez surpris, monsieur, de recevoir- une lettre d'un homme inconnu jusqu'ici pour vous ; mais le motif qui llle fait vous écrire ne vous sera sûrement pas aussi inconnu : je rougirais, pour la nation française, d'être le premier à vous offrir le tribut d'éloges que vos talens sont en droit d'exiger d'elle.

C'est dans un de ces intervalles pathétiques, monsieur,, où laissant respirer l'âme, pour l'émouvoir ensuite avec plus de force, que j'ai formé le dessein, peut-être inconsidéré, de faire connaissance avec le Roscius de mon siècle.

Je me suis dit que pour bien peindre à l'imagination, il faut éprouver soi-même tous les sentimens divers dont les rôles sont susceptibles ; que l'acteur sublime qui, tous les jours, m'attendrit sur les maux de l'humanité, qui me fait chérir et adorer la vertu, qui grave en traits de feu, dans mon âme, tous les mouvemens honnêtes dont il trouve la source dans la sienne ; que cet homme étonnant, dis-je, doit être nécessairement, et l'ami le plus fidèle, et le plus vertueux des humains. C'est le possesseur de ces titres glo-

rieux que j'ai désiré connaître: l'honnêteté et la vertu ont des charmes si attrayans pour mon cœur, que je n'ai pu me refuser au désir violent qui m'entraîne, et que peut-être vous désapprouverez, comme peu fait pour être le principe d'une liaison constante ; mais enfin, si c'ést une erreur, elle m'est chère. Hier, encore, assistant à la représentation de War- wick j que ne me fîtes-vous pas éprouver dans tout le cours de la pièce ! Mon admiration, partagée entre vous et le jeune auteur de cet ouvrage estimable , ne savait auquel des deux rapporter le charme que j'éprouvais. Peu m importe que sa fable, bien ourdie à tous égards, soit conforme à la vérité de l'histoire, ou qu'elle y déroge ; j'ignore comment ma patrie jugera ce poème dramatique : mais il serait à souhaiter, pour elle, que Warwick eût joint, à toutes ses autres grandes qualités, celles que lui prête M. de Laharpe, et qui font l'éloge de son cœur.

Anglais d'origine, et Français de nation, j'ai tâché de faire prévaloir dans mon âme les sentimens qui font qu'un homme trouve sa patrie partout. J'ai des plaintes à faire, à la première, des malheurs dont elle a chargé ma famille ; j'ai des obligations à la française qui

l'a recueillie et les a réparés. Je suis occupé a lui en payer ma reconnaissance dans deux de ses plus illustres membres : voilà peut-être une énigme dont je me propose de vous dire le mot à notre première entrevue, si toutefois votre réponse me laisse les moyens de vous faire une visite bien désirée de ma part.

J'ai l'honneur d'être y monsieur, avec l'estime la plus vraie, pour vous et pour vos talens, votre très humble et très obéissant serviteur, DOUGIIORTY ,

Hôtel de Béthune, rue Saint-Honoré.

LETTRES

De l'auteur de ces Mémoires.

A M. DE \*\*\*.

Paris, ce io janvier 1756.

Vous me demandez, mon ami, quelques détails sur ma dernière entrevue avec M. de Voltaire ; je satisfais d'autant plus volontiers à vos désirs, que ceux que l'on vous en a donnés sont inexacts.

Peu de temps après les premières représentations de l'Orphelin de la Chine, je fis un

voyage à Ferney. Les journaux avaient parlé avec beaucoup d'éloge de ce nouvel ouvrage ; mais M. de Voltaire voulut que je l'instruisisse des détails particuliers dont ils n'avaient pas fait mention, et je lui rendis le compte le plus vrai et le plus satisfaisant, en même temps, de l'enthousiasme que son Orphelin avait excité.

Après une conférence assez longue sur les scènes qui avaient produit le plus d'effet, il m'engagea à lui réciter mon rôle. J'adhérai avec plaisir à uire proposition dont j'espérais tirer les plus grands avantages. Mon espoir effectivement ne fut pas trompé; mais je payai un peu cher la leçun que je reçus.

Notre petit comité se tint le lendemain. Animé par la présence du cercle qui m'environnait , je débitai mon rôle avec toute l'énergie tartarienne, comme je l'avais fait à Paris avec quelques succès. Je n'en étais pas néanmoins tellement occupé que je ne pusse observer l'impression que M. de Voltaire en ressentait ; mais loin de voir, sur son visage, l'approbation que j'y cherchais, je démêlai, dans ses traits, l'empreinte d'une indignation et même d'une espèce de fureur qui, trop long-temps concentrée dans son âme, éclata

enfin par une explosion terrible. Arrêtez, me cria-t-il, arrêtez.... Le malheureux ! il me tue ! il m assassine ! A ces mots, prononcés avec cet accent énergique que vous lui connaissez , la société se lève, l'entoure, veut le calmer ; mais il se livre de nouveau à toute sa colère, et les plus vives représentations ne purent la modérer : c'était un volcan que rien ne pouvait éteindre. Il sortit enfin, et courut s'enfermer dans son appartement.'

Étourdi et confus d'une semblable scène, vous jugez , mon ami, que je n'étais pas curieux de m'exposer à une seconde. J'annonçai donc mon départ à madame Denis pour le jour suivant ; ses instances ne purent changer ma résolution.

Toutefois, avant de partir, je fis demander à M. de Voltaire un moment d'entretien. Qu il vienne s'il veut, dit-il : cette douce réponse n'était pas encourageante. J'entrai néanmoins chez lui : nous étions seuls ; je lui annonçai mon départ, et lui témoignai mes regrets de n'avoir pas répondu à ses désirs dans le rôle qu'il m'avait confié : j'ajoutai que j'aurais reçu ses conseils avec reconnaissance. Ces mots parurent le calmer ; il prit son manuscrit, et, dès la première scène , je reconnus com-

bien je m'étais trompe dans la manière dont j'avais conçu mon personnage.

Je chercherais en vain à vous donner une idée des impressions profondes que M. de Voltaire grava dans mon àme, par le ton sublime , imposant et passionné, avec lequel il peignit les diverses nuances du rôle de Gen- giskan. Muet d'admiration, il avait fini et j'éh.)utais encore. Après quelques instans, il me dit, d'une voix épuisée de fatigue : Êtes- vous bien pénétré maintenant, mon ami, du véritable caractère de votre rôle ? — Je le crois, monsieur , lui répondis-je, et demain vous pourrez en juger. Je me livrai alors à de nouvelles études : elles obtinrent son suffrage, et les éloges les plus flatteurs furent le prix de ma docilité. J'étais glorieux, je vous l'avoue, de pouvoir à mon tour le pénétrer des mêmes sentimens qu'il m'avait fait éprouver. Toutes les passions que j'exprimais se gravaient alternativement sur ses traits émus et attendris. Les expressions de son amitié furent aussi touchantes que celles de sa colère avaient été impétueuses, et je quittai Ferney, enchanté des nouvelles connaissances que je venais d'acquérir sur un rôle aussi beau et aussi difficile.

Je le rejouai à ma rentrée. Une de mes camarades (à qui ma première erreur n'était pas échappée ) ne put dissimuler son étonne- ment sur le nouvel effet que j'y produisis, et dit à quelques personnes : On voit bien qu'il revient de Ferney.

Sans examiner le motif qui dictait cet éloge, je n'y fus pas moins sensible.

Tels sont, mon ami, les détails dont vous avez désiré être instruit. LEKAIN.

A monseigneur le maréchal duc de Richelieu i5 juin 1775.

MONSEIGNEUR, j'aurais pris la liberté de vous écrire le 10 du mois dernier, ce que j'ose vous demander aujourd'hui, avec l'instance la plus forte et la plus respectueuse , mais la nécessité de satisfaire à un public d'autant plus offensé à mon égard , que je dois tout à ses bontés ; la loi que je me suis imposée de réparer le plus complètement les griefs que vous pourriez peut-être avoir contre moi, toutes ces considérations auxquelles j'ai souscrit avec un vrai plaisir, ont ralenti mon projet, mais ne l'ont pas détruit.

Permettez-moi donc, monseigneur, de vous demander pour seule et unique grâce, la permission de me retirer, et d'abandonner un état qui ne peut faire illusion qu'à des fanatiques ; mais que tout homme sage doit regarder d'un œil plus réfléchi. L'exemple dernier n'a que trop prouvé que cet état était encore la victime d'un préjugé aussi absurde que barbare. Je sais que vous êtes le maître de disposer de tout : vous m'en avez donné des preuves convainquantes à la clôture du théâtre de 1771, et nommément à la rentrée dernière : mais il est un droit que tout citoyen né dans un état monarchique, peut et doit réclamer; c'est celui de sa liberté. N'ayant point eu à rougir dans mon état précédent, j'y retournerai ; ma petite fortune, mon industrie et ma probité, ne me laissent rien à regretter. Libre avec moi-Iuênle, respirant sous la tutelle des lois qui protégent tout commerçant honnête, je n'aurai rien perdu par l'abandon d'un état où j'ai eu le bonheur de me distinguer. Fondé sur ces principes, j ose vous réitérer, monseigneur, que vous ajouterez le comble à ma félicité , si vous voulez bien m'accorder ma retraite pour Pâques prochain. Je finirai mon service à la cour et à la ville

avec tout le zèle qui m'a toujours anime ; je n'emporterai du théâtre que la gloire d'avoir concouru avec tous mes camarades, au bonheur de servir un roi qui a daigné, il y a quinze ans, prononcer lui-même sur mon sort. Juste jusqu'au dernier moment, comme je l'ai toujours été , je ne réclamerai point une pension à laquelle j'aurais pu prétendre par des services réels et par un talent estimé; mais je sais que, le temps n'étant point expiré , je dois y renoncer.

J'ose me flatter, monseigneur, que cette preuve de désintéressement vous ouvrira les yeux sur ma véritable façon de penser, et détruira totalement en vous les imputations odieuses et impunies, qu'un calomniateur vous aurait données contre moi. l'fa justification , signée par tous mes camarades, et imprimée sur leurs registres, m'a porté quelque consolation; mais le véritable honnête homme souffre toujours d'avoir encouru même le plus léger soupçon. Il se peut, monseigneur, que j'aie eu des torts ( et quel est l'homme à J'abri de l'erreur?) ; mais ceux de l'improbité sont impardonnables. Grâce à Dieu, je n'en ai jamais eu de cette espèce, j'en prends à témoin tous les honnêtes gens. Si j'ai, par mal-

heur, excité quelquefois votre ressentiment, je vous en demande pardon ; mais au moins rendez-moi justice sur la profession de la plus exacte probité, et faites-moi la grâce de m'ac- corder ce que je vous demande, comme le sceau de ma félicité. Je suis avec le plus profond respect, monseigneur , de votre grandeur, etc. LEKAIN.

A monseigneur le duc de Duras.

MONSEIGNEUR, les bontés dont vous m'avez toujours honoré, m'inspirent en vous la plus grande confiance, et elles me font espérer que vous voudrez bien appuyer, auprès de M. le maréchal de Richelieu , la demande que je lui fais de mon congé pour Pâques prochain. Ayant prévu dès long-temps, et les malheurs qui me sont arrivés, et le désastre affreux où se trouve la Comédie, j'ai eu assez de sagesse pour pourvoir, par mon économie, au besoin qui suit toujours ceux qui exercent par goût l'art de la comédie. Né sans ambition comme sans envie, je reprendrai mon ancienne profession, comme Candide reprit son jardin : j'y jouirai du moins de ma liberté , et, contre les iniquités, j'aurai l'appui des lois. Pardon-

nez-moi cette expression, monseigneur ; elle est juste dans tous les sens, et je vais vous en convaincre par le précis de toutes mes aventures. Souffrez-moi, par grâce, ces détails; ils fondent non seulement la justification de ma démarche ; mais encore sont ils de nature à intéresser, et le supérieur impartial , et l'homme vraiment sensible.

A peine avais-je atteint l'âge de vingt-un ans, qu'un goût décidé pour le théâtre me fit abandonner un talent où je pouvais acquérir de la célébrité; mais protégé, et pour ainsi dire élevé par le plus grand homme du siècle , je ne parus sur la scène que pour lutter contre la cabale la plus opiniâtre et la plus acharnée à étouffer tous les talens naissants. Je ne pouvais, dès lors, espérer d'autre appui que celui de mes supérieurs. Ils m'abandonnèrent et me laissèrent, pendant dix-sept mois, plongé dans l'incertitude la plus cruelle et la plus affreuse misère. Vous avez vu, monseigneur, quelle a été la terminaison d'un apprentissage aussi dur; ce fut mon ordre de réception, avec la moitié d'un quart et demi de part.

Où pouvais-je puiser, avec de si faibles secours, de quoi satisfaire à des engagemens

antérieurs et forcés, sinon dans des grâces particulières? Je les demandai ; elles me furent refusées. Tant de contradictions me firent adopter le parti de l'indépendance en 1755. Mon voyage à Bareuth apporta de l'ordre dans mes affaires ; mais aux dépens de ma liberté, dont je fus privé pendant vingt-un jours. Quelque temps après, on accorda le privilége de Compiègne à un de mes camarades , dont j'étais l'ancien ; on donna un congé de trois mois à mademoiselle Clairon, comblée alors des bienfaits du roi. Quelque célébrité pouvait me faire aspirer à une partie de ces mêmes bienfaits ; j'en fus privé pendant huit ans. Enfin, monseigneur, en 1 758, j'obtins ma part, quand, tous mes camarades furent remplis.

Il semble que le projet fut de m'en punir trois ans après ; car monsieur le maréchal me fit remettre en prison pendant quinze jours, pour avoir pris un congé de quatre fois vingt-quatre heures, seulement, de M. le duc d'Aumont. En 1760, le plus méprisable de tous les hommes osa m'accuser d'avoir dérobé 60,000 francs à la Comédie : cette imputation, toute absurde qu'elle était, faite à un homme qui n'a pas un sol en maniement, fut adoptée

par M. le maréchal. Le calomniateur produisit un mémoire contre moi, dont M. le duc de Richelieu n'a voulu tirer aucune explication , vu la protection qu'il accordait à mon accusateur, dont il ne se souciait pas de dévoiler la turpitude. Quel fut le résultat de cette malheureuse aventure ? Une pleine et entière justification, signée de tous mes camarades ; mais cet indigne protégé ne fut chassé que quelque temps après, et pour une cause assurément bien inférieure.

Enfin, après avoir éprouvé ce que l'injustice , l'avilissement et la calomnie avaient de plus odieux, je pensais être au terme de toutes les épreuves où l'on peut mettre un galant homme, lorsque, en 1765, j'ai subi, pour la troisième fois, l'emprisonnement le plus rigoureux, pour le soutien d'une cause commune à tous les honnêtes gens. Ce n'est pas tout ; vers le terme où devait finir ma détention, quand je ne m'occupais que de la douce satisfaction de prouver au public combien j'avais souffert d'avoir été dans la cruelle nécessité de lui manquer, j'apprends, par des gens du monde, que M. le duc de Fronsac répand, dans les foyers de la Comédie Italienne , que j'ai volé la Comédie Française. A

quel tribunal veut-on donc que j'en appelle , pour faire punir un des vices les plus pernicieux a la société ( la calomnie ), lorsqu'un pair de France, sans Informations, sans titres, sans preuves, noircit, de sa propre bouche, un galant homme qui n'est jamais sorti, à son égard , des bornes du respect dû a sa naissance? Pardonnez à mes larmes, monseigneur ; mon cœur est déchiré depuis ce moment : la sensibilité fut toujours l'apanage d'une âme exempte de tous reproches, ou je ne connais plus rien aux maximes de la vertu.

Après de pareilles secousses, vous conviendrez, monseigneur, que j'ai lieu de trembler pour l'avenir. La persécution s'attache sur moi avec une opiniâtreté sans égale : il est bien juste que je cherche à fuir ma mauvaise destinée. J'ai le malheur de me révolter contre tous les actes qui choquent le bon ordre que vous avez vous-même établi, et qui se détruit tous les jours par l'abandon que chacun fait de sa société. M. le maréchal a porté le coup le plus funeste au premier spectacle de la nation : c'est le dégoût et l'abatte- ment ; l'un et l'autre règnent dans tous les esprits.

Je suis persuadé , monseigneur , que vous le voyez avec douleur ; mais le mal est sans remède. Ce n'est pas avec les armes du despotisme que l'on reporte l'émulation dans l'âme des artistes ; la mienne est abattue, et le sera pour toujours. Daignez donc, monseigneur , seconder mes vues. Rien ne me flatte plus maintenant que le plaisir de vivre avec moi-même. J'ai rempli ma carrière au théâtre; je ne demande ni pension, ni récompense ; je suis content d'avoir été utile à ma société ; je ne veux point finir par une injustice. Le peu que j'ai me suffira avec le petit commerce que je puis faire : voilà le seul genre de félicité qui me convienne. Si vous daignez y prêter votre ministère, je me croirai le plus heureux des hommes, et d'autant plus heureux que j'ai le cœur fait pour vous en conserver la plus respectueuse reconnaissance. Daignez agréer, monseigneur, les assurances de la plus parfaite soumission, avec laquelle je serai toute ma vie, de votre grandeur, le très hurnble et très obéissant serviteur, LEKàil,i .

Lettre adressée à M. Trudaine, ordonnateur général des ponts et chaussées de France, à l'effet â obtenir une continuation de chemin dans mon village de Fontenaj.

Le a septembre 1765.

UN maître cabrioleur, qui n'avait jamais fait de cabrioles; un homme de beaucoup d'esprit, qui ne le manifestait que par des fadaises, qui vivait dans le grand monde, et qui n'en avait ni la politesse franche, ni les grâces sans apprêt; un extrait de bipède, qui prétendait apprendre à marcher à ses semblables, quand il ne pouvait se traîner lui-même; le fameux Marcel enfin, dont la fortune et le nom sont encore connus; ce gros habitant d'une espèce de château, contre lequel j'ai une espèce de petite masure , avait obtenu , il y a vingt-cinq ans environ , que MM. les ordonnateurs généraux des ponts et chaussées lui fissent fabriquer un chemin caillouté dans la grande rue du village de Fontenay, sous le bois de Vin- cennes; mais cette grâce ne s'étendait point au-delà des limites de son habitation.

Il est donc encore quelques particuliers

plus éloignés, et qui sont dans la nécessité de solliciter la même faveur.

Je suis, monseigneur, un de ces derniers : je ne me présente pas à votre grandeur avec tous les avantages d'un seigneur de paroisse; je ne sais ni faire rire, ni faire danser.

Je suis un pauvre esclave de Melpomène, qui attendris parfois les âmes les moins disposées à la douleur.

C'est à la faveur d'une bien faible considération que j'ose intercéder auprès de votre grandeur, pour la supplier de m'accorder la fabrique de trente-trois toises de chemin, qui conduisent du château Marcellin a la chaumière du suppliant.

M. Durand, trésorier de France, m'a bien accordé la permission d'établir cette voie à mes dépens; mais, monseigneur, cette dépense qui peut monter à 4 ou 5oo livres, est trop onéreuse pour un roi d'Angleterre, obligé de lever, au mois d'avril dernier, le siége de Calais, et fait prisonnier du roi de France pendant vingt-cinq jours, (i)

(i) Il s'agit de ma détention au For-l'Évêque, dans le cours des représentations du Siége de Calais, dans laquelle je jouais le rôle d'Edouard.

Tous ces désastres (car les rois ont les leurs comme les simples particuliers ) ont tellement énervé les finances de ma majesté britannique, qu'à peine puis-je payer les réparations faites à ma chartreuse.

Si, sous vos auspices, monseigneur, je pouvais me flatter d'obtenir mes trente-trois toises de chemin, de sorte que je puisse arriver sain et sauf dans ma triste cabane, je ne m'entretiendrais, dans ma retraite, que du plaisir de vous devoir cette première et unique grâce; et les marguilliers, chantres, porte-croix, thuriféraires et moi, bénirons à jamais la mémoire de notre bienfaiteur.

Soyez assuré, monseigneur, que mon village écrirait dans ses fastes, que le ministre qui empêche les sujets de sa majesté de se rompre le col pour arriver chez eux, est le mieux avisé et le plus bienfaisant des humains.

Telle est, monseigneur, l'humble requête (i), etc., etc.

(I) M. de Trudaine fit droit à ma requête, parce qu'il l'avait trouvée plaisante; ce qui prouve qu'il est quelquefois plus sûr de subjuguer les hommes en les faisant rire qu'en leur parlant le langage de la raison , qui n'est souvent que triste et fastidieux.

Lettre à son altesse royale monseigneur le prince Henri de Prusse.

16 mai 1769.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, avec une reconnaissance bien respectueuse, la lettre dont votre altesse royale a daigné m'honorer. Il me serait bien flatteur de mériter, à plus juste titre, les éloges qu'elle renferme : je ne les dois qu'à l'indulgence et aux seules bontés de votre altesse royale, et c'est l'unique mérite dont je puisse réellement me glorifier. Permettez, monseigneur, que j'y borne ma vanité; elle est suffisamment et trop honorablement récompensée.

Il me reste maintenant à m'acquitter de l'emploi dont votre altesse royale a bien voulu me charger, qui est de lui rendre compte des nouveautés du théâtre.

La matière en est, pour le moment, très sèche et très aride. Ce n'est pas que la classe de nos auteurs modernes ne soit très nombreuse; mais il s'en faut de beaucoup que, par le génie et l'imagination, ils soient aussi heureusement partagés que leurs modèles. Ils composent, à l'exemple de l'abbé Trublet, tout ce qui a été dit avant eux ; ils fatiguent

la presse, comme lui, et ne produisent rien de neuf.

Il semble que les lettres et les arts soient, en France, au moment terrible de leur rétrogradation : c'est beaucoup, monseigneur, si, dans cinquante pièces nouvelles, il en reste cinq au théâtre.

La nature se repose pour les acteurs et pourles auteurs ; les uns ne sont que des copistes serviles, et les autres, de froids commentateurs. Il est un de ces derniers, âgé de soixante-huit ans, qui s'est mis dans la tête de corriger l'un des chefs-d'œuvre de nos plus grands maîtres.

Le projet original est sous les yeux de votre altesse royale : elle jugera s'il est rien de plus extravagant pour un lettré prosateur, que de mettre en action le dénouement d'Iphigénie en Aulide.

On n'aurait pas été moins surpris, dans les beaux jours de la Grèce, de voir le galant Anacréon corriger l'Électre d'Euripide, qu'on ne doit l'être de nos jours, en voyant le charmant auteur de l'Oracle} des Grâces, assimiler ses vers prosaïques et languissans à ceux du sublime auteur d'Athalie.

Cependant, malgré cette stérilité d'inven-

tion, malgré l'abandon du bon goût, et l 'impossibilité, presque démontrée, de le faire renaître, il s'échappe encore du chaos quelques étincelles de ce feu divin et de cet enthousiasme qui rappellent notre nation de sa légèreté naturelle, et qui la ramènent insensiblement au principe des bonnes choses.

Telle serait, monseigneur, la tragédie des Deux Frères y si elle pouvait être jouée. Cette pièce m'est parvenue, sans que l'on ait voulu m'en nommer l'auteur; mais le genre de l 'ouvrage m'inspire sur lui de violens soupçons, et si j'ai le bonheur de me rencontrer sur ce point avec votre altesse royale, je la supplie très respectueusement de ne rien divulguer de sa présomption, et de me renvoyer le poëme qui ne m'est laissé que jusqu'à ce que l'auteur se soit déterminé à le faire imprimer.

Ce sera vraisemblablement sa seule ressource; car il est impossible que nos scrupuleux magistrats de police en permettent la représentation.

Notre clergé gallican qui damne les acteurs, en prenant leur argent, ne manquerait pas de crier à l'impiété; et ce nouveau conflit de jurisdiction pourrait finir chétiennement par des libelles et des mandemens diffamatoires.

Je crois, monseigneur, que vous trouverez, dans cette tragédie, un but moral très consolant pour l'humanité, un intérêt simple et touchant, une marche rapide et conséquente, des événemens et des beautés de détails puisés dans le fond du sujet, un style noble et sans enflure, et des caractères assez bien contrastés.

Il aurait été peut-être à désirer que l'auteur eût répandu, dans la totalité de sa tragédie, un peu plus de chaleur et de nerf, et qu'il en eût davantage varié les situations. C'est le jugement que j 'en ai porté et que je me garderais bien de hasarder vis-à-vis de votre altesse royale, si elle ne m'en avait donné une permission positive.

Il en est une autre que je solliciterai toute ma vie avec l'instance la plus respectueuse ; c est la grâce de me dire avec la soumission la plus parfaite, etc. , etc.

A son altesse royale monseigneur le prince de Prusse.

II septembre 1775.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, avec la reconnaissance la plus respectueuse, le présent dont votre altesse royale a daigné me gratifier à

mon départ de Berlin. Mon silence, sur cet objet, m'occasionnerait sans doute un reproche que je ne me pardonnerais de ma vie, et quoique je m'acquitte bien tard d'un tribut que mon cœur se plaît à vous rendre, cependant j'ose l'offrir à votre altesse royale, avec l'âme la plus dévouée à ses volontés : c'est un sentiment que je partage avec tous ceux qui ont eu l'honneur de vous approcher et de vous faire leur cour. Aussi, monseigneur, compterai-je au nombre de mes jours heureux celui où j'ai eu le bonheur de distraire et de captiver l'attention de l'héritier d'un grand empire, et d'un prince d'autant plus digne de le gouverner, qu'il est instruit dans cet art par le législateur le plus recommandable.

Voilà, monseigneur, toute la consolation des faibles ; c'est de pouvoir approcher quelquefois de ceux que la nature a destinés pour les rendre heureux ; c'est de les suivre pas à pas dans toutes leurs opérations, d'admirer la sagesse de leurs principes, l'équité de leurs vues, et de bénir Dieu, qui a créé les bons princes pour le bonheur de leurs sujets.

Je ne verrai probablement pas ces jours fortunés qui luiront sur les Prussiens. Ma malheureuse santé, altérée par mes chagrins

et mes travaux, ne me fournira pas une car' rière assez longue, pour me joindre aux bé- nédictions du peuple confié à la justice et à la bienfaisance de votre altesse royale ; mais au moins mourrai-je avec la douce satisfaction d'avoir prédit ces jours heureux du règne de Frédéric III; et c'en est assez pour moi.

Après toutes les marques de bonté dont vous m'avez honoré, monseigneur, et qui resteront toujours gravées dans mon cœur, il me reste une seule grâce à vous demander ; c'est de me charger de ce dont votre altesse royale me jugera capable à Paris, et de me croire, avec le dévouement, etc., etc.

A madame la marquise de Saint-Chamond. ai avril 1774.

MADAME , j'étais encore à Nancy, lorsqu'on m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les dispositions qu'elle contient méritaient sans doute une réponse plus prompte; mais le genre d'occupations auquel j'étais alors uniquement livré, ne me permettait aucune distraction, parce qu'il prenait tout mon temps, soit pour le nombre

de représentations que j'avais promises à la ville, soit pour les répétitions qu'il m'en a fallu faire. D'ailleurs l'incertitude de plaire et de captiver les suffrages d'un peuple dont je connais à peine le caractère, la conduite qu'il m'a fallu tenir avec un corps de noblesse militaire un peu trop altière pour voir sans déplaisir l'accueil gracieux que nos sénateurs de Lorraine et leurs aimables femmes ont bien voulu me faire ; tous ces petits soins , dis-je, m'ont occupé tout entier, et m'ont à peine laissé le loisir de méditer la réponse que je vous dois et que je prends la liberté de vous faire parvenir.

Je vous avoue, madame, que si quelque chose m'a singulièrement étonné dans le cours de ma vie, c'est d'apprendre par vous et mon.sieur le baron de Castelnau, que l'on ait daigné s'entretenir de moi dans la chambre d'un graud prince; que quelque ami zélé ait bien voulu y parler de ma personne, et s'occuper de mes petits intérêts.

Si je ne contenais mon amour-propre dans les bornes que tout homme raisonnable doit lui prescrire , et si je n'étais mon juge le plus sévère, j'aurais sans doute un peu d'orgueil et de vanité en apprenant que l'on a hasardé,

en présence de monseigneur le comte d'Artois, la proposition de me faire obtenir, par sa bienfaisance royale , un petit appartement dans l'ancien palais de nos rois; à moi, madame, qui ne suis rien au monde, qui n'ai de recommandation dans l'univers, que mes malheurs et mon obscurité, un logement au Louvre ! Non , je n'en reviens pas ; c'est une illusion trop flatteuse, pour la voir se réaliser. Ainsi, loin de m'en féliciter d'avance, comme vous avez la bonté de le faire, permettez-moi de regarder ce bonheur comme un songe. Je ne fus jamais heureux, et ne le serai jamais ; vous m'en offrez vous-même la preuve, en m'apprenant que l'on me reproche devant le prince d'être malade six mois de l'année.

Il m'est bien douloureux de me voir calomnier de la sorte , par ceux même qui ont joui de mes travaux pendant vingt - quatre années consécutives, et qui m insultent a la fin de ma carrière, par un reproche que je ne mérite pas. Voilà donc le sort de la pauvre humanité !

Lorsqu'un artiste touche presque à son terme; qu'il a épuisé ses veilles, son génie et sa santé, pour plaire au public; lorsqu'il

ne peut plus suffire, comme ci-devant, aux plaisirs de ce même public, il commet un crime irrémissible : alors plus de pitié, plus de considération ; il est moins heureux que le coursier favori du grand seigneur, qu'on laisse mourir en paix dans son écurie.

Malgré tous ces reproches peu fondés, mais qui m'affligent vivement, parce que je suis ennemi du mensonge et plus encore de l'injustice, vous savez, madame, que, pour rétablir ma malheureuse santé, je n'ai jamais pris ce délai de six mois, si cruellement articulé, et qu'en mai 1770 j'étais mourant, lorsqu'à la réquisition de M. le duc d'Au- mont, je jouai dans la tragédie d' Athalie 3 pour le mariage du roi régnant.

J'ai fait beaucoup d'autres efforts non moins incroyables, dont je n'ai pas été récompensé plus généreusement ; et cependant, madame, vous savez si je me suis jamais plaint à qui que ce soit.

L'habitude de vivre avec moi-même, mon caractère doux et tranquille, et surtout fort éloigné de l 'égoï,,,me, ne m'a jamais permis de parler de moi ; aussi ne s'en est-on guère embarrassé.

Scandaleusement congédié de la Comédie,

en 17^1, par une querelle particulière que me fit mademoiselle Clairon ; privé pendant six ans des grâces de la cour, pour n'avoir pas voulu fléchir devant cette actrice, j'ai dévoré mes affronts, je me suis plié aux circonstances, et je me suis dit : tel est l'esprit de mon siècle ; il faut que le plus faible succombe sous le plus fort.

Ce n'est qu'à force de travail, de peines et de fatigues, que j'ai surmonté tous mes revers. C'est sans implorer la miséricorde de personne, que je suis devenu l'artisan de ma propre fortune, et que, malgré les fripons qui m'ont impunément volé le plus clair de mon bien, j'ai pu, par une économie sagement entendue, sauver du naufrage environ un millier d'écus de rente, qui fait aujourd'hui tout mon bien-être et le patrimoine de mes en fans.

Les journalistes ont écrit mille fois que j'étais en Europe le premier de mon art. Je vous confesse, à vous seule, madame, que j'ai eu la douce satisfaction de me l'entendre dire à moi-même, dans les pays étrangers, par des personnes qui ne m'avaient connu qu'au théâtre, et vous voyez à quoi se trouve réduit ce premier homme du monde ; c'est-

à-dire à projeter sa retraite dans quelque coin de la France, pour y terminer le reste d'une vie toujours agitée et toujours malheureuse.

Ce tableau naïf et vrai n'en imposera jamais à l'envie ni à la calomnie ; je ne-le sais que trop, aussi ne le traçai-je que pour vous seule, madame, qui connaissez mon cœur et ma véritable façon de penser.

Daignez me pardonner, si je vous fatigue de tous ces détails ; mais je me dois encore un mot de justification sur mon voyage de Prusse. Les personnes mal intentionnées, et qui, de leur autorité privée, le fixent à six mois, sont aussi mal instruites que celles qui m'ont accusé, devant monseigneur le comte d'Artois, de dérober volontairement au roi, à son auguste famille et au public, le peu de service que je puis faire.

Il est bien vrai que son altesse royale le prince Henri, auquel j'ai eu le bonheur de faire ma cour à Bruxelles , il y a environ sept ans, a daigné me presser, par une correspondance qui m honore plus que je ne le mérite, de venir passer six semaines à la cour de Berlin. J'ai pris la liberté de faire parvenir cette correspondance à M. le maréchal de Duras,

et ce généreux protecteur de mes faibles ta- lens a bien voulu souscrire à la réquisition du frère d'un roi, et aux désirs de l'un de ses plus grands admirateurs.

Telle est, madame, la véritable cause de ce voyage, dont on ne s'occupe peut - être que dans la seule vue de me nuire.

Si, par un événement que je ne puis prévoir, j'éprouve encore ce revers, je m'en consolerai sans chercher à en découvrir les auteurs, et même sans me donner la peine de les haïr : il me suffit qu'à vos yeux mes démarches soient pures et irréprochables.

L'estime d'une personne de votre mérite est un dédommagement précieux pour une âme aussi sensible que la mienne.

Daignez me permettre de vous renouveler l'assurance du dévouement le plus respectueux, etc.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

PIÈCES

RELATIVES A CES MÉMOIRES.

Idée des principaux statuts et règlemens d'après lesquels on pourra rédiger lajorme convenable à l'école rojale dramatique, établissement aussi utile que désiré.

ARTICLE PREMIER.

SA majesté sera très respectueusement suppliée d'affecter un fonds de 20,000 livres annuelles sur la caisse de ses menus-plaisirs, pour subvenir :

Premièrement, à la pension alimentaire de quatorze élèves, tant hommes que femmes ;

Secondement, aux appointemens de trois professeurs qui leur donneront leçon, chacun une fois la semaine, et ce, dans les différens genres de la tragédie et de la comédie ;

Troisièmement, aux frais nécessaires à consacrer pour l'orchestre, luminaire, etc.

ART. II.

On demande pareillement à sa majesté la

permission de faire élever un petit théâtre dans la grand'salle du palais du Luxembourg, et que ce soit le lieu destiné à tous les exercices des élèves.

ART. III.

Qu'il soit permis que, dans le nombre infini de jeunes personnes des deux sexes, qui se destinent au théâtre, on fasse le choix de huit hommes et de six femmes, tous bien organisés, d'uue figure honnête, de mœurs douces, d'une taille avantageuse, et que ce choix soit réglé, de l'aveu même de leurs parens.

ART. IV.

Que l'on puisse obtenir, comme une grâce spéciale de sa majesté, que les habits de tout genre, qui sont au magasin de ses menus- plaisirs, et qui ne sont plus de la première fraîcheur, soient à l'usage des jeunes gens de l'école, de l'un et l'autre sexe, lorsqu'il s'agira de les faire jouer tous ensemble devant MM. les premiers gentilshommes de la chambre, et autres amateurs qui seront choisis par eux, à l'effet de juger des progrès de l'école, et de statuer sur ceux qui peuvent être gardés ou congédiés à la fin de l'année.

ART. v.

Qu'il soit statué, par la forme de l'établissement, qui sera donnée par sa majesté à cette nouvelle école, que les jeunes gens de l'un et l'autre sexe n'y seront pas admis au-dessous de l'âge de seize ans , pour les hommes , et de quatorze pour les femmes ;

Que le noviciat sera de trois ans , sans autre délai; qu'au bout de trois années expirées, on fera sortir de l'école deux sujets, dont un homme et une femme qui jouiront pendant leur vie d'une pension de 200 francs, affectés sur la caisse des 20,000 livres accordées par sa majesté, avec le brevet de pensionnaire du roi et d'élève de l'école royale dramatique.

Que lesdits jeunes gens, remplacés à l'école par deux autres sujets choisis selon les formes désignées ci-dessus, pourront alors contracter des engagemefas dans les provinces du royaume, si toutefois leurs services ne peuvent être utiles, pour le moment, à la troupe du roi ; auquel cas ils y feront leurs débuts dans la forme ordinaire, pour y être ensuite admis à l'essai, puis reçus définitivement, si le public les agrée.

ART. VI.

Qu 'il soit spécifié que ces mêmes élèves seront astreints à se conformer en tout au règlement de police intérieure qui sera donné par MM. les premiers gentilshommes de la chambre, pour régler les heures d'étude, maintenir la subordination, prescrire l'honnêteté , la douceur et la politesse, qui doivent régner parmi des jeunes gens qui se destinent a un art que l'on ne peut professer, avec une sorte de dignité, qu'en observant la décence la plus exacte dans sa conduite.

ART. VII.

Qu'il soit énoncé que ces mêmes élèves de la nouvelle école, et pensionnés par sa majesté , après leurs trois années de noviciat relèveront directement de MM. les premiers gentilshommes de la chambre , et ne pourront jamais s'engager que pour leur emploi uniquement , sans avoir égard aux offres que l'on pourrait leur faire pour chanter dans les opéra- comiques.

Ce dernier genre étant le plus incompatible avec ce qu'on appelle la bonne comédie, s'il arrivait que, par l'appât du gain, ils vinssent à manquer à la teneur de ladite convention »

ils seraient alors privés de leur pension, leur nom rayé du registre des élèves , et leur brevet déchiré.

La même punition serait encourue par ceux qui s'engageraient dans des cours étrangères, sans en avoir obtenu l'agrément de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

ART. VIII.

Qu'il soit dit encore très expressément que ces mêmes élèves auront toujours droit au théâtre du roi, préférablement à tous autres, dont les talens ne seraient pas plus érninens que les leurs, pourvu qu'ils prouvent a leur retour, et lorsque leurs emplois seront vacans, qu'ils ont fait les progrès que l'on avait lieu d'attendre d'eux, par un travail sans relâche, des études continues et conséquentes aux principes qui leur auront été donnés : principes qui ne pourront que fortifier leur génie, et donner carrière à leur imagination.

ART. IX.

Qu'il soit énoncé, d'une manière non moins précise, que les élèves de l'un et l'autre sexe, quoique doués de tous les talens imaginables, ne pourront prétendre aux emplois qui leur seront destinés au théâtre du roi, qu'autant

que leurs mœurs et leur conduite seraient irréprochables ; qu'ils n'auraient été jamais assignés en justice pour cause à eux personnelle , ni mandés devers les comm'andans pour le roi, pour cause de dettes, de scandale , de libertinage, etc. ; voulant sa nlajesté que ceux qui font l'éloge des bonnes mœurs sur la scène française, soient les premiers à en donner l'exemple.

ART. x et dernier.

Qu 'il soit réglé, sous le bon plaisir du roi, que les pensions des trois principaux professeurs de la nouvelle école, telles qu'elles seront réglées par sa majesté, leur seront affectées leur vie durant, et que ceux qui seront nommés pour les remplacer, soit dans le cas de retraite, soit après leur décès, leur succèdent aux mêmes conditions et appointemens; c'est-à-dire, qu'au décès de chacun desdits professeurs, le survivancier héritera de sa place et de ses émolumens, et que, dans le simple cas de retraite, il sera fait un fond de i ,200 livres pour chacun des survivanciers qui sera dénommé.

Si gnéô y LEKAIN, BELLECOURT, PRÉVILLE.

Nota. La formation d'une bibliothéque se-

rait encore un objet essentiel : moins nombreuse que bien choisie, on la monterait, je crois, à peu de frais, et son utilité deviendrait journalière. Quelques économies augmenteraient annuellement cette collection, qui pourrait un jour devenir précieuse, surtout par des traductions fidèles et savantes, des productions dramatiques étrangères, qui jouiraient de quelque célébrité ; mais cet établissement exige un travail particulier.

10

DISCOURS

Prononcé à la clôture du Théâtre Français, le 5 avril 1778, par M. Molé. (1)

MESSIEURS , l'usage de vous adresser un discours à la clôture du théâtre, fut sans doute établi par le sentiment de la plus respectueuse reconnaissance. Il n'est aucune de nos représentations où, après un travail difficile et réfléchi, si nous avons atteint l'unique but de nos études, le bonheur de vous plaire , nous n'en recevions la plus douce récompense. Celui

(1) Voltaire assistait au spectacle : l'on jouait Irène.

qui, à la fin d'une année, osa le premier vous entretenir de vos bontés pour lui, pour ses camarades , et vous en rendre grâces, au nom de tous, nous a tracé une route que nous aurions ouverte à nos successeurs; et l'instant de plus que vous voulez bien donner à recevoir l hommage que nous vous en devons, est encore une faveur qui nous rend plus présente la bonté qui vous caractérise.

Pour moins abuser de vos momens, messieurs, on a ensuite cherché à rendre ces té- moignages respectueux de notre sensibilité plus intéressans pour vous, en y joignant quelques réflexions sur les ouvrages nouveaux donnés dans le courant de l'année. Vous entretenir du résultat de vos jugemens sur les nouveautés, c'était pour ainsi dire pénétrer indiscrètement dans le secret de vos opinions particulières : il est si rare qu'un ouvrage dramatique réunisse tous les suffrages, que, même en répétant le cri le plus général, c'était ouvrir le champ à des récriminations fâcheuses; et de plus, dans l'énumération des pièces nouvelles , jouées d'une clôture à l'autre, nommer ou passer sous silence celles qui n'avaient pas eu le bonheur d'être adoptées, c'était réveiller dans leur auteur le souvenir d'un instant pé-

nible, et nuire aux progrès d'un art dans lequel les chutes même doivent être un objet d'instruction, et non de découragement.

Nous ne courons point cette année le hasard de partager les opinions sur les trois évé- nemens que je vais vous rappeler ; mais lorsque j'ai à vous entretenir du grand Corneille et du grand homme qui vous rassemble aujourd'hui ; lorsqu'en vous articulant ces noms fameux, je retrace à votre mémoire les tableaux sublimes qu'ils ont confiés à nos talens, je me sens intimidé. A qui en vais-je parler ? A vous, messieurs, qui nous instruisez à en rendre les expressions plus vraies, et les couleurs plus vives; à vous, en qui le célèbre Lekain en a si profondément imprimé les caractères ; qui, à tous les titres, regrettez en lui ce moteur entraînant de vos transports, si souvent et si rapidement exprimés. Il n'est plus (i), messieurs; rien n'en reste ! et ce tragédien profond, terrible et véhément, dont la cendre fume encore, est, dès à présent, pour tout spectateur nouveau, perdu dans l'idée vague du talent que vous-mêmes, mes-

(i) Lekain était mort le 8 février précédent, âgé de quarante-neuf ans.

sieurs, vous vous faites de Roscius et de Baron. Dans tous les genres, autres que celui du théâtre, les découvertes heureuses du génie sont autant de pas vers la plus grande perfection de l'art qu'il enrichit ; et la toile, le marbre , ou tel autre dépositaire de ses productions, lui répond du moins, pour l'avenir, de l'espèce de gloire que le public appréciateur dispense toujours, avec justice et proportion , aux hommes nés pour s attirer quelques distinctions parmi leurs semblables. Ici, messieurs, tout n est qu'un éclair : les préparations sont longues ; et si les premières masses d'un rôle ont été bien pesées, si l'acteur, chargé de lui donner la vie théâtrale, a bien saisi l'esprit créateur qui l'a placé dans son ensemble, si sa disposition est heureuse, le succès est rapide, mais n'assure point pour le lendemain les beautés de la veille. L'heure nous commande, et tolit autre artiste la choisit : les instans de sa faiblesse sont cachés dans l'ombre du mystère, et le public n'est, dans aucun art comme dans celui du théâtre, le confident des obstacles momentanés qui nuisent au sublime auquel on doit aspirer. Cet éclair de succès, qui jeta sur nous un jour favorable, disparaît à chaque représentation,

et ce n'est qu'en renouvelant nos efforts, pour en rétablir la lumière, que nous pouvons perpétuer vos suffrages. Que ceux qui se seront voués à ce talent ingrat et hasardeux, se hâtent de les mériter! qu'ils en jouissent, et profitent des momens! Levain joue Vendônle; Lekain meurt: tout s'anéantit avec lui, et ses longs travaux, ses talens, sont autant ravis à vos plaisirs et perdus pour sa mémoire, que dérobés à l'instruction des jeunes élèves, assez malheureux pour se laisser éblouir par l'éclat d'un art, dégradé chez cette nation seule, où le théâtre est tout à la fois l'école du génie, du goût, de l'honneur et de la vertu : qu'ils soient au moins justifiés par le succès, et connaissons à quels titres cet acteur inimitable, dont long-temps on répétera le nom, a mérité sa célébrité. Je ne compterai point au nombre de ses qualités acquises, cette heureuse proportion dans tous ses mouvemens qui, au sein même du désordre des passions les plus effrénées, offrait en lui l'extérieur le plus imposant et l'ensemble le plus correct à l'œil du connaisseur délicat, qui, non content de la force de l'expression, exige encore la richesse et la régularité des formes. Qu'ils sachent par quels moyens, les plus difficiles,

Lekain est devenu sublime dans l'art pénible d'exprimer les passions tragiques : c'est par l'accomplissement de ce devoir indispensable, qui seul atteste le vrai talent, de ce devoir que vous prescrivez sans cesse, messieurs, auquel seul vous accordez un vrai mérite, et qu'il possédait au suprême degré, la peinture des caractères, si essentielle d'ailleurs au succès théâtral de l'auteur qui les a tracés. Il vous est encore présent, messieurs : avec quelle fidélité il peignait l'amour sauvage du Tartare Gengis-kan, étonné de sa propre faiblesse ! partout son expression se ressentait de cette âpreté caractéristique répandue sur tout ce personnage. Combien de fois vous avez vu Lekain opposant, d'une représentation à l'autre, au ton prophétique et fastueux de l'imposteur Mahomet, la franchise noble et passionnée de l'impétueux Vendônle; et les emportemens de la jalousie terrible d'Oros- mane, au ton sévère et profondément pénétré de Manlius, trahi par l'amitié ! C'est ainsi, messieurs, et par bien d'autres exemples, que Lekain a mérité ce qui seul reste d'un talent théâtral : un nom et des regrets. C'est cette application suivie à distinguer chaque rôle par son caractère, à en conserver la magie,

depuis le premier mot jusqu'au dernier, quelle qu'en devienne la situation ; c'est le soin attentif de tout soumettre à ce premier devoir, et de donner aux différens personnages leur vé- ritable physionomie, qui lui a mérité la gloire de devenir supérieur à lui-même, et de vous le paraître. Heureux qui, comme lui, aura reçu de la nature, avec une âme ardente, cette mâle organisation, cette harmonie intime entre la profondeur de sa sensibilité et son énergie physique, qui, par un accord aussi avantageux que rare, l'ont fait nommer, à juste titre, l'acteur tragique de nos jours!

NOTE DES ÉDITEURS.

Nous n'avons cru pouvoir mieux terminer ce volume que par le récit de ce qui a valu à Lekain la protection et l'amitié de Voltaire.

FAITS PARTICULIERS

Sur ma première liaison avec M. de Voltaire.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

( Œdipe, acte Ier , scène irc.)

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune et le bonheur de ma vie? L'extrait que je vais donner justifiera l'épigraphe que j'ai choisie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuse.

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques sociétés bourgeoises qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de Soye- court, au faubourg Saint-Honoré ; la seconde à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais ; et la troisième à l'hôtel de Jabac, rué Saint- Méry. C'est de ce dernier théâtre que je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors

de quelque célébrité sur ces différens théâtres , et dont quelques uns se sont fixés dans nos provinces, je suis le seul qui soit resté à Paris; et c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à mes faibles talens. Voici comment la chose est arrivée :

Le propriétaire de l'hôtel de Jabac, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de demander à MM. les comédiens de Clermont-Tonnerre la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre ; traité qui fut stipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par Sidnej et Georges Dandin.

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors : on était partagé sur les talens de MM. tels et tels, sur ceux des demoiselles telles et telles. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres ; mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre, plus de grâce, plus de finesse, etc.

C'est ainsi que le public s'amusait, et prenait parti soit pour MIVI. de Tonnerre, soit pour MM. de Jabac ; mais qui pourra jamais croire qu'une société de jeunes gens qui réunissaient le plaisir et la décence ait pu exciter la jalousie et les plaintes des grands chantres de Melpomène?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre ; et ce fut un prêtre janséniste qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé Chauvelin, conseiller-clerc au Parlement de Paris, daigna s'intéresser pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer le Mauvais Riche, comédie en cinq actes et en vers de M. d'Arnaud. La pièce eut peu de succès, au jugement de la plus brillante assemblée qu'il y eût alors à Paris ; c'était au mois de février IJM.

M. de Voltaire y fut invité par l'auteur, et soit indulgence pour M. d'Arnaud, soit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donnés toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et sans intérêt, ce grand homme parut assez content, et s'informa scrupuleusement quel était celui qui avait joué le rôle de l'amoureux ; on lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfévre de

Paris, lequel jouait la comédie pour son plaisir, mais qui aspirait réellement à en faire son état. Il témoigna à M. d'Arnaud le désir de me connaître, et le pria de m'engager à l'aller voir le surlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore plus grand que ma surprise; mais, ce que je ne pourrai jamais peindre, c'est ce qui se passa dans mon âme à la vue de cet homme, dont les yeux étincelaient de feu, d'esprit et d'imagination. En lui adressant la parole, je me sentis pénétré de respect, d'enthousiasme, d'admiration et de crainte. J'éprouvais à la fois toutes ces sensations, lorsque M. de Voltaire eut la bonté de mettre fin à mon embarras en m'ouvrant ses deux bras paternels, et en remerciant Dieu d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers. Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état, sur celui de mon père, sur la manière dont j'avais été élevée et sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points, et pris ma part d'une douzaine de tasses de chocolat mélangé avec du café (i), je lui répondis avec

(i) C'était la seule nourriture de M. de Voltaire,

une fermeté intrépide que je ne connaissais d'autre bonheur sur la terre que celui de jouer la comédie; qu'un hasard cruel et douloureux me laissant le maître de mes actions, et jouissant d'un petit patrimoine de sept cent cinquante livres de rente, j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

« Ah! mon ami, s'écria M. de Voltaire, ne prenez jamais ce parti-là. Croyez-moi , jouez la comédie pour votre plaisir, mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau, le plus rare et le plus difficile des ta- lens ; mais il est avili par des barbares, et proscrit par les hypocrites. Un jour à venir, la France estimera votre art ; mais alors il n'y aura plus de Baron, plus de Lecouvreur, plus de Dangeville. Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai 10,000 francs

depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi; et lorsqu'il voulait se purger, il se composait des remèdes à l'aide d'une pharmacie ambulante qui le suivait toujours. Il n'y a que le docteur Tronchin qui ait eu le pouvoir de lui interdire ce régime.

pour commencer votre établissement, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir sur la fin de la semaine, faites bien vos réflexions, et donnez- moi une réponse positive. »

Étourdi, confus et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand homme, que l'on disait avare, dur et sans pitié, je voulus m'épancher en renlercÎnlens. Je commençai quatre phrases sans en pouvoir terminer une seule ; enfin je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant, et j'allais me retirer, lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués.

Sans trop examiner la question, je lui proposai assez maladroitement de lui déclamer le grand couplet de Gustave, au second acte : « Point, point de Piron, me dit-il avec une voix tonnante et terrible ; je n'aime pas les mauvais vers : dites-moi tout ce que vous savez de Racine. »

Je me ressouvins heureusement qu'étant au collége Mazarin, j'avais appris toute la tragédie d' Athalie s après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer.

Je commençai donc la première scène en jouant alternativement le rôle d'Abner et celui de Joad; mais je n'avais pas encore tout- à-fait rempli ma tâche, que M. de Voltaire s'écria avec un enthousiasme divin : « Ah ! mon Dieu , les beaux vers ! et ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté depuis la première scène jusqu'à la dernière; c'est de la poésie inimitable Adieu, mon enfant, ajouta-t-il en m'embrassant ; c'est moi qui vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour tous les plaisirs de Paris : mais, pour Dieu, ne montez jamais sur un théâtre public. »

Voilà le précis le ,plus vrai de ma première entrevue avec M. de Voltaire : la seconde fut plus résolutive , puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces et toute ma société. Il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

La dépense que cet établissement nlonlen-

tané occasionna à M. de Voltaire, et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouva d'une manière bien sensible qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés, que ses ennemis étaient injustes en lui prêtant le vice de la sordide économie.

Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité ; c'est que M. de Voltaire m'a non seulement aidé de ses conseils pendant plus de six mois que je suis resté chez lui, mais qu'il m'a encore défrayé de tout dans ce même temps, et que, depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui son grand acteur, son Garrick, son enfant chéri. Ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi ; mais ceux que j'adop'e au fond de mon cœur sont ceux d'élève respectueux et pénétré de la plus grande reconnaissance.

Pourrais-je ne pas être affecté d'un sentiment aussi respectable, puisque c'est à M. de Voltaire seul que je dois les premières notions de mon art, et que c'est à sa seule considération que M. le duc d'Aumont a bien voulu

m'accorder mon ordre de début au mois de septembre 1750 ?

Il est résulté de ses premières démarches que, par une persévérance à toute épreuve, je suis enfin, au bout de dix-sept mois de début, parvenu à surmonter tous les obstacles de la ville et de la cour, et à me faire insérer sur le tableau de MM. les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire ces détails, et en observer la filiation, reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait, et qui, pour consommer leur scélératesse, calomnient indignement leur bienfaiteur. J'en ai connu plus d'un de cette espèce envers M. de Voltaire ; j'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes sortes d'états : il a plaint les uns, méprisé tacitement les autres ; mais il n'a jamais tiré vengeance d'aucun.

Les libraires, qu'il a prodigieusement enrichis par les différentes éditions de ses ouvrages , l'ont toujours déchiré publiquement ; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en j ustice sur sa mauvaise foi, parce que tous avaient tort.

M. de Voltaire est toujours resté fidèle à

ses amis : son caractère est impétueux, son cœur est bon, son âme est compatissante et sensible; modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, la république des gens de lettres, et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer ; profond et juste dans ses jugemens sur les ouvrages d'autrui; rempli d'aménité, de politesse et de grâces dans le commerce civil ; inflexible sur les gens qui l'ont offense. Voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d avoir attaqué le premier ses adversaires ; mais après les premières hostilités, il s'est montré comme un lion sorti de son repaire, et fatigué de l'aboiement des roquets, qu'il a fait taire par le seul hérissement de sa crinière. Il y en a quelques uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa patte majestueuse ; les autres ont pris la fuite. Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de Crébillon; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver Mahomet.

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talens en tout genre. 11 n'en est aucun où il n'ait

répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût et de philosophie. Du reste, c'est a l'Europe entière à faire son éloge j ses ouvrages, répandus d'un pôle à l'autre, sont des matériaux suffisans pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier, et parler dignement d'un homme aussi célèbre et aussi rare !

Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n 'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins sur sa tragédie de Zulime. Son secrétaire avait égaré ou brûlé comme un brouillon inutile le cinquième acte de cette tragédie; M. de Voltaire le refit de nouveau, et sur de nouvelles idées qui lui furent suscitées par la circonstance.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de Cicé- ron dans le quatrième acte de Rome sauvée, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d août 1750, sur le théâtre de madame la duchesse du Maine, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu 'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthousiaste que M. de Voltaire dans ce rôle. C était en vérité Cicéron lui-même, tonnant à la tribune aux harangues contre le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion.

Je me souviendrai toujours que madame la duchesse du Maine, après lui avoir témoigné son étonnement et son admiration sur le nouveau rôle qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de Lentulus Sura, et que M. de Voltaire lui répondit : « Madame , c'est le meilleur de tous. » Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même.

Comme tout ce qui appartient à la vie des grands hommes ne peut être lu sans un vif intérêt, je dois rapporter ici quelques anecdotes relatives à M. de Voltaire.

Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre Baron, ainsi qu'à la retraite de Beaubourg, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à Sarrasin, qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres, et c'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de Voltaire. Lorsque ce dernier le chargea du rôle de Brutus, dans la tragédie du même nom, on répétait la pièce au théàtre, et la mollesse de Sarrasin dans son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur et de majesté qu'il mettait dans tout le premier acte, impatienta l'auteur au point qu'il lui dit avec une ironie

sanglante : « Monsieur, songez donc que vous êtesBrutus, le plus ferme de tous les consuls de Rome, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : Ahl bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie. »

Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons que Sarrasin n'en fut ni plus mâle, ni plus vigoureux, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie ; on ne lui a jamais vu ni l'ânle de Mithridate, ni la noblesse d'Auguste.

Douze ans après Brutus, M. de Voltaire donna au Théâtre Français la tragédie de Mahomet, et le comédien Legrand fut chargé du rôle d'Omar. Cet acteur, doué de la plus belle voix du monde et du don des larmes, était d'ailleurs sans esprit et sans intelligence; au moins n'en donnait-il aucun signe. Lorsqu'à la répétition générale de cette superbe tragédie, il avait à peindre au second acte l'effet terrible que la présence de Mahomet avait imprimé au sénat de la Mecque et au

reste du peuple, et qu'il terminait cette harangue en disant ces beaux vers :

Mahomet marche en maître et l'olive à la main ;

La trève est publiée, et le voici lui-même.

Le ton pusillanime et plat avec lequel Le- grand proférait ces deux vers, lui valut cette apostrophe de M. de Voltaire : cc Oui, oui, Mahomet arrive; c'est comme si l'on disait : cc Rangez-vous, voilà la vache. » Si le pauvre Legrand avait pu être corrigé, il l'aurait été par l'ignobilité de cette comparaison ; mais son peu de génie, sa balourdise et sa profonde ignorance ne le lui permettaient pas.

L'on connaît la célébrité que mademoiselle Dumesnil s'était acquise dans le rôle de Mérope, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans; cette même célébrité ne put cependant la mettre à l'abri du sarcasme de M. de Voltaire. Lorsqu'il fit répéter Mérope pour la première fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force, ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective Polyphonte : « Il « faudrait, lui dit mademoiselle Dumesnil, « avoir le diable au corps pour arriver au ton « que vous voulez me faire prendre. — Eh !

c( vraiment oui, mademoiselle, lui répondit « M. de Voltaire, c'est le diable au corps qu'il « faut avoir pour exceller dans tous les arts. »

Je crois que M. de Voltaire disait alors une grande vérité.

Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle Dumesnil sur mademoiselle Clairon, et sur l'enthousiasme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût prétendaient que, pour attacher l'âme, la remuer et la déchirer, il fallait avoir, comme mademoiselle Dumesnil, de la machine à Corneille, et que mademoiselle Clairon n'en avait point : « Elle en a dans la « gorge, » s'écria M. de Voltaire ; et la question fut jugée.

Une très jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au Parlement, jouait avec moi le rôle de Palmire dans Mahomet, sur le théâtre de M. de Voltaire. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie et

intéressante : aussi M. de Voltaire s'y prit-il à son égard avec plus de douceur ; et, pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit : « Made- « moiselle, figurez-vous que Mahomet est un « imposteur, un fourbe, un scélérat, qui a « fait poignarder votre frère, qui vient d'em- <( poisonner votre père, et qui, pour cou- « ronner ses bonnes œuvres, veut absolument « coucher avec vous. Si tout ce petit manége « vous fait un certain plaisir, ah! vous avez « raison de le ménager comme vous faites ; « mais pour le peu que cela vous répugne, « voilà comme il faut vous y prendre.... y.

Alors M. de Voltaire , en répétant lui- même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse, qu'en joignant le précepte à l'exemple, il en put faire par la suite une actrice très agréable.

En iy55, étant aux Délices, près Genève, dans la maison que M. de Voltaire venait d'acquérir du procureur-général Tronchin, je devins le dépositaire de la tragédie de V Orphelin de la Chine, que notre héros avait

d'abord faite en trois actes, et qu'il nommait ses magots.

C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage d'un caractère aussi noble et d'un genre aussi neuf qu'il me dit :

« Mon anli, vous avez les inflexions de la « voix naturellement douces; gardez-vous « bien d'en laisser échapper quelques unes « dans le rôle de Gengis-Kan. Il faut bien « vous mettre dans la tête que j'ai voulu « peindre un tigre qui, en caressant sa fe- melle, lui enfonce les griffes dans les reins. « Si vos camarades trouvent quelques lon- « gueurs dans le cours de l'ouvrage, je leur « permets de faire des coupures : ce sont des « citoyens qu'il faut quelquefois sacrifier au « salut de la république ; mais faites en sorte « que l'on en use modérément ; car les faux « connaisseurs sont souvent plus à craindre « que ceux qui sont bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril M. de Voltaire eut la fantaisie de jouer sur son petit théâtre la tragédie de l' Orphelin de la Chine. Le libraire Cramer s'était exercé avec M. le duc de Villars sur le rôle de Gengis-Ran. Il n'y a personne qui ne

soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner la comédie ; aussi fît-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur, et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir.

Dès la première répétition, il sentit plus que jamais qu'on pouvait être en même temps duc, bel esprit et le fils d'un grand homme ; mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnaient du talent pour exercer les beaux arts, des c, naissances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de Voltaire, en conséquence, se mit à persiffier son Cramer, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Genevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'apercevant d'un très grand changement, s'écria à madame Denis : « Ma nièce, Dieu soit loué, Cramer a dé- (c gorgé son duc. »

Depuis plus de trente ans, l'on n'avait point encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de Voltaire à la

première représentation de sa tragédie d'Orée ( si l'on en excepte toutefois celle qui fut faite contre yidclciidc Du^ucschn , sifflée depuis trois heures jusqu'à huit). Cependant, la plus saine partie du public, celle dont le jugement seul demeure, parce qu'il est impartial, l'emportait de temps en temps sur les fanatiques de Crébillon, et témoignait sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans ces momens de transport et d'ivresse que M. de Voltaire, s'élançant à rni-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : cr Applaudissez, braves Athéniens, c'est du « Sophocle tout pur. »

Cette franchise et cette présence d'esprit caractérisait à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons tecueilli quelques anecdotes. En voici une qui le démontre tel que la nature l'avait formé, c'est-à-dire vif, éloquent, et toujours philosophe :

En 1743, à la troisième représentation de Mérope, il fut frappé d'un défaut de dialogue d'ans les rôles de Polyphonte et d'Érox. De retour de chez madame du Châtelet, chez laquelle il avait soupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette scène du premier acte,

fit un paquet de ses corrections, et donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur Paulin, acteur très médiocre, et qu'il élevait, disait-il, à la brochette pour jouer les tyrans. Le domestique fit observer à son maître qu'il était minuit sonné , et qu'à cette heure il serait impossible de réveiller M. Paulin : « Va, va, lui répliqua l'auteur de Mé-

(c rope . les ty ram/^ô dôrjiy^t jamais. »

,~ FIN.